



**HAL**  
open science

# Territoires de conflits : le droit à la ville au Liban entre développement équilibré et déséquilibre spatial

Richard Khalil

► **To cite this version:**

Richard Khalil. Territoires de conflits : le droit à la ville au Liban entre développement équilibré et déséquilibre spatial. Géographie. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2023. Français. NNT : 2023GRALH004 . tel-04120399

**HAL Id: tel-04120399**

**<https://theses.hal.science/tel-04120399>**

Submitted on 7 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**

École doctorale : SHPT - Sciences de l'homme, du Politique et du Territoire

Spécialité : Urbanisme - Mention aménagement

Unité de recherche : Pacte, Laboratoire des sciences sociales

**Territoires de conflits Le droit à la ville au Liban entre développement équilibré et déséquilibre spatial**

**Territories of conflicts The right to the city in Lebanon between balanced development and spatial imbalance**

Présentée par :

**Richard KHALIL**

Direction de thèse :

**Marcus ZEPF**

PRF.UNI.2C, Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Directeur de thèse

Rapporteurs :

**Christine MADI**

PROFESSEUR ASSOCIE, University of Notre Dame

**Taoufik SOUAMI**

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université Gustave Eiffel

Thèse soutenue publiquement le **8 février 2023**, devant le jury composé de :

**MARCUS ZEPF**

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Directeur de thèse

**Eric VERDEIL**

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, IEP Paris

Président

**Christine MADI**

PROFESSEUR ASSOCIE, University of Notre Dame

Rapporteuse

**Taoufik SOUAMI**

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université Gustave Eiffel

Rapporteur

**Liliane PERRIN**

PROFESSEUR EMERITE, Université Grenoble-Alpes

Examinatrice

**Jean-Michel ROUX**

MAITRE DE CONFERENCES HDR, Université Grenoble-Alpes

Examineur





**À Sophie en passant par Elias et Laure**



# REMERCIEMENTS

*Cette thèse s'est inscrite sur la longue durée. J'ai dû exercer l'art de la lenteur, puisqu'en effet, il m'a fallu du temps pour dessiner le contour de mon sujet, affiner mes observations, avoir un recul et mettre en forme une thèse tout en restant impliqué dans ma vie active et professionnelle.*

*La thèse avait forcément besoin de ce temps pour mûrir et se finaliser, en gros une année, la dernière, se résuma en l'espace de quelques mois la totalité des incidents et émotions qu'un être humain peut sentir dans une vie : immigration, installation, cadre de vie, nouveaux défis, soucis familiaux... bref une succession frénétique d'évènements dans lesquels le seul point d'appui sera paradoxalement ma thèse. Elle devint un plaisir à explorer, théoriser, chercher et finalement rédiger.*

*Dans ces aléas et face à ces incertitudes, je remercie mon directeur de thèse, Professeur Marcus Zepf pour son implication, sa disponibilité, son écoute et les efforts qu'il a mobilisés afin que je puisse mettre le point final de cette thèse.*

*Je remercie aussi ces légions de collègues, amis, étudiants, connaissances à venir m'aider, m'ouvrir des portes, s'impliquer avec moi, à me lire et relire.*

*Ils sont nombreux mais pas anonymes : Abdul-Halim Jabr, Jean-Pierre Gebara, Michel Khalife, Kabalan Tabet, Maurice Barghachieh, Nour Abi Rached, Yara Zouein, Antoine Fischfisch, Souheil Abou Hala, Père Maroun Aude, Père Georges Sakr, Joseph Rustom, Mona Harb, Albert Serhal, Mohammad el Baba, Khalil Harfouch, Habib Latouf, Marwan Almawi, Roberta Pistoni, et les 16 maires questionnés, les 20 experts interviewés et encore.*

*Je mentionne aussi Roula Khalil Oweygen pour sa relecture.*

*Une thèse est assez éprouvante, contraignante et exigeante, mais je fus bien entouré et spécialement par des femmes : Rosy, Roula et Joelle.*

*Et tout travail terminé demande une récompense.*

*La mienne, je l'ai déjà eue au début de ma thèse, c'est à elle que j'écris. À toi Sophie, à ces longues heures où j'aurais dû travailler ma thèse mais que j'ai préféré jouer avec toi, je suis prêt à les refaire de nouveau.*

*Et au risque d'avoir oublié quelqu'un, je répète ce que disait le chanteur :  
« À la santé des gens que j'aime, à leur bonheur, à leur plaisir... »*

# RÉSUMÉ

## Territoires de conflits

*Le droit à la ville au Liban entre développement équilibré et déséquilibre spatial*

### Mots clés :

Déséquilibre spatial,  
développement équilibré,  
Liban, frontière,  
hétérotopie, injustice  
spatiale, droit à la ville,  
conflit.

L'évolution historique du Liban se manifeste par une mouvance continue de ses frontières internationales reconnues ainsi que des limites intérieures entre les différentes communautés confessionnelles. Ces dernières arrivent parfois à consolider leurs territoires et à valoriser leurs ressources en dépit des autres communautés, ce qui provoque un déséquilibre spatial. Afin de redresser cette situation, L'État essaye de développer l'ensemble du pays d'une manière égale et équilibrée. Cette stratégie ne fonctionna pas, laissant le territoire libanais en proie à l'injustice spatiale entre les différentes communautés. Ce constat nous emmène à questionner si l'appartenance religieuse est le point d'accès au territoire.

Dans ce sens, la thèse porte sur le droit à la ville au Liban comme moyen de lecture, d'analyse et de référence pour déchiffrer le territoire et comprendre les stratégies des différentes communautés confessionnelles quant à exclure ou au contraire inclure les autres communautés du même territoire. Alors, il devient intéressant d'étudier des territoires qui se complètent géographiquement, socialement et politiquement. Ainsi, après une lecture territoriale du Liban, deux études de cas ont été sélectionnées : Tripoli – Zgharta et Saida – Jezzine.

Pour cela, une méthodologie basée sur des observations, des entretiens, des ateliers collectifs nous a permis de construire un outil d'analyse pour remédier aux défis de collectes de données sur le terrain qui se résument en un manque d'informations traitables, et difficilement quantifiables.

On observe quatre thématiques essentielles qui dynamisent les rapports entre les communautés confessionnelles dans leurs revendications. Le premier point explore les rapports de force entre les territoires et la répartition inégale des équipements et des ressources. Cette ingéniosité territoriale fait d'un territoire un lieu de transit tout en transformant le second comme polarité d'attraction, rendant ainsi le territoire polycentrique – deuxième point. Ce polycentrisme est social, se manifestant alors démographiquement – troisième point – ou bien politique qui contribue à consolider le quatrième point, la gouvernance oligarchique déjà en place.

Nous remarquerons que la question religieuse est un des critères d'accès au territoire mais ne monopolise pas l'ensemble des décisions des acteurs territoriaux, laissant ainsi place à des possibilités largement ouvertes qui dépendent des politiques conduites, des capacités à innover ou à renouveler la valorisation des atouts préexistants, de l'inventivité de ses ressources humaines et de la qualité de sa gouvernance territoriale.



# ABSTRACT

## Territories of conflicts

*The right to the city in Lebanon between balanced development and spatial imbalance*

### Keywords :

Spatial imbalance,  
balanced development,  
Lebanon, border,  
heterotopia, spatial  
injustice, right to the city,  
conflict.

The historical evolution of Lebanon is manifested by a continuous movement of its recognized international borders as well as the internal limits between the different confessional communities. The latter sometimes manage to consolidate their territories and develop their resources despite the other communities, which causes a spatial imbalance. To rectify this situation, the state tried to develop the country in an equal and balanced manner. This strategy did not work, leaving the Lebanese territory subject to spatial injustice between the different communities. This observation leads us to question whether religious affiliation is the point of access to the territory.

In this sense, the thesis focuses on the right to the city in Lebanon as a frame to read and analyze the territory and understand the strategies of the different faith communities as to exclude or, on the contrary, include the other communities on the same territory. It becomes interesting to study territories that are geographically, socially, and politically continuous. Thus, after a territorial analysis of Lebanon, two case studies were selected: Tripoli – Zgharta and Saida – Jezzine.

For this, a methodology based on observations, interviews, and participatory workshops has enabled us to build an analysis tool to balance the challenges of data collection which are, in the context of Lebanon, rare and difficult to collect and quantify.

Four essential themes that explain the faith communities' demands on each other. The first point explores the balance of power between territories and the unequal distribution of equipment and resources. This territorial ingenuity makes the territory a place of transit while transforming the second as a polarity of attraction, thus making the territory polycentric – the second point. This polycentrism is social, manifesting itself demographically – the third point – or politically which contributes to consolidating the fourth point, the oligarchic governance already in place.

We will note that the religious affiliation is one of the criteria to access the territory, but it does not monopolize the decisions of the territorial actors, thus leaving room for widely open possibilities which depend on the policies carried out, the capacities to innovate or to renew the enhancement of preexisting assets, the inventiveness of its human resources and the quality of its territorial governance.

# SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	5
RÉSUMÉ.....	7
ABSTRACT.....	8
SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION.....	11
« D’où venez-vous ? » .....	11
Plan de la thèse .....	18
Méthodologie.....	19
PREMIÈRE PARTIE : LE DROIT A LA VILLE FACE AUX TERRITOIRES DE CONFLITS .....	47
CHAPITRE 1: Le droit à la ville : de l’identité au conflit.....	49
CHAPITRE 2: Le Liban : l’ambition d’un développement équilibré .....	85
DEUXIEME PARTIE : CONTEXTUALISATION DU DROIT A LA VILLE AU LIBAN .....	113
CHAPITRE 3: TRIPOLI – ZGHARTA : DEUX VILLES ENTRE ENCLAVEMENT ET OUVERTURE.....	115
CHAPITRE 4: SAIDA – JEZZINE : DEUX VILLES ENTRE SOUCIS ET OUVERTURE .....	181
5. CONCLUSION GÉNÉRALE.....	243
BIBLIOGRAPHIE .....	253
ANNEXES .....	277
LISTE DES CARTES.....	293
LISTE DES FIGURES .....	294
LISTE DES TABLEAUX .....	296
LISTE DES ENCADRES.....	297
LISTE DES PHOTOS .....	298
TABLE DES MATIERES.....	299



# INTRODUCTION

## « D’où venez-vous ? »

“min wein jayi?”

"من وين جايي؟"

**0A.** Le Liban se caractérise par un pluralisme confessionnel, lié tant à son histoire qu’à sa situation géographique. L’État reconnaît officiellement 18 communautés religieuses : les chrétiens (maronites, grec-orthodoxes, grec-catholiques melkites, arméniens apostoliques, arméniens catholiques, syriens-orthodoxes, syriens-catholiques, assyriens, chaldéens, coptes orthodoxes, latins et protestants), les musulmans (chiïtes, sunnites, druzes, ismaéliens et alaouites) ainsi qu’une communauté juive, très peu nombreuse.

Vaumas Etienne de. La répartition confessionnelle au Liban et l’équilibre de l’Etat Libanais. In: *Revue de géographie alpine*, tome 43, n°3, 1955. pp. 511-603

**0B.** Jounieh est une ville côtière du Liban, située à 20 km au nord de Beyrouth. Elle s’étale autour d’une baie de 4 km sous un promontoire montagneux s’élevant à pic jusqu’à 550 mètres. Habitée principalement par des chrétiens maronites, elle fut pendant la guerre du Liban (1975-1990) une ville refuge pour une grande partie de cette population

C’est la question typique que tout Libanais pose ou bien subit lors d’une première conversation avec des inconnus.

« D’où venez-vous ? » n’est pas une question amicale ou une amorce de conversation, puisque la réponse informe la personne qui la pose sur l’identité confessionnelle de la personne qui répond.

Le Liban est un pays multiconfessionnel<sup>0A</sup> et chaque croyance est ancrée dans un territoire avec des limites, des coutumes, des institutions religieuses, un pouvoir politique et une communauté. Il devient alors facile de deviner tout l’arrière-plan d’une personne en sachant d’où elle vient.

Ces appartenances, les Libanais ne les cachent pas. Au contraire, elles sont revendiquées et les particularités d’un territoire, d’une confession deviennent une question de fierté qui travaille la mémoire collective de la communauté.

### 1.1 « D’où venez-vous ? »

*Je viens de Jounieh<sup>0B</sup>, commune de la banlieue nord de Beyrouth. Avec l’étalement de Beyrouth, accélérée par la guerre, la distinction ne se fait plus entre les différentes communes qui entourent la capitale. La conurbation s’étend au-delà de Jounieh et forme ce qu’on appelle la « banane grise » une région urbaine qui commence à Khaldeh au sud de Beyrouth et se termine à une cinquantaine de kilomètres au Nord à Jbeil. Le*

*voyageur ne voit pas de limites perceptibles et ne repère pas les différentes frontières administratives qu'il traverse.*

*Jounieh est une ville dont l'évolution urbaine s'est accélérée durant la guerre libanaise de 1975 – 1990 avec l'arrivée de milliers de déplacés chrétiens fuyant les zones de combats interreligieux. La ville pouvait compter sur son infrastructure et équipements pour recevoir cette hausse démographique. Centenaire, la ville s'était déjà modernisée, dans les années soixante du XXème siècle, dans le cadre d'une politique globale de « développement équilibré » de tout le territoire libanais, commencé par le Président Fouad Chéhab<sup>OC</sup>.*

**OC.** Président de la République Libanaise entre 1958 et 1964

Malsagne, Stéphane. Fouad Chéhab 1902 – 1973, une figure oubliée de l'histoire libanaise. Karthala – ifpo. Beyrouth, 2011. 696 p

*Grandissant dans la maison familiale, au voisinage de la demeure du Président, il m'était évident de prendre comme acquis les différents concepts de développement socio-économique ou équilibré que Père Lebre<sup>OD</sup> avait développé à la demande de M. Chéhab. Ces concepts dans un contexte socioculturel en transformation par la guerre, les nouvelles habitudes des déplacés influencèrent mes choix universitaires après la fin de la guerre. Mes études d'architecture<sup>OE</sup> furent entamées dans le souci de découvrir cet « autre », elles devraient répondre aux questions d'abri, de sécurité, d'identification, de refuge et d'appartenance. Mon diplôme de fin d'année en architecture exprimait déjà ces questions identitaires chez les déplacés de Saïda, les enjeux de leur retour, de leur intégration et de leur rôle dans le nouveau tissu social de la ville.*

**OD.** Louis-Joseph Lebre 1897 – 1966. Economiste et prêtre dominicain. Responsable de la mission IRFED en 1960 au Liban

GARREAU (Lydie), Louis-Joseph Lebre, 1897-1966. Un homme traqué, Villeurbanne, Éditions Golias, 1997, 487 p.

**OE.** Diplôme d'Études Supérieures DES en architecture obtenu en 2003

*Pourtant les réponses apportées en premier lieu, manquaient de pertinence. Des dynamiques cachées et complexes qui travaillaient le contexte, se repéraient dans mes études et devaient être comprises et étudiées : des dynamiques foncières et immobilières, politiques, sociales et démographiques qui après observation mènent à des ségrégations. Mon diplôme d'urbanisme<sup>OF</sup> répondit à ces questions en étudiant de près plusieurs zones « mixtes » confessionnellement et socialement de Beyrouth<sup>OG</sup> où l'on trouve des indices socio-économiques, politiques, démographiques et institutionnels de ségrégation.*

**OF.** Master 2 d'Urbanisme obtenu en 2013

**OG.** mon mémoire de Master intitulé : « Les mécanismes immobiliers de la ségrégation » qui enquête sur 4 quartiers de Beyrouth : Mar Mikhael, Ras el Nabeh, Zokak el Blat, Hamra. 2013

*Ces recherches académiques trouvaient échos dans mon expérience professionnelle. Enseignant de plusieurs cours dont un d'urbanisme dans une université privée à Jounieh, j'étais actif sur le terrain, faisant des plans d'aménagement urbain pour plusieurs villages notamment dans les régions libanaises lointaines de Beyrouth, qui pour la plupart se sont vidées, durant la guerre, de leurs habitants, ceux-là mêmes qui sont venus à Jounieh. Mes actions sur le terrain montrèrent la portée limitée de mes études architecturales sur les identités et la ségrégation urbaines et me permirent de définir les limites des concepts officiels du développement équilibré et comprendre ainsi, l'exclusion des chrétiens des territoires où ils étaient présents.*

*De larges populations libanaises n'avaient pas encore retrouvé un accès sur leurs territoires d'accueil ou d'origine. Même installées, ces personnes-là ne pouvaient utiliser des services, équipements particuliers puisque l'accès était en rapport à des critères religieux ou financiers. Ils n'avaient pas, pour reprendre le concept de Henry Lefebvre, **le droit à la ville**<sup>1</sup>.*

*J'ai expérimenté ce dernier concept personnellement en recherchant un appartement. Ma quête dépassait les simples capacités financières et devenait un devoir d'appropriation territoriale : où devrais-je m'installer pour être en sécurité ? comment garantir un accès à tout le territoire et à ces équipements ? où serais-je entre les miens ?*

*Ces questions me menèrent à me pencher sur le phénomène du logement social religieux : en absence d'une politique de logement officiel, les institutions religieuses, notamment chrétiennes, entamèrent la construction de parcs immobiliers qui couvraient l'ensemble du territoire libanais. Croyant que ces projets de logement redonneraient justice aux déplacés en reconfirmant leurs présences sur le territoire, je fus surpris que la majorité de ces constructions se faisaient dans des régions homogènes religieusement, ce qui devenait intrigant pour quelqu'un qui croyait que c'était une manière de redonner le droit à la ville, au territoire à ces exclus.*

*Mais finalement leur construction ne sert qu'à une consolidation de frontières déjà existantes aux niveaux géographiques, sociaux, administratifs et économiques.*

Ces frontières, mis de côté leurs positions sur le territoire ont toujours été présentes au Liban et le déroulement historique en est une preuve. Une observation des limites sur de longues périodes historiques prouve ce point.

Le chapitre 2 recouvrera la chronologie historique du Liban avec des références. Néanmoins durant cette introduction, nous rappellerons quelques événements et leurs dates pour contextualiser les faits cités.

Réf. Didier Ostermann, Le rôle de l'Église maronite dans la construction du Liban : 1500 ans d'histoire, du V<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle Genève: Globethics.net, 2020. 142 p.

OH. 1516 - 1840

## 1.2 Des frontières en mouvement

Déjà au XVI<sup>ème</sup> siècle, la question du Liban comme pays souverain devant défendre ses frontières se pose avec la constitution de la principauté ou de l'Émirat<sup>OH</sup>. La validité des frontières est acquise avec l'unité des différentes confessions maronites, sunnites, druzes et chiites sous une même entité juridico-politique. Cette unité ne dura pas longtemps puisque les tensions régionales entre les Égyptiens et Ottomans eurent raison de l'Émirat déjà affaibli par des décisions non populaires liées aux taxes et le service militaire obligatoire.

---

<sup>1</sup> LEFEBVRE, Henry. Le droit à la ville. Economica. Anthropos. Paris :2009, 142p.

Ainsi les frontières se rétrécirent, et en 1840, se forma un régime double entre Maronite et druze, la double préfecture ou **Caicamanat**<sup>01</sup>. Un petit territoire qui couvre quelques régions du Mont-Liban actuel.

OI. 1842 - 1860

OJ. 1861 - 1915

OK. Accords secrets signés le 16 mai 1916 entre la France et le Royaume-Uni prévoyant le découpage du Proche Orient à la fin de la guerre en plusieurs zones d'influence au profit de ces puissances.

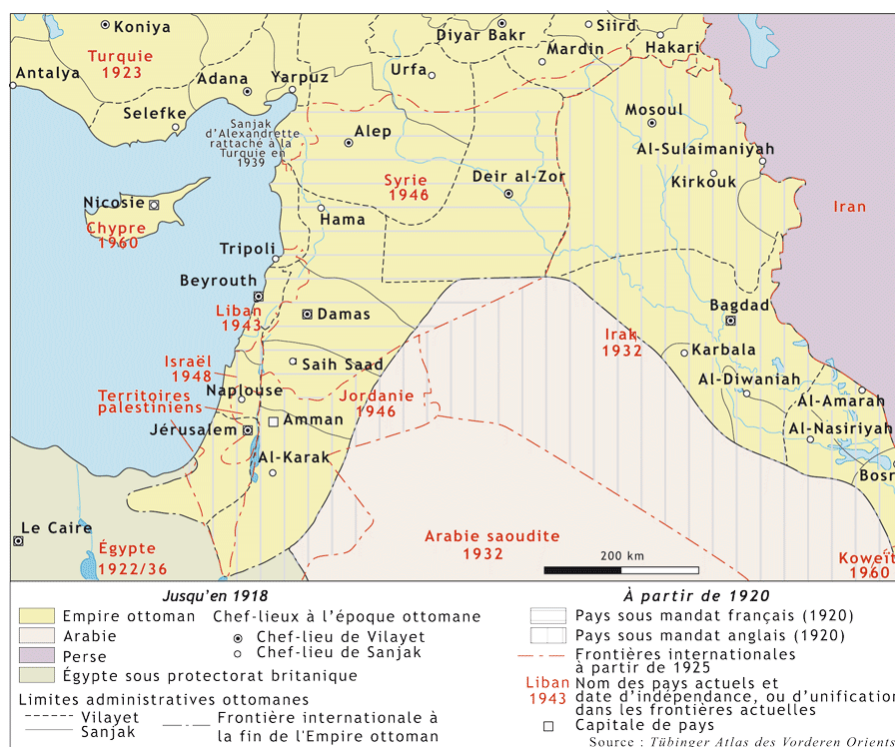
Rey, M. (2018). 11. Un autre Sykes-Picot. Sociohistoire d'un point de frontière. Dans : François Dubet éd., Politiques des frontières (pp. 226-244). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.dubet.2018.01.0226>

À la suite des massacres des maronites par les Druzes de 1840 à 1860, les pays européens influents de l'époque obligèrent les Ottomans de changer le statut du Liban et de créer la **Mutassarifyah**<sup>01</sup>, une province autonome du Mont-Liban en 1861. Les régions côtières autour de Beyrouth et de Tripoli restent en dehors de ce régime d'autonomie mais connaissent une certaine modernisation économique et administrative.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, le Mont-Liban et ses périphéries se trouvent dans la zone d'influence française, telle que définie par les accords de **Sykes-Picot**<sup>0K</sup>.

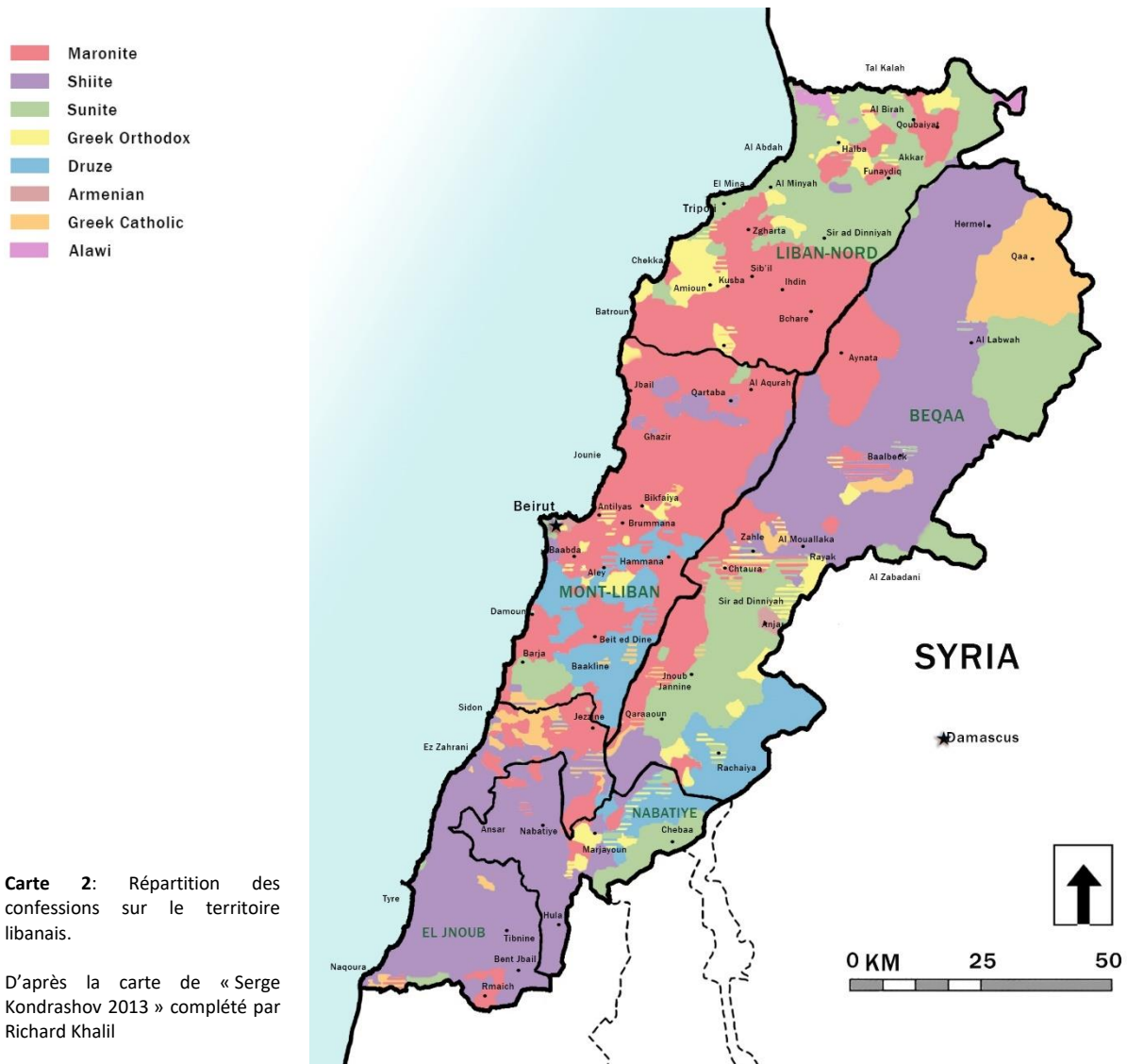
**Carte 1:** carte historique montrant l'évolution de la région en relation avec les accords de Sykes-Picot

Verdeil, É., Faour, G., & Velut, S. 2007. Chapitre 1 : Construction nationale et géopolitique régionale. In Atlas du Liban: Territoires et société. Beyrouth, Liban: Presses de l'Ifpo. doi: 10.4000/books.ifpo.414



Et ainsi, Le 1er septembre 1920, le gouverneur français Henri Gouraud, à la demande des Maronites, proclame à Beyrouth l'État du Grand Liban et fixe ses frontières. Celles-ci incluent non seulement des populations maronites, mais aussi des musulmans sunnites et chiites, des Alaouites et des Druzes. Les clivages rendaient improbable la naissance d'une entité politique libanaise unifiée, d'autant que chaque communauté gardait en mémoire sa version bien particulière de l'histoire, rarement en accord avec celle des autres. C'est un mélange multiconfessionnel séparé par des micro-frontières à l'intérieur de frontières reconnues internationalement.

La composition confessionnelle du Liban se reflète sur le territoire où les différentes confessions sont implantées spatialement. Le positionnement de chaque communauté par rapport aux autres traces des frontières qu'on appellera intérieures puisqu'elles se situent à l'intérieur des frontières extérieures reconnues à l'international.



En 1975, éclata la guerre libanaise qui durera jusqu'en 1990, avec la mise du Liban sous tutelle syrienne et l'instauration de la **deuxième république**<sup>01</sup>.

La guerre du Liban traça des lignes de démarcation confessionnelle avant tout, séparant les régions entre religions, milices armées, intérêts politiques et géopolitiques régionaux.



**OL.** la guerre libanaise éclata le 14 Avril 1975 à Ain el Remmaneh dans la banlieue de Beyrouth suite à une fusillade entre les palestiniens sunnites et les chrétiens.

Elle prit fin officiellement le 13 Octobre 1991 par une offensive syrienne et la prise du palais présidentielle de Baabda, alors occupé par le premier ministre contesté Michel Aoun. La défaite de ce dernier relança la réunification du pays sous une nouvelle constitution, appelée les accords de Taëf.

Beydoun, A. (1993). Le Liban : Itinéraires dans une guerre incivile. Karthala.

**OM.** Le concept de développement équilibré fut prôné par le président Fouad Chéhab dans sa quête d'unir et équilibrer le territoire libanais. Ce concept prend une place essentielle dans notre thèse et le chapitre 2 développe les différents concepts relatifs à cette idée.

**ON.** nous faisons allusion aux évènements du 17 Octobre 2019.

**OO** Selon Foucault (1967) une hétérotopie est une situation réalisée sur des emplacements réels englobant à la fois tous les lieux de la société et deviennent ainsi hors lieu, bien que localisable. Dans le chapitre 5, une grande partie sera consacrée au développement du concept et de son rôle dans la thèse

Des dizaines de milliers de chrétiens furent déplacées de leurs régions par le biais des armes. Pourtant dans la majorité des zones, les chrétiens avaient confirmé leurs territoires avec leurs signes identitaires ; constructions d'églises, ouvertures d'espaces publics, etc. Mais les autres protagonistes ont essayé de changer l'aspect du territoire, notamment les Druzes qui ont rasé des églises, vendus leurs cloches, brûlés les maisons chrétiennes effaçant ainsi des villages en entier.

Et si à la fin de la guerre, les projets de reconstruction effacèrent les frontières de démarcation, le séparatisme fut toujours de mise. Rares sont les chrétiens qui sont revenus dans leurs régions d'antan. Pourtant les frontières internationales du Liban ne changèrent pas et les modifications de limites ne furent qu'internes au Liban.

Cet étalement des faits, montre deux points majeurs concernant la formation de frontières au Liban : elles sont toujours confessionnelles et pour changer de place, elles sont toujours précédées par une guerre. Mais la dernière guerre de 1975 – 1990 est une exception dans le sens que les frontières extérieures reconnues à l'international n'ont pas changé et la solution proposée fut seulement politique.

Cependant, les séparations sont là ; elles sont d'ordre économique, social, politique, démographique, spatial, administratif. Que de divisions qui présupposent une superposition de frontières confessionnelles.

L'État dans sa vocation d'uniformisation territoriale essaye d'estomper ses frontières par des projets, des lois et des initiatives.

Il proposait déjà depuis la moitié du siècle précédent, le concept du « *développement équilibré* »<sup>OM</sup> ; un plan d'aménagement à une échelle nationale qui sert toutes les régions libanaises avec des équipements dans le but d'une solidification socio-économique des territoires, initié par le président Chéhab et mis en application par Lebret.

Ainsi ce terme, essentiellement politique, sous-entend la volonté de prolonger la croissance économique de la capitale Beyrouth vers toutes les localités à travers l'infrastructure et les équipements, moyen d'unifier les différentes communautés religieuses autour du projet officiel.

Pourtant les évènements récents<sup>ON</sup> d'Octobre 2019, ont montré la tendance des diverses communautés à se replier sur leurs territoires respectifs. L'installation de tentes et de sit-in sur les barrages montre la volonté des habitants à créer de nouvelles centralités et fixer ainsi les limites de leurs régions par rapport aux régions des autres communautés. Cette consolidation territoriale n'est en fait que le symptôme d'un déséquilibre spatial sur le territoire libanais.

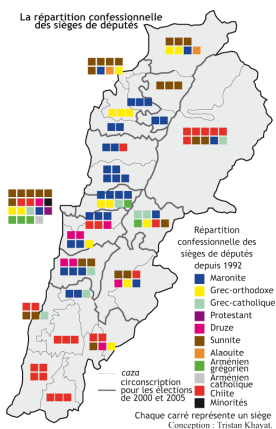
**OP.** Le parlement libanais est composé de 128 députés. Ils sont élus chaque 4 ans, et ont un rôle de ratifier les lois, élire le président de la République et voter la confiance du gouvernement.

Ce parlement est divisé à moitié entre les chrétiens et musulmans, soit 64 députés par religion. Même dans chaque religion, les sièges sont divisés entre les confessions dans des proportions relatives au nombre de la population. Nous avons ainsi 43 catholiques (33,6%), 27 sunnites (21%), 27 chiites (21%), 20 orthodoxes (15,6%), 8 druzes (6,2%), 2 Alawites (1,5%) et 1 pour les minorités chrétiennes tel que les évangéliques ou les latins.

Diss, M., & Zouache, A. (2015). Une étude de la répartition du pouvoir confessionnel au Liban. *Revue d'économie Politique*, 125(4), 527–546. <http://www.jstor.org/stable/43860230>

**Figure 1:** la répartition confessionnelle des sièges de députés

Atlas du Liban, page 17



Atlas du Liban, page 17

Ces symptômes sont les signes que ce développement ne fut pas exécuté d'une façon équitable. Dans ce sens, le développement territorial au Liban devient de plus en plus centralisé autour des grandes villes Beyrouth et Tripoli avec une diminution alarmante des services ou du moins de leur qualité dans les territoires qui sont plus en retrait. Ce développement territorial préférentiel engendre des comportements spatiaux tel que l'amplification des disparités rurales – urbaines, ou bien la fermeture d'équipements entre autres. Les effets les plus pesants se voient dans l'étalement des banlieues autour de ces villes, l'augmentation des populations vulnérables. Des territoires deviennent mieux côtés que d'autres, et ceci crée un déséquilibre spatial à une échelle nationale.

Ce déséquilibre spatial se repère à travers une série de faits, d'évènements, d'endroits et de situation qu'on appellera suivant Foucault, des **hétérotopies**<sup>00</sup> puisque ce sont des évènements « réalisés sur des emplacements réels englobant à la fois tous les lieux de la société et deviennent ainsi hors lieu » (Foucault, 1967) et qui ainsi donne une idée sur la nature des territoires et les signes identitaires en son sein. Des signes qui deviennent des points d'accès au territoire et dont le porteur acquiert un privilège d'entrée ou de sortie et qui définit dès lors les dynamiques d'exclusion ou d'inclusion.

Ces hétérotopies sont localisées géographiquement : on les lit dans le **découpage électoral**<sup>OP</sup>, les projets urbains de développement territorial et les plans d'affectation produits à l'échelle des municipalités.

Ces évènements aux frontières mobiles intègrent, certes des espaces d'égalités mais vu la nature confessionnelle du territoire, ils deviennent des ghettos, des projets itinérants pour des conflits à venir.

Ces ghettos se transformeront peu à peu en des zones de non-droit, des îlots sécuritaires.

# Plan de la thèse

La thèse se compose en deux parties distinctes dont chacune se divise en deux chapitres. Cette partition est strictement organisationnelle puisque la thèse du début jusqu'à la fin est rédigée dans le souci d'un exposé continu qui mène le lecteur de l'observation du contexte libanais, de la déduction d'une problématique, d'une analyse des théories du droit à la ville jusqu'à des études de cas sur des régions libanaises.

La première partie explore les questions du « droit à la ville ». L'exposé commence par une lecture de l'importance des appartenances identitaires et sa relation avec la géographie du territoire. Cette dualité a un impact social qui, du fait de sa gérance mène au conflit entre les différentes entités qui se partagent le territoire. Ces concepts seront analysés et l'on déduira les différents outils d'analyse.

Le premier chapitre de cette partie suit trois temps, il commence par un approfondissement théorique du concept du droit à la ville, qui commence par une confirmation des signes identitaires du groupe communautaire et leurs implications géographiques et sociales. Suivront, en deuxième temps, les moyens d'expression de ces événements – les hétérotopies dans un champ conflictuel pour donner suite en troisième temps, à une explication des outils d'analyse de ces hétérotopies. Ainsi, le premier chapitre se construit autour de la définition du droit à la ville, de ses composantes et de leurs outils d'analyse.

Le chapitre deux introduit le territoire libanais dans ces caractéristiques physiques et les différentes politiques officielles de planification qui ont pour objectifs de restructurer le territoire en offrant aux résidents les opportunités d'un développement équilibré. Ainsi, nous observerons ensemble les différentes stratégies étatiques pour consolider le territoire et créer un équilibre entre les différentes régions. Ces différentes études seront pour nous un moyen de localiser les régions les plus représentatives du contexte libanais et de conclure cette analyse en tirant deux études de cas pour en approfondir l'analyse dans la partie suivante.

La deuxième partie explore les études de cas déduites du second chapitre. Elle est divisée en deux chapitres qui traitent respectivement régions de Tripoli – Zgharta et Saida – Jezzine. Dans chaque analyse territoriale, nous chercherons des hétérotopies, des indices pour une analyse territoriale sur les faits qui gèrent les questions du droit à la ville et du développement équilibré.

Dans ce cas, les chapitres trois et quatre développent les informations recueillies respectivement dans les territoires Tripoli – Zgharta et Saida – Jezzine. À quelques exceptions près, les deux chapitres suivent un même plan qui commence par une lecture contextuelle du territoire, une analyse à la recherche des hétérotopies pour en déduire ensuite à travers les outils d'analyse les obstacles ou les opportunités que cette région présente au niveau du développement équilibré.

Finalement, la conclusion présente l'ensemble des résultats de la recherche en présentant rétrospectivement tous les éléments de la recherche en premier lieu, puis en s'approfondissant sur la question des droits en établissant une comparaison entre les deux territoires. La conclusion se termine en ouvrant une perspective sur les moyens de redonner aux territoires les opportunités d'un équilibre spatial.

## Méthodologie

La présentation introductive des frontières sur le territoire libanais a montré une pratique spatiale déséquilibrée repérable à travers la géographie électorale, l'appartenance religieuse, les subventions étatiques sur le développement. Cette pratique spatiale déformée se lit principalement à partir de plusieurs indices et événements tels que l'existence d'îlots sécuritaires confessionnels, les changements démographiques, l'exode rural vers l'urbain, les dynamiques immobilières et foncières, la distribution des équipements, les politiques de transport, les projets d'infrastructure, la corruption, le clientélisme et la mauvaise gestion des finances publiques.

De ces observations, la situation actuelle au Liban montre des « déséquilibres spatiaux » qui ont des fondements géographiques et historiques certes, mais aussi politiques et sociaux basés sur les rapports que les groupes religieux ont entre eux d'un côté, et avec l'État de l'autre.

### Question de recherche

Chaque territoire a ainsi, une dynamique de développement différente des autres régions. **Ces groupes confessionnels tracent des frontières autour de leurs territoires et limitent l'accès aux étrangers.** Ceci implique une pratique spatiale, sociale et urbaine qui favorise une partie de la population envers les autres sur une base discriminatoire liés aux croyances religieuses. De ces pratiques s'observent les prémises d'un

conflit territorial qui s'exprime par l'appropriation du territoire des autres groupes confessionnels.

Pour comprendre ces phénomènes, une première série de questions, relatives à la définition du droit à la ville, se pose :

Qui a droit au territoire ? À ses ressources ? Comment se décide l'accès et qui l'empêche ?

Comment se tracent les limites entre les différentes spatialités ? Sont-elles définitives ou éphémères ? Quels sont les mécanismes d'exclusion / inclusion ? Comment les mesure-t-on ? Quels sont les indicateurs qui les calculent ?

Comment les groupes évaluent-ils leurs besoins et qu'est-ce qui les pousse à s'approprier le territoire ? Quand est-ce que le territoire arrive-t-il à une stabilité ? Suivant quels paramètres, la ségrégation opère-t-elle ? Comment pourrait-on définir le droit au territoire et à la ville ?

La deuxième série de questions qui se pose est relative aux questions sociales, culturelles et identitaires :

Comment s'opère l'échange social ? Y a-t-il dans cet échange des rituels particuliers ou est-ce spontané ? Peut-on parler d'un "nettoyage" culturel ?

Est-ce que ces actions permettent-elles une inscription socio spatiale dans la durée ? Comment leur positionnement leur assure-t-il le droit à la ville ?

De quelle manière les différenciations culturelles, les formes de sociabilité, les appartenances, les pratiques se territorialisent-elles ?

Comment se forment les nouvelles identités locales ? Peut-on toujours parler d'une homogénéité morphologique même dans une disparité culturelle ? Comment se programme le quotidien dans ces nouvelles formes ? Peut-on parler de division sociale même dans une uniformité religieuse et politique ? Quelles sont les logiques d'implantations de ces actions ? Leurs mécanismes de fonctionnements ?

Finalement une troisième série de questions, concernant la ségrégation de questions se pose :

Quels sont les dynamismes et mécanismes de ces discriminations territoriales ?

Est-ce qu'une action de développement peut-elle rééquilibrer l'injustice spatiale et donner une stabilité aux groupes confessionnels sur le territoire ?

Qu'est-ce qui fait l'attractivité d'un territoire ? Quelle est le rôle de la hiérarchie politique, du clientélisme dans la ségrégation territoriale ? Qui sont les acteurs de ce clivage et quels sont leurs moyens d'opération ?

Quel niveau de satisfaction manifestent les groupes engagés dans les appropriations territoriales ?

Est-ce que la ségrégation intercommunautaire est-elle perçue de la même manière que la ségrégation entre les différentes communautés ?

Nous utilisons la notion du droit à la ville dans le cadre d'un accès égalitaire de tous les habitants au territoire et à ses ressources. Un cadre qui permet de comprendre l'accès sans compromis et ainsi ne pas subir de ségrégation sociale, ni une injustice spatiale.

Qui a accès au territoire, qui a droit à la ville comme centre de pouvoir ? Et sous quelles conditions ?

Quelles sont les raisons de ce déséquilibre spatial, de cette injustice spatiale ?

Ces questions de départ engendrent une autre série de questionnements qui nous amènent à comprendre l'accès au territoire et aux ressources dans leur contexte libanais :

De quelle façon, les notions d'appropriations territoriales, du droit à la ville et de justice spatiale sont-ils compris, interprétés, et employées par les acteurs libanais, toutes confessions confondues ?

Quels sont les indices et les indicateurs présents sur le terrain qui mettent en évidence le déséquilibre spatial ?

Pourquoi les différentes communautés s'approprient-elles des territoires ? Suivant quels besoins et guidée par quelles nécessités ?

Le territoire libanais peut-il être spatialement plus "juste" ? Comment? Dans quelle mesure ceci peut être accompli en réclamant une participation plus active dans la ville et ses droits ?

Quelles sont les différentes typologies spatiales dans leurs rapports aux déséquilibres spatiaux ?

Afin de répondre à ces questions nous avons mobilisé une large documentation. Dans les documents répertoriés, nous avons soulevé plusieurs difficultés chez les auteurs concernés à définir le sujet dans le contexte libanais et à le détacher du discours politique ambiant.

Les parties suivantes se pencheront en détail sur les références et les différents exemples, cependant il reste à souligner que l'État intervient (ou provoque) des dynamiques territoriales puisqu'historiquement l'Etat libanais a essayé de résoudre ces déséquilibres spatiaux en prônant un développement équilibré du territoire pourtant nos observations montrent que le pari n'est pas soulevé puisque chaque groupe religieux reste intransigeant derrière ses privilèges.

À partir de là, le territoire qui se définit par une communauté et non pas par l'Etat, perd de sa porosité et le groupe qui le contrôle marque l'accès aux territoires dans toutes ses dimensions politiques, sociales et urbaines.

**Peut-on, dans ce sens, dire que l'identité religieuse est le point d'accès au territoire ? Et si elle l'est, pourrions-nous assurer que chaque groupe religieux utilise des outils spécifiques liés à la planification territoriale afin d'exclure ou d'intégrer les autres groupes et d'élargir le sien ?**

Notre question de recherche s'organise autour de concepts théoriques comprenant le « **droit à la ville** » et le « **développement équilibré** » dans un contexte confessionnel. Ainsi chacun de ces concepts a un cadre opératoire, dans ce sens le droit à la ville est étudié suivant le potentiel conflictuel entre les différents groupes sur le territoire, dans lequel on repère des « **hétérotopies** » pour comprendre l'évolution du territoire.

Nous nous attarderons un moment sur le concept d' « hétérotopie » utilisé dans cette recherche qui se définit dans les termes de Charles Foucault. Il nous permettra d'expliquer les différents concepts déjà mentionnés. Bien que le chapitre 1 développe ce concept et le contextualise au Liban, nous soulignons que lorsque nous mentionnons "hétérotopies" nous nous référons à un événement momentané, localisé géographiquement et qui a le potentiel de transformer le territoire et de changer les pratiques spatiales incluses.

Cette démarche implique le postulat que l'appartenance religieuse joue un rôle important dans l'accès au territoire puisqu'elle est l'élément structurant de toutes les actions. À partir de ce point, nous énoncerons les principes sur lesquels nous orienterons nos observations mais dont la pertinence reste à démontrer :

- Les Libanais habitant des zones mixtes confessionnellement ne sont pas en mesure de définir, expliquer et observer les phénomènes relatifs aux concepts fondamentaux de l'appropriation territoriale, du droit à la ville et de la justice spatiale.
- Les habitants des régions libanaises subissant les résultats d'un déséquilibre spatial tel que la vente du foncier, le manque d'équipements, ne participent pas aux décisions de leurs localités, ni connaissent des moyens de défense contre ces pratiques.
- Il n'y a pas de définition spécifique du droit à la ville au Liban, et le terme n'est pas utilisé dans les médias, ce qui demande un lexique spécifique au cadre libanais. Ceci devient nécessaire pour expliquer les différents phénomènes et dynamismes qui se remarquent sur le terrain et distinguer ainsi entre les actions spontanées et les mécanismes provoqués.
- L'explication et l'indication des injustices spatiales peut aider à l'éveil d'une conscience collective qui conduira à la réalisation d'une meilleure justice spatiale au Liban et redonner un droit à la ville aux communautés marginalisées.

- L'établissement d'un inventaire des territoires de non-droit à la ville devient important pour adresser des politiques spécifiques à chaque situation.

Ces différents principes nous permettront d'établir une série d'objectifs et ainsi formuler des hypothèses à prouver.

Au début, un travail de définition des concepts étudiés est impératif. Il se penchera sur les questions de (in)justice spatiale, du droit à la ville, de leur compréhension dans le contexte libanais et ainsi leur localisation dans le territoire.

Ce travail de définition sera suivi par une analyse, compréhension des systèmes de planification, des organisations des acteurs et de leurs rapports de force, de leurs représentations et leurs modes de gouvernance sur leurs territoires respectifs. Ceci nous permettra d'évaluer en premier temps le rôle et la participation des pouvoirs locaux dans les questions de déséquilibres spatiaux ce qui permettra d'établir les paramètres de leur compréhension et de leur émergence dans un inventaire.

La lecture des déséquilibres spatiaux permettra d'ouvrir la question des droits à la ville et d'explorer les stratégies politiques (formelles et informelles) pour affronter l'(in)justice spatiale. Sont-elles spontanées ou volontaires ? Comment mesurer leur efficacité et leur pertinence ?

Pour répondre à ces questions, un travail d'identification sera fait au niveau des différents modèles d'appropriation territoriale, des stratégies des différentes communautés et de leurs difficultés de sauvegarder leur territoire ou de s'étendre au-delà.

Partant des défis territoriaux, de nos questions générales et spécifiques, des concepts opératoires tel les postulats et les objectifs, nous posons les hypothèses suivantes :

**Un territoire dévoile son identité confessionnelle à travers des déséquilibres spatiaux – qu'on appellera hétérotopies – ces derniers montrent, mesurent et mènent, en tant qu'*outils opérationnels*, les stratégies d'appropriation territoriale. Les hétérotopies sont-elles les indices d'exclusion ou d'intégration au droit à la ville ?**

**Une identification religieuse d'un territoire est susceptible d'accélérer ou de ralentir son développement et son intégration dans le projet national.**



## **Positionnement scientifique**

À partir de la présentation de la problématique, des questions et des hypothèses, nous allons dans cette partie décrire les choix méthodologiques de la recherche.

La première section traite du modèle de la recherche et précise les différents choix d'approches entreprises pour conduire l'étude et collecter les données nécessaires. La deuxième section trace le cadre opératoire de la recherche, un guide pratique de la collecte des données, de l'analyse des observations et de la création des indicateurs. Finalement cette partie souligne les considérations déontologiques rencontrées durant le travail sur le terrain tout en discutant les défis des collectes des données et l'investigation sur le site.

### **a) Modèle de recherche**

Le travail du terrain au Liban est un défi complexe mais stimulant. Les données sont difficiles à chercher et à vérifier. Le chercheur devra longuement « tâtonner » et faire plusieurs « aller – retour » entre les approches théoriques et la pratique.

Dans ce sens, cette recherche s'est développée en trois approches pour garantir la pertinence des réponses recherchées.

#### **a1) Approche inductive**

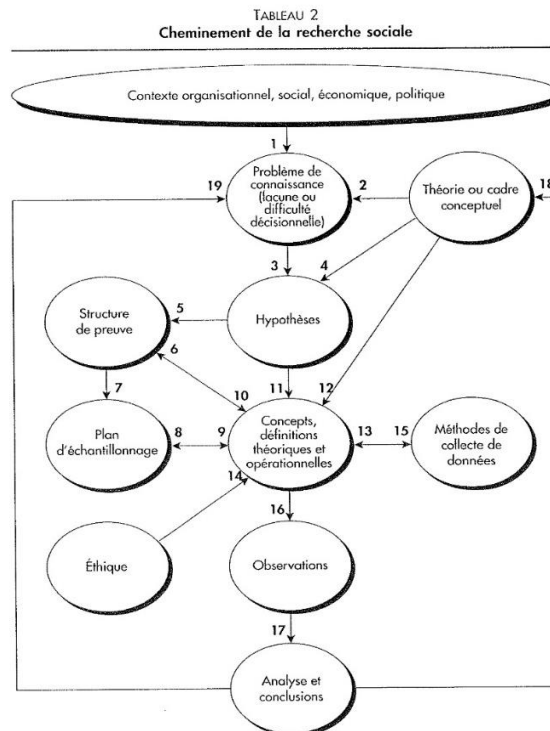
Le travail sur le terrain et la lecture de plusieurs auteurs sur le droit à la ville en même temps, montre qu'une réponse claire et satisfaisante demande des modèles non linéaires de la recherche.

Selon Gauthier [2006 :9], les étapes de la recherche commencent par l'observation, la préparation, la formation de l'information (établissement et structuration) et l'analyse de l'observation.

Suivre cette démarche est nécessaire mais considérant la nature des informations entre terrain et théorie, il semble plus pertinent de suivre une méthode « non-linéaire ». Gauthier [2009 :13] explique qu'une méthode linéaire à l'avantage de clarifier une séquence logique des étapes, cependant elle ne correspond pas à la réalité du développement d'une recherche.

**Figure 2:** Cheminement de la recherche sociale, page 13

Gauthier, Benoît, *Recherche Sociale*, Presses de l'Université du Québec, 619 p.



Le schéma tiré de l'ouvrage « *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* » représente les « moments » de la recherche sociale, où sont disposées les différentes pièces de la recherche et ses relations ensemble.

En naviguant ce processus, nous avons constaté trois types de situations qui impliquent le choix d'une méthode inductive :

- « Le type de situation qui peut donner naissance un phénomène intéressant est celui de changements qui sont introduits dans le fonctionnement habituel d'un groupe de personnes, modifications susceptibles d'entraîner des réactions significativement différentes chez les personnes. » [Gaultier 2006 :72]

Les questions posées précédemment, au début de cette recherche sous-entendent un changement particulier dans le groupe observé et qui une fois perçu peut mener à une compréhension plus importante de ce groupe.

- « Un type de situation où un phénomène particulier peut s'avérer curieux est celui que créent des événements problématiques récurrents ou des pratiques qui échouent ou qui s'établissent difficilement. L'analyse de ces situations peut donner lieu à une meilleure compréhension du vécu de ces acteurs dans ces situations et, de là, contribuer à l'amélioration des situations ou des interventions » [Gaultier 2006 :73]

Une lecture historique s'avère importante pour tracer ces événements récurrents et dont l'absence mènera à d'autres situations. Il nous faut analyser les espaces porteurs de ces situations temporelles, historiques pour comprendre les modèles d'actions et les pratiques de ces communautés.

- « L'intérêt peut être suscité par des événements habituels ou des pratiques courantes non documentées. Il y a encore beaucoup de pratiques courantes, tenues pour acquises, pour lesquels on n'a pas vraiment d'informations systématiques du point de vue des personnes qui les vivent. » [Gaultier 2006 :74]

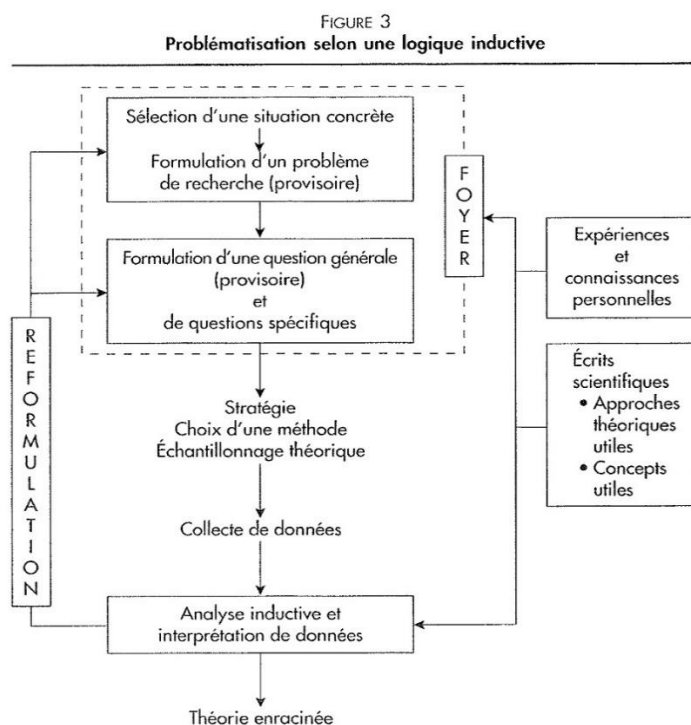
L'appropriation et la revendication s'inscrivent avant tout dans le quotidien, l'habituel. À partir de là, le chercheur doit comprendre les valeurs, et la portée des actes de ces communautés puisqu'ils montrent la pertinence du vécu et la profondeur de son passé, sa géographie et sa mémoire collective.

Cette recherche doit contribuer à la concrétisation de nouvelles généralisations et théories [Bryman, 2012]

La logique de la méthode inductive utilise des prémisses connues pour générer des hypothèses non démontrées ; elle généralise le spécifique ; dans cette méthode la collecte de donnée est employée pour examiner un phénomène, localiser des thèmes et des modèles et créer un cadre ou système conceptuel. [Bryman 2012]

**Figure 3 :** Problématisation selon une logique inductive page 72

Gauthier, Benoit, *Recherche Sociale*, Presses de l'Université du Québec, 619 p



Cette approche se construit à travers notre territoire ; chaque indice étudié permettra d'ajouter aux cadres conceptuels et à explorer de nouvelles directions dans l'étude qui seront confirmées ou non à travers les écrits théoriques.

### **a2) Approche exploratoire**

La recherche est exploratoire. Par définition, ce type de recherche souligne le fait d'« explorer » des domaines spécifiques de la recherche et ne s'efforce pas de conclure des réponses finales à la question de recherche. De plus, ce type de recherche est adapté aux changements tout au long de la recherche ou selon l'émergence de nouvelles preuves.

Le but de la recherche exploratoire est général ; les données demandées sont vagues et ses sources sont mal définies ; l'acquisition de ce type de donnée est toujours ouverte; l'échantillon étudié est relativement petit ou réduit; la collecte de donnée est flexible et son analyse informelle; et finalement les recommandations sont plus provisoires que finales (Sandelowski & Barroso 2007) ce qui est en aligné avec les objectifs de l'étude.

Cette recherche s'appuie sur l'analyse des études de cas ; une enquête empirique sur des phénomènes tirés de contexte réels. Certes, le nombre de ces études de cas peut sembler réduit en nombre ne peuvent pas être fiable. Cependant, d'autres chercheurs continuent d'utiliser cette méthode qui leur ouvre une possibilité de se concentrer sur les interrelations entre le contexte et les entités étudiés tel que les individus, communautés et organisations.

Globalement, la méthode adoptée nous a permis de présenter des cas existants pour les thématiques explorées dans nos zones d'études. Elle a permis l'intégration des idées et concepts issus de l'expérience des participants avec notre réflexion personnelle. Toutefois, plusieurs désavantages ont apparu durant le travail. La partie discutant le travail sur le terrain développera les problèmes rencontrés.

Cependant, cette approche permet la construction des parties pratiques concernant le territoire, en évolution. La collecte de donnée se fait par thématique et ne se raffine qu'à travers les données à prouver.

### **a3) Approche qualitative**

La recherche s'appuie principalement sur une démarche qualitative puisqu'elle tente « *d'étudier les phénomènes dans leurs milieux naturels,*

*tout en essayant de comprendre ou d'interpréter ces phénomènes suivant les significations que les personnes impliquées leur donnent.* » (Denzin & Lincoln, 2005). Par définition, "qualitative" dans notre recherche souligne la "qualité" des cas examinés, de ces processus et définitions qui sont difficiles à examiner ou mesurer. Par ailleurs, elle fait le point sur la construction sociale des faits observés et de la relation intime entre le chercheur et la recherche en soulignant des situations spécifiques même contraignantes qui définissent ses questionnements. La recherche qualitative tend à répondre des questions qui sous-tendent comment l'expérience sociale est créée et devient significative, ce qui est essentiel à cette étude.

La recherche est qualitative dans sa structure à 3 niveaux : son modèle de conception (design), collecte de données, et les caractéristiques de l'analyse des données.

1. le modèle de conception est qualitatif s'il suit 3 points: 1) il est « représentatif » ayant pour but de représenter la vie quotidienne -, dans le sens qu'il observe la manière dont les situations réelles se déroulent; 2) « émergent » en tant qu'adaptable au changement et en conséquence le chercheur néglige les définitions qui ne répondent pas aux questionnements de la recherche quand ils émergent; 3) « déterminé » puisqu'il considère un groupe spécifique de cas, soit-il des personnes, des communautés, des organisations, etc.

2. la recherche est qualitative en termes de collecte de données, à travers les études de cas soigneusement conduits, des interviews et des observations menées minutieusement par rapport à la situation étudiée ; l'engagement du chercheur est souligné ainsi que son expérience personnelle ; et finalement, la collecte de données est qualitative puisqu'elle est dynamique dans le sens qu'elle est conduite avec ouverture d'esprit, de neutralité et de curiosité scientifique.

3. la recherche est qualitative en termes d'analyse de donnée puisque dans la méthode inductive permet au chercheur de découvrir des thèmes et des concepts qui vont confirmer ou non ses résultats à la lumière de l'analyse. Une approche holistique, qui est développée pour interpréter les interconnexions complexes des phénomènes à partir de leurs globalités au lieu de ses parties. L'analyse des informations et des bases des données devient contextuelle.

Ces trois approches ensemble posent une structure flexible qui évolue avec la recherche et ses besoins afin de répondre aux questionnements émis.

## **b) Cadre opératoire**

Dans ce sens, pour les appliquer un protocole d'analyse est mis en place qui permettra de définir les sources d'information, et les outils d'analyse. Cette section décrit l'ensemble du processus de collecte de données. Elle commence par la description des zones d'études et de leurs particularités, puis des indicateurs qui reflètent l'objet de la recherche. Et à la fin elle explique les différents acteurs du territoire et de leurs interactions ensemble.

### **b1) Bibliographie**

Une bibliographie a été établie pour les définitions et le cadrage théoriques de la recherche. Dans ce sens, nous avons divisé la documentation en cinq rubriques de classements : [Mace & al. : 2000]

- Ouvrages spécialisés, monographies et thèses : ils fourniront les définitions des concepts étudiés, les auteurs ont étudié et les différentes positions théoriques par rapport au sujet.
- Documents officiels : sont une source d'information de référence puisqu'ils sont émis par les instances étatiques. Les informations recueillies seront les modèles de référence une fois traitée.
- Périodiques spécialisés (revues scientifiques) : source utile pour les études de cas, les comparaisons entre plusieurs territoires.
- Autres périodiques (quotidiens, hebdomadaires...) : pour une collecte des histoires du territoire et un suivi des quotidiennetés de ce territoire.
- Sources internet : permet un accès plus simple et plus facile pour les informations mentionnées ci-dessus ou de nouvelles mais de la même nature.

Une fois ces références bibliographiques collectées, elles ont fait l'objet d'une analyse et les données recueillies ont été classées des plus aux moins pertinentes pour la recherche. Cela a permis d'avoir une grille de lecture pour les ouvrages traitant de nos sujets.

#### *Le droit à la ville comme fondement théorique :*

Le premier répertoire des références bibliographiques porte sur les concepts théoriques du droit à la ville. Une lecture exploratoire du sujet a été entamée, et avec une déduction des premiers mots-clés, tel que ségrégation, inclusion, droit à la ville, déséquilibre spatial, qui nous a permis d'approfondir nos lectures et recherches en cherchant des auteurs spécifiques.

Les auteurs qui se sont penchés sur le droit à la ville sont nombreux, nous mentionnons à titre indicatif et non exhaustif : Henry LeFebvre, Mark

Purcell, David Harvey, Edward Soja, Alain Hayot, Don Mitchell, Mustafa Dukeç, Jackie Leavitt, Tony Roshan Samara, Marnie Brady, Peter Marcuse, Kafui Ablode Attoh, Margit Mayer et dans une certaine mesure Michel Foucault, Thierry Vilmin, Richard Florida, Doug Sanders et Marcus Zepf quant aux outils et effets du droit à la ville.

Loin de faire une rétrospective complète sur leurs œuvres et théories, nous les avons classifiés suivant les critères relatifs à l'époque et l'approche théorique, pour analyser après les auteurs les plus relatifs à nos questions de recherches et qui nous aiderons à formuler les définitions et les thématiques propres au contexte libanais.

Pour définir l'époque nous devons identifier la situation et le contexte en le situant dans la période relative aux faits expliqués.

La pertinence d'intégrer les idées suivant un axe historique vient de la certitude que les idées ont évolué et s'adapte à l'existence de chaque période historique.

L'approche théorique quant à elle tend à être comprise par une catégorisation des différents concepts et auteurs en thématiques. Ces critères nous ont permis de regrouper les différents auteurs dans des thématiques ou des catégories qui induisent leurs domaines d'application et les idées principales qu'elles communiquent.

#### **Les thèmes :**

Les thématiques sont de quatre parties. La première est d'ordre sociale, elle traite des idées d'intégration et d'exclusion pour une société plus juste et égalitaire. La deuxième partie est économique avec les bouleversements des capitaux avec les phénomènes de privatisation. La troisième partie est politique par excellence : il traite des sujets de représentations et des mouvements de contestations ; la quatrième partie est urbaine avec ses approches spatiales et les dynamismes de formation de particularités urbaines. Les mécanismes sociaux et économiques sont bien définis ce qui laisse une grande marge aux dynamiques politiques.

Les tableaux suivants montrent chaque catégorie, les acteurs les plus influents, leurs objectifs et les principales considérations.

**Tableau 1:** Approche Sociale

Approche	Articles / référence	Objectifs	Considérations principales
Social	LeFebvre	Définir le Droit à la Ville DAV à travers une lecture contextuelle de l'espace historique	Le DAV comme moyen de transformation de la ville en société urbaine égalitaire à travers un projet politique et des unités urbaines
	Hayot	Comprendre les modalités et dynamiques des séparations	La diversité des frontières est la réponse aux complexités identitaires des groupes implantés dans l'espace ; les frontières sont des limites en mouvements
	Mayer	Etudier l'évolution du capital social	Les nouveaux termes urbains nécessitent une nouvelle compréhension des mouvements sociaux de revendications et d'activisme
	Garnier	Définir les paramètres entre distances spatiales et politiques	Le droit au logement comme moyen de réintégration des classes défavorisées et une réappropriation du DAV

**Tableau 2:** Approche Politique

Approche	Articles / référence	Objectifs	Considérations principales
Politique	Purcell	Situer les questions de gouvernance et de représentativité	La démocratie participative comme acte de résistances quotidiennes ; des initiatives personnelles ponctuelles à travers lesquels les plus démunis se prennent en charge en absence de l'Etat
	Soja	Etudier la planification ségrégationnelle	Une société égalitaire est le résultat d'une justice spatiale, non seulement régler les disparités urbaines mais aussi attaquer les mécanismes de ségrégation
	Mitchell	Analyser l'espace public dans un contexte post-politique	L'emplacement des marginalisés dans les espaces publics guide les politiques



			d'engagements et des infrastructures et cause parfois des tensions et des luttes
	Roshan Samara	Analyser la corrélation entre la sécurité et l'ordre urbain	Le néolibéralisme utilise les mécanismes de la ségrégation raciale et spatiale sous le couvert de la démocratie pour générer la ville ; de nouvelles formes de développement urbain comme stratégie sécuritaire
	Zepf	Observer les dynamiques urbaines	L'action urbaine traduite par des projets, des acteurs, des temporalités et une négociation permet au système de s'auto-reproduire

**Tableau 3:** Approche Économique

Approche	Articles / référence	Objectifs	Considérations principales
Économique	Harvey	Analyser les cycles foncier et immobilier dans le système urbain libéral	Une désindustrialisation et une privatisation de l'urbain qui mène à une démocratie guidée par les lobbys d'intérêts ; la solution par retour aux principes de la communauté
	Florida	Etudier le phénomène de la ségrégation culturelle	Les villes deviennent des hubs économiques et concentrent les élites créatives ; urbanisme face à des transformations rapides
	Sanders	Comprendre le rapport entre l'immigration et l'appartenance à un territoire	Une globalisation accélérée vers les hubs économiques où les migrants perdent leurs attaches identitaires

**Tableau 4:** Approche Urbaine

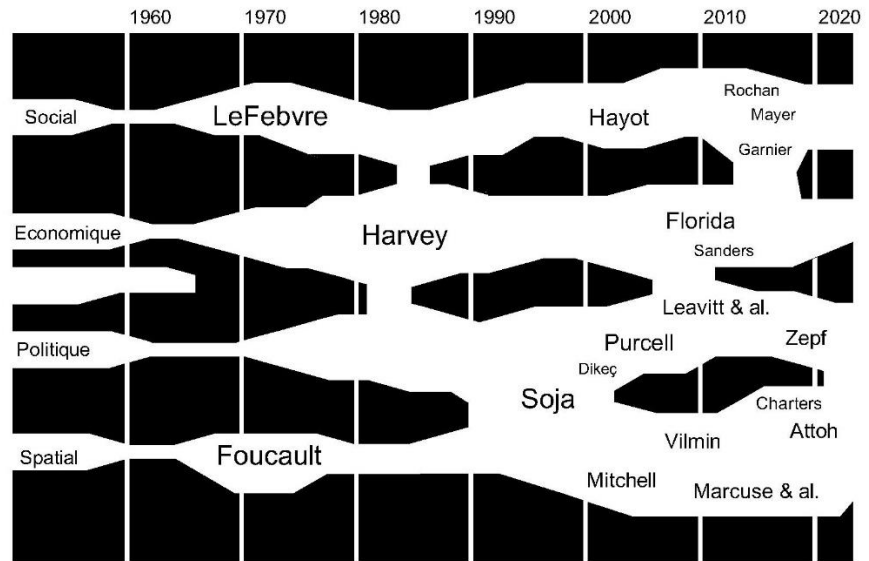
<b>Approche</b>	<b>Articles / référence</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Considérations principales</b>
Urbain	Marcuse	Comprendre les mécanismes qui produisent les villes	Les changements (économiques, démographiques, globalisations, raciaux, ...) mènent à de nouvelles spatialités
	Foucault	Comprendre les exceptions spatiales	Les hétérotopies et les utopies comme spatialités de transformations territoriales
	Vilmin	Comprendre les systèmes urbains dans la production spatiale	Les différentes composantes du système urbain permettent aux acteurs locaux une liberté dans la production spatiale et ses effets

**Les époques :**

L'axe historique se divise en trois parties principales : La première période est dans les années 1960 – 1970. Une période qui témoigne de la construction des grands ensembles et ce qui résultera après en termes de ségrégation et ghetto. La deuxième période de vingt ans, est entre les années 1980 et 2000. Ce sont les débuts du postmodernisme, de l'évolution des marchés financiers, du délaissement de l'État providence et des lobbys des intérêts, de la désindustrialisation où l'on commence à voir une communautarisation de la ville dans laquelle chaque groupe revendique ses droits. La troisième période couvre les années 2000-2020 et observe la montée du néolibéralisme, d'une globalisation complète, et de la prolifération d'une multitude d'initiatives personnelles. Elle est caractérisée dans un esprit de démocratie participative et le droit de la ville s'exprime sur une petite échelle.

**Figure 4:** Les auteurs retenus classés suivant les thèmes et les époques historiques

Richard Khalil



Par ce positionnement thématique et historique, nous montrons l'importance de chaque auteur par rapport aux autres et l'impact de leurs idées sur le contexte.

Ce qui nous permettra de repérer les auteurs qui peuvent avoir un apport à notre travail de recherche et les thématiques qu'il regroupe. Ainsi nous retenons essentiellement sept auteurs dont les écrits contribuent au développement de notre thèse : Henry LeFebvre, Edward Soja, Alain Hayot, Michel Foucault, David Harvey, Philippe Subra et Thierry Vilmin.

Dans le paragraphe suivant nous expliquerons l'importance de leurs idées dans notre thèse, tout en laissant l'espace suffisant dans le prochain chapitre pour les développer et les relier ensemble.

### **Les auteurs retenus : présentation d'un ensemble de références fondamentales qui aident à positionner ce travail.**

Le premier auteur à conceptualiser la notion du droit à la ville est **Henri LeFebvre**, un géographe, sociologue et philosophe français. Il publie son ouvrage « *le droit à la ville* » en 1968, le temps, dans le contexte français, à la politique des grands ensembles.

Perreira <sup>2</sup>(2011) constate que LeFebvre entame ses analyses sur deux niveaux : « *une constatation empirique et une compréhension philosophique* » [Perreira & al 2011 :4]. Ce mélange a peut-être contribué à la diffusion du concept dans les sphères universitaires mais il a aussi été porté avec beaucoup de zèle par la communauté sur le terrain. La raison principale est que la philosophie de LeFebvre se base sur des réalités

<sup>2</sup> Pereira & al., *Le droit à la ville. Cheminements géographique et épistémologique (France – Brésil – International)*, Armand Collin, 21 pages.

pratiques et que sa philosophie se trouve applicable dans le réel. Dans ce sens l'évolution de l'idée du droit à la ville prendra la direction d'un engagement pratique soulevé par la société et qui influence le politique et l'économique dans le cadre étatique.

Ainsi les recherches de LeFebvre permettent de définir, et de contextualiser les différentes dynamiques territoriales des communautés confessionnelles au Liban et leurs rapports à l'Etat pour revendiquer et confirmer leurs droits.

Partant des définitions du droit à la ville, un premier travail d'identification sociale des groupes communautaire se trouve nécessaire. Dans ce sens, les écrits d'**Alain Hayot** contribuent à éclaircir les concepts d'identité, d'identification et de frontières dans le cadre de cette recherche.

Alain Hayot (2002) s'aligne à LeFebvre dans sa confirmation que l'urbanisme est un acte politique, opérant des choix, reproduisant les divisions sociales. C'est un urbanisme qui est le lieu de compromis entre forces sociales, voire des résistances à l'ordre social dominant. Ainsi, Hayot déclare que la ville est produite quotidiennement par ceux qui la vivent dans une dialectique complexe et souvent contradictoire dans ses composantes.

Ces espaces créés pour et par les communautés sont alors visibles grâce à des frontières qui sont à la fois limite, périmètre et porte d'accès aux territoires. L'identification et l'appartenance se remarquent alors par le passage de cette frontière.

Ce questionnement sur les rapports entre la géographie, l'identification et les frontières trouve de solide fondation dans les thèses d'**Edward Soja**.

Il déclare que nul ne peut dépasser la géographie et la lutte pour elle. Par cette lutte, l'importance de la géographie devient le résultat de processus politiques et sociaux et le dynamisme qui affecte ces processus.

Ce qui explique l'influence mutuelle et la relation formative entre les dimensions sociales et spatiales de la condition humaine. Pour Soja, la dualité socio-spatiale est forgée au même niveau entre une spatialité qui influence les relations sociales autant que l'influence des processus sociaux donne du sens aux géographies ou spatialités dans lesquelles nous vivons. [Soja, 2010]

Ces concepts deviennent importants pour le travail de recherche puisqu'ils permettent de joindre ces notions spatiales, leurs effets sur le territoire tout en questionnant le rôle des échelles dans cet équilibre délicat.

Les concepts d'identification, frontières et échelles donnent aux habitants des territoires étudiés une base pour des revendications futures. Dans ce sens, nous nous pencherons sur les travaux de **David Harvey** pour comprendre les dynamismes sociaux, politiques et économiques qui mènent

à une action urbaine. Ainsi, il propose une réflexion historique sur le processus urbain, qui place les revendications personnelles dans le cadre de demandes collectives. La pertinence de ces revendications permettra ou non l'exécution des demandes de la communauté.

À travers sa réflexion, David Harvey ouvre trois champs d'étude pour la recherche : l'existence d'évènements particuliers capable de transformer le terrain, le dynamisme qui devient par diverses contradictions un conflit et le système urbain comme outil d'appropriation pour confirmer ses droits à la ville.

Pour définir et chercher ces trois points, nous avons élargi nos recherches pour inclure les études de Michel Foucault, Philippe Subra et Thierry Vilmin.

Les écrits de **Michel Foucault** nous ont permis de comprendre les exceptions spatiales dans le cadre des transformations territoriales. Ce que Foucault exprime comme des « *hétérotopies* » et des « *utopies* », des moments inhabituels qui produisent un changement sur le territoire.

Les recherches de **Philippe Subra** permettent de comprendre l'évolution d'un territoire d'une situation équilibré à un déséquilibre. Les idées de Subra décrivent les quatre critères (territoire, projet, stratégie et moment), pour atteindre le conflit et comment dans ce cadre-là une communauté peut agir pour s'approprier le territoire.

Finalement, nous prenons en référence, les publications **Thierry Vilmin** sur les systèmes urbains pour comprendre leurs places dans la production spatiale. Dans ce sens, il est clair que les différentes composantes du système urbain permettent aux acteurs locaux une liberté dans la production spatiale. Ainsi une lecture de ces dynamismes nous fait comprendre les différentes stratégies des pouvoirs en place pour l'appropriation territoriale.

Ces différents auteurs couvrent les différents angles de notre recherche. Cette sélection donne un apport au niveau de l'identification, de la représentativité identitaire et sociale, du repérage des frontières, des échelles géographiques des interventions, des principes de la revendication, de la formation des conflits, du repérage des hétérotopies et du rôle du système urbain dans l'appropriation territoriale.

### *Le Liban en général et plusieurs régions spécifiques comme études de cas :*

OQ par manque d'espace dans cette partie, nous mettrons les listes bibliographiques à la fin de la thèse.

Le deuxième répertoire des références bibliographiques porte sur le territoire libanais. Elles seront divisées en quatre grandes thématiques portant sur la géographie, l'histoire, le développement urbain et le système politique<sup>OQ</sup>. Nous avons entamé cette recherche avec beaucoup de précautions, car nous avons estimé que beaucoup de documents avaient des connotations « politiques » dans les informations qu'ils contenaient. Les auteurs ayant des appartenances politiques, le document délivré ne se limitait pas à une recherche scientifique mais il portait des insinuations politiques et politisées. Aussi en croisant plusieurs références, nous avons trouvé les mêmes sources mais des lectures et des interprétations différentes. Mentionnons, aussi que beaucoup de ces écrits n'ont pas un niveau scientifique et académique.

Face à ces incertitudes bibliographiques, nous avons opté pour une approche plus expérimentale et « organique », qui mêle la recherche académique à la recherche sur le terrain - des informations non écrites et des connaissances populaires. Ainsi plusieurs sources d'information se complètent afin de comprendre et analyser le territoire.

De là, nos lectures et notre recherche explorent les dimensions principales – la relation de la géographie avec l'histoire, l'évolution urbaine de nos territoires d'études et leur position dans le contexte libanais, et finalement le système de gouvernance politique – afin de répondre aux questionnements et problématiques de la thèse.

Nous avons été guidés par un souci scientifique d'intégrité malgré les limites de sources disponibles.

### **b2) Entretiens**

Les entretiens sont la source la plus utilisée dans la collection de données dans les recherches qualitatives. Ils existent en trois types (Merriam & Tisdell, 2015): entretien structuré, semi-structuré et non-structuré. La recherche a utilisé les entretiens semi-structurés puisqu'ils sont déjà structurés pour guider la discussion et avoir des réponses relatives aux sujets avec la garantie que la discussion ne changera pas de sujet, tout en laissant une marge de liberté pour les personnes concernées pour ajouter une ou des idées relatives à la thématique. La flexibilité de cette approche permet la découverte ou l'élaboration d'informations qui sont importantes pour les participants mais qu'il est probable que le chercheur ne les avait pas considérés dans le cadre de l'étude.

Dans ce travail de recherche, les entretiens sont utilisés pour explorer les points de vue, les expériences, les croyances, et les motivations sur le sujet étudié. Cette approche est pertinente sous condition que les

données normatives soient bien dissociées des données factuelles. Cette méthode a permis la collecte d'informations d'un tas d'individus concernés. En concevant l'entretien, l'intérêt était de prendre le plus d'informations possibles à propos du phénomène étudié tout en répondant aux intérêts et objectifs de l'étude. Le questionnaire est ouvert - pas de réponses en "oui" ou "non" -, neutre et écrit avec des mots simples pour s'adresser facilement aux personnes concernées et les pousser à répondre clairement.

Sur un ordre pratique nous avons réalisé plus que 20 entretiens avec des experts venant de différents horizons pour aborder nos thématiques le plus largement possible avec le plus d'informations existantes et ainsi élargir nos connaissances des régions étudiées par le biais de personnes sur le terrain.

**Tableau 5:** Liste des entretiens

#	Nom	Fonction	Région / Thème
1	Jabr, Abdul Halim	Urbaniste	Liban / mise en contexte
2	Gebara, Jean Pierre	Architecte – ancien architecte des logements abordables Maronite	Liban / logement, accessibilité
3	Khalife, Michel	Architecte - fonctionnaire	Jbeil / planification, droits des sols
4	Kabalan, Tabet	Architecte	Liban, Zgharta, Jezzine / planification, géostratégie
5	Abou Hala, Souheil	Sociologue	Logement Religieux
6	Aude, Maroun	Prêtre	Liban / géostratégie
7	Sakr, Georges	Prêtre, ancien directeur des logements abordables Maronite	Liban / logement, géostratégie
8	Rustom, Joseph	Chercheur	Représentation socio-spatiale
9	Harb, Mona	Chercheuse	Liban / Système urbain, gouvernance
10	Serhal, Albert	Architecte, ancien maire de Kfarfelous	Kfarfelous, Jezzine, Saida / Droits des sols,

			foncier, équipements
11	El Baba, Mohammad	Membre du conseil municipal de Saida	Saida / foncier, logement, droit des sols
12	Harfouch, Khalil	Maire de Jezzine, Président de l'Union des municipalités de Jezzine	Jezzine / droits des sols, foncier, équipements, démographie, économie géopolitique
13	Lattouf, Habib	Ingénieur, Maire de Ardeh	Ardeh, Zgharta / droits des ols, démographie, foncier
14	Almawi, Marwan	Ingénieur, Maire de Raachine	Raachine, Zgharta / foncier, droits des sols, démographie

### **b3) Observation**

Marshall & Rossman (2010) définissent l'observation comme « *une description systématique d'évènements, comportements et artefacts dans le cadre social choisi pour la recherche* ». L'observation permet de décrire une situation réelle et de fournir une description détaillée du phénomène étudié. C'est une méthode primaire qui permet au chercheur de comprendre le phénomène étudié dans son milieu naturel et de donner un contexte au développement des échantillons et aux lignes directrices de l'entretien. Utiliser l'observation peut être avantageux par rapport à d'autres outils de recherche ; elle permet une description détaillée des comportements, des intentions, des situations, des évènements.; elle est aussi une opportunité de voir les participants dans plusieurs horaires. Cependant elle comporte aussi des désavantages dont la plus pertinente est l'implication personnelle et subjective du chercheur impliqué avec le sujet de la recherche.

Dans cette recherche, l'observation fut essentiellement lors des visites du site. Les déséquilibres spatiaux n'étant pas des phénomènes récurrents, nos observations furent entreprises pour comprendre ces dynamiques à un point ou un moment précis.

### **b4) Documentation – données secondaires**

Comprises comme « *l'analyse des données qui sont collectées par une tierce personne pour une autre raison* » (Smith & al. 2011), les données



secondaires sont une source d'information favorable puisqu'elle permet une analyse développée de précédentes données, étudie des informations supplémentaires des informations de base, et permet une description des caractéristiques historiques et contextuelles des populations et des sociétés.

Cette méthode s'avère pertinente pour la recherche puisqu'elle nous a permis de gagner du temps de collecte de données, de comparer nos données avec d'autres sources d'information, d'accéder à des données inaccessibles pour nous. Ceci a permis à la recherche d'être plus riche et convaincante puisqu'il y a eu moins d'interactions entre le chercheur et les populations étudiées.

Les données secondaires, en termes plus concrets, utilisés pour la thèse comprennent des sources traditionnelles comme des archives, des rapports et des publications de différents départements et institutions gouvernementales et autorités publiques comme les municipalités, les ministères, le CDR, ... avec aussi plusieurs thèses académiques d'universités et de centres de recherches. En plus de ces sources, la recherche s'est basée aussi sur des sources moins traditionnelles comme des informations existantes sur l'internet et les plateformes sociales électroniques. D'une source traditionnelle ou non, les données secondaires furent utilisées dans la recherche comme toute autre source d'information pour explorer, décrire, comparer ou tester les sujets d'analyser soient-ils des personnes, des groupes, des sites, des objets ou des événements. (Bernard et al. 2016) Similaire aux autres sources d'information utilisées, cette source a des limitations. Dans notre cas, ce fut l'accès aux informations, si elles existent en premier lieu.

#### **b5) Documentation visuelle**

En ligne avec la recherche, la documentation visuelle collectée comprend des données cartographiques, comme des cartes, des diagrammes ; des photographies et des dessins. Les cartes et les diagrammes furent utilisés dans les entretiens et dans les questionnaires de carte mentale. Les photographies furent utilisées dans les observations.

#### **b6) Groupes de recherche**

Le travail de groupe est conçu pour recueillir des informations supplémentaires sur le sujet développé. L'outil est un instrument cartographique pour repérer les espaces à intérêts dans le territoire en collaboration avec les étudiants de licence de l'USEK.

Pour préparer cet outil, un appel à volontaire est lancé. Autour de 10 étudiants ont montré un intérêt. De là, et après avoir donné des instructions de base tel que les définitions de cartes mentales, de

cartographie et de questionnaires, les volontaires furent divisés en 5 groupes de 2. Chaque groupe fut responsable d'une région qui couvre principalement Tripoli, Zgharta, Saida et ses alentours et Jezzine. Plusieurs séances de discussions furent tenues en groupe pour évaluer les résultats.

**Tableau 6:** Outils de recherche

Outils de recherche	Individus / institutions / phénomènes observés
Entretiens	Maires des localités dans les zones d'études Académiciens Notables et habitants des régions étudiées Bureaux d'études privés Associations à but non lucratif
Discussion informelle	Sur le site des zones étudiées
Observation	Les différentes zones d'études
Données secondaires	Thèses, revues grand public, sites internet
Groupe de recherche	Étudiants de l'USEK

### c) Considération déontologique

Dans une tentative de conduire une recherche qui respecte les droits des propriétés intellectuelles des participants et du chercheur, 2 principes ont été mis en place : 1) participation volontaire qui sous demande que les personnes impliquées ne soient pas forcées à la participation et 2) la nécessité d'un consentement où les participants sont informés à propos des procédures et des risques impliqués dans la recherche. De plus, les standards éthiques aussi impliquent que les participants ne seront pas victimes de situations risquées comme résultats de leurs participations.

Aussi, la question de confidentialité et de sécurité est fondamentale. Pour cela deux règles furent appliquées : 1) une garantie de confidentialité à tous les participants et 2) l'anonymat où les participants restent anonymes durant et après la thèse et même parfois aux chercheurs.

### d) Les défis d'un terrain spécifique

Au Liban, les collectes de données sont une aventure à part entière. En effectuant nos recherches nous avons expérimenté beaucoup de méthodes pour acquérir le plus d'informations possibles, certaines sont directes, officielles mais la plupart sont officieuses comme la plupart des données au Liban. Les bases de données se font rares au Liban, bien que nous ayons observé qu'ils existent bien de personnes bien informées mais qui laissent ces informations privées, au service de leurs propres intérêts.

Nous déclarons en toute conscience qu'une partie non négligeable des données nous fut interdite comme nos témoignages dans les paragraphes suivant le relatent.

Nous avons été aussi obligés de chercher la même information de plusieurs sources pour confirmer sa crédibilité et son exactitude.

La question du temps a joué aussi un rôle primordial dans notre recherche. Certaines tâches ont trop duré faute de ressources, disponibilité ; aussi la culture au Liban vis-à-vis du temps est passive et permissive ; plusieurs réunions furent annulées à la dernière minute ou parfois nous avons attendu des semaines pour avoir un rendez-vous.

Dans ces contextes difficiles, les expériences suivantes résument une partie des problèmes, défis que nous avons dû dépasser

#### *Le défi des identités foncières et immobilières*

Dans notre recherche, un des facteurs urbains importants est la question de propriété du foncier ou de l'immobilier. De là, au moins trois binômes se repèrent libanais / étranger, chrétien / musulman et dans ce dernier les musulmans se divisent en sunnite / chiite.

Le premier binôme libanais / étranger est difficile à avoir. La loi protège le sol libanais et les étrangers ont un quota de 3 % de la surface de chaque département à ne pas dépasser. Ceci est presque impossible à traquer. La majorité des étrangers achètent à travers des compagnies immobilières ou commerciales avec des Libanais comme façade, comme cela, ils pourront acquérir des beaucoup de terrains que la loi le permet. Même avec cela, nous avons pris la peine de visiter le registre commercial, d'où j'ai pu avoir les noms des compagnies avec leurs descriptions mais avec la quantité d'informations à traiter sans des perspectives sérieuses de résultats nous a poussé à changer de piste.

Le second binôme chrétien / musulman est important pour notre recherche. Cependant au Liban, il n'existe pas de statistiques claires sur ces sujets, ce qui nous a poussé à regrouper les données utiles d'une manière personnelle.

Après avoir eu tous les papiers confirmant notre statut de doctorant et l'importance ces informations pour notre recherche nous avons fait la tournée des institutions officielles.

OR

**Le Commerce du Levant :**  
Le Commerce du Levant est un mensuel économique francophone libanais. Il est le seul journal économique francophone au Moyen-Orient.

Le journal s'intéresse à tous les aspects de l'économie : tourisme, industrie, agriculture et finance.

Le journal existe depuis 1929 : il a été fondé à cette date par Toufic Mizrahi pendant le mandat français. Il est aujourd'hui publié par la « Société de presse et d'édition libanaise » S.A.L., qui possède aussi le quotidien francophone libanais L'Orient-Le Jour.

Profil des abonnés par profession : banquiers et économistes (27 %), commerçants (16 %), industriels (9 %), entrepreneurs (8 %) et divers (40 %)3.

La publication cesse en juin 2021.

**Lebanon Opportunities** est un magazine d'affaires mensuel qui couvre : la finance, l'immobilier, l'économie et les affaires locales. Il s'adresse à une cible de propriétaires de petites entreprises, d'entrepreneurs et de cadres intermédiaires, ainsi qu'aux Libanais vivant à l'étranger. Il vise à présenter des problèmes commerciaux complexes d'une manière simple et compréhensible pour des lecteurs non experts et dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

Le point de départ fut l'autorité des affaires foncières. Nous l'avons visité 4 fois pour avoir les signatures et les permissions successivement du directeur général, des directeurs adjoints et des responsables des unités concernées. Finalement après la quatrième visite nous avons pu atteindre les registres fonciers dans lesquelles se trouvent les informations requises mais on ne pouvait ni les prendre en photos, ni les photocopier. Le clerc qui devait amener les gros cahiers de notes n'était pas coopérant quand il a vu la longue liste des biens-fonds à documenter.

Nous avons alors eu recours à des méthodes moins officielles. Nous ne sommes réunis avec un courtier qui se charge de ces documents. Il a demandé autour de 2500 dollars américains comme frais, ce que nous avons accepté de payer. Une somme de 1000 dollars américains fut versée comme premier paiement. La livraison des documents devrait prendre autour de 3 semaines. Nous avons attendu autour de 5 semaines le temps que le courtier nous rende l'argent sans pouvoir livrer les informations attendues. Cette question étant critique, les différents partis politiques ont mis leurs hommes dans des postes clés dans les institutions de l'État et ce type d'informations sensibles ne peuvent en aucun cas être filtrées à l'extérieur d'un groupe restreint.

Face à cet échec, nous avons visité les municipalités concernées. Ces dernières n'ont pas ce type d'information, mais dans les petites localités, le maire connaît plus ou moins les propriétaires fonciers. Cependant l'information qu'ils fournissent est vague et non ponctuelle. Nous n'avons pas pu limiter par parcelle la confession des propriétaires mais les réunions furent très utiles pour les impressions générales.

Cette expérience illustre le difficile accès aux données du terrain.

### *Le défi du repérage des prix du foncier et de l'immobilier*

L'État ne fournit pas des éventails de prix. Il ne fournit même pas des statistiques officiels. Pour cela nous avons eu recours aux prix cités dans les revues libanaises : **le Commerce du Levant et Lebanon Opportunities**<sup>OR</sup>. En suivant leurs annonces nous avons voulu s'approfondir sur leurs méthodologies et les enquêtes nous ont fait arriver à des conclusions étonnantes. Les prix cités dans les revues proviennent des groupes de recherches qui eux travaillent avec les professionnels du bâtiment. Ces derniers profitent de la hausse des prix.

Nous nous sommes aussi entretenus avec des courtiers et nous avons été surpris par le manque de formation dans ce milieu. Pas de formation, pas d'examen et tout ce qui les importe est finalement le cash.

Nous sommes loin des références officielles comme à Dubaï avec le [Dubai Land Department](#) ou le [Bank of Greece](#) en Grèce<sup>05</sup>.

### *Le défi de l'accès aux informations et de leurs crédibilités*

L'accès aux informations fut un défi tout au long de la thèse. Nous avons dû acheter des documents de l'étranger et créer nos propres méthodologies de collectes de données. Beaucoup de personnes refusèrent de s'entretenir avec nous, sans mentionner les rendez-vous qui ne furent pas respectés. Il existe une sorte d'adulation autour des informations au Liban, et les personnes qui les détiennent ne les passent pas aussi facilement. Il faut aussi souligner que l'État n'a pas une politique claire ou une volonté d'une collecte méthodique d'indices et après de les fournir aux chercheurs. La direction des statistiques n'est pas à jour et son site ne répond pas aux exigences contemporaines des partages de données. Cependant beaucoup de personnes se sont portées serviables quand ils furent sollicités.

05. Les deux entités citées publient et supervisent des outils qui sont utilisés par les acteurs du marchés fonciers et immobiliers. Les informations publiées sont neutres et impartiales.

<https://dubailand.gov.ae/en/about-dubai-land-department/about-dubai-land-department/#/>

<https://www.bankofgreece.gr/en/main-tasks/supervision>

Un deuxième défi se porte sur l'exactitude des informations collectées. Maintes sources, entretiens, informations n'ont pas pu être mentionnées fautes de preuve et dont l'exactitude n'a jamais été confirmées. En guise de transparence, nous avons essayé de croiser des informations ensemble mais l'exercice ne réussissant pas toujours.

### *Le défi des visites du terrain*

Les visites du terrain étaient essentielles pour entretenir des entretiens et des observations. Pourtant, les visites ne furent pas généralement accessibles et faciles à faire. Les visites étaient préparées très à l'avance avec l'aide de contacts sur le terrain, des coups de fil et des entretiens. Bien que les visites fussent planifiées, nous avons dû traiter avec beaucoup d'incertitudes et d'imprévus, des désistements de dernières minutes, des sites inaccessibles. Cependant, nous ne mentionnons pas vraiment des insécurités et aucune atteinte à notre personne s'est faite ; juste parfois des individus nous posant des questions.

L'introduction à travers trois temps a mis, premièrement, le sujet en contexte. Les différentes observations effectuées, qu'elles soient actuelles ou historiques, posent la question d'une séparation entre les différentes communautés confessionnelles au Liban qui montre à partir de ces frontières un déséquilibre spatial au sein du territoire libanais. Un déséquilibre qui s'aggrave à travers les pratiques sociales des différents groupes. L'État libanais s'est penché sur la question à travers des politiques

de développement entre les différentes régions qui dans la pratique n'ont pas mené aux résultats promis.

Face à cette incapacité, les communautés investissent leurs territoires dans une pratique spatiale qui tend à l'isoler du reste du pays. Ce constat nous a permis de poser les questions, en deuxième temps, qui en découlent. **Qui a accès au territoire et à ces ressources ? et suivant quels mécanismes ?**

Afin de répondre à ces questions, une méthodologie s'est clarifiée en troisième temps. Elle se veut inductive, exploratoire et qualitative. Ce positionnement s'est manifesté dans le choix des outils de recherche. Ces derniers sont théoriques avec une recherche élargie des auteurs du droit à la ville, des références publiées sur le Liban. Ils sont aussi pratiques avec une composition du travail de terrain avec des entretiens, des observations, des études de cas et des groupes de travail. Une méthodologie qui diffuse autant que possible les défis du terrain.

À la fin de cette introduction, nous ouvrons la première partie de cette recherche. D'après les premières déductions de la mise en contexte, le chapitre suivant définit le droit à la ville et met en contexte une série d'outils et d'indicateurs afin de déceler les changements au sein des territoires.



## **PREMIÈRE PARTIE :**

# **LE DROIT A LA VILLE FACE AUX TERRITOIRES DE CONFLITS**

La mise en contexte, précédemment élaborée, trace l'évolution historique des frontières entre les différentes communautés. Ces dernières auront le monopole d'ouverture ou de fermeture de ces limites. Cette partie étudie la formation de ces territoires, de leurs limites et échelles géographiques et implications sociales. Elle définit le droit à la ville, enquête sur les possibilités d'un conflit entre les différentes communautés, explique les hétérotopies et développe des outils d'analyse qui seront testés dans les parties suivantes.





# CHAPITRE 1

## Le droit à la ville : de l'identité au conflit

**1A** Le 17 octobre 2019, au Liban, commence un mouvement social inédit. Pendant des semaines, des dizaines de milliers de manifestants vont descendre dans les rues, chaque jour, pour réclamer le départ de la classe politique accusée de corruption en bloquant les artères principales du pays. Mais, actuellement bien que le Liban soit toujours en crise, la plupart ont déserté le mouvement de contestation. Beaucoup de militants révolutionnaires ont baissé les bras, d'autres ont quitté le pays.

Bien que les frontières intérieures au territoire libanais remontent à plusieurs siècles, les événements d'Octobre 2019<sup>1A</sup> ont montré l'actualité de telles frontières : après les premières manifestations du 17 Octobre, les manifestants se sont retranchés dans leurs propres régions où les adeptes de chaque communauté ont coupé les routes en y installant des barrages. La circulation entre les régions est devenue très difficile notamment sur les artères routières principales. Bien que les revendications politiques soient généralement les mêmes, la gestion des barrages et l'organisation des manifestations de proximité sont locales.

Ces faits montrent la présence toujours d'actualité des limites entre les régions, un déséquilibre spatial au sein des régions elle-même et d'une façon encore plus évidente le caractère confessionnelle et identitaire de ces manifestations qui se lit à travers les revendications émises, de leurs gestions et de l'homogénéité des masses protestantes dans chaque lieu.

Ce qui devait être un événement unificateur de tout le pays face aux politiciens, est devenu un mouvement de contestation spatialement local même s'il porte des revendications nationales.

La primauté de l'aspect identitaire qui s'est exprimé spatialement est le fruit d'une longue tradition historique libanaise qu'on expliquera dans les paragraphes suivants.

## 1.1 Les identités, source de diversité et de dynamique territoriale

La société libanaise est une société hétérogène dans sa nature vu les divers facteurs géographiques, sociaux, économiques qui gèrent sa composition. Dans ce sens, on se demande comment se compose la société libanaise, quels sont les facteurs qui mènent à ce statut, et comment les acteurs qu'on observe dans cette recherche m'aideront à trouver des pistes d'étude dans ce sens ?

Cette diversité est bien visible sur le territoire et répond en premier lieu à des dynamiques territoriales et identitaires, dans le sens que chaque groupe a ses repères sociaux, culturels et spatiaux.

Les recherches d'Alain Hayot<sup>3</sup> (2002) vont dans ce sens, puisqu'il entame la lecture et l'analyse des différentes transformations socio-économiques qui ont affecté la société dans son ensemble à partir de la notion de « *l'identitaire* », qui selon les termes de Hayot (2002 : 6) fournit un « *univers à forte sociabilité, et sur les relations sociales fortement territorialisées dans l'espace public. C'est notamment le cas des minorités ethniques et confessionnelles et plus largement de ce qu'on désigne du terme de « village urbain* ». Cette métaphore articule la question identitaire du groupe social dans un espace suivant six traits suivant lesquels l'espace devient porteur d'une particularité sociale<sup>4</sup> : La **proximité des lieux d'habitat ou de production** des habitants et la **familiarisation** des rapports entre eux renforcent les liens sociaux et leur permet de **maîtriser l'espace public** à travers sa fréquentation quotidienne. Ces relations sociales centrées **sur le quartier** permettent la **densification des interconnaissances** dans un espace local restreint et valorisent les **réseaux d'entraide et d'échange**, ce qui finalement explique l'**homogénéité** de la population et des modes de vies.

Bien que l'auteur ait donné l'exemple des quartiers nord de Marseille<sup>5</sup>, ces explications se retrouveront dans d'autres cas similaires ; c'est l'exemple des habitants de Mejdlaya, localité du nord du Liban se situant entre Tripoli et Zgharta. Ce village est essentiellement chrétien de par sa population et les signes identitaires présents dans l'espace public. Avec l'étalement urbain de Tripoli, une nouvelle population musulmane arrive et se concentre dans des quartiers précis facilitant ainsi la communication entre les nouvelles familles. Cette proximité facilite

---

<sup>3</sup> Alain Hayot, « Pour une anthropologie de la ville et dans la ville : questions de méthodes », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 18 - n°3 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 25 juillet 2016. URL : <http://remi.revues.org/2646> ; DOI : 10.4000/remi.2646

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Idem

l'entraide et la venue d'autres populations, et ainsi le dessin de nouvelles frontières.

Ces traits permettent de déduire qu'un groupe doit être à la fois organisation sociale et unité territoriale ou spatiale. Il devient « *le résultat d'un processus sociohistorique qui peut déboucher sur une conscience identitaire collective, un sentiment d'appartenance à un groupe, à un lieu, voire à un « style »*. [Hayot, 2002 :6] où l'on envisage le territoire comme un agrégat naturel de populations aux caractéristiques communes \_ pas manifestement le résultat d'une volonté du vivre ensemble.

De ce fait, le territoire, la ville devient « *un espace de diversité, de l'anonymat, de la fragmentation des lieux et des activités, de la rupture entre l'espace public et l'espace privé, de l'instabilité des relations, de la mobilité (résidentielle, professionnelle...), de brassages sociaux multiples, de la faiblesse de la fonction intégratrice du territoire d'habiter. Le citoyen dans ces conditions se trouve pris dans un jeu complexe de rôles, de statuts et d'appartenances qui débordent le cadre étroit de son espace résidentiel ou de son quartier* ». [Hayot, 2002 :5]

Une définition que Hayot (2002 :6) appuie en citant Aldo Rossi (1981) que la ville est « *la somme de nombreuses parties, de quartiers, de secteurs très différents, dont les caractéristiques formelles et sociologiques sont elles-mêmes très différentes* ». Dans ce sens l'auteur précise que ces secteurs renvoient à des moments caractérisés par les trois composantes de la ville selon Hayot : La ville affirme sa **fonction urbaine**<sup>6</sup> qui se comprend à travers une histoire et de rapports sociaux spécifiques, et qui définit une organisation institutionnelle ou non du territoire, des activités économiques propres, et des catégories sociales qui y vivent. Cette fonction se matérialise par **une forme urbaine**<sup>7</sup>, elle se construit donc en même temps que son paysage social, histoire à laquelle elle participe activement au point de peser lourdement sur les modes de reproduction sociale : culture locale, formes de l'appropriation de l'espace, mémoire collective et individuelle. Ce dernier point se nomme alors, **la vie collective**<sup>8</sup>, et qui s'exprime en termes de sociabilité et de relations de voisinage ou plus simplement de comportements communs, de références communes à un système de valeurs, à une même conception de l'appropriation de l'espace.

**Ainsi, il est clair que l'émergence d'une identité locale semble dépendre de plusieurs conditions, tel une inscription sociospatiale dans la durée, la similitude dans les conditions sociales, supposant l'existence ou la construction d'une certaine proximité culturelle et finalement une**

---

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> Idem

**relative homogénéité morphologique du territoire définissant sinon des typologies architecturales communes, du moins des limites nettes, reconnues comme telles.**

Les explications de Hayot (2002) ouvrent deux directions dans la recherche sur le territoire, ses composantes et les déséquilibres spatiaux qui s'y manifestent. La première se lit dans les notions de spatialité en termes d'échelles, de frontières et de systèmes urbains. La seconde direction est sociale et se retrouve dans les notions d'organisation communautaire, « *sémiologie* » et « *ségrégation* ». Cependant, durant nos analyses dans le cadre de la recherche, nous avons observé que la séparation entre les deux notions n'est pas claire et qu'elles se croisent souvent chez les différents auteurs qui se sont penchés sur la question. L'exemple le plus évident se trouve chez Harvey (1978) qui en expliquant les différents cycles de l'immobilier<sup>1B</sup>, induit leurs effets sur le social et dont la manière les couches les plus défavorisée sont ainsi mis en marge. Nous retrouvons aussi les mêmes échos chez LeFebvre où les questions d'urbanité et leurs résolutions vont de pair avec les questions sociales, mieux encore c'est la résolution sociale de ces conflits qui mène à une urbanisation de la société. Ce dernier point sera développé au cours de ce chapitre.

**1B** David Harvey, explique dans son article « The urban process under capitalism » 1978, les trois cycles de l'immobilier qui s'entrecroisent ensemble : les cycles « Juglar » de 10 ans, les cycles intermédiaires « Kuznets » et les cycles longs « Kondratieff ».

## **1.2 représentativités spatiales entre frontières et échelles territoriales**

Si plusieurs parties différentes forment la ville, se verra forcément un déséquilibre entre eux, ce que nomme Soja (2010) une lutte (par suite LeFebvre un conflit), quand il aborde la question spatiale, et cite Edward Saïd dans ses théories de l'inévitabilité de la lutte au niveau géographique ; un combat qui n'est pas limité aux canons et soldats mais qui s'étend aux idées, formes, images et imaginaires. La géographie devient le résultat des processus politiques et sociaux et les dynamismes qui affectent ces processus.

Soja (2010) démarre son raisonnement par un exemple sur la communauté noire de Los Angeles<sup>9</sup> qui poursuit en justice la compagnie ferroviaire de la région puisque cette dernière avait avantagé d'autres communes par son réseau de transport. Les habitants revendiquent par suite une gare dans leur quartier et ainsi accéder à une égalité des chances face à l'aisance de mobilité des autres communautés sur le territoire.

Ce qui aurait dû être un fait divers, fut une amorce pour Edward Soja pour construire les caractéristiques de ce qu'il appelle une (in)justice spatiale.

---

<sup>9</sup> Soja, Edward. *Seeking spatial Justice*. University of Minnesota Press. Minneapolis: Dennis R Judd, 2010, 259p.

Elle démarre, pour Soja (2010), de la conviction que les géographies se construisent ou se subissent à plusieurs échelles d'où la flexibilité de les transformer et les reconfigurer. Cette dernière n'est jamais acquise puisqu'un espace est toujours formé de politique, d'idéologies et de ces forces qui façonnent nos vies et nous défient pour s'engager dans le combat pour le territoire. Cette transformation est en même temps la source et la cible d'objectifs contradictoires, des forces concurrentes et d'actions politiques litigieuses qui visent soit à changer soit à maintenir les géographies existantes de privilèges et de pouvoir.

La modification de ces spatialités peut être faite par des actions sociales et politiques sur plusieurs niveaux géographiques mais dont le processus crée des structures durables d'avantages et de désavantages. Cette dernière se voit à partir de deux aspects, à savoir les différentes échelles de représentativités spatiales et l'égalité de chance que promet une répartition uniforme des équipements, de l'infrastructure et des institutions.

Cette théorie appliquée au territoire libanais montre des régions qui sont différentes l'une de l'autre puisque marquées par les signes identitaires, les actions communautaristes et les pratiques sociales propres de chaque groupe, et qui mise ensemble accentuent le déséquilibre spatial et peuvent provoquer le conflit.

Cette construction spatiale de géographies (in)justes peut être observée sur trois niveaux géographiques qui s'interceptent et s'influencent mutuellement :

Le premier niveau est d'une échelle géographique nationale ou territoriale, elle suppose la création **de limites, de frontières**. Dans nos observations, cette notion ne se limite pas uniquement à une barrière géographique ou à des limites administratives. C'est une construction sociale et symbolique qui peut s'appuyer sur des éléments territoriaux, architecturaux et topographiques. Elle témoigne de la tension et du conflit qui animent les relations des groupes adjacents. [Hayot, 2002]

Elle résulte par la « *création extérieure de géographies injuste (inégalitaire) à travers la création de limites ou de frontières et de l'organisation politique de l'espace. Ceci se trouve dans le découpage électoral ou les privilèges des propriétés privés dans la loi.* » [Soja, 2010 :9]

La question du découpage électoral se pose au Liban à chaque élection. La loi électorale longtemps basée sur le **scrutin majoritaire**<sup>1C</sup>, est

<sup>1C</sup> Le scrutin majoritaire est un système électoral caractérisé par la victoire du ou des candidats qui obtiennent le plus de suffrages, et qui exclut ou limite la représentation des candidats minoritaires. Il a l'avantage de la simplicité, et permet généralement la constitution d'une majorité stable et capable de gouverner sans blocage. Sa limite est un moindre pluralisme, donc une moindre représentation de la diversité du corps électoral.

**1D** La question démographique joue un rôle important au Liban et par ce fait un sujet à la fois tabou et fortement médiatisé. Le dernier recensement officiel date depuis le mandat français en 1932, où les chrétiens étaient majoritaires par rapport aux musulmans, toutes confessions confondues. Cependant les recensements officieux actuels donnent une idée de la composition démographique du Liban en octroyant le tiers pour les chrétiens, le tiers pour les sunnites et le tiers pour les chiïtes.

toujours sujette à des modifications pour exclure ou bien inclure des minorités confessionnelles lors du scrutin. Ce sont les chrétiens, vu leurs **nombre**<sup>1D</sup> en déclin, qui s'attarde le plus sur les découpages. La circonscription du Liban Nord, région de Tripoli illustre un exemple intéressant : majoritairement sunnite, l'addition de départements chrétiens comme celui de Zgharta ou de Bcharré conditionne le vote chrétien et retire aux électeurs le choix d'élire leurs propres représentants. Le découpage électoral est un outil primordial d'exclusion ou d'intégration des communautés et sera largement développé dans les études de cas.

Le deuxième niveau pour comprendre les concepts de Soja (2010) dans les constructions de géographies (in)justes se retrouve, à l'échelle régionale, dans le développement territorial<sup>10</sup>. Exprimé par des projets d'envergure, l'État utilise ses méthodes pour lancer l'économie de la région tout en dessinant des stratégies d'intégration et des politiques sociales. L'économique devient l'occasion de lier socialement, des groupes de différentes religions. C'est la stratégie la plus observable sur le territoire libanais, où l'État dans un discours et une volonté de développer le pays d'une manière égale mise sur les projets d'équipement et d'infrastructure pour lier les différentes composantes territoriales, spatiales et sociales ensemble. Si ces nouvelles actions ne réussissent pas nous tombons dans un régionalisme communautaire.

De ces deux niveaux, Soja souligne un troisième qui serait en mesure de spatialiser les deux premiers. Soja (2010) remarque qu'au niveau local se résume la majorité des conflits et luttes socio-spatiales, puisque c'est sur niveau que se manifeste la majorité des signes identitaires de chaque groupe. Ce constat laisse peu de place pour le compromis parce qu'il touche au quotidien comme nous avons montré, au personnel et accentue la ségrégation. Cette dernière devient chargée émotionnellement et accentue les inégalités sociales et spatiales. D'une manière concrète, le droit des sols ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un des outils de planification qui résume le plus de conflits sur une échelle réduite, puisqu'il a les capacités de se transformer en des zonings d'exclusion ou une ségrégation restrictive (Soja, 2010)

Ce sont finalement, des géographies injustes qui se produisent d'une manière endogène et interne créée par des individus, de compagnies ou d'institutions.

Les maires des communes chrétiennes autour de Saida ont compris tardivement la portée des actions foncières et immobilières des musulmans

---

<sup>10</sup> Soja, Edward. *Seeking spatial Justice*. University of Minnesota Press. Minneapolis: Dennis R Judd, 2010, 259p.

sunnites de Saida. Ces derniers ont acheté pendant longtemps avec des moyens financiers considérables les terres des villages avoisinants, jusqu'au point de changer les repères et les signes identitaires de la région.

Cette prise en charge tardive resta au fond sans plan d'action. La marge de manœuvre étant réduite, l'outil d'action des municipalités est le zoning ou en d'autres termes le PLU. Ces municipalités essaient de modifier là où elles le peuvent le zoning et réduire ainsi les surfaces exploitables dans l'espoir de pousser les développeurs immobiliers de la région et d'attirer une nouvelle clientèle plus aisée qui ne pourra construire avec les surfaces réduites que des maisons individuelles.

Le jeu du zoning n'est pas une assurance complète dans les mains des municipalités car il n'arrête pas l'appropriation territoriale mais donne l'illusion de la cadrer. Le zoning peut ralentir les enjeux de la démographie mais les municipalités doivent comprendre que même restreint, un groupe a le droit de revendiquer sa spatialité et ses signes identitaires.

Du côté de Ardeh et de Rachiine, villages voisins de Tripoli, la stratégie fut plus agressive. Le maire de Ardeh ne délivre simplement pas de permis de construire et le maire de Rachiine qui a la moitié du foncier de son village susceptible d'être vendu à des musulmans a tout simplement bloqué tout développement immobilier pour ne pas permettre à la région de se développer et filer vers l'autre camp.

Soja (2010) constate qu'une géographie *(in)juste* mène à des troubles urbains dans des territoires qui passent pendant longtemps comme des régions « calmes » sans conflits. Ces émeutes exposent les structures profondes de privilèges basés sur la race, la classe, le genre, la religion, et d'autres formes de discrimination sociale et d'oppression. Les problèmes urbains les plus récurrents décrivent une injustice spatiale profonde entre les nouveaux venus - d'autres régions ou immigrés - et les habitants originaires de la région. Ces dynamismes montrent la spatialité de l'injustice urbaine comme résultat, mais aussi comme un processus actif des différents intérêts des investisseurs, et des pouvoirs locaux ou étatiques.

Ce processus commence pour Soja (2010) socialement par les classes d'école, les tribunaux, les prisons, les chemins de fer, les marchés, les hôpitaux, les boulevards, les lieux de culte, même les ménages privés, pratiquement chaque espace utilisé dans la vie quotidienne. Et s'étendent à une grande échelle dans des dispositions géopolitiques, tel que les limites administratives et les politiques qui apparaissent lors du choix du lieu d'un bâtiment public et l'allocation du terrain. [Soja, 2010 : 199]

« *Le résultat de ces géographies réelles et imaginaires, l'appropriation territoriale de ces espaces organisés hiérarchiquement,*



*symboliquement et physiquement avec les processus de leur formation, contextualise l'exclusion, la domination et le contrôle disciplinaire. » [Soja, 2010 : 37]*

### **1.3 Ségrégation et conflit résultants de l'évolution de la ville**

Les différents concepts élaborés par Hayot et Soja se développent à partir des observations faites par Henry LeFebvre. LeFebvre (2009) entreprend une lecture sociale de l'histoire de la ville. Il décrit son évolution d'une cité politique en antiquité vers une ville commerciale, artisanale et bancaire au moyen-âge. C'est durant cette période aussi que les richesses deviennent « *mobiles*<sup>11</sup> » et que le foncier change de mains des féodaux aux capitalistes, ce qui permet le développement d'un réseau de villes autour d'un pouvoir centralisé. Ces passages ne furent pas sans un état de lutte entre les différents acteurs de la ville. Par exemple, LeFebvre (2009) explique que l'aristocratie ou l'oligarchie, se sentant toujours menacée, considère la ville comme enjeu et ainsi dépense « *somptuairement*<sup>12</sup> » sa fortune sur les œuvres pour embellir la ville. C'est ensuite, que la production de produits a remplacé la production d'œuvres et des rapports sociaux attachés à ces œuvres, notamment dans la ville, que l'on peut considérer que l'exploitation remplace l'oppression. Le passage de la production artisanale à la production industrielle débute. [LeFebvre, 2009]

C'est un nouveau cadre qui se dessine. Un cadre urbain dans lequel « *les luttes de fractions, de groupes, de classes, renforcent le sentiment d'appartenance.* » [LeFebvre, 2009 : 3] ce dernier se constitue par une nouvelle symbolique comme les nouveaux systèmes d'objets tel que l'eau, l'électricité, le gaz, la voiture, la télévision, les ustensiles en plastique, le mobilier moderne et les nouveaux systèmes de valeurs comme les loisirs et les coutumes. Les résultats sont concrets sur deux aspects ; le premier étant social, parce que la ville depuis l'ère médiévale intègre des groupes généralement relégués en dehors de ses murs, notamment les marchands. Et le deuxième est d'ordre financier et politique, les villes centralisent alors les richesses dans un système où la production agricole - donc la propriété foncière - n'est plus dominante et ainsi ces mêmes villes se fondent dans des réseaux vers un pouvoir centralisé.

On observe une intégration sociale accompagnée par une accumulation des richesses, ce qui poussera naturellement vers une exploitation des couches sociales moins privilégiées donc à une confrontation entre les différentes fractions d'une ville.

---

<sup>11</sup> LEFEBVRE, Henry. Le droit à la ville. Economica. Anthropos. Paris :2009, 142p.

<sup>12</sup> Idem

*Le processus devient ainsi par lui-même conflictuel [Lefebvre, 2009 : 58]. Le conflit est ancré socialement par le fait spatial : la discontinuité, la juxtaposition, la superposition, la stratification spatiale à n'importe quel niveau de la ville (général, spécifique et intermédiaire, et immédiat) devient le lieu d'un groupe, de l'activité de ce groupe à côté d'un autre groupe. La ville comme un groupe de groupes, avec sa double morphologie matérielle et sociale [Lefebvre, 2009 : 58].*

Chaque groupe avec son propre vocabulaire, son propre lexique de signes va tendre à soumettre la sémiologie urbaine générale à son propre service. Ainsi se conçoivent de nouvelles centralités différenciées et renouvelées, des villes polycentriques. Pourtant la naissance de plusieurs centres ne stabilise pas le conflit, au contraire plus qu'une rivalité entre eux, leurs activités à l'intérieur d'un même territoire définissent des hétérotopies avec de nouvelles délimitations spatiales, de nouvelles frontières donc une ségrégation. [Lefebvre, 2009].

Selon LeFebvre (2009), cette dernière a trois aspects<sup>13</sup>, tantôt simultanés, tantôt successifs : elle vient des revenus ou des idéologies et l'on nomme spontanée, elle est volontaire dans le sens qu'on établit des espaces séparés ou bien programmé sous les grands titres d'aménagement et de planification. Pourtant dans ces aspects, la séparation des groupes sociaux n'apparaît pas avec une évidence criante sur le terrain, sauf dans le cas limite qui est le ghetto. LeFebvre rejoint Soja dans sa constatation que l'outil majeur de la ségrégation devient le « zoning », preuve que la société est ségrégationniste.

## **1.4 le droit à la ville comme réponse au déséquilibre spatial**

Pour faire face à cette ségrégation, à ce déséquilibre spatial, LeFebvre pose la question « *Comment redonner à l'urbain toutes ses composantes sociales ? Comment redonner aux couches les plus démunies un accès à la ville ?* » [Lefebvre,2009]. Cette notion du « *droit à la ville* » se réalisera pour LeFebvre, premièrement par un programme politique de réforme urbaine basé sur l'étude des réalités et deuxièmement avec des projets urbanistiques qui s'investissent dans l'appropriation du temps et de l'espace.

Ainsi, nous comprenons que ces deux points se basent sur une action collective plutôt qu'individuelle. Dans ce sens, Harvey définit le droit à la ville comme un droit beaucoup plus important que le droit des individus à

---

<sup>13</sup> LEFEBVRE, Henry. Le droit à la ville. Economica. Anthropos. Paris :2009, 142p

accéder aux ressources d'une ville : « *c'est un droit de se changer soi-même en changeant notre ville suivant nos désirs et aspirations* ». [Harvey, 2008 : 8] C'est alors un droit collectif plutôt qu'un droit individuel puisque changer la ville dépend inévitablement sur la pratique du pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation : « *La liberté de se faire et se refaire nous-mêmes et nos villes, est un des droits les plus précieux cependant aussi des plus négligés de nos droits humains* ». [Harvey, 2008 : 8]

Revendiquer son droit à la ville, revient à faire et refaire la ville, dans un processus continue qui en se développant, produit des déséquilibres spatiaux. Harvey (2008) décrit dans ses exemples les phénomènes d'exode à l'extérieur des villes notamment pour les couches sociales les plus démunies<sup>14</sup>. Harvey (2008) parle des communautés Afro-américaines et des mères célibataires qui face à la montée de l'immobilier au centre de la ville seront obligées de sortir vers la périphérie ce qui les obligera à assumer les prix du déplacement.

Dans ce sens nous comparons cet exemple avec la région de Tripoli - Zgharta. Les couches les moins aisées sont obligées de sortir de la région de Tripoli et s'installer dans les nouvelles constructions édifiées dans la région métropolitaine de Zgharta. Ces nouveaux habitants sont maintenant obligés de faire le déplacement routier quotidiennement. Cependant, les habitants de Zgharta se considèrent marginaliser puisque, même avec la perte de leurs terres ils ne profitent pas des nouveaux métiers créés à Tripoli.

Les dynamiques de ces plusieurs communautés qui se regroupent pour défendre leurs intérêts et leurs droits individuels, deviennent des bastions d'action politique [Harvey, 2008 : 9], face aux divisions, fragmentations et conflits des nouvelles conditions de vie urbaines : « *Notre manière de voir le monde et de définir les possibilités dépend dans quelle partie de la ville et de quels types de consommation on y accède. Ces résultats sont indéniablement gravés dans les formes spatiales de nos vies, qui deviennent avec le temps des fragments fortifiés de villes, de communautés fermées et des espaces publics privatisés, sécurisés constamment* ». [Harvey, 2008 : 9]

La ville se divise, se fragmente en de différentes parties séparées, avec la formation apparente de plusieurs "micro-états"<sup>15</sup> ou des « *micro-territoires* ». Les riches quartiers fournis par toutes sortes de services, comme des écoles, terrain de golf et de tennis et de la police privée patrouillant 24 heures sur 24, entrelace avec des établissements illégaux où

---

<sup>14</sup> Harvey, David. *The Right to the City*. <https://davidharvey.org/media/righttothecity.pdf> accessed on 1 feb 2022

<sup>15</sup> Idem

l'eau n'est existante que dans les fontaines publiques, sans système d'assainissement, sans électricité, avec des routes qui se transforme en fleuve avec la pluie, et où le partage des maisons est règle. Chaque fragment semble vivre et fonctionner d'une manière autonome, gardant pour lui ce qu'il a pu acquérir dans sa lutte.

Sous ces conditions, Harvey (2008) affirme que les questions des idéaux urbains tel que la citoyenneté, l'appartenance, et la démocratie deviennent difficiles à maintenir. Face à cette constatation, nous faisons écho à l'appel de LeFebvre (2009) pour une « *participation réelle et active*<sup>16</sup> » des habitants, que Purcell (2013) radicalise dans ses propos : « *À travers ce type de participation, les habitants expérimentent un éveil. Une prise de conscience, qui à travers leurs réseaux de connexions sociales, ils reconnaissent la nécessité de la lutte qui dépasse une participation aux audiences publiques ou siégeant dans des comités de citoyens mais comme une lutte vivante pour une ville qui est contrôlée par ses habitants* ». [Purcell, 2013 :10]

C'est une possession et une gérance collective de l'espace fondé sur la participation permanente « *des parties intéressées* » avec leurs intérêts multiples, variés et contradictoire. Une sorte de négociation continue entre les différents acteurs autour d'un projet commun. [Zepf, 2004]

Le droit à la ville est nécessairement une revendication pour la participation et l'appropriation, ainsi pour l'autogestion.

Est-ce que cette autogestion peut être considérée comme un « *principe de communauté* » qu'Harvey explique comme l'état d'une harmonie sociétale établie à travers les institutions principales d'une communauté - tel l'Église ou le gouvernement. Ces institutions sont capables de forger un esprit de communauté. L'Église, à travers son histoire, a été aux côtés des plus démunis, allant des classes sociales aux débuts de la révolution industrielle, à la demande des droits civiques des noirs des États-Unis d'Amérique, à l'organisation des demandes Basque en Espagne.

Le concept de communauté, bien qu'un élément central d'une société, peut créer une lutte qui se développera en conflits entre les différents protagonistes de la société<sup>17</sup>. [Harvey, 1978]

Ce système crée une logique de compétitivité où l'on a remarqué des sous-groupes qui rivalisent ensemble sur le développement et qui vont créer une spatialité inefficace et irrationnelle, donc déséquilibrée. On trouvera aussi un désordre civil dans le processus urbain qui sera hors

---

<sup>16</sup> Idem

<sup>17</sup> Harvey, David. *The urban process under capitalism: a framework for analysis*.

contrôle comme les tensions ethniques, religieuse and racial qui prennent leurs propres dynamiques.

La multitude de groupes sur le territoire, occupant des surfaces précises et montrant des signes identitaires particuliers, met l'observateur devant un territoire découpé par des frontières intérieures ou des micro-territoires. Ces dernières ne sont pas fixes, elles se permutent et changent de position au gré des dynamiques sociales et géographiques tel que décrites par Soja et LeFebvre.

Ainsi, ces frontières et les territoires inclus ne sont pas uniquement géographiques, « [...] *incluent une conscience ou une interprétation de la spatialité de la vie sociale [...] interpréter les faits non seulement localisés comme production historique mais aussi comme la construction de géographies humaines, la production sociale de l'espace et des formations et reformations agitées des paysages géographiques : le social étant activement placé dans l'espace et le temps dans une contextualisation historique et géographique explicite* » [Harvey, 1996]<sup>18</sup>

De là, le déséquilibre spatial devient aussi un déséquilibre social. Ce constat nous laisse s'interroger sur les moyens d'action qui peuvent tracer des frontières et opérer ainsi ces productions sociales et spatiales.

- Quelle est l'origine de ces transformations ? comment toutes ces diverses opportunités sont contrôlées et disciplinées pour produire des structures et des systèmes permanents qui impactent le quotidien de la société ?
- Comment les règles sont établies entre les différentes actions pour garantir la stabilité de l'ordre social donné ? Harvey, citant Marx, déclare que « *les discours, les imaginaires, les pouvoirs, les relations sociales, les pratiques institutionnelles et matérielles deviennent des différenciations sous-entendues non comme des objets, mais comme des étapes, des moments dans un processus social continu.* » [Harvey, 1996]
- Y a-t-il des contradictions dans ces constructions tel que les tensions deviennent des points de changement ? Ces contradictions transforment le contexte en un champ de conflit dans lequel la balance des pouvoirs ne prévoit pas qui des différentes forces conflictuelles peut structurer le territoire et ainsi ce dernier est ouvert à toutes les possibilités de changement.

Cette série de questions, permettra aux « *politiques d'engager tous ces moments du processus social simultanément, en établissant ses propres contre-cohérences et les règles de correspondance entre les discours, les institutions, les relations sociales, les pouvoirs politiques, et les pratiques imaginaires et matériels* ». [Harvey, 1996] et de définir en même temps leurs

---

<sup>18</sup> Harvey, David. *Justice, Nature and the geography of difference*. Blackwell Publishers. Oxford, 1996, 468 p.

natures, aussi larges qu'elles peuvent être : classes sociales, genre, orientation sociale, mode de vie, raciale, ethnique, identités et affiliations religieuses, régionales et géographiques, configuration culturelle.

Les raisons de ces frontières sont multiples et leurs dynamiques dessinent des limites non-permanentes au gré des besoins et des contraintes de chaque confession. Aussi faut-il souligner que les moyens d'intervention utilisés pour la construction de ces frontières sont principalement géographiques influent directement le social.

## 1.5 Champ conflictuel à défaut d'un équilibre spatial

Ces frontières vont voir naître des tensions, qui mènent un état de conflit. Subra (2016) déduit quatre facteurs<sup>19</sup> (territoire, projet, stratégie et moment) qui cadrent l'état conflictuel. Ces facteurs sont disposés entre eux dans l'intention d'atteindre cet état non conflictuel cependant tout déséquilibre qui s'observe provoque le déclenchement d'un conflit (Subra, 2016).

Le premier des quatre facteurs est le **territoire** : Il est géographique, d'après Edward Soja (2010), il devient un espace où s'observent tantôt les découpages électoraux, tantôt les revendications des habitants pour des équipements. Il est urbain, chez LeFebvre (2009) qui décrit le développement de la ville au sein de la civilisation et son éloignement de l'urbain après la révolution industrielle. Il est une interface, avec Hayot (2002) qui se comprend à travers des frontières éphémères et poreuses. Finalement, ce territoire est un espace qui se définit par le « capital » (Harvey, 1978) et le cumul des richesses notamment à travers des systèmes immobiliers complexes qui arrivent à modifier le territoire.

Sur ce territoire, se dessine le deuxième facteur qui est le **projet**. Le tableau récapitulatif place le projet à deux niveaux : un état à atteindre et la construction d'un système. LeFebvre (2009) par exemple dessine son utopie à travers un projet politique et des unités urbaines qui ne deviendra réelle qu'à travers un projet urbain ici et maintenant. Pour Soja, son projet passe par la construction d'équipements et une infrastructure qui bien répartis sur le territoire devront mener à une justice spatiale.

Ce projet, qui est le passage entre une action territoriale et la vision globale de la communauté a besoin du troisième facteur, une **stratégie** : elle est un plan d'action s'appliquant à transformer un projet en utopie. David Harvey (1978) explore le cumul de capital à travers l'immobilier comme moyen de privatiser la ville et explorer le principe de communauté.

---

<sup>19</sup> SUBRA, Philippe. *Géopolitique locale : Territoires, acteurs, conflits*. Armand Colin. France : 2016, 336 p.

Cependant pour se concrétiser, la stratégie du projet doit se réaliser temporellement dans un **moment**, le quatrième facteur. Subra (2016) explique le moment comme la période dans laquelle le projet peut s'exprimer. Dans des grands projets, à l'échelle d'une communauté, « *le moment devient une série de temporalités, une séquence de choix. Un moment qui pose une problématique, un projet pour la résoudre et une série d'évènements en quête de la finalisation de ce projet* ». [Subra, 2016 : 64]

Dans ce sens, le moment chez LeFebvre est le début de la révolution industrielle ; chez David Harvey (1978) la temporalité s'allonge et devient des cycles. Dans les deux cas, une aliénation dans le temps est observable et le projet décrit se transforme sur le territoire et dans le temps.

**1E** La Ligne verte était une ligne de démarcation à Beyrouth, la capitale du Liban, durant la guerre civile libanaise de 1975 à 1990. Elle séparait les quartiers musulmans de Beyrouth-Ouest des quartiers chrétiens de Beyrouth-Est, de part et d'autre de la rue de Damas.



<http://loeildeschats.blogspot.com/2014/04/la-forme-dune-ville-ligne-verte.html>

**1F** Bisri est une collectivité locale libanaise, qui se situe dans le Caza de Jezzine (District), l'une des subdivisions administratives de la Mohafazah du Liban-Sud (Gouvernorat). Elle est à une distance de 65 Km de Beyrouth et d'une altitude de 460 mètres du niveau de la mer.

Ces quatre facteurs définissent ensemble le contexte des évènements à observer, des déséquilibres spatiaux qui sont « *déclencheurs d'une réaction pacifique ou conflictuelle* » [Subra, 2016 : 64] Ce déséquilibre par son existence même, sous-entend un changement dans l'espace, le territoire qui le reçoit.

Ainsi nous constatons d'après Philippe Subra (2016) que le déséquilibre n'est pas seulement le produit d'un projet : « *il naît de la rencontre entre un projet et un territoire. Autant que les caractéristiques du projet, ce sont celles du territoire qui font le conflit, son histoire, sa sociologie, la culture de la société locale qui s'y est développée, la valeur qui lui est attribuée. Et l'incompatibilité entre ces caractéristiques et celles du projet* ». [Subra, 2016 : 63]

L'observation des déséquilibres montre que des projets ou des initiatives apparaissent ou disparaissent au fil du temps. Ces notions de temporalités s'ajoutent selon Subra (2016), aux facteurs du territoire et du projet. Ils incluent, en outre, « *les rivalités de pouvoir entre les acteurs qui s'en disputent le contrôle, leurs stratégies pour obtenir la victoire, leurs représentations de ce que doit être le territoire, leurs choix tactiques, leur capacité à créer des rapports de force* ». [Subra, 2016 : 63]

L'histoire du Liban contient beaucoup d'exemples de conflits. Les différentes lignes de démarcation durant la guerre portent chacune des histoires à analyser durant la guerre et même après, la transformation de la ligne verte<sup>1E</sup> débutante au centre-ville de Beyrouth en est un exemple. Pourtant, nous allons relater les évènements autour du Barrage de Bisri : Bisri<sup>1F</sup> est une région dans la moyenne montagne du Chouf, annexe au Caza de Jezzine. L'État libanais a étudié l'édification d'un barrage hydraulique en dépit de la contestation populaire et des rapports scientifiques déconseillant une telle construction dans ce lieu. Nous avons les quatre facteurs d'un conflit qui effectivement eu lieu : le territoire est bien défini géographiquement, il répond à une échelle précise. Le projet comprend la transformation d'un statut en un autre contexte, et ce suivant une stratégie

claire. Le conflit eut lieu à un moment précis où la société civile, principale contestataire, fit du mouvement de contestation d'octobre 2019 un levier pour mobiliser les masses et arrêter le projet.

Cet évènement momentané, bien précis géographiquement aurait eu le potentiel de transformer le territoire et de conduire à une nouvelle pratique spatiale. C'est en résumé une hétérotopie. Cette dernière notion est expliquée dans le paragraphe suivant.

## 1.6 Hétérotopies ou la lecture socio-spatiale des changements

Ces exemples du déséquilibre spatial ont alors une réalité propre, ils deviennent des hétérotopies qui incluent bien au-delà des facteurs « *une conscience ou une interprétation de la spatialité de la vie sociale, induite dans une matrice théorique et pratique. Cette dernière pourra interpréter les faits non seulement localisés comme production historique mais aussi comme la construction de géographies humaines, la production sociale de l'espace et des formations et reformatations agitées des paysages géographiques : le social étant activement placé dans l'espace et le temps dans une contextualisation historique et géographique explicite* ». [Harvey,1996].

Dans un autre sens, observer les déséquilibres spatiaux relève d'une analyse géographique et temporelle du territoire et des moments où il a changé. Ce n'est pas une suite chronologique des faits mais l'exploration du « *rythme spatio-temporel du développement de nos sociétés, une conjonction macrospectrice de périodicité et de spatialisation qui sont induites par la survie des sociétés confessionnelles* » [Harvey,1996].

Et ces hétérotopies ne sont pas uniquement des données historiques mais se concrétise dans une spatialité qui porte en elle le déséquilibre « *cette reconfiguration spatiale doit, pour se manifester, se pencher sur l'observation des développements géographiques inégaux. La prise de conscience urgente des développements géographiques inégaux mêlée à notre responsabilité politique qui est une production collective, spatialise le moment actuel et nous donne des aperçus dérivés d'une compréhension profonde de la crise actuelle manifestée dans nos quotidiennetés. Le déséquilibre spatial devient observable dans ses brèches d'inégalités où le temps se dissout dans l'espace et forme un avantage pour un des acteurs concernés sur le territoire.* »

L'espace est alors un produit des relations sociales, des transformations et des expériences.



De ces hétérotopies viendront quelques événements qui traduiront la volonté des communautés à sortir ou modifier leurs matrices et leurs narrations.

Cette constatation se retrouve dans les écrits de Foucault (1967), Harvey (1996), LeFebvre (2009) et Soja (2010) pour réaliser : « *qu'à n'importe quel moment, il y a la capacité et la possibilité d'avoir une activité transformative, un nouvel imaginaire, un nouveau discours surgissant d'une multitude de situations, de nouveaux rituels ou configurations institutionnelles, de nouvelles modalités de relations sociales, de nouvelles pratiques matérielles et d'expériences physiques, de nouvelles relations de pouvoirs politiques surgissant de contradictions internes. Chacun de ces moments est plein de ses potentialités transformatives. Et comme les communautés et les individus se répartissent inégalement à différents moments, les détenteurs d'une expertise spéciale dans le raisonnement discursif historique ou dans le domaine de la politique institutionnelle, auront toujours la possibilité d'exercer un agencement de changement dans leurs propres situations limitées.* »

Ces hétérotopies définies par Foucault (1967) comme « *des utopies réalisées sur des emplacements réels englobant à la fois tous les lieux de la société et deviennent ainsi hors lieu, bien que localisable* », s'appuient sur six principes ; nous les expliquerons en détail tout en notant que certains de ces principes priment dans notre recherche sur d'autres à raison de leurs pertinences par rapport à nos concepts et la réalité du terrain ; des exemples illustreront nos choix.

Foucault (1967) indique dans le premier principe que toutes les cultures au monde constituent des hétérotopies, cependant les formes qu'elles développent ne se ressemblent pas forcément ; de là on en repère principalement deux types, les « *hétérotopies de crise* » fréquentes dans les sociétés « primitives » selon Foucault - tel que des lieux privilégiés réservés aux individus vivants en état de crise. Foucault cite alors ainsi les personnes âgées, les adolescents, les femmes à l'époque des règles, nous, de notre côté, pourront penser aux usages des emplacements au temps des guerres, aux prisons, aux ensembles résidentielles conçus pour des périodes limitées ou sous conditions particulières. Le deuxième type, les « *hétérotopies de déviation* » est destinée aux personnes à comportement déviant par rapport aux normes exigées par la société. Ils sont placés alors dans des cliniques psychiatriques, les prisons, les maisons de retraite.

Dans le deuxième principe, Foucault (1967) parle de la fonctionnalité changeante d'une hétérotropie d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre.

Ce principe ouvre l'optique d'une hétérotropie interchangeable temporairement et culturellement. C'est toute la particularité des

communautés politiques, religieuses et sociales au Liban, qui cohabitent sur un espace étroit s'interchange le territoire et sa fonction. Foucault parle des cimetières qui ont changé durant les siècles d'emplacement par rapport aux espaces de la ville et de rituels quant aux traitements des corps morts.

Cette fonctionnalité est aussi comprise spatialement dans le troisième principe où l'hétérotopie a « *le pouvoir de juxtaposer de plusieurs espaces et emplacements même incompatibles ensemble sur un même lieu réel* ». Foucault pense aux salles de cinéma et aux jardins qui en plus de leurs états physiques portent à travers la technologie ou le symbolisme des dimensions qui dépassent le cadre perçu.

Ce dépassement fonctionnel est aussi temporel dans le quatrième principe, dans lequel Foucault (1967) explique le phénomène des hétérotopies liées à des découpages de temps et fonctionnant pleinement quand les hommes sont en rupture absolue avec leur temps traditionnel. Si l'on prend par exemple les bibliothèques et les musées, qui sont des hétérotopies qui accumulent le temps en opposition aux hétérotopies chroniques ; elles sont futiles, passagères, précaires aux modes de fêtes, de foires. La guerre peut être cette rupture temporelle mais aussi ces longues périodes d'insécurité, de l'inapplication de la loi, des pressions financières sur le foncier ; en somme toute sorte de dérangement ou de situation qui sort de l'habituel et à travers lesquels tout homme utilise son lieu d'une manière qui ne lui est pas destinée.

De là, les hétérotopies « *supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables.* » c'est le cinquième principe. Contraint d'y entrer comme dans une caserne, dans une prison où on peut entrer avec une permission après avoir accompli un certain nombre de gestes purificateurs ou soumis à des rites. En développant son idée, Foucault fait allusion à des emplacements simplement ouverts mais qui cachent des exclusions ; « *on croit pénétrer et on est, par le fait même qu'on entre, exclu.* »

Cette perméabilité des limites, des frontières est une récurrence au Liban où les frontières se repoussent, se fortifient, se ferment, s'ouvrent et par suite se dissolvent. Les frontières entre Zgharta et Tripoli ou bien entre Saida et Jezzine sont toujours en mouvement et l'exclusion ou l'inclusion se fait tantôt par le prix de vente de l'immobilier ou tantôt par des modifications de zoning pour limiter les constructions.

Cependant, les hétérotopies, même différentes des espaces qui les entourent, ont une fonction par rapport à ces espaces. En expliquant ce sixième principe, Foucault (1967) place la fonction de l'hétérotopie entre deux extrêmes : un espace d'illusion ou bien de compensation. Le premier

étant un espace où l'homme est cloisonné et le second est aussi un espace réel mais « *parfait, méticuleux, bien arrangé* » que notre espace devient désordonné, mal agencé et brouillon.

L'explication de Foucault sur les hétérotopies et leurs positionnements dans le contexte général nous permet d'observer et de lire des espaces, des emplacements, et des régions réelles.

Ces hétérotopies - une fois repérés - nous permettront vraisemblablement de comprendre le mouvement de ces emplacements et de porter le discours au-delà du lieu, de la localisation vers l'emplacement dans un contexte où « *l'étendue se substitue à la localisation* » offrant ainsi aux exclus du territoire les chances d'une réintégration.

Les six propriétés formant les hétérotopies deviennent un guide pour comprendre ces espaces et les dynamismes qui les guident.

\*  
\*       \*

Même si les six principes traitent des propriétés intrinsèques des hétérotopies, les facteurs qui définissent le contexte permettent en même temps de comprendre le territoire dans sa globalité et la place de ces hétérotopies en son sein.

Nous se posons ici la question de la nature et de la forme du territoire mû par une multitude d'hétérotopies. Quelle est sa forme finale ? comment opèrent en son sein les différentes hétérotopies ensemble ? « *Comment les mouvements de déterritorialisation et les procès de reterritorialisation ne seraient-ils pas relatifs, perpétuellement en branchement, pris les uns dans les autres ?* » [Deleuze et Guattari, 1980]

- quelle est l'origine de ces transformations ? comment se produisent les structures de causalités et les systèmes qui impactent nos quotidiennetés dans la société ? Comment les stabilités d'un ordre social mûre géographiquement et historiquement peuvent transformer intérieurement les flux des processus sociaux ?

- comment les règles de correspondance sont établies entre les différentes hétérotopies pour garantir la stabilité de l'ordre social donné ? Harvey (1996), citant Marx, déduit que les discours, les imaginaires, les pouvoirs, les relations sociales, les pratiques institutionnelles et matérielles deviennent des différenciations sous-entendues non comme des objets, mais comme des hétérotopies dans un processus social continu.

- Y a-t-il des tensions dans ce processus tel que ces hétérotopies deviennent un point de changement. Ces tensions transforment le contexte en un champ de conflit interne de forces conflictuelles dont la balance des pouvoirs ne peut être prévue ce qui laisse ouverte toutes les possibilités des changements historiques.

- Harvey cite Marx pour dire que le surplus est produit uniquement à l'intérieur des flux et des processus sociaux. À cause des contradictions, il y a d'innombrables points de changement dans le système que les groupes dissidents ou les individus peuvent rediriger pour provoquer un changement social dans telle ou telle direction. Il y aura toujours des maillons faibles. En quête de notre point de retournement nous devons comprendre comment les maillons faibles sont formés et comment ils furent exploités pour faire un changement social et comment ils sont utilisés actuellement par différents agents pour produire un changement actuel.

- qui et où sont les agents du changement social ? où est-ce qu'ils se situent ? opèrent-ils individuellement ou collectivement ? Et comment se mobilisent-ils individuellement et collectivement pour affecter le processus de changement ?

À la suite de cette série de questions, Harvey (1996) a déclaré que *« les politiques doivent engager tous ces moments du processus social simultanément, en établissant ses propres contre-cohérences et les règles de correspondance entre les discours, les institutions, les relations sociales, les pouvoirs politiques, et les pratiques imaginaires et matériels. Il n'y a rien de prévisible. Le conflit ne se structure pas exclusivement à un seul moment dans le processus »*.

Démarrant de là, l'observation de ces régions montre des territoires qui mettent en *« jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes »*. [Deleuze, 1980] ce territoire n'est pas fait d'unités, mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Bref, un dynamisme qui se résume dans les tensions entre différentes confessions. Un jeu d'élargissement et de rétrécissement, qui n'a pas de commencement ni de fin, mais toujours un milieu, un équilibre toujours en compromis, qui revient aux idées de Harvey (1996) *« devient un vecteur dynamique qui doit produire un changement et ainsi il est concrétisé comme une causalité »*.

La nature de ces hétérotopies ainsi que leur évolution et emplacement et leurs positions se lit dans nos territoires : *« [...] pas d'objet ni de sujet, il est fait de matières diversement formées, de dates et de vitesses très différentes. [...] il y a des lignes d'articulations ou de segmentarité, des strates, des territorialités, mais aussi des lignes de fuite, des mouvements de déterritorialisation et de déstratification. [...] tout cela constitue un agencement. »*

Dans ce sens on extrapole *« il n'y a pas de différences entre ce dont un territoire parle et la manière dont il est fait »*. [Deleuze et Guattari, 1980]

Ces nouvelles possibilités de changement s'opèrent dans un *« champ discursif »* qui selon Foucault, *« est l'ensemble des données*

*historiques considérées dans un intervalle défini de l'histoire et faisant objet de discours présentant entre eux des éléments communs constitutifs de ce champ* ». Pour que ce « *champ discursif* » soit opératoire et apte au changement, il devient nécessaire d'opérer dans une formation « *discursive* », qui aussi selon Foucault, est un ensemble des énoncés présentant, au-delà de la diversité de leurs objets et de leurs auteurs, un ensemble de points communs constituant un savoir à un moment donné de l'histoire.

Ces définitions nous permettent de lire notre territoire à travers les initiatives des différents protagonistes non plus comme un schéma global, systématique et général d'appropriation territoriale mais comme des contestations individuelles où chaque individu ou groupe réduit devient responsable de sa communauté. Le droit à la ville de tout le groupe est ainsi relatif aux perceptions individuelles et la facilité d'accès aux services désirés de chaque individu.

Les actions se fondant dans des systèmes comme les projets de financement immobiliers ou la systématisation d'achat de foncier sont le produit d'une réflexion individuelle développée plutôt que le résultat d'une intelligence communautaire retrouvée dans les croyances et les coutumes.

Suivant cette logique, les transactions foncières, entreprises par un chrétien qui vend ses terrains dans des zones conflictuelles, deviennent pour lui l'opportunité d'accéder au droit à la ville ailleurs et non plus un acte de désistement à l'échelle communautaire. Et le musulman qui achète un appartement dans une zone chrétienne lointaine le fait pour habiter et cache son incapacité d'acheter, plus cher entre les siens, par des discours religieux. Il faut être conscient qu'il habitera dans des zones qui ont déjà perdu leur attractivité et qu'il devra mener un combat pour acquérir des droits de base, un combat que les chrétiens ont lâché pour aller accéder la ville ailleurs.

**16** Chiyah est une collectivité locale libanaise, qui se situe dans le Caza de Baabda (District), l'une des subdivisions administratives de la Mohafazah du Mont-Liban (Gouvernorat). Elle est membre d'une union de municipalités, la Fédération des Municipalités de Sahel El Matn El Janoubi. Elle s'éloigne de 6 km de Beyrouth et couvre une surface de 845 hectares.

Chiyah est important puisqu'elle se situe sur la limite entre les zones chrétiennes et les zones Chiites menées par le Hezbollah. Dans ce sens, par souci d'étalement le parti iranien mène une politique d'achat de terrains des chrétiens du niveau de la mer.

Ces phénomènes sont repérables dans plusieurs régions libanaises. Les villages entre Tripoli et Zgharta, ou bien entre Saida et Jezzine en sont un exemple. Un autre exemple plus distinctif au niveau de l'immobilier est le cas de Chiyah<sup>16</sup>. Région dans la banlieue de Beyrouth aux anciennes lignes de démarcation, la localité de Chiyah est une région majoritairement chrétienne qui depuis quelques décennies subie la convoitise des populations chiites installées à ses extrémités et qui cherchent à s'étendre. Une démographie en hausse, des moyens financiers considérables et une infrastructure urbaine avantageuse, les Chiites profitent pour acheter des terres et des appartements aux chrétiens qui quittent massivement la région. La municipalité coordonne des actions dans l'espoir de limiter la vente des biens tel que le blocage des registrations des actes de propriétés, ou la construction de logement abordable et leurs ventes uniquement aux

chrétiens. Ce cas, même avec le manque de données plausibles, dessine une communauté chrétienne qui s'organise pour contrer des actes d'appropriation territoriale perpétrés par une multitude d'individus chiïtes.

Cette constatation place ces phénomènes de masse dans l'ambiguïté. On a du mal à croire que l'achat systématique de foncier et d'immobilier simultanément dans plusieurs régions sur le territoire libanais relève d'un mouvement non coordonné.

Afin de ne pas conclure rapidement des phénomènes qui se construisent lentement, il devient nécessaire d'établir des outils d'analyse pour clarifier ces observations.

## 1.7 Classification et analyses des hétérotopies : une lecture par indicateurs

Afin de comprendre les phénomènes d'appropriation et les déséquilibres spatiaux qu'ils engendrent, il est nécessaire d'établir des moyens d'analyse pour clarifier les domaines d'action et leurs outils.

De quelles natures sont les différentes hétérotopies, quelles sont leurs dynamiques, comment les repérer et les analyser ? Dans quelles limites agissent les acteurs et suivant quels objectifs ? peut-on quantifier ou poursuivre les phénomènes repérés ?

Les différentes observations qui se sont portés sur les micro-frontières, le découpage électoral, les dynamiques immobilières sont sujets à trois facteurs que les auteurs ayant écrit sur le droit à la ville ont définis premièrement comme projet politique basé sur la question de la **gouvernance**, deuxièmement comme spatialité qui reflètent les **représentations sociales** des occupants du territoire et troisièmement comme un **projet urbain** qui se manifeste par les dynamiques de l'aménagement urbain.

Le Liban offre plusieurs exemples sur ces points. On peut citer dans le sens de l'intégration, le découpage électoral des départements du Kesrouan et de Jbeil pour donner aux Chiïtes une chance pour élire leurs députés ou encore l'aménagement du réseau routier à Jamhour dans la banlieue de Beyrouth pour permettre aux Druzes de Aley d'intégrer le marché du travail dans la capitale. Aussi d'autres exemples sur l'exclusion, comme le relais des chrétiens à l'extérieur de Tripoli dans le discours des intégristes qui redéfinissent la ville au modèle de la Umma ou ville idéale islamique.

Ainsi, nous avons développé un outil d'analyse et de mesure pour comprendre le potentiel de chaque hétérotopie en se demandant si elle est

une « *opportunité* » pour ouvrir le territoire ou au contraire présente-t-elle une « *contrainte* » à son accès ?

Dans ce sens, nous présentons le concept du couple « Opportunité – Contrainte » qui est composé par des critères qui se lisent dans les deux directions, soit une ouverture, une opportunité pour le territoire et ses habitants à s'intégrer dans un schéma plus large et ainsi profiter du territoire ou suivant les mêmes critères, une partie du territoire ou des habitants est rejeté à l'extérieur du schéma et ne profite plus du territoire et de ses ressources.

**Ces critères ont été conçus à partir des textes analysés par les auteurs du droit à la ville qui ont souligné l'importance des concepts tels que la gouvernance, les représentations sociales et le système urbain. Aussi ces concepts sont contextualisés dans le territoire, ils montreront les disparités spatiales, sociales, économiques, politiques, et aussi l'(in)justice spatiale et offrent soit la capacité, soit un handicap d'intégration.**

Il est à noter que lorsqu'on mentionne les notions d'opportunité ou de contrainte, nous nous référons aux caractéristiques du territoire en matière du droit à la ville avec les concepts d'exclusion, ségrégation et injustice spatiale. Ces cas peuvent être une opportunité ou une contrainte pour un groupe en dépit de l'autre ou de l'ensemble de la région en comparaison à une autre région avoisinante. Dans cette recherche, nous avons considéré si les hétérotopies répertoriées sont une contrainte ou une opportunité et à quel groupe religieux cet état des lieux profitera. Des exemples plus précis sont expliqués après le développement des couples.

Afin de pousser l'analyse, la réponse à ce point se lit à travers des indicateurs positionnés sur un axe ; les indicateurs à l'extrémité gauche reflètent un territoire fragmenté, et ceux de l'extrémité droite un état de collaboration entre les différentes entités du territoire.

### **1.7.1 La Gouvernance**

La gouvernance englobe les institutions et les normes formelles et informelles pour prendre et mettre en œuvre des décisions dans la société. Elle met en évidence les questions de l'efficacité administrative, de la distribution du pouvoir et des asymétries et de la responsabilité démocratique.

Elle opère à trois échelles, une internationale où s'opèrent les dynamiques entre pays ou entre les méga-régions pour activer l'économie et le développement, une deuxième échelle qui est nationale, dans laquelle les institutions et le gouvernement jouent un rôle central dans le

développement d'un pays, et finalement une échelle locale qui est de l'ordre de la politique de proximité.

À toutes les échelles La gouvernance s'inscrit dans le cadre d'un projet politique qui assure une juste représentativité ; on parle ainsi des mandats et des découpages électoraux, des rapports de force ou les alliances globales des différents acteurs et des durées des mandats ce qui de fait considère les complexités de la base électorale et assure les aspirations de chaque partie. Les revendications chrétiennes aux prémices de chaque campagne électorale sont un exemple vivant de leurs essais continus de chercher une loi électorale qui compense leur démographie en déclin.

Dans ce sens, la question des frontières pour répondre aux besoins de la gouvernance s'inscrit sur trois niveaux dont chacune inclut des géographies, des projets et des acteurs sociaux différents. En premier lieu, elle est à un niveau représentatif soit local, municipal ou parlementaire et se lit dans un contexte identitaire et confessionnel. En deuxième lieu, elle est « fonctionnelle » qui se construit au gré des projets d'infrastructures, d'équipements et des besoins des localités avoisinantes, elle est à un niveau fonctionnel, pratique. Troisièmement, elle est interne à la localité et se résume dans les besoins directs des habitants.

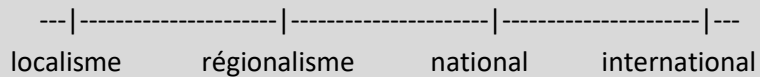
Nous déduisons trois indicateurs qui résument les points énumérés précédemment, ainsi que la manière dont ils sont calculés : influence internationale, subordination territoriale, et renouvellement des acteurs.

### **Les couples relatifs au domaine de la gouvernance**

- « *Contrainte* » relative à l'*influence forte des voisins internationaux* ; le Liban est un territoire géographique, difficile à déconnecter de ses alentours internationaux. Il est important pour nous de voir le potentiel de lier nos territoires à étudier avec le contexte international pour comprendre l'évolution de certaines régions en dépit d'autres et ainsi voir quelles communautés sont aptes à profiter de ces relations sur une même spatialité.  
Est-ce que le territoire étudié a une position stratégique ?  
Est-ce que toutes les régions, religions, partis politiques, profitent de cette position géographique ? sinon est-elle utilisée pour créer des frictions intérieures ?



### Influence Internationale



Les indicateurs de l'axe sont de 4 reflétant les degrés d'influence de ce territoire dans le domaine de l'international : il est sans réelle influence que sur la partie directe de son entourage (**localisme**) en premier lieu, ou notre localité regroupe quelques institutions nécessaires à la région comme une administration officielle, une université ou un hôpital (**régionalisme**). Il se peut que notre zone d'étude ait un rayonnement au niveau du Liban, c'est une région qui attire des immigrés ou un lieu d'activités économique important (**national**). Finalement notre région peut influencer des localités ou des régions en dehors des frontières officielles (**international**), à partir d'une position stratégique, port, aéroport, axe routier.

- « *Contrainte* » d'une forme de subordination territoriale ; dans un même territoire, suivant les mêmes logiques spatiales économiques et sociales, il devient plus facile aux larges localités d'influencer les plus petites. La domination spatiale devient facteur de domination économique, et éventuellement politique. De même religion dans un même territoire, les petites villes ont tendance à se réunir sous forme de fédération de municipalité pour revendiquer des droits communs qui se traduisent en demande de fond pour des projets de développement. Dans ce sens, les limites administratives bien que visiblement sont statiques, tendent à être redessinées aux grès des projets, des alliances, des élections aggravant les questions d'échelles, de démographie et de la pertinence des représentations identitaire. Ainsi de grandes localités ne peuvent pas être mises à l'écart dans des reconfigurations géographiques.

Y a-t-il des organisations structurelles confessionnellement à l'intérieur des régions ? comment s'expriment-elle démographiquement, politiquement, socialement, économiquement ?

Sommes-nous face à des décompositions territoriales intérieures différentes des partitions géographiques et administratives ?

**Encadré 2:** Subordination territoriale

**Subordination territoriale**

---|-----|-----|-----|---

éparpillement    regroupement    alliance    fédération

Dans cet indicateur, c'est l'état de rassemblement des localités ensemble et dans quel intérêt.

Les localités peuvent être sans aucune relation (**éparpillement**) ou bien agglomérées ensemble temporellement pour conclure un projet précis (**regroupement**). Sur un autre niveau, les différentes localités deviennent alliées quand elles partagent une même vocation ou confession ou intérêts (**alliance**) et finalement elles décident de partager un destin commun (**fédération**)

- « *Contrainte* » du renouvellement d'acteurs. La question des élections parlementaires pose toujours de l'espoir d'un changement au niveau des différents acteurs politiques pourtant le changement ne s'opère pas vraiment. Les questions de corruption, de clientélisme et de l'héritage politique font que c'est très difficile pour les porteurs de nouveaux projets politiques de se placer. Les rapports de force des acteurs traditionnels font qu'à chaque réclamation, ils arrivent à un consensus par rapport à chaque base électorale de chaque groupe politique et opèrent sur les découpages électoraux en vigueur.  
Qui sont les acteurs et dans quelles directions se positionnent-ils ?  
sont-ils des acteurs traditionnels ou non ? quelle est la place des nouveaux acteurs ? à quelle vitesse s'opère le changement ?

**Encadré 3:** Renouvellement d'acteurs

**Renouvellement d'acteurs**

---|-----|-----|-----|---

Ac tradi.                      Inter.                      nv acteurs                      multi & démo

Dans le cadre de la gouvernance, cet indicateur observe les possibilités de changement des acteurs sur le territoire.

Le territoire peut être gouverné par les mêmes acteurs pendant une longue période (**acteurs traditionnels**) sans une réelle perspective de changement, ou nous observons une alternance entre ces acteurs qui s'échangent les responsabilités et les postes (**interchangement**). Sur un autre niveau, le processus démocratique initie parfois de **nouveaux acteurs** qui prennent la place des anciens. Finalement, le dernier indice concerne un système politique **multipartite et démocratique** où les élus sont considérés pour leurs affiliations et programmes.

### 1.7.2 Les Représentations Socio-spatiales

Les représentations sociales permettent, elles aussi un accès à la ville, puisque finalement son importance réside dans l'idée que se font les protagonistes de la ville et de la manière d'y accéder. Chaque groupe a un idéal qui se manifeste dans ses textes fondateurs, ses légendes, ses croyances et s'interprète dans sa littérature et son art. Cet idéal imaginaire influence la réputation positive ou négative du groupe et son système de valeurs.

Les représentations sociales collectives sont impersonnelles, puisqu'elles dépassent les représentations individuelles et répondent à la société dans sa totalité. Elles ont pour fonction de préserver le lien entre eux, de les préparer à penser et agir de manière uniforme. Elles perdurent à travers les générations et exercent sur les individus, trait commun à tous les faits sociaux, des contraintes.

Chez Durkheim, la représentation désigne, en priorité, une vaste classe de formes mentales (sciences, religions, mythes, espace, temps), d'opinions et de savoirs sans distinctions. Pourtant elles sont gérées par des systèmes et sont facilement définissables.

Ainsi on pourrait tirer la conclusion que les représentations collectives sont logiques et reflètent l'expérience du réel. Cependant, il faut être conscient que dans la mesure où elles créent de l'idéal, elles s'éloignent de la logique et une fois formées, elles acquièrent une certaine autonomie, se combinent et se transforment selon des règles qui leur seraient propres et subiront aussi de différentes interprétations qui pourront servir le discours à promouvoir. Ici se trouve le risque du délire.

Pour comprendre la formation de frontières et de territoires à partir de ces représentations sociales, nous devons analyser la construction de ces différentes représentations en étudiant leurs trajectoires sociales et spatiales.

L'élaboration d'une trajectoire sociale entreprend d'une étude des croyances d'un groupe, de son histoire et de ses aspirations. En fait elle est ancrée dans l'utilisation spatiale de sa géographie à travers la lecture de ses croyances et de son histoire. La représentation sociale exerce un diktat de comportements sociaux dans la sphère privée et publique qui demande une sorte d'adaptation spatiale pour se concrétiser.

La prise de position pour comprendre l'impact de ces représentations sur le droit à la ville se résume dans le choix du terme « trajectoire » insinuant ainsi que le social et l'espace sont des concepts et des matérialisations en changement, transformation continue.

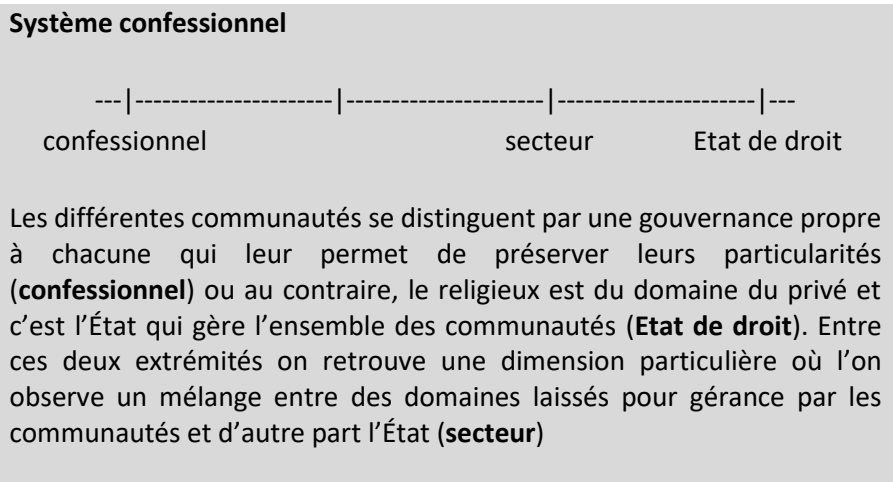
Nous déduisons trois indices qui résument les points énumérés précédemment : système confessionnel, représentation territoriale identitaire, et complexité sociodémographique.

**Les couples relatifs au domaine de la représentation socio-spatiale**

- « *Contrainte* » relative au système confessionnel ; d’abord, dans le territoire étudié, les confessions ne se mélangent pas. Une ségrégation spatiale qui conduit à une exclusion sociale et économique. Dans ce sens les stratégies d’aménagement seront claires en matière de politiques de répartition spatiale et ne se livrent pas alors à une interprétation ambiguë. Le choix de positionnement d’un équipement, de l’ouverture d’un axe routier n’est plus anodin mais peut contribuer à effacer des frontières d’exclusion ou au contraire les rendre plus opaque. De petites agglomérations ou des communautés mal représentées ne sont pas en mesure de demander des infrastructures ou de modifier des études à leurs avantages ; ainsi leur développement est contraint à une lente évolution, voire une régression dans certains cas.

Sur quels critères se font les allocations institutionnelles ? À quels besoins répondent les infrastructures et les équipements ? Qui en a l’usage ? Restrictions d’usage ? Maintenance ? Les équipements publics collectifs sont-ils encouragés ?

Encadré 4: Système confessionnel



- « *Contrainte* » relative aux représentations territoriales à observer dans les territoires sous étude est la force de représentation, de signes identitaires qu’un groupe manifeste sur son lieu. De la solidité de ces représentations naît une confiance interne qui se reflète dans la cohésion du groupe et une attitude externe qui dicte ses relations avec les autres groupes existant sur le territoire. La potentialité d’un conflit se résume sur le fait de perception du message que le groupe porte en lui-même et du message qu’il croit porter aux autres protagonistes.

Est-ce que les signes identitaires sont bien clairs pour ce groupe et les autres habitants du territoire ? Est-ce que les signes identitaires sont utilisés pour marquer le territoire et limiter l'accessibilité ? Est-ce que la mémoire collective va dans le sens de la rencontre ou de l'exclusion ? quelles sont les valeurs du groupe et comment se manifestent-elles sur le terrain ? quel rôle joue l'imaginaire dans la construction du territoire ?

Encadré 5: Représentation territoriale

**Représentation territoriale**

---|-----|-----|-----|---

RT fermée      RT partielle      acceptation      multiculturalisme

Les représentations territoriales sont repérées par une lecture des signes propres à chaque communauté. Ils peuvent refléter un rapport fermé aux autres communautés (**RT fermée**) où seulement sont admis les membres de la communauté ou par contre, ils reflètent des valeurs d'ouvertures et de rencontre (**société multiculturelle**). Entre ces deux niveaux, on remarque d'autres subtilités où la communauté accepte une ouverture partielle à l'autre (**RT partielle**) ou une tolérance et une volonté de partage (**acceptance**) entre les membres de communautés distinctes.

- « *Contrainte* » relative à la complexité sociodémographique ; le territoire doit offrir des disparités démographiques notamment au niveau du nombre de la population, des modes de vie, des durées de séjour, des compositions sociales, des pyramides d'âge. Il est logique de voir que des dimensions réduites de peuplement limitent leurs droits à des équipements et des services qu'une grande agglomération peut profiter.

Où le nombre d'un groupe joue un rôle en sa faveur ? Utilise-t-il ce critère pour avoir des avantages ? Est-ce que les ressources sont limitées et la démographie joue un rôle dans l'acquisition de ces ressources ?

Les taux d'émigration ? Les taux d'immigrés ?

Encadré 6: Complexité sociodémographique

**Complexité sociodémographique**

---|-----|-----|-----|---

dualité      gd nombre      mixité paix

Cet indicateur reflète les tensions qui entrent les différentes confessions sur base du nombre de population et des droits relatifs. La position des adeptes d'une communauté par rapport à d'autres peut être la séparation totale (**dualité**) où chacun à sa propre localisation dans le territoire. Un partage du même territoire se fait mais la question du nombre indique le droit de chaque communauté (**grand nombre**).

Enfin les différences démographiques ne sont pas considérées et le territoire est mixte (**mixité paix**)

### 1.7.3 Le Système Urbain

L'aménagement urbain est un outil d'appropriation spatiale, qui par son application modifie le territoire et crée des frontières qui parfois mènent à des déséquilibres spatiaux.

Thierry Vilmin (2015) constate qu'une société s'inscrit dans un espace. « *Une société citadine s'inscrit dans un espace urbanisé, c'est-à-dire un espace doté d'infrastructures, d'équipements et d'espaces publics ou privés, de bâtiments abritant des logements ou des activités* ». [Vilmin, 2015 : 9]

Et de continuer son observation, Vilmin (2015) déclare que cette organisation est la responsabilité partagée de tous les acteurs, mais elle ne peut pas être laissée à l'initiative de chacun. Elle exige une coordination, principalement, sinon exclusivement faite par l'**autorité locale**, compétente pour les décisions locales d'urbanisme, qu'elle soit décentralisée (élue et légitimée par les citoyens) ou déconcentrée (nommée par un pouvoir central)<sup>20</sup>.

Dans ce sens, « *un système urbain est régulé par un groupe social dominant ou par une alliance de groupes sociaux. Ce groupe ou cette alliance tendent naturellement à préserver et renforcer leur position de pouvoir et pour cela à conforter leur base sociale* ». [Vilmin, 2015 : 13]

Ainsi, avec les plans d'urbanisme et les divers instruments juridiques dont elles disposent, les autorités locales peuvent jouer sur de nombreux registres pour orienter leur développement urbain, ou pour le bloquer.

Vilmin (2015) explique que le degré d'ouverture du système urbain, c'est-à-dire la maîtrise qu'en a l'autorité locale, varie selon six catégories<sup>21</sup> (ou sous-systèmes) d'éléments ; il décompose ainsi le système urbain pour apprécier son degré d'ouverture en commençant par les plus concrets :

- **le foncier**, l'espace sur lequel s'inscrit la ville dans ses limites administratives et qui n'est pas seulement une donnée physique mais aussi la réalité sociologique de la propriété foncière (à quels groupes sociaux appartiennent les terrains ?) ;

- **les équipements** tels que les infrastructures (routes et voies ferrées, réseaux souterrains, etc.) et les services publics (écoles, hôpitaux, centres sociaux ou culturels, bâtiments administratifs, installations sportives, espaces verts, etc.) ;

- **le bâti** : habitations, bâtiments et installations pour la production ;

<sup>20</sup> VILMIN, Thierry. *L'aménagement urbain : acteurs et système*. Parenthèses. France : 2015, 144.

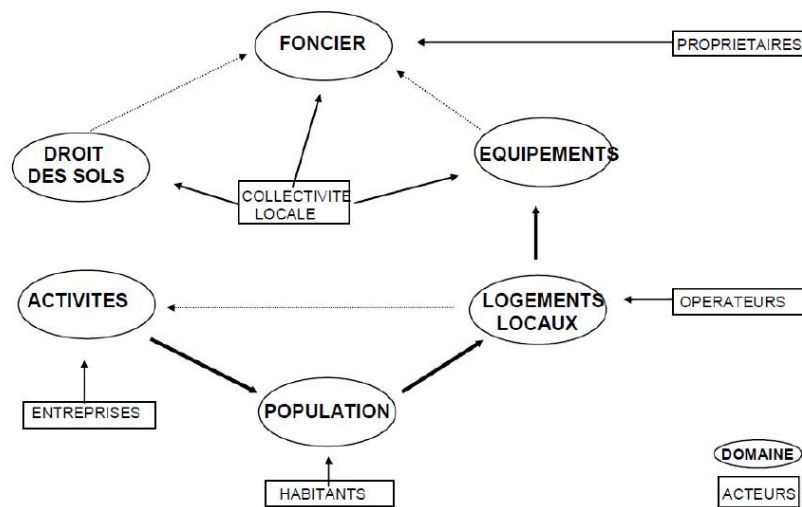
<sup>21</sup> Idem

- **les activités de production** de biens et services qui prennent place sur le territoire de la ville et qui fournissent emplois et revenus ;
- **la population** de la ville avec ses particularités sociodémographiques : tranches d'âge, catégories socioprofessionnelles, attitudes et comportements, etc. ;
- et enfin, les documents d'urbanisme et **le droit des sols**, c'est-à-dire les règles écrites applicables à l'aménagement et à la construction et qui sont sanctionnées par une juridiction.

Figure 6 : Le système urbain Vilmin, Thierry page 26

Figure 5: Le système urbain, Vilmin, Thierry page 26

VILMIN, Thierry. *L'aménagement urbain : acteurs et système*. Parenthèses. France : 2015, 144



L'autorité locale peut agir directement sur ces trois domaines, foncier, équipements, droit des sols. En revanche, elle ne peut pas agir directement sur les trois autres domaines, activités et transferts, démographie et bâti.

La communication entre les deux groupes d'interactions se fait par le foncier et les équipements qui sont le support des logements et des activités c'est par l'aménagement de son espace que l'autorité locale agit indirectement sur les variables du système urbain qui dépendent des autres acteurs.

Vilmin (2015) alors déclare que « l'attitude de l'autorité locale, expansionniste ou prudente, est donc la résultante de ces six catégories. Mais elle est aussi liée à la taille de l'autorité locale et à la correspondance entre son périmètre administratif et le développement dans l'espace de l'agglomération.

Pourtant comme le système urbain de la ville est ouvert dans le sens qu'il dépasse ses limites géographiques et ne contrôle pas tous les facteurs qui l'influence, le groupe au pouvoir ne peut pas créer directement sa base sociale si les habitants sont libres d'aller et venir. La ville est donc un système ouvert dont le devenir échappe en partie au pouvoir de son instance

*régulatrice (de son gouvernement). En particulier les activités productives en économie de marché ne sont pas au pouvoir des gouvernements municipaux. Or elles sont à la base du développement ou du déclin des villes ».* [Vilmin, 2015 : 14]

Nous comprenons ainsi l'importance des dynamiques démographiques et migratoires dont subissent les villes et les villages et qui transforment leurs territoires sans que ces dernières aient les moyens de les contrôler.

En définitive, les domaines sur lesquels la commune a une prise directe sont ceux qui concernent l'aménagement de son espace : la gestion foncière, le droit des sols, les équipements publics et leur financement. Dans d'autres domaines, activités, populations, bâti, elle ne peut pas jouer aussi directement le rôle de régulateur. Elle doit coopérer avec d'autres centres de contrôle qui interviennent à des échelles géographiques différentes, comme l'État ou les entreprises.

Mais à travers l'aménagement de son espace, la mairie agit directement sur les autres domaines, car il y a interaction entre le contenant, le cadre physique équipé, et le contenu, la population, les logements et les activités. C'est en aménagement son espace que l'autorité locale prépare la construction ou la réhabilitation de tel ou tel type de logement et l'installation de telle ou telle activité qui vont conditionner les classes de population des quartiers.

Cette intrusion du politique dans l'aménagement n'est pas neutre. Elle reflète toujours un équilibre local, un rapport de force et un compromis entre les groupes en présence.

Nous déduisons trois indicateurs qui résument les points énumérés précédemment : opposition rurale urbaine, potentiel socio-économique, équipements.

### **Les couples relatifs au système urbain**

- « *Contrainte* » relative à l'opposition rural-urbain ; Une ségrégation spatiale sur un territoire à grande échelle doit inclure une complexité de paramètres relatifs aux questions urbaines et rurales. Notre territoire doit avoir une dualité urbain - rural. Ceci pourrait permettre peut-être de libérer la question de développement territorial de la question confessionnelle. Les différentes ceintures autour des villes pôles englobent naturellement les localités avoisinantes, et l'enjeu se situe dans le rapport entre le foncier conscrit pour ces opérations et la part des nouvelles populations.

Quel rôle pour les élites urbaines face aux populations rurales ? Est-ce que les stratégies urbaines ne laissent plus les moyens au développement rural ? Est-ce que le rural devient un réservoir foncier



en voie de développement juste pour servir l'étalement de la ville ? comment se différencient les droits au sol entre les différentes régions ? quelle est l'attractivité du foncier dans les régions limitrophes ? quelles sont les politiques publiques par rapport aux logements ? y a-t-il des subventions ?

Encadré 7: Opposition rural-urbaine

### Opposition rural-urbain

---|-----|-----|-----|---  
Immigration v. dortoirs même bassin complémentaire

Dans cet indicateur, nous observons les relations entre les villes et les villages avoisinants. Une première observation concerne les villages qui se vident (**immigration**) puisque les habitants les quittent pour s'installer définitivement en ville. Un autre type d'observation situe les zones rurales autour des villes dans le cadre de l'étalement urbain des villes et leur transformation en **villes-dortoirs** où les habitants viennent seulement pour y dormir, travaillant le jour dans la ville. Le 3<sup>ème</sup> niveau, place la ville et ses alentours dans un **même bassin économique** ; les disparités existent toujours mais les zones forment une même entité. Dernièrement toutes les composantes du territoire sont **complémentaires**.

- « *Contrainte* » relative au potentiel socio-économique ; le territoire doit avoir la chance d'une diversification économique qui influence principalement l'offre d'emploi. La nature de cette offre nous est importante. Les différentes localités aux confessions diverses doivent être en situation ou bien de se spécialiser ou de se diversifier économiquement. Pour cela, la taille de l'agglomération et son aptitude à innover et s'adapter limitent l'éventail quantitatif et qualitatif de leur marché d'emplois ou de leur marché tout court. Cette conjoncture endommage des parties du territoire (donc des confessions au peuplement réduit) en réduisant les offres de travail et devient moins attirante pour les entreprises qui cherchent une main-d'œuvre qualifiée.

Le taux de chômage ? L'offre d'emploi ? Spécialisation dans des secteurs ? Niveau d'éducation ?

Encadré 8: Potentiel socio-économique

### Potentiel socio-économique

---|-----|-----|-----|---  
exclusivité privilèges quotas libéral

Dans cet indicateur le potentiel socio-économique est en relation directe avec le système confessionnel.

La 1<sup>ère</sup> extrémité dans le système économique observe si un groupe à l'**exclusivité** d'un marché. Le 2<sup>ème</sup> niveau tolère la présence de **privilèges**

pour des groupes ou des personnes dans les activités économiques. Dans le 3<sup>ème</sup> niveau, il s'agit des **quotas** ou de la volonté de canaliser le marché en limitant les effets des groupes religieux et finalement le marché est **libéral** sans aucune considération pour le confessionnel.

Voir le Chapitre 2

- « *Contrainte* » relative à la taille et l'opportunité d'accueillir des équipements ; le Schéma Directeur de l'Aménagement du Territoire Libanais - SDATL - dès le milieu des années 2000 prône les tendances urbaines entamées depuis les années 1980, du processus de métropolisation, donc "l'exercice des forces centripètes conduisant à la concentration des hommes et des activités"<sup>22</sup> [Dumont, 1994], pour un ensemble de raisons. La montée du secteur tertiaire, devenu pourvoyeur d'emplois se développe naturellement autour et dans les grandes villes, suivie naturellement par une demande croissante de logement et le choix des ménages qui profitent d'une offre d'emploi diversifiée et d'une mobilité professionnelle plus flexible. Aussi la métropolisation se trouve nécessaire dans un contexte international de plus en plus connecté ; la proximité à des aéroports, ou des centrales à haut débit dans les technologies de l'information et de la communication favorise les métropoles. Paul Claval, cité par Dumont parle de la « *géographie de contacts*<sup>23</sup> », qui révèle des besoins nouveaux des entreprises en liaison avec leurs partenaires, et les comportements de ces entreprises en cherchant des économies d'agglomération. À l'inverse et sur un même territoire, les petites villes ne sont pas compétitives et ne peuvent pas offrir des emplois à certaines catégories de cadres. Si ces cadres sont d'une différente religion que la majorité de la population en métropole, les individus ont tendance à quitter leur territoire pour aller vers des métropoles de même affiliation politique, sociale ou confessionnelle.

Quel est l'état des infrastructures et des équipements ? les espaces publics sont-ils des espaces de rencontres ? quels sont les critères d'exclusion ou d'inclusion dans ces espaces ? marché du travail ouvert à tous ou non ? quel impact sur les activités économiques et ainsi sur les populations ?

Encadré 9: Équipements

**Équipements**

---|-----|-----|-----|---

manque      acc limités      acc ouverte      géo de contact

Cet indice observe les équipements sur un territoire, leurs nombres, leurs états, la maintenance et la facilité d'accès par les habitants.

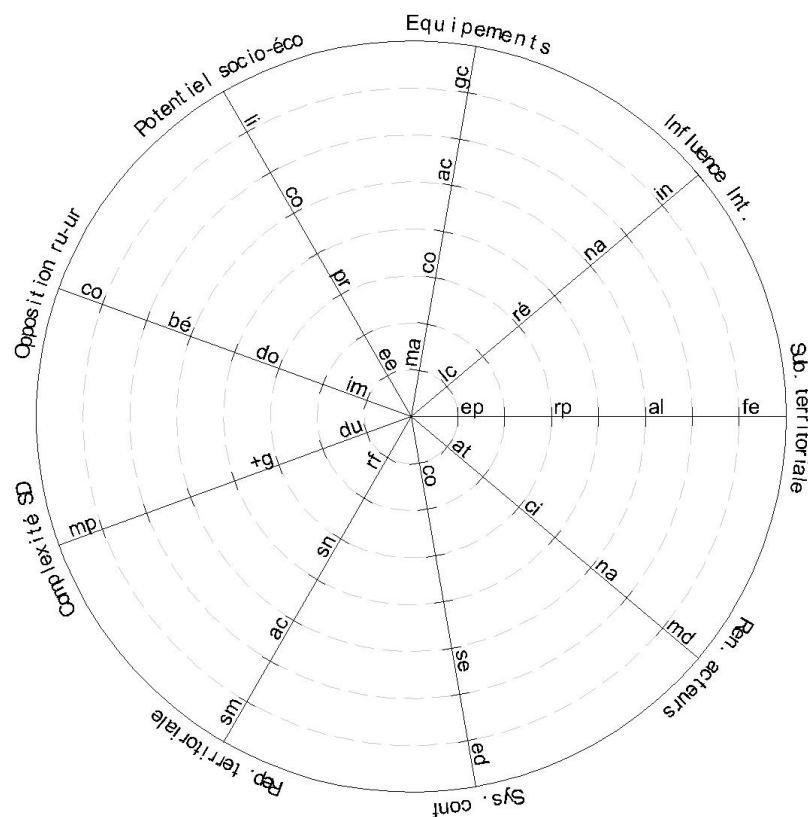
<sup>22</sup> Dumont, Gérard-François, compte rendu du séminaire « Métropolisation et internationalisation », Commissariat général au Plan, Paris, janvier 1994

<sup>23</sup> DUMONT, Gérard-François. *Diagnostic et gouvernance des territoires ; concepts, méthodes, application*. Armand Colin. Paris : 2012, 000 p.

Nous sommes en **manque** si le territoire ne contient pas assez d'équipements par rapport au nombre et besoin des habitants. Pourtant dans des territoires nous remarquons une **accessibilité limitée** sous certaines conditions, ou **ouverte** dépendant de la religion ou de la nationalité. Finalement, nous sommes dans une **géographie de contact** quand les équipements se complètent entre les territoires et sont ouverts à tout le monde.

Ces lignes de ce graphe seront disposées ensemble dans un graphe circulaire pour deux raisons principales. Placées ensemble, les différentes « contraintes » pourront être comparées, mais aussi couvrir une surface qui montre les points à développer ou non. C'est cette dernière notion qui prend son intérêt dans la deuxième raison du choix circulaire du graphe : deux ou plusieurs régions pourront ainsi être mises ensemble et cette superposition donnera des indices sur les domaines de ressemblance ou différences entre les différentes contraintes.

Figure 6: Outil d'analyse des 9 indicateurs



Ces domaines d'actions avec les outils qui en découlent nous permettent d'analyser les hétérotopies repérées sur le territoire. Leurs repérages deviennent sujets à leur nature, soit-elle dans le domaine de la gouvernance, de la représentation socio-spatiale et du système urbain. Ensuite, dans l'analyse les indicateurs de l'ordre de neuf nous permettront de préciser la valeur et l'impact des actions qui se déroulent dans cette hétérotomie.

Cet outil d'analyse propose de mettre les informations qualitatives sur une échelle ordonnée dans le but de comparer les informations collectées. Dans un contexte difficile comme au Liban et dont les données numériques sont limitées et sujette à une censure et difficilement prouvable, cet outil nous offre un moyen d'analyse portant sur ces informations une méthode qui puisse traduire les données collectées de plusieurs sources en des données analysables et commentées.

\*  
\*       \*

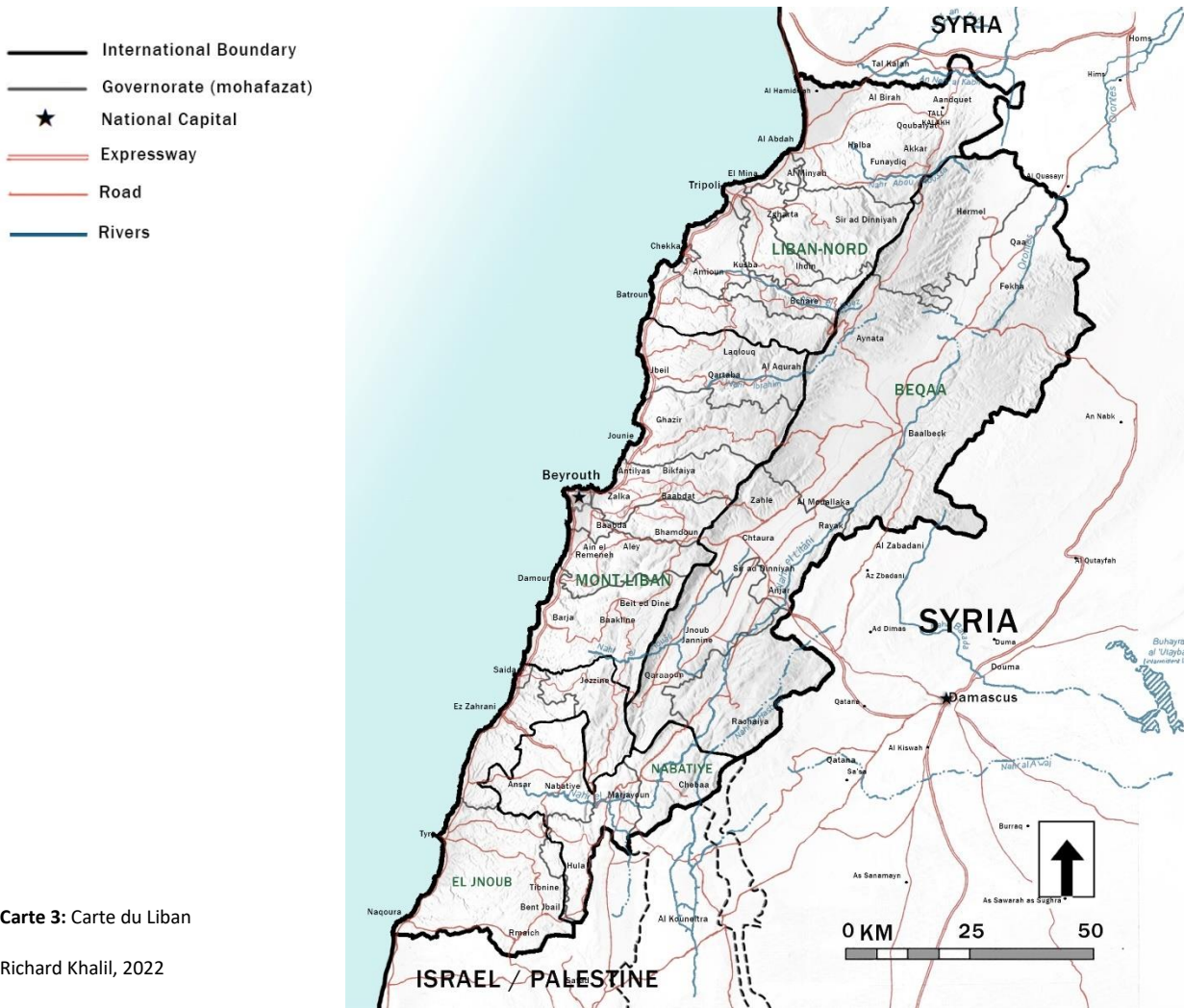
Cette première partie de notre recherche a défini le cadre théorique des concepts relatifs, au déséquilibre spatial, au droit à la ville. Elle a tracé l'évolution de l'identification confessionnelle à partir des symboles, d'une géographie et des références sociales. Ces différents points, nous ont permis de redéfinir le droit à la ville et de comprendre ses implications conflictuelles et le rôle des hétérotopies pour définir les tendances du territoire. Finalement, notre démarche nous a permis de classer les actions entreprises sur les territoires par les différents acteurs en des domaines d'action eux-mêmes structurés en des couples « Opportunité – Contrainte » que nous utiliserons comme indicateurs pour mesurer l'accessibilité et le développement du territoire.



## CHAPITRE 2

# Le Liban : l'ambition d'un développement équilibré

Le déséquilibre spatial observé sur le territoire libanais durant les événements d'Octobre 2019 n'est pas le résultat spontané d'un mouvement de contestation. Les analyses théoriques du chapitre précédent montrent que ce sont des phénomènes sociaux et géographiques qui pour se former nécessitent la concentration de complexes démarches et facteurs ancrés dans l'espace et le temps. Dans ce sens, il devient pertinent pour repérer ses mouvements au Liban de poursuivre une lecture de l'histoire et son rapport avec la géographie pour comprendre et repérer les déséquilibres spatiaux et les événements qui les accompagnent.



Carte 3: Carte du Liban

Richard Khalil, 2022

## 2.1 genèse du territoire<sup>24</sup>

La morphologie du Liban suppose des frontières naturelles entre les différentes communautés ; effectivement ce pays est une étroite bande côtière de terre d'une largeur de 25 à 60 km, limitée par la mer Méditerranée et les hautes montagnes du Mont Liban dont le pic est à 3089m d'altitude<sup>25</sup>. Cette zone côtière est entrecoupée par des montagnes et des vallées.

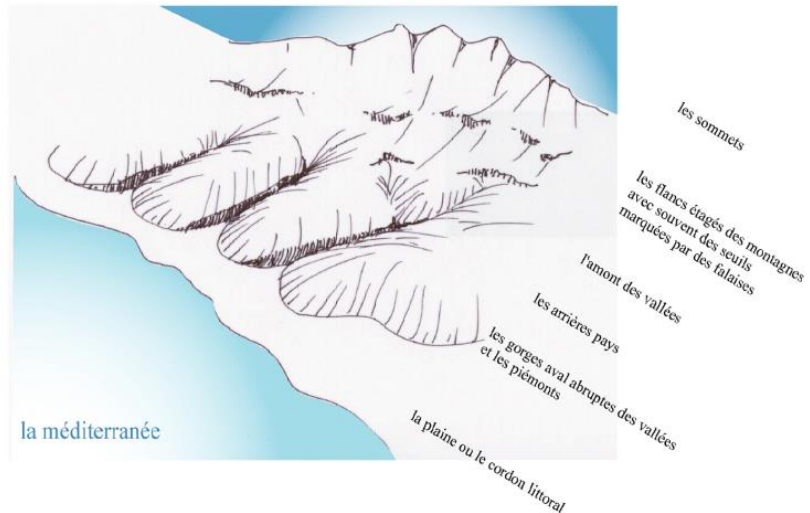
Cette morphologie influence les communautés qui s'y installèrent dès le début : la plaine étroite qui ne permettait pas d'importantes moissons et la difficulté des connexions terrestres ont obligé les phéniciens<sup>2A</sup>, une des premières civilisations à occuper le territoire, à se tourner vers la mer.

<sup>24</sup> Une liste bibliographique des références historiques se trouve à la fin de la thèse.

<sup>25</sup> <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/lebanon/#geography> [accès 3 février 2022]

Carte 4: Coupe topographique schématique

SDATL, page 19



C'est dans ce sens que nous comprenons, la corrélation entre la géographie et l'histoire du Liban : loin d'un passage chronologique des différentes civilisations qui ont occupé la géographie libanaise, nous regarderons les événements historiques avec un regard critique et sélectionnerons les faits les plus pertinents pour notre recherche.

La question spatiale trouve un intérêt au 5<sup>ème</sup> siècle avec la christianisation entière de la montagne libanaise. Cette dernière sera telle une forteresse naturelle face aux raids arabo-musulmans de la péninsule arabique à partir VII<sup>ème</sup> siècle. Ces raids ne purent conquérir que les zones géographiques de basse altitude, comme les côtes, difficilement défendables.

Nous observons la genèse d'une spatialité multiconfessionnelle dans laquelle chaque groupe à ses propres croyances, signes identitaires et intérêts géographiques.

Ce dernier point joua un rôle important dans le développement de chaque communauté. Les musulmans dominent les zones côtières, les plaines et les dépressions entre les montagnes profitèrent des canaux de circulation et prospérèrent dans le commerce ; leurs villes, notamment Tyr et Tripoli seront les principaux centres économiques et seront connectés vers les villes de l'intérieur syrien comme Damas, Alep. Les chrétiens, se replièrent dans les montagnes pour se protéger ; ils formèrent des villages, autour des couvents ; leurs activités principales sont l'artisanat et l'agriculture.

**2A** Peuple sémitique d'origine cananéenne, les Phéniciens ne sont attestés, en tant qu'identité indépendante et différenciée dans l'histoire, qu'à partir de 1200 avant J.-C. Auparavant, intégrés dans un vaste complexe culturel syro-palestinien, ils n'avaient pas de civilisation propre. Les Grecs furent les premiers à nommer « Phéniciens » les habitants de la bande côtière syro-palestinienne qui s'étire de Tell Suqas (l'antique Shukshan), au nord, à Acre (Akko), au sud, une région qui abrite les cités de Phénicie, région qui correspond approximativement au Liban actuel. De ce petit territoire au sous-sol pauvre en matières premières, les Phéniciens ont donné naissance à une brillante civilisation et colonisé toute la Méditerranée.

Encyclopédie Larousse

La Phénicie abrite une importante place dans la mémoire collective libanaise : elle est utilisée par les libanais qui revendiquent leurs particularités vis-à-vis de la culture arabo-musulmane.



De cet état des lieux, trois moments historiques à mentionner où la géographie compose avec les faits historiques pour former des évènements<sup>26</sup>.

**2B** Fakhr al-Dīn ou Fakhr-al-Dīn II: « fierté de la religion » (6 août 1572 à Baakline – 13 avril 1635), émir, prince des Druzes de la dynastie Maan. Il fut maître de l'émirat du Mont-Liban qui englobait le mont Liban et ses périphéries littorales et intérieures.

**2C** L'émirat du Mont-Liban est le nom attribué à une séquence de l'histoire du mont Liban et de ses périphéries, constitués en une entité politique relativement autonome de l'Empire ottoman et aux frontières changeantes. L'émirat n'a jamais formé une province ottomane au sens propre du terme, puisqu'il est partagé entre les pachaliks de Damas, de Tripoli puis également de Saïda. Il se caractérise cependant par une administration ottomane indirecte qui s'y exerce via le pouvoir de familles locales ainsi que par une symbiose des deux principales communautés du Mont-Liban, les druzes et les maronites.

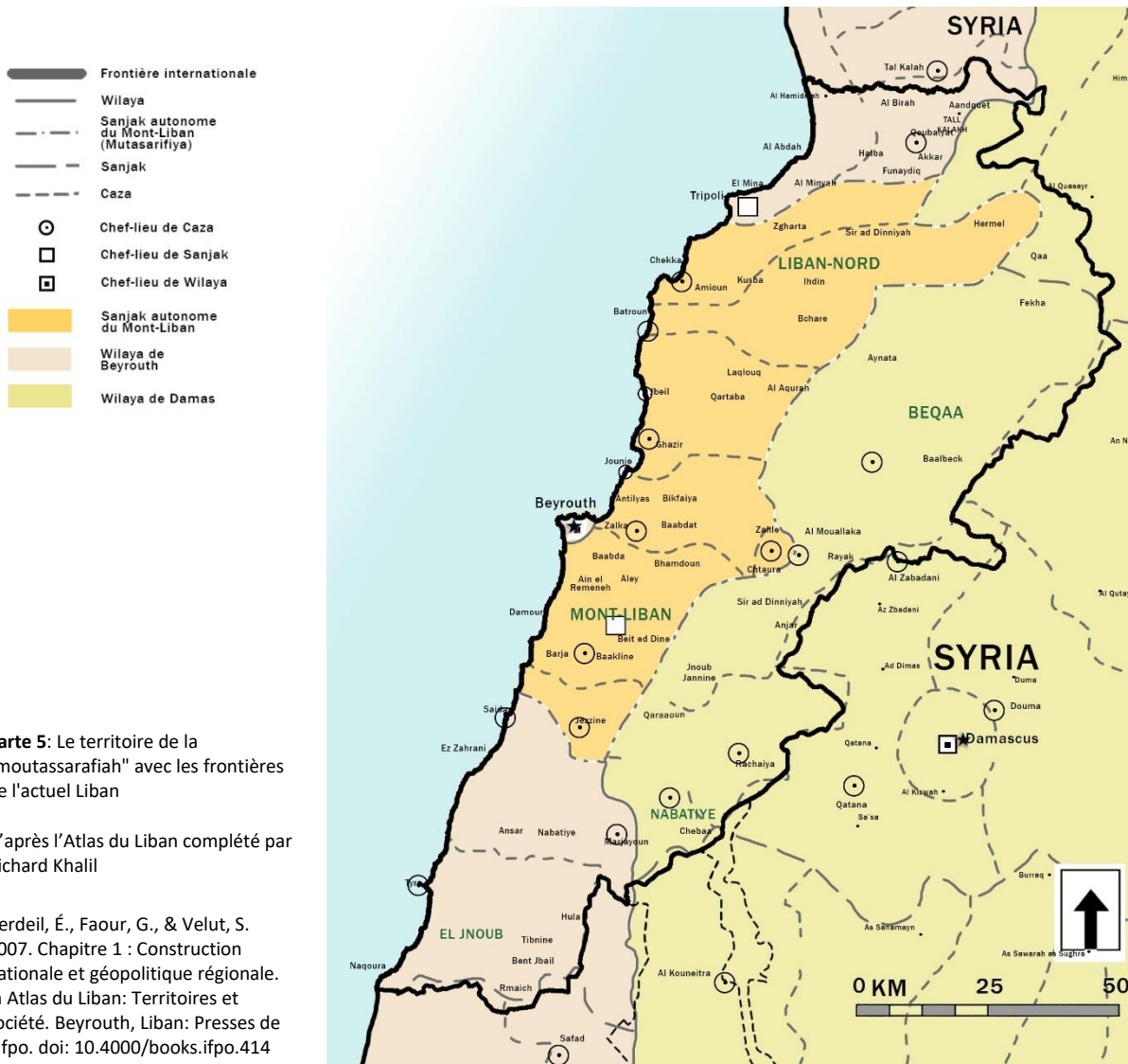
Formé à partir du xv<sup>e</sup> siècle, gouverné par la dynastie des Maan (en), puis des Chehab, l'émirat disparaît vers la fin du xix<sup>e</sup> siècle peu après la fin du règne de l'émir Bachir Chehab II. Il en émergera successivement deux entités politiques ottomanes, le double Caïmacanat et la Mutassarifiyya, elles-mêmes à la base de la création du Liban moderne, d'abord sous mandat français (Grand Liban), puis république indépendante à partir de 1943.

Le premier au XVI<sup>e</sup> siècle avec l'Émirat libanais construit comme une seule entité politique, ayant une même identité nationale, regroupant les différentes communautés existantes sur le territoire. Fakhereddine<sup>2B</sup>, émir musulman druze gouverna les chrétiens et les musulmans sur un même territoire. Pourtant son projet fédérateur<sup>2C</sup> ne dura pas longtemps avec les tensions entre les chrétiens et les Druzes, ce qui mena à une séparation géographique et spatiale des deux religions dans le système politique appelé Caïmacanat autour de 1840. Ce deuxième moment historique, à l'opposé du premier divise le territoire entre les différentes communautés et trace des frontières autour des territoires identifiés de part et d'autre par une sémiologie propre à chaque communauté. Ce modèle de coexistence aussi ne se révéla pas efficace et les massacres des chrétiens par les Druzes de 1840 à 1860 obligèrent la communauté internationale de proposer un nouveau modèle politique basé de nouveau sur la coexistence et le « vivre-ensemble ».

Le système de la Mutassarifiyah adjugé en 1861 permit au Liban d'être considéré comme une province autonome en 1861 au sein de l'empire Ottoman. Outre la composition multiconfessionnelle, les frontières politiques de cette nouvelle entité suivent un tracé géographique et démographique qui préserve les particularités de populations minoritaires par rapport à la population de l'ensemble du territoire. La frontière suit la morphologie et le relief des montagnes libanaises et la région est entourée démographiquement par les musulmans sunnites qui eux sont implantés dans les grandes villes tel que Sidon, Beyrouth, et Tripoli.

---

<sup>26</sup> Une liste bibliographique des références historiques se trouve à la fin de la thèse.



**Carte 5:** Le territoire de la "moutassarafiah" avec les frontières de l'actuel Liban

D'après l'Atlas du Liban complété par Richard Khalil

Verdeil, É., Faour, G., & Velut, S. 2007. Chapitre 1 : Construction nationale et géopolitique régionale. In Atlas du Liban: Territoires et société. Beyrouth, Liban: Presses de l'Ifpo. doi: 10.4000/books.ifpo.414

Ce système politique tomba avec la chute des Ottomans à la fin de la première guerre mondiale, et le Liban devient sous tutelle française.

Le mandat français commence par une réorganisation des frontières libanaises qui s'étendirent pour ajouter à eux des populations musulmanes. Pourtant les raisons spatiales d'un tel élargissement sont premièrement d'ordre démographique, l'extension englobant d'autres villages chrétiens permit à ces derniers d'être plus nombreux. L'extension est aussi d'ordre sécuritaire, les Libanais peuvent profiter maintenant des grandes plaines agricoles de la Bekaa et des ports de commerce du nord et du sud du pays.

Ces « ajouts » territoriaux de ce qu'on appelle le Grand Liban ne firent pas l'unanimité entre les différentes communautés confessionnelles, une grande partie des musulmans voulant uniquement être annexé politiquement à la Syrie.

Ce mélange de communautés disparates religieusement a créé un déséquilibre spatial et territorial puisque c'est au sein de frontières internationales fixes qu'un dynamisme de micro frontières commence à se voir. Elles ne seront jamais fixes et continueront de changer au cours de l'histoire. Elles sont sujettes soit aux différences communautaires ou spatiales, nous mentionnons plusieurs cas tel que la venue des Palestiniens en 1948 et leurs installations dans des camps autour de Beyrouth<sup>2D</sup> ; le côté Est de la capitale ayant les mêmes caractéristiques géographiques, les micros frontières deviennent d'ordre social entre les immigrés et les habitants de la région.

Face à ces frontières intérieures, l'État depuis la déclaration du Grand Liban commence un travail de développement territorial pour unifier le pays et donner à tous ces habitants une égalité de chance et d'opportunité.

Le territoire libanais a été sujet de maintes études urbaines et d'aménagements territoriaux, déjà depuis la période Ottomane qui s'était intéressée particulièrement à Beyrouth. Depuis le mandat français élargi les études pour inclure tout le territoire libanais et ainsi l'unifier à travers l'infrastructure et les équipements.

Dans ce sens, nous mentionnons particulièrement les missions<sup>27</sup>, les études et les grands projets comme la mission « Camille Durrafourd » qui relève le cadastre de Beyrouth et le Liban entre 1926 et 1942. D'autres expertises françaises se remarquèrent sur le territoire libanais, notamment le plan d'aménagement et d'extension de Beyrouth de 1932 par les frères Danger, ou les études d'Ernest Egli entre 1947 et 1952 sur l'aménagement au Liban, une thématique reprise par Constantin Doxiadis en 1958. Pourtant le grand chantier d'aménagement fut initié et complété durant le mandat de Fouad Chéhab de 1958 à 1964, par le père Joseph-Louis Lebret, responsable de la mission IRFED qui s'est penchée sur les équipements dans territoire dans le cadre d'une pensée de planification nationale.

2D Nous conseillons les recherches de Julien Moriat.

Sur un autre registre, nous mentionnons que les Palestiniens ont été logés dans des camps autour de plusieurs grandes villes libanaises, vu les terres vides qui existaient et pour fournir une main d'œuvre à ces villes. La réalité fut que par la position de ces camps, un étau s'est tracé autour des villes.

---

<sup>27</sup> Voir dans la bibliographie, la partie concernant les références Géographie et panifications générales et spécifiques au Liban.

## 2.2 la mission IRFED, le développement équilibré

Le Président Chehab confia à l'équipe du Père Lebret l'étude et le développement du plan IRFED qui constitua « *une rupture dans les modes d'intervention de l'État dans l'économie et l'aménagement spatial au Liban et ceci au service d'un programme d'unité nationale et de développement économique visant à réduire les écarts sociaux et régionaux dans le pays, au lendemain de la crise de 1958* ». [Verdeil, 2010 : 106].

Ce fut une innovation dans le mandat du président Chéhab, puisque l'équipement national ne se limite plus aux dimensions techniques mais il inclut la dimension sociale des inégalités régionales, entre Beyrouth et les régions libanaises.

Verdeil (2010) constate que l'originalité de l'étude dépasse les conclusions portant sur les inégalités régionales qui sont déjà connues mais dans l'enquête sociale conduite dans 60 villages et dans les quartiers des grandes villes et qui aboutit à une mesure inédite des inégalités de développement régional<sup>28</sup>.

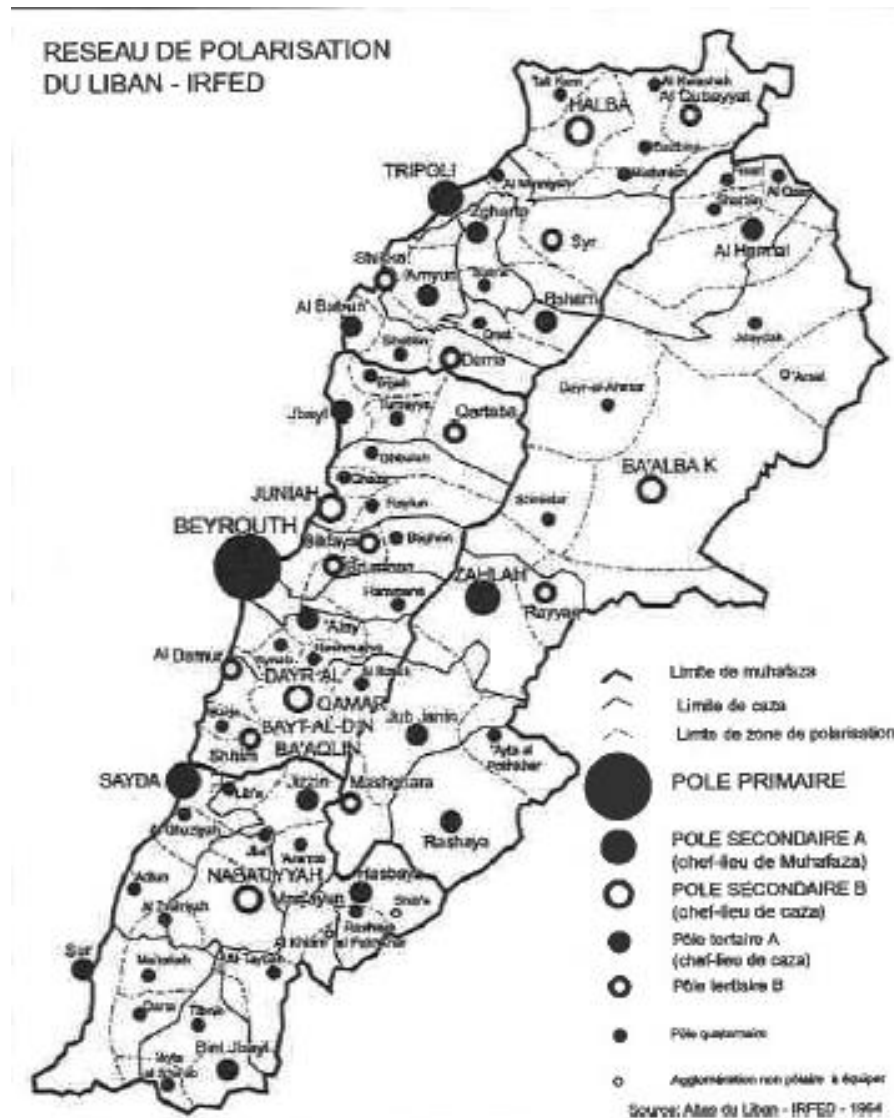
Verdeil (2010) dans son livre « Beyrouth et ses urbanistes »<sup>29</sup> relève que les « *résultats obtenus permirent une double mesure des inégalités. Elles étaient d'abord sociales avec l'évidence d'une très claire polarisation des revenus. Et ensuite, ces contrastes sociaux étaient redoublés par le contraste géographique entre les régions libanaises, c'est-à-dire entre un centre composé de Beyrouth et du Mont Liban et les trois régions périphériques du Liban-nord, du Liban-sud et de la Békaa* ». [Verdeil, 2010 : 109].

Ces disparités régionales renvoyaient en même temps à des inégalités de richesse et d'équipement. Les conséquences sont une polarisation des investissements et des infrastructures dans la capitale libanaise.

---

<sup>28</sup> VERDEIL, Eric. *Beyrouth et ses urbanistes*. Presses de l'IFPO. Beyrouth : 2010, 398.

<sup>29</sup> Idem



**Carte 6:** Réseau de polarisation du Liban - IRFED

Page 112  
Verdeil, Eric, *Beyrouth et ses urbanistes*, Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 2009, 397 p.

Le document fut finalement approuvé en 1964 par le conseil des ministres, se structuraient en cinq grands volets :

- le rapport introductif du directeur de la mission, présentant en particulier les contraintes et les impératifs de la démographie et de l'économie, et les orientations déjà acceptées par le gouvernement ;
- les programmes d'infrastructures et d'équipements collectifs ;
- les programmes d'orientations et d'incitation (agriculture, pêche, industrie, tourisme) ;
- l'adaptation au développement des institutions et des structures administratives et financières ;
- le réseau de polarisation et le programme d'équipement des pôles.

Nous nous intéressons dans ce sens au plan de développement qui se chargea de la mise en cohérence des investissements publics d'un point de vue sectoriel et budgétaire avec le traitement de la répartition spatiale des investissements publics.

La logique du plan IRFED se résume d'une partie « simple » par le maillage du territoire par les services de l'Etat (santé, éducation, justice, poste et services sociaux) et les équipements de base (électricité, eau potable, routes modernes). Une fois cette maille se complète, l'on peut espérer d'un développement social unifié<sup>30</sup>. [Verdeil, 2010 : 110]

Sur un autre volet, la mission IRFED remarque que l'économie libanaise et sa prospérité sont tributaires de secteurs économiques tertiaires fortement dépendants des variations économiques externes. Donc, il faut renforcer les activités productives locales, en particulier l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

Dans les recherches et publications émises par Eric verdeil (2010) il est clair que dans le dossier de base de l'IRFED, l'aménagement du territoire ne forme pas une rubrique en tant que telle. On ne trouve d'ailleurs aucun document graphique qui constituerait le plan d'aménagement du territoire.

Pourtant la volonté du Père Lebret fut spatialisée : les décisions de la répartition et des allocations territoriales étaient guidées par une théorie de la « polarisation spatiale »<sup>31</sup>; il en résulte à la fois le principe d'une hiérarchie et celui d'une répartition équilibrée sur le territoire. L'ultime finalité étant de laisser les gens dans leurs régions et d'arrêter le drainage des villages vers les villes et principalement la capitale Beyrouth.

Démarrant de cette logique, le discours public Chéhabiste qui constitua une rupture dans les modes d'intervention de l'État, tourna autour du concept de "al inama' al moutawazan" - **le développement équilibré**.

Un développement qui intervient sur l'ensemble du territoire d'une manière uniforme sans considération du confessionnel de l'économique et du politique. Un développement qui porte l'égalité des chances à toute la population sans les contraintes géographiques.

Un territoire juste « spatialement » pour une intégration sociale totale. Une réponse de la période « Moderne » du Liban au concept du Droit à la ville, aux ressources et à l'égalité des chances.

Ces intentions n'arrêtèrent pas la guerre de 1975 jusqu'à 1990. La guerre du Liban trace des lignes de démarcation confessionnelle séparant les régions entre religions, milices armées, intérêts politiques et géopolitiques régionaux. De ce fait, des dizaines de milliers de chrétiens furent déplacés de leurs régions par le biais des armes. Les nouveaux

---

<sup>30</sup> Idem

<sup>31</sup> Idem

occupants transformèrent le territoire en détruisant tous signes identitaires comme les églises, et espaces publics. Pourtant durant cette période, nous remarquerons quelques études afin de préparer la période de la reconstruction comme les études de LIBNOR entre 1980 et 1988<sup>32</sup>, les différents plans du Centre-Ville de Beyrouth<sup>33</sup> ou de la banlieue SUD – Elyssar<sup>34</sup>.

La fin de la guerre n’a pas réussi à retracer les frontières intérieures et les lignes de démarcation sont toujours visibles. Les subventions administrées pour la reconstruction furent réparties selon des logiques clientélistes et des régions furent privilégiées sur d’autres.

Il faut dire que durant la guerre et les années qui suivirent les données ont changé et plusieurs facteurs détermineront les plans de développement du territoire libanais.

Un des facteurs les plus déterminants est la question démographique qui se résume différemment entre les territoires et les confessions.

**Tableau 7:** les 20 villages les plus importants du Liban par nombre d’habitants

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_villes\\_du\\_Liban](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_villes_du_Liban)  
[accès 3 février 2022]

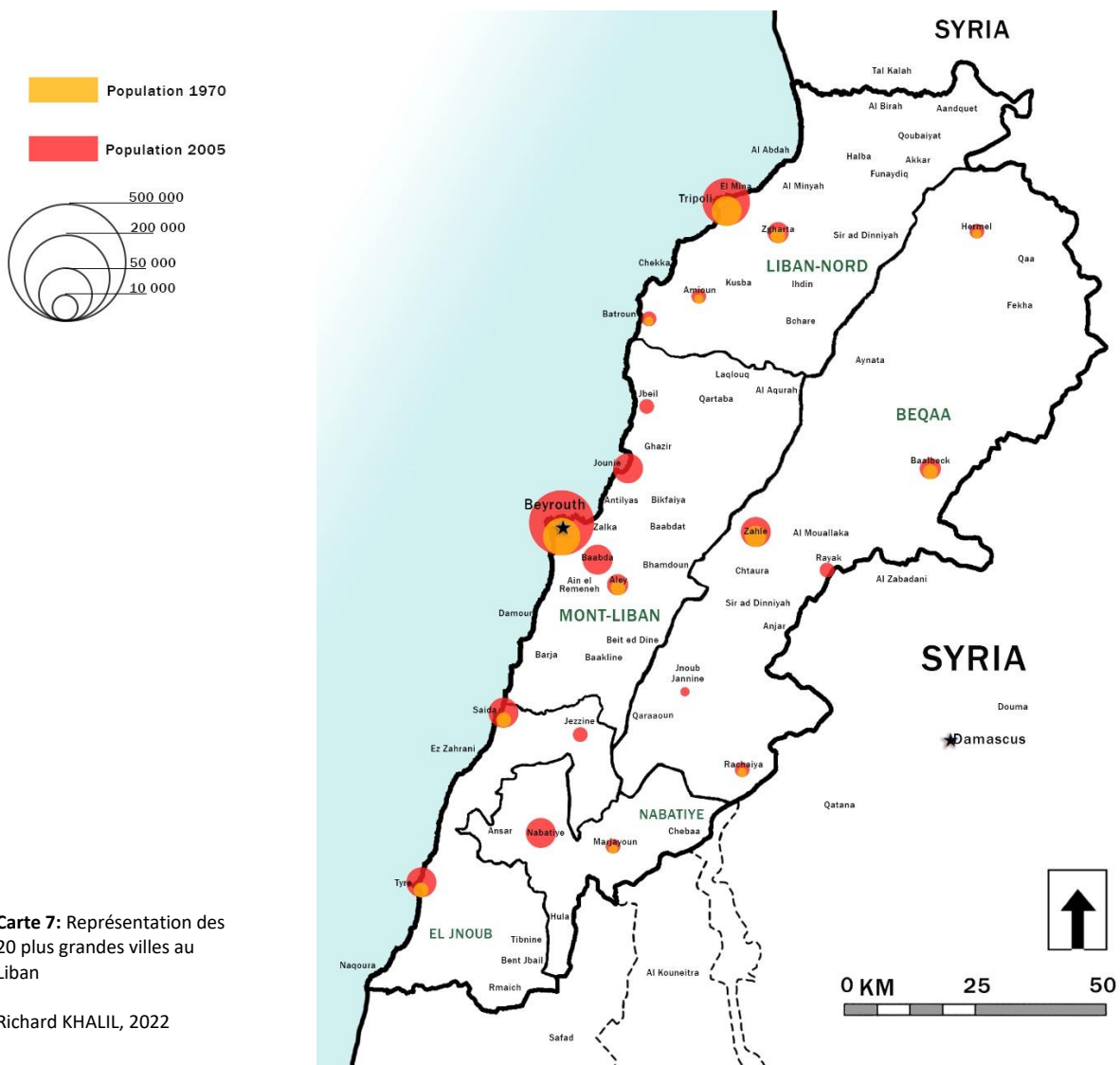
Rang	Nom	Population		Gouvernorat
		Cens. 1970	Cens. 2005	
1	Beyrouth	474,870	1,251,739	Beyrouth
2	Tripoli	127,611	229,398	Nord Liban
3	Sidon	24,740	163,554	Sud Liban
4	Tyr	16,500	135,204	Sud Liban
5	Nabatieh	-	98,433	Nabatieh
6	Jounieh	-	96,315	Mont Liban
7	Zahlé	46,800	78,145	Bekaa
8	Baabda	-	77,106	Mont Liban
9	Zgharta	18,200	32,917	Nord Liban

<sup>32</sup> Verdeil Éric, 2002, Une ville et ses urbanistes. Beyrouth en reconstruction, thèse de géographie mention urbanisme, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 646 p.

<sup>33</sup> El-Achkar, É. 1998. Chapitre 4. La reconstruction du centre-ville de Beyrouth. In *Réglementation et formes urbaines: Le cas de Beyrouth*. Beyrouth: Presses de l’Ifpo. doi:10.4000/books.ifpo.4325

<sup>34</sup> Harb el-Kak, M. 1999. La reconstruction de la banlieue sud-ouest de Beyrouth : une négociation entre État et acteurs politiques. In Huybrechts, E., & Douayhi, C. (Eds.), *Reconstruction et réconciliation au Liban: Négociation, lieux publics, renouement du lien social*. Beyrouth: Presses de l’Ifpo. doi:10.4000/books.ifpo.4412

10	Baalbek	15,600	30,916	Bekka
11	Aley	18,600	27,233	Mont Liban
12	Byblos	-	20,784	Mont Liban
13	Rayak	-	18,876	Bekaa
14	Marjayoun	9,300	16,173	Nabatieh
15	Amioun	7,900	14,288	Nord Liban
16	Jezzine	-	13,476	Sud Liban
17	Rachaya	6,700	11,288	Bekaa
18	Hermel	2,700	11,070	Bekaa
19	Batroun	6,000	10,852	Nord Liban
20	Joub Jenin	-	7,087	Bekaa



Carte 7: Représentation des 20 plus grandes villes au Liban

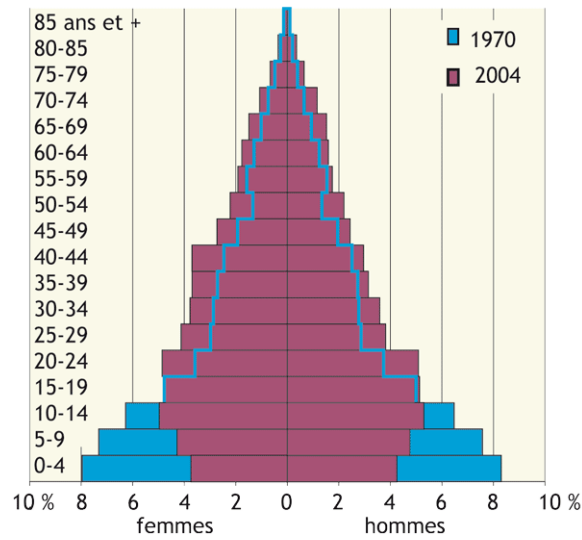
Richard KHALIL, 2022



Le tableau 7 complété par la carte 7 montre l'évolution démographique des principales villes libanaises. Cependant la figure 6, montre une population qui a vieilli par rapport aux années soixante-dix. C'est une population dans sa majorité qui est en âge de travail.

**Figure 7:** Pyramides des âges entre 1970 et 2004

Atlas du Liban, page 69



Source : ACS.

Cependant, il faut approcher la pyramide des âges avec précaution puisque les deux figures 8 et 9 montrent des dynamiques différentes entre les régions libanaises ; les régions et les villes à majorité musulmanes ont généralement une population plus jeune avec des familles plus nombreuses. Ces premières lectures donnent des indices sur le développement disparate et non uniforme sur l'ensemble du territoire libanais.

Figure 8: Taille moyenne des ménages

Atlas du Liban, page 70

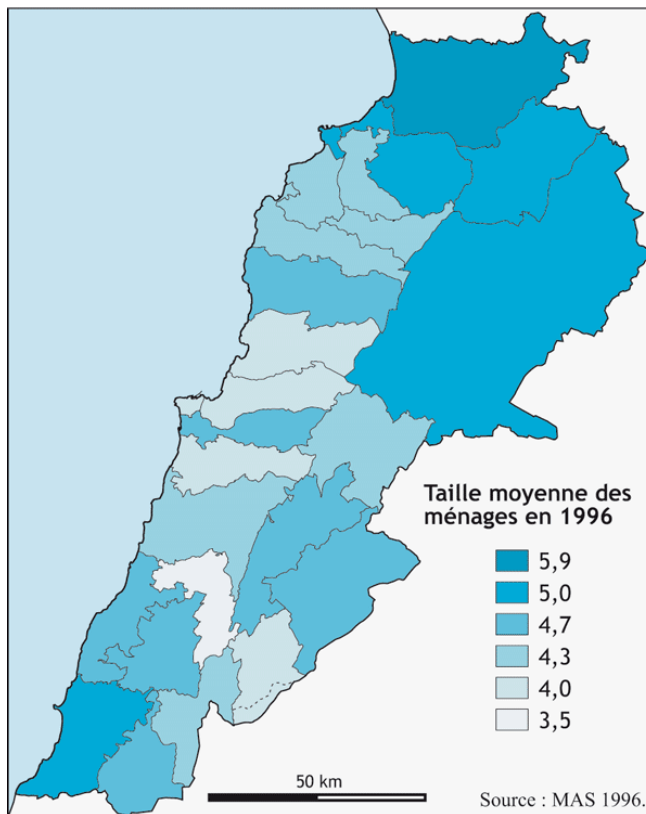
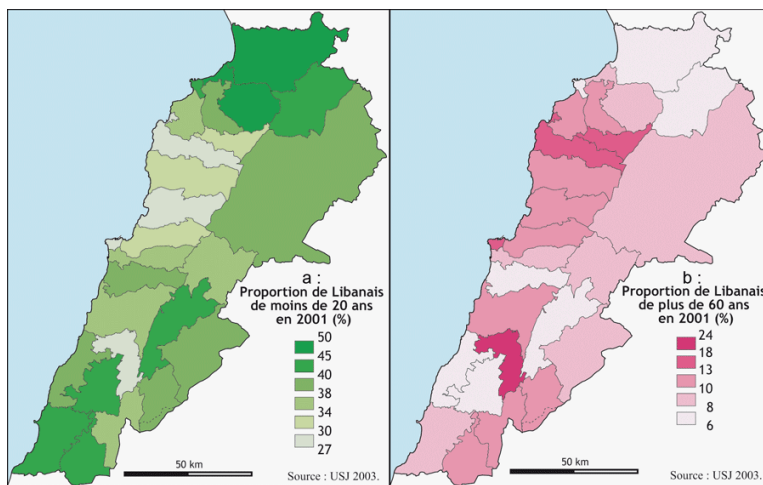


Figure 9: les moins de 20 ans et les plus de 60 ans par caza

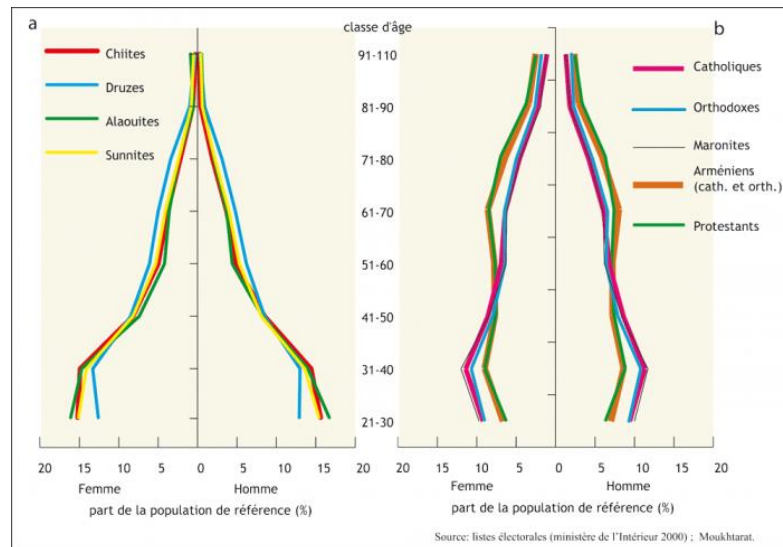
Atlas du Liban, page 70



Ce constat est complété par une pyramide des âges suivant les confessions (figure 10). Les confessions musulmanes dépassent les pourcentages de 15% pour les tranches d'âges des moins de 21 ans tandis que les confessions chrétiennes ne dépassent pas les 10% pour cette même tranche. Le pourcentage le plus élevé chez les chrétiens est pour les 31 – 40 ans. C'est bien une population qui vieillit face à une dynamique démographique musulmane.

**Figure 10:** Pyramides des âges suivant les confessions

Atlas du Liban, page 69



La mission IRFED, basant ses propositions sur le côté socio-économique ne répond plus aux enjeux de la reconstruction, aux changements démographiques et aux nouveaux défis sociétaux et environnementaux. Ces différents enjeux causent un nouveau déséquilibre spatial, que l'État va essayer de rectifier avec des études visant l'aménagement territorial.

Durant cette période plusieurs études furent développées, la plupart deviennent des études partielles, régionales émises par des fédérations de municipalités ou des ministères dans leurs spécialités, cependant un projet d'envergure sur tout le territoire fut lancé : le Schéma D'Aménagement du Territoire Libanais ou SDATL.

### 2.3 SDATL ou « l'équilibre des ressources »

Le Schéma directeur de l'Aménagement du Territoire Libanais – SDATL<sup>2E</sup> est l'étude globale la plus récente sur territoire libanais. Elle prit plusieurs années à être développée et même après ratification, elle ne fut pas exactement implantée.

Le SDATL s'est penché sur le territoire libanais dans le souci de préserver les ressources naturelles. Le territoire devient des unités géographiques dans une structure urbaine à l'échelle nationale.

L'apport bénéfique du SDATL est dans la série de cartes de diagnostic qu'il dispose sur le territoire. La partie diagnostic fait un relevé exhaustif sur les ressources du pays et la deuxième partie du rapport donne une vision du territoire à atteindre.

Il pose les principes de la structure urbaine :

Le SDATL se trace des objectifs dont les plus importants pour nous sont principalement, la structuration du territoire autour de pôles urbains puissants ; la répartition des grands équipements de manière ciblée ; unifier

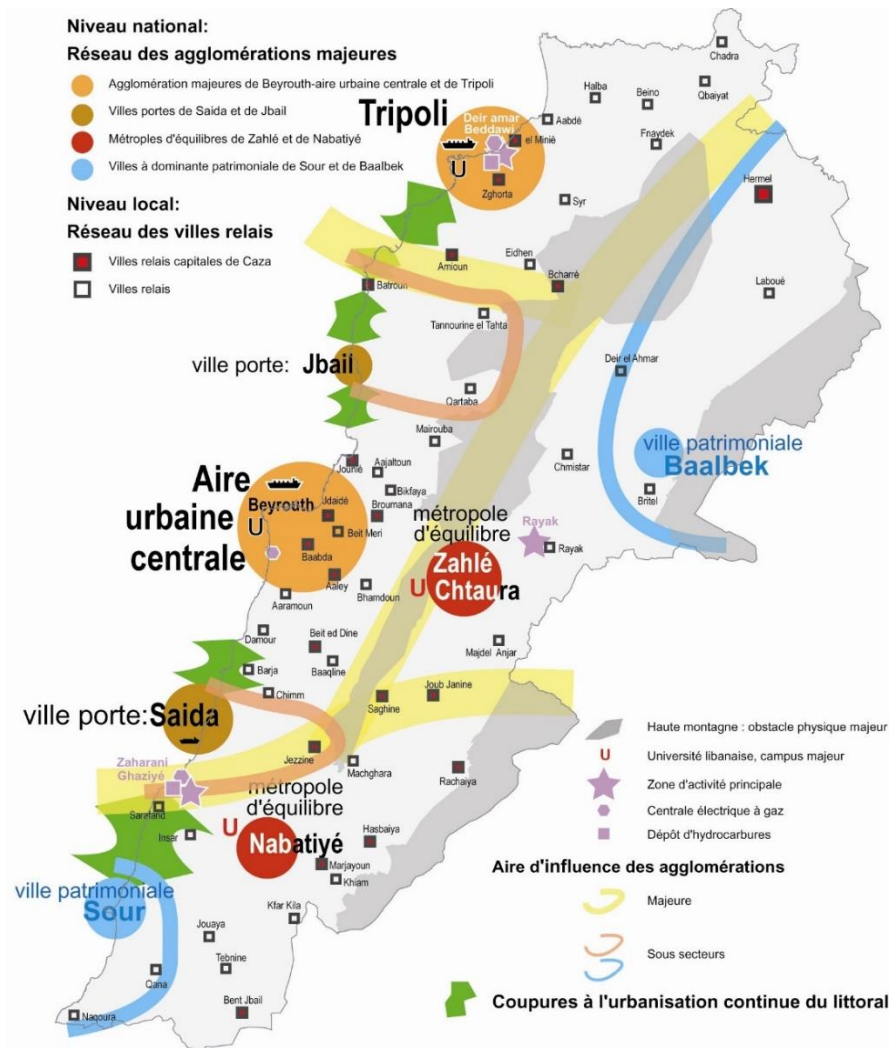
**2E** Le schéma directeur d'aménagement du territoire libanais,

Document stratégique de référence, s'impose à tous les documents d'urbanisme et d'aménagement d'échelle régionale et locale. Il oriente et localise les principaux investissements publics. Les orientations de développement durable servent de cadrage pour les politiques régionales de développement durable. Le SDATL a été adopté par décret pris en Conseil des ministres en juillet 2009.

Institut Paris Region

le territoire par un réseau de transports performant et assurer un développement urbain de qualité, respectueux des caractéristiques de chaque région.

Pour atteindre ces buts, les concepteurs se sont basés sur le développement des villes, entités dynamiques de développement des régions et lieu de « *brassage, d'échange, et de rencontre entre les différentes couches sociales* » ; tout en préservant le caractère des espaces ruraux, villages, des milieux naturels et des grandes entités agricoles.



Une première lecture du SDATL au niveau national, commence par un réseau des agglomérations majeures divisées en 4 types :

- les agglomérations majeures, au nombre de 2 et qui sont l'aire urbaine de Beyrouth et Tripoli.
- les villes-portes de Saida et de Jbeil, avec lesquels débute l'aire urbaine de Beyrouth
- les métropoles d'équilibre de Zahlé et de Nabatiyé
- les villes à dominance patrimoniale de Sour (Tyr) et de Baalbek

Ce réseau est secondé au niveau local par un réseau de villes relais qui desservent les villages et bourgs avoisinants.

Le SDATL complète la structure urbaine par une répartition du territoire en 4 aires d'influences urbaines :

- l'aire urbaine centrale qui dessert et est le résultat de Beyrouth et de ses ceintures. C'est une aire urbaine majeure qui contient en elle-même des sous-secteurs d'influence moindre :1) le sous-secteur de Saida qui s'étend du littoral de Saida jusqu'à la ville de Jezzine, et 2) le sous-secteur de Jbeil qui s'étend au Nord de Beyrouth pour intégrer Batroun sur le littoral et les villages de Qartaba et Tannourine el Tahta en haute montagne. Ces 2 sous-secteurs sont finalement les zones d'influence des villes portes qui limitent par leurs locations l'aire d'influence de Beyrouth.

- la deuxième aire urbaine se situe au sud du Liban. Elle s'étend de la frontière libanaise jusqu'à Zaharani au Sud de Saida, et du littoral jusqu'aux frontières syrienne et israélienne à l'Est. Elle est ponctuée par la métropole d'équilibre de Nabatiyé et la ville à dominance patrimoniale de Sour. Cette dernière forme un sous-secteur d'influence avec les villages de Qana et de Naqoura.

- la troisième aire urbaine est la région de la Békaa. Elle commence du côté sud, aux limites des villages de Jib Jennine et de Saghine, là où se termine la deuxième aire urbaine. Elle se limite à l'Ouest avec l'aire urbaine centrale par les montagnes du Mont Liban et du Nord et de l'Est avec les frontières syriennes. Sa métropole d'équilibre est Zahlé et elle contient une ville à dominance patrimoniale, Baalbek qui définit un large sous-secteur d'influence qui couvre presque la moitié de l'aire urbaine.

- la quatrième aire urbaine est la zone directe entourant l'agglomération majeure de Tripoli. Elle commence par la frontière syrienne au nord du Liban et se termine avec les limites extérieures du sous-secteur de Jbeil.

La structure urbaine comprend encore deux éléments importants pour comprendre la logique du découpage territorial du SDATL:

1) l'élément naturel qui forme des obstacles tel que les zones vertes sur le littoral qui coupent l'urbanisation continue de la côte et les hautes montagnes qui sont un obstacle physique majeur ;

2) les ressources économiques du territoire tel que les zones d'activités principales, les centrales électriques à gaz et les dépôts d'hydrocarbures.

Ces éléments sont en fait, la base même de la structure urbaine : la haute montagne est le Mont Liban qui divise le pays en deux parties, et les coupures vertes sur le littoral ne sont qu'un indice sur l'urbanisation au Liban; ces zones vertes ne sont pas encore touchées par l'urbanisation et l'étalement des villes avoisinantes.

Aussi l'emplacement des dépôts d'hydrocarbures, des centrales électriques à gaz ou autres sont un signe sur l'importance stratégique de ce lieu au sein du territoire libanais. Son emplacement devient alors crucial pour la zone qu'il dessert, non seulement au niveau emploi mais aussi en tant que sécurité stratégique dans les mécanismes politiques et géographiques du Liban.

Cette structure urbaine, ne peut être réalisée dans sa totalité qu'en lui ajoutant une deuxième couche d'information que le SDATL a intitulée « *principes de développement économique* » selon lesquels « *le développement économique national du pays est basé sur la complémentarité et la solidarité de toutes les parties du territoire reliées les unes avec les autres et développées suivant leurs vocations* ». En d'autres termes, les concepteurs de SDATL ont pris les villes les plus importantes du Liban et de la structure urbaine et lui ont assigné des vocations économiques.

Dans cette composition, nous observons une préférence des zones ou des villes à intérêts pour les services et le développement économique laissant la majorité du territoire libanais fonctionnant grâce au tourisme et à l'agriculture.

Et si l'agriculture peut avoir des subventions et devenir lucrative, la question du tourisme au Liban se questionne sachant que le SDATL mise sur le tourisme écologique tandis que pour des décennies le Liban s'orientait vers le tourisme visant les communautés arabes du Golf qui viennent pour de longs séjours utilisant des infrastructures luxueuses.

L'agriculture a toujours bénéficié d'un discours politique officiel favorable mais au fond rien ne fut traduit concrètement, à l'exception de quelques aides et allocations aux cultivateurs.

\*  
\*       \*

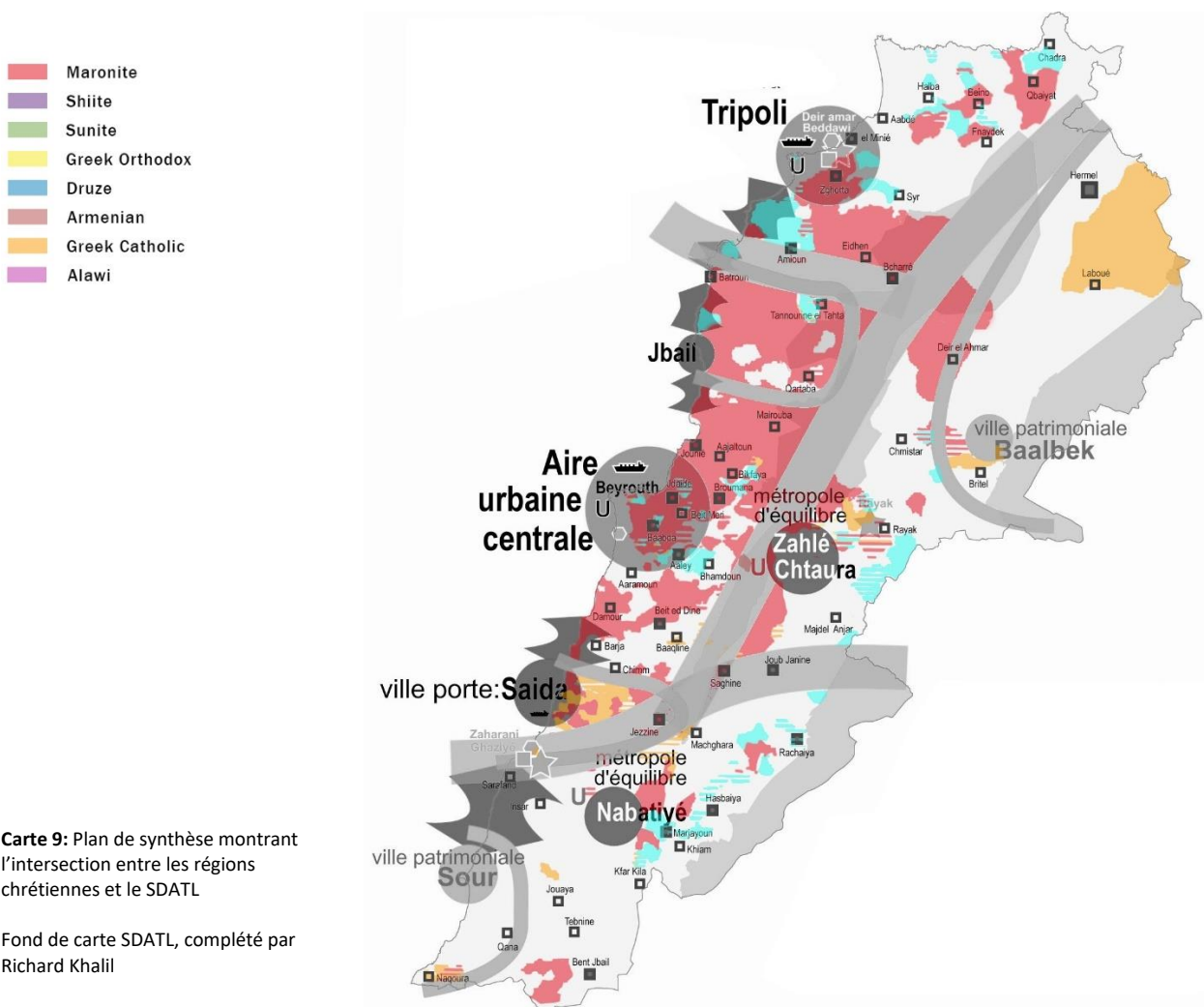
Une lecture plus approfondie du SDATL et de ses politiques pose des questions, principalement d'ordre confessionnel et territorial.

Jounieh, fief chrétien au centre du pays, loge une population proche en nombre que Nabatieh, ou Zahlé mais ne bénéficie pas de leurs avantages et de leurs plans de développement ; la ville est considérée comme banlieue de Beyrouth et ainsi laissé à son sort.

Les villages de la haute montagne sont pour la plupart chrétien et dans ce sens, ils sont laissés comme zones touristiques, donc dans une situation précaire économiquement.

Les principales ressources se concentrent dans des territoires musulmans où une seule communauté a tous les avantages tandis que rares sont les territoires chrétiens qui profitent de ces privilèges.

Nous aurons l'occasion de développer ces différents points dans les chapitres suivants, puisque le SDTAL sera, entre autres, utilisé comme une trame d'étude pour définir et choisir nos zones d'études, et l'implantation des systèmes confessionnaux de gouvernance, de représentation sociale et urbaine.



**Carte 9:** Plan de synthèse montrant l'intersection entre les régions chrétiennes et le SDATL

Fond de carte SDATL, complété par Richard Khalil

### Entre l'IRFED et le SDATL

Quarante ans et une longue guerre civile séparent la mission IRFED de l'établissement du SDATL. Durant cette période beaucoup de facteurs ont changé. Nous proposons un tableau comparatif des principaux éléments des

deux études pour comprendre la direction que la politique d'aménagement a prise durant ces quatre décennies.

**Tableau 8:** Tableau comparatif entre IRFED et le SDATL

<b>IRFED</b>	<b>SDATL</b>
Ministère du plan / IRFED	CDR / IAURIF
Études socio-économiques nationales	Étude du territoire
Économie / humanisme Développement économique du territoire	Économie et développement « durable »
Mise en place d'une administration locale sous-direction nationale	Approches des agences techniques privées et internationales
Polarisation – unité du territoire	Unités géographiques – vocations des sols
Programmes des équipements	Structure urbaine / échelle nationale
Les plans pluriannuels	Schéma Directeur de l'Aménagement du Territoire Libanais
Plus de pauvres – éradication de la pauvreté	Préserver le territoire

La lecture géographique et historique du territoire libanais montre les dynamismes conflictuels que LeFebvre, Soja et Hayot ont expliqués et analysés. Les identités manifestées par une sémiologie claire sur le terrain confirment les groupes communautaires et les placent face à face. De cette tension naîtra des déséquilibres spatiaux. Dans cette partie de la recherche, nous analyserons le territoire libanais afin de trouver les études de cas les plus intéressants relativement à nos questions de recherches et hypothèses.



Ces différentes études de cas seront analysées, par suite, dans un tableau afin de repérer les différents points de ressemblance et de dissemblance.

## 2.4 Territoires complémentaires

L'approche théorique élaboré dans le chapitre précédent montre la nécessité de repérer sur le territoire trois caractéristiques reflétant **l'appartenance identitaire** (Hayot), **le contexte géographique** (Soja) et **les particularités sociales** (LeFebvre). Ainsi dans l'observation du territoire, il s'agit de repérer sur le plan national, des régions avoisinantes géographiquement, similaires dans leurs compositions entre d'autres régions libanaises afin de comparer les expériences et finalement ces régions doivent comporter des initiatives qui ont un potentiel de changement, des hétérotopies. De là, sur une échelle régionale, on cherchera à ce que les villes complémentaires soient premièrement diverses confessionnellement, économiquement, démographiquement, ayant eu deuxièmement des situations contraignantes durant la guerre libanaise entre 1975 et 1990, comme des déplacements forcés ou occupation, et finalement l'existence d'importants équipements ou infrastructures qui aurait un impact sur les tissus sociaux et urbains.

Pour repérer ces territoires qui serviront à des études de cas, deux notions finales doivent aussi être définies : la question d'échelle et ainsi comprendre l'impact de la région au niveau national et local et la question de frontière qui dessine les limites d'un territoire à la fois divers confessionnellement, économiquement et d'un niveau urbain.

En résumé, nous localiserons des villes « *complémentaires*<sup>35</sup> ». Dumont (2012), explique la notion de villes complémentaires en annonçant premièrement que le diagnostic de ses villes semble de prime d'abord « peu significatif ». Pour Dumont (2012), une ville « *peu significative*<sup>36</sup> » est une ville qui ne contribue pas au niveau du territoire autant que d'autres villes dans les domaines économiques. De cette définition, par peu significatif, nous nous referons aux territoires en marge des grands centres économiques nationaux et dès lors par ce fait ont un parcours historique à l'écart de l'histoire nationale : Tripoli a toujours contribué aux réseaux économiques de la Syrie et Jezzine fut longtemps occupé par les Israéliens et cela n'affecta pas le processus de reconstruction du Liban.

---

<sup>35</sup> DUMONT, Gérard-François. *Diagnostic et gouvernance des territoires ; concepts, méthodes, application*. Armand Colin. Paris : 2012, 000 p.

<sup>36</sup> Idem

Aussi par complémentaire, Dumont (2012), affirme que ces villes occupent le même bassin géographique avec l'existence historique de relations commerciales, économiques, sociales, ou bien politiques. Ces relations ne sont pas toujours harmonieuses au contraire, nous chercherons des territoires en conflits. Ceci sera nécessaire pour expliquer les phénomènes d'exclusion et de ségrégation et ainsi définir le droit à la ville.

Cette complémentarité pousse à chercher sur le territoire des binômes de villes dans les aires urbaines tel qu'expliquées dans le chapitre précédent en passant en revue l'évolution démographique des 20 villes les plus importantes au Liban, des descriptions des études de IRFED et du SDATL. Ces sources de données nous ont permis de repérer 22 villes qui forment 11 binômes complémentaires liées entre elles par des axes routiers. Une fois établies les structures territoriales et socio-démographiques ont été élaborées afin de présenter le nombre de localités concernées par notre étude, les polarités principales et secondaires, l'importance des emplois, de l'infrastructure, son empreinte administrative et territoriale ainsi les compositions démographiques des populations qui y résident. Ces informations placées dans le tableau 9 synthétisent l'intérêt de chaque région par rapport aux questions de recherche. Ce qui donnera ensuite à des choix par priorité aux régions repérées et la facilité d'accès aux informations.

**Encadré 10:** Description des composantes et des critères de sélection

Les critères de sélection des 11 potentielles études de cas se divisent premièrement en 2 grandes parties : la **structure territoriale** et la **géographie humaine**.

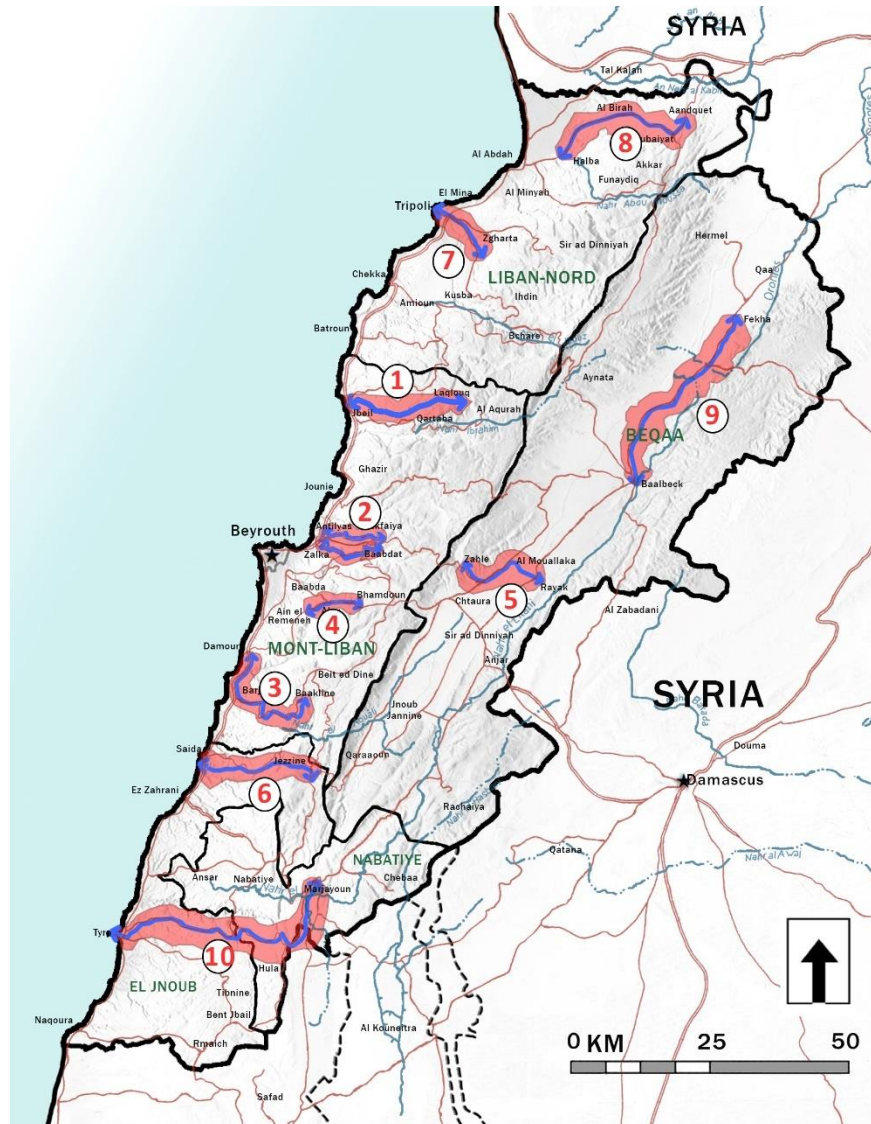
La structure territoriale regroupe les informations concernant les propriétés structurelles de la région à savoir le nombre des localités concernées par l'étude, les polarités principales et secondaires, l'état de lieux au niveau de l'emploi, des infrastructures et des limites administratives. Ces données sont importantes pour comprendre les dynamiques territoriales entre les différentes entités.

Dans la partie concernant la géographie humaine, nous cherchons les informations concernant les nombres de la population, leurs répartitions confessionnelles et les critères de ségrégation entre les différentes composantes humaines du territoire.

Ces données nous permettrons de cibler les cas les plus pertinents par rapport à notre étude.

La disposition sur carte des informations permet de déduire le potentiel de conflit sur le territoire ; le Mont-Liban est dans sa majorité chrétien avec des poches druzes et chiites. Le Sud et la Bekaa sont chiites et le Nord est sunnite avec la capitale Beyrouth contenant toutes les confessions.

 Axe  
 Localités Concernées



**Carte 10:** Positionnement des "villes complémentaires" considérées comme études de cas

Richard Khalil

**Tableau 9:** Listes des zones d'études montrant les critères de sélections

#	Aires urbaines	Structure Territoriale								Structure Humaine			notes	Intérêt
		Dynamisme axial	Nombre total de localités	nombre de localités concernées	polarité principale	polarité secondaire	parc emploi	Infrastructure majeure	Influence territoire conforme aux limites administratives	nb de population estimée <sup>37</sup>	confessions impliquées	critères ségrégationnels		
1	Jbeil	Jbeil - Laklouk	39	14	Région Jbeil, safra	Laklouk	Faible	Non	Oui	89,000 hab <sup>38</sup>	Maronite, Chiite	Potentiel économique; rural et urbain; politique hétérogène;	Discontinuité chiite rurale dans un espace maronite urbain	Moyen
2a	Metn	Zalka - Baabdat	55	12	Région Zalka, Antelias, Borj Hammoud	Baabdat	Elevé	Oui	Non	487,000 hab <sup>39</sup>	Maronite	Économique et politique	Contexte de même couleur confessionnelle	Faible
2b		Antelias - Bikfaya		14		Bikfaya								
3	Chouf	Damour - Baaqline	74	15	Baaqline	Damour	Faible	Non	Non	173,888 hab <sup>40</sup>	Maronite, Sunnite, Druze, Chiite	Guerre et déplacement; parti politique dominant et dictateur	Région sans grande perspective économique	Moyen
4	Baabda	Ain el Remmaneh - Aley - Bhamdoun	46	7	Ain el Remmaneh	Aley	Élevé	Oui	Oui	371,882 hab <sup>41</sup>	Maronite, Chiite, Druze	Lignes de démarcation durant la guerre; axe routier international;	Lignes riches en symbolisme	Moyen
5	Zahlé	Zahlé - Chtoura - Rayak	31	11	Zahlé	Chtaura	Moyen	Oui	Oui	222,742 hab <sup>42</sup>	Sunnite, Catholique		Aire géographique réduite	Moyen
6	Jezzine	Saida - Jezzine ?- Nabatieh	38	28 - 30	Saida	Jezzine	Moyen	Oui	Non	228,000 hab <sup>43</sup>	Sunnite, Maronite, Chiite	Ville côtière et ville montagneuse; jezzine fut sous occupation israélienne; risque des camps palestiniens; déplacement durant la guerre, extrémismes, ...	Axe pluriconfessionnel sunnite - maronite dans un espace chiite	Élevé

<sup>37</sup> Il faut souligner est l'extrême incertitude qui entoure les évaluations de la population. Aussi prudence et le doute doivent-ils accompagner les constats, et on ne peut guère aller au-delà des ordres de grandeur et de tendances macros.

<sup>38</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-jbeil-byblos> [accès 6 juin 2022]

<sup>39</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/District\\_du\\_Metn](https://fr.wikipedia.org/wiki/District_du_Metn) [accès 6 juin 2022]

<sup>40</sup> <http://www.localiban.org/caza-du-chouf> [accès 6 juin 2022]

<sup>41</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/District\\_de\\_Baabda#D%C3%A9mographie](https://fr.wikipedia.org/wiki/District_de_Baabda#D%C3%A9mographie) [accès 6 juin 2022]

<sup>42</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-zahleh> [accès 6 juin 2022]

<sup>43</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-jezzine> [accès 6 juin 2022]

<http://www.localiban.org/caza-de-saida> [accès 6 juin 2022]

#	Aires urbaines	Structure Territoriale								Structure Humaine			notes	Intérêt
		Dynamisme axial	Nombre total de localités	nombre de localités concernées	polarité principale	polarité secondaire	parc emploi	Infrastructure majeure	Influence territoire conforme aux limites administratives	nb de population estimée	confessions impliquées	critères ségrégationnels		
7	Zgharta	Tripoli - Zgharta	30	14	Tripoli	Zgharta	Élevé	Oui	Oui	326,662 hab <sup>44</sup>	Sunnite, Maronite, Alaouite	topographie aidant à la ségrégation; affrontements durant la guerre; existence de cellules extrémistes; population jeune faisant face à une population de déplacés; polarité économique; ...	Localité en mutation grâce au potentiel géopolitique avec la Syrie;	Elevé
8	Akkar	Halba - Aandqet	126	13	Halba	Aandqet	Faible	Non	Non	330,000 hab <sup>45</sup>	Sunnite, Maronite		Les 2 localités sont presque rurales	Faible
9	Baalbeck	Baalbeck - Aarsal - Fekha	74	10	Baalbeck	Fekha	Faible	Non	Non	333,000 hab <sup>46</sup>	Chiite, Maronite, Sunnite	Confessionnel, drogues, milices, extrémismes, ...	Contexte rural avec des localités sans grande perspective	Faible
10	Tyr	Tyr - Marjayoun	62	15	Tyr	Marjayoun	Moyen	Non	Non	178,920 hab <sup>47</sup>	Chiite	Une ville sous occupation israélienne pour un moment	Contexte de même couleur confessionnelle et de même affiliation politique	Faible

<sup>44</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/District\\_de\\_Tripoli\\_\(Liban\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/District_de_Tripoli_(Liban)) [accès 6 juin 2022]

<http://www.localiban.org/caza-de-zgharta> [accès 6 juin 2022]

<sup>45</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-aakkar> [accès 6 juin 2022]

<sup>46</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-baalbek> [accès 6 juin 2022]

<sup>47</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-tyr-sour> [accès 6 juin 2022]

De là, nous voyons les spécificités des zones musulmanes autour du Mont-Liban. Entre le Liban avec les limites de la moutassarifiah de 1861 et le reste du pays, nous observons de larges zones sunnites à partir de Tripoli vers le Nord, Saida au Sud et Bekaa Ouest à l'ouest du pays. Ces larges zones bien qu'entrecoupées par des régions chrétiennes et chiites forment une sorte de « *croissant sunnite* » qui peut facilement entourer les régions chrétiennes et druzes, simplement puisqu'il supervise les axes routiers principaux du pays.

À l'intérieur et à l'extérieur de ce « *croissant sunnite* » plusieurs régions dynamiques se forment. Ils débutent suivant des axes routiers ayant un impact urbain, ils englobent des particularités sociales et une diversité religieuse. Ces aires rhizomiques offrent des régions qui englobent beaucoup d'éléments comme l'axe Ain el Remaneh - Aley qui peut être prolongé et lié avec l'axe Zahlé - Riyak et l'où on repère des tensions qui déplacent les frontières mais rarement un déséquilibre territorial à grande échelle, comme la région de Jbeil où figurent des îlots minoritaires de chiites dans un ensemble maronite.

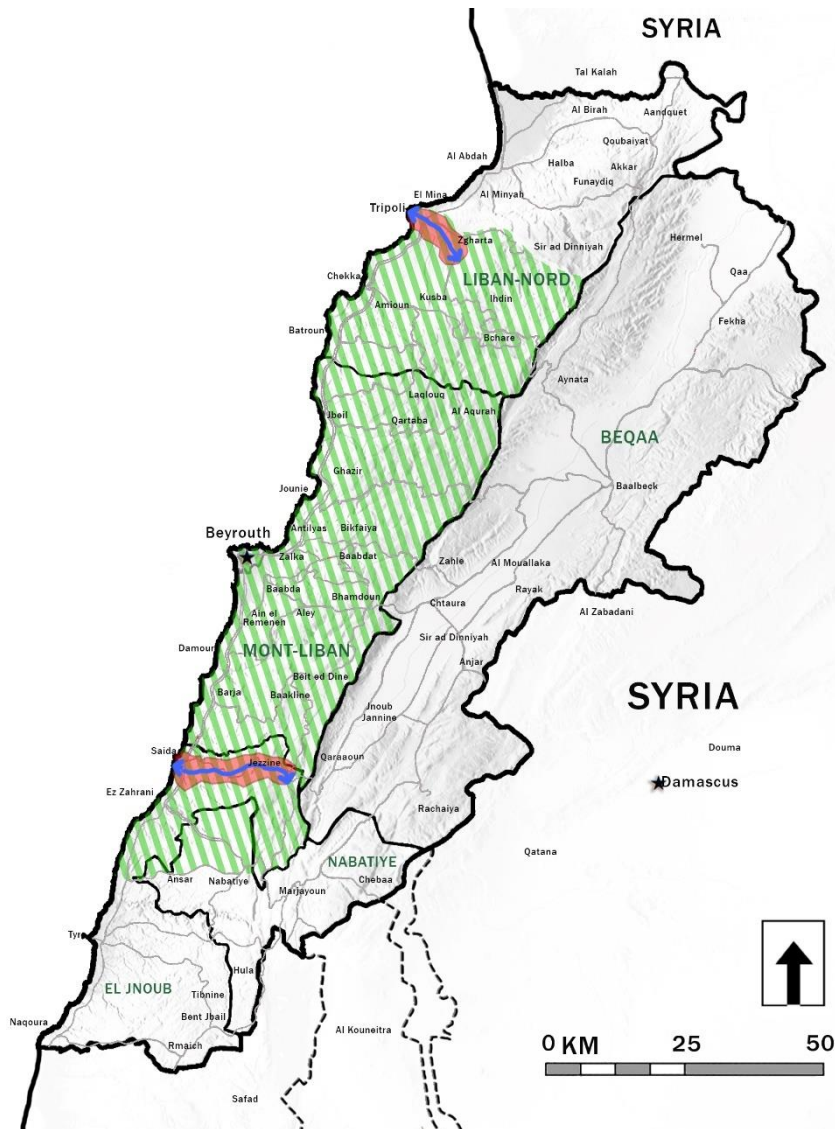
Le SDATL dans ses directives centralise le développement économique et politique à Beyrouth et au Mont-Liban. Ces 2 mouhafazats ont le plus d'activités économiques et sont les plus peuplées et ainsi offrent aux confessions qui les habitent notamment les maronites et les druzes un accès beaucoup plus facile que les chiites à la capitale, donc au pouvoir et à l'économie. Le passage de la périphérie vers les centres de prospérité est au moins d'une manière urbaine en relation avec les sunnites.

Pourtant les chiites pèsent sur la scène politique et économique libanaise. Ceci est partiellement grâce aux poches communautaires chiites existants à Beyrouth et au Mont-Liban, notamment la banlieue Sud de Beyrouth et Jbeil. Ces poches donnent un accès privilégié à la ville et aux institutions et créent un espace de contestation sous demande. En addition les chiites savent l'importance du lien entre ces poches et l'hinterland chiite en dehors du croissant, c'est pour cela qu'ils essayent de percer le croissant à travers deux axes Jbeil - Laklouk et Ain el Remmaneh - Aley. Le premier axe n'a pas une valeur intrinsèque. Les îlots chiites sont dans un environnement maronite non hostile, les deux communautés sont rurales et partagent les mêmes soucis économiques, en plus du fait que Jbeil est loin de Beyrouth.

Le deuxième axe Ain el Remmaneh - Aley est plus vital mais sa situation géopolitique est beaucoup plus difficile à maîtriser puisque l'axe est très hétérogène ; tout au long de la route se succèdent des chrétiens, druzes, sunnites et chiites.

C'est pour cela que la route du Sud démarrant de Saida et passant par Damour et Nehmet est importante pour les chiites du Sud tout comme leurs confrères de la Bekaa obligés d'être en relation avec le port de Tripoli.

Ces 2 axes sont nécessaires à la survie des chiites politiquement et économiquement et la seule manière de percer le croissant sunnite.



**Carte 11:** "Villes complémentaires" sélectionnées pour le développement de la synthèse

Richard Khalil

De là, nous comprenons, que ce sont les deux lignes de tangence à ce « croissant sunnite » qui sont particulièrement intéressantes, le premier au Nord suivant la dynamique Tripoli - Zgharta et le second au Sud suivant la dynamique Saida - Jezzine.

Le premier limite le territoire chrétien maronite du territoire sunnite et offre actuellement toutes sortes de déséquilibres spatiaux et exceptions confessionnelles - ne pas oublier le résidu alaouite (chiites) de Tripoli - et le

second trace une ligne entre les sunnites et les maronites comme frontière entre le Mont-Liban et les chiites du Sud. Le second dynamisme gagne aussi puisqu'il fut aussi pendant quelques années en connexion avec l'occupation israélienne du Liban Sud.

Il est à noter une particularité concernant toutes ces régions ; leurs limites administratives sont différentes de leur portée territoriale. La zone Tripoli - Zgharta par exemple est formée de deux unités administratives ou cazas mais son approche urbaine démontre une étendue urbaine principale avec plusieurs localités autour sans aucun respect des lignes fictives de l'administration.

Cette lecture conduit la recherche à se concentrer sur deux régions, l'axe Tripoli – Zgharta et l'axe Saïda – Jezzine.

\*  
\*       \*

Les zones d'études sélectionnées regroupent en leurs seins des hétérotopies. Ces dernières portent, comme déjà expliqué les prémisses d'une transformation territoriale. Elle se lit à travers des indicateurs et se mesure par rapport à leurs intensités.

Dans ce sens, la recherche dispose de deux types de critères, les premiers sont relatifs à nos explications sur les hétérotopies et les seconds sont en rapport avec la géographie et les propriétés du territoire.

Ainsi, une analyse des régions sélectionnées doit au début trouver des hétérotopies ; ce sont des projets, des initiatives ou des moments qui regroupent les critères d'une hétérotopie à savoir est-ce une hétérotopie de crise ou de déviation ? quelle fonction comporte-elle ? permet-elle une juxtaposition des espaces ? comment se manifeste en elle les questions de temporalité ? comment opère le système de frontières, et qui est accepté et qui rejeté ? et finalement est-ce que ces hétérotopies proposent un espace agencé ou désordonné ?

Une fois qualifiée, l'hétérotopie est étudiée dans son contexte, en répondant à notre problématique de base, est-ce que ce projet permet-il d'accéder au territoire ou au contraire, il rejette les usagers à l'extérieur du territoire ?

Dans les deux chapitres suivants, nous développerons chacune des régions pour en déduire les réponses à nos questionnements et voir leurs rapports au développement équilibré.





## **DEUXIEME PARTIE :**

# **CONTEXTUALISATION DU DROIT A LA VILLE AU LIBAN**

La première partie nous a permis de structurer le cadre théorique afin d’avoir une trame de lecture et des outils d’analyse du territoire. Elle nous a aussi permis de situer le concept du « droit à la ville » dans le contexte libanais et ainsi expliquer ensuite la notion de « développement équilibré ».

L’analyse des plans de développement nous a permis de définir les critères précis qui nous ont aidés à choisir les territoires les plus propices à être analysé comme étude de cas.

Les chapitres trois et quatre dans cette deuxième partie se consacrent totalement sur les études de cas, territoires Tripoli – Zgharta et Saida – Jezzine. Ces deux chapitres suivent la même structure : ils commencent par localiser le territoire étudié par rapport au Liban et contextualiser ainsi son importance à travers une description, ensuite l’analyse portera sur la recherche d’hétérotopies spécifique à cette région soient-elles historiques, géographiques, sociales, politiques, économiques ou autres. Les résultats seront analysés dans l’outil développé dans le chapitre précédent, suivra une conclusion.



## **CHAPITRE 3**

# **TRIPOLI – ZGHARTA : DEUX VILLES ENTRE ENCLAVEMENT ET OUVERTURE**

Dans cette partie, nous allons explorer le territoire de Tripoli et de Zgharta afin de comprendre la position de chaque région par rapport à l'autre dans le contexte que nous appelons le développement équilibré.

Nous avons déjà insisté dans les chapitres précédents sur la nécessité d'étudier le territoire par rapport aux différents événements qui le forment, les hétérotopies, qui s'observent dans des situations de conflits entre les différents acteurs d'un territoire. Ainsi la méthode de repérage est la lecture des signes identitaires, leurs positions dans les plusieurs échelles de représentativité géographique et leurs implications sociales.

Pour cela, dans cette partie nous identifierons les hétérotopies qui se trouvent dans le territoire de Tripoli – Zgharta en analysant le contexte et l'histoire de la région afin de chercher des indicateurs relatifs aux représentations identitaires, aux différentes échelles de géographies et aux particularités sociales : contextes topographiques et démographiques de la région, son rôle historique, les trois échelles géographiques du local à

l'international et l'appropriation territoriale par l'affichage de ses signes sociaux.

Cette analyse fera émerger une série d'hétérotopies que nous lirons à travers les critères des couples complémentaires afin de voir si ces événements offrent un potentiel à la région ou au contraire seront un obstacle pour le développement de cette dernière. Chaque hétérotopie, par sa formation répond à plusieurs propriétés. Ces derniers seront analysés par thème, individuellement puis seront regroupés ensemble pour comprendre le territoire dans sa totalité. Une dernière étape serait de comparer les deux villes ensemble et faire sortir les leçons de ce contexte afin de comprendre les terrains conflictuels ou mieux les marges d'entente entre les différentes communautés.

### 3.1 Contexte général du territoire de Tripoli - Zgharta

Parmi les territoires proposés et répertoriés comme étude de cas, la région de Tripoli et Zgharta est celle qui répond au plus de critères de sélection tel que définis dans la partie des couples « opportunité – contrainte ». Ces deux villes sont complémentaires puisqu'elles occupent le même bassin géographique avec l'existence historique de relations commerciales, économiques, sociales, ou bien politiques : Le territoire est multiconfessionnel dans lequel chaque groupe affiche ses signes identitaires religieux et revendique sa particularité, ce qui le rend hétérogène aux niveaux sociaux, économiques, et démographiques dans un contexte de dualité rural – urbaine. Ce territoire est aussi soumis à l'intervention de l'État même si ce dernier n'intervient pas d'une façon égale sur l'ensemble des villages.

L'observation du territoire Tripoli - Zgharta<sup>48</sup> montre « *un archipel de zones bâties et d'autres zones vides divisant ainsi l'espace entre habitats isolés, hameaux, villages, bourgs, et villes* » [Bres & al., 2017 :193]. Dans ces différentes classes d'établissements humains, nous remarquons l'existence d'un pôle urbain, Tripoli entouré par une mince couronne périurbaine qui s'agrandit aux dépens de la zone d'influence de Zgharta – « *région multipolarisée se dissolvant avec l'altitude en des zones rurales dans la haute montagne* ». [Bres & al., 2017 :129]

Cette aire urbaine est topographiquement formée par la superposition de deux plateaux, le premier étant Tripoli et le second Zgharta.

---

<sup>48</sup> APAYDIN & al. Balancing heritage and tourism in Tripoli. Sage. London. 2016, 000p.  
UN-Habitat Lebanon (2016) Tripoli City profile 2016  
Challenges & developmental opportunities of Tripoli, 27 february 2016. IDAL

L'influence de Tripoli, n'est pas uniquement à l'échelle de ce territoire, elle dépasse du fait les limites de la région qui comprend Zgharta. Dans ce sens elle entre, au niveau national, en compétition économique directe avec Beyrouth notamment dans le développement de son port ; sa proximité géographique de la frontière libano-syrienne, lui donne un avantage stratégique avec les villes de la steppe syrienne. Pourtant ces avantages qui doivent assurer des opportunités économiques à l'ensemble de la population ne profitent qu'au segment le plus fortuné de la ville créant une importante fracture sociale entre les riches et les pauvres, une raison de la montée des extrémismes religieux. Cette dernière observation fera l'objet d'une analyse plus profonde au cours de cette partie.

Aux hauteurs de Tripoli, se situe Zgharta. Ville chrétienne, elle est le haut lieu du caza portant le même nom. Le territoire de Zgharta, chrétien dans sa composition démographique. Bien qu'isolée du reste des régions chrétiennes au Liban et sous occupation syrienne durant la guerre libanaise, la région a pu préserver une certaine indépendance politique et sociale vis-à-vis de son entourage. Un statut spécial qui se perd au fil des élections parlementaires dont le découpage géographique n'est pas toujours favorable au Caza de Zgharta et à son électorat.

Zgharta, la ville, est entourée par une grande plaine agricole qui du fait de sa sous-exploitation devient la proie des pressions foncières et de l'étalement urbain du côté de Tripoli. La plupart des habitants ont quitté la région pour s'implanter dans les régions chrétiennes du centre du pays ou tout simplement immigrer.

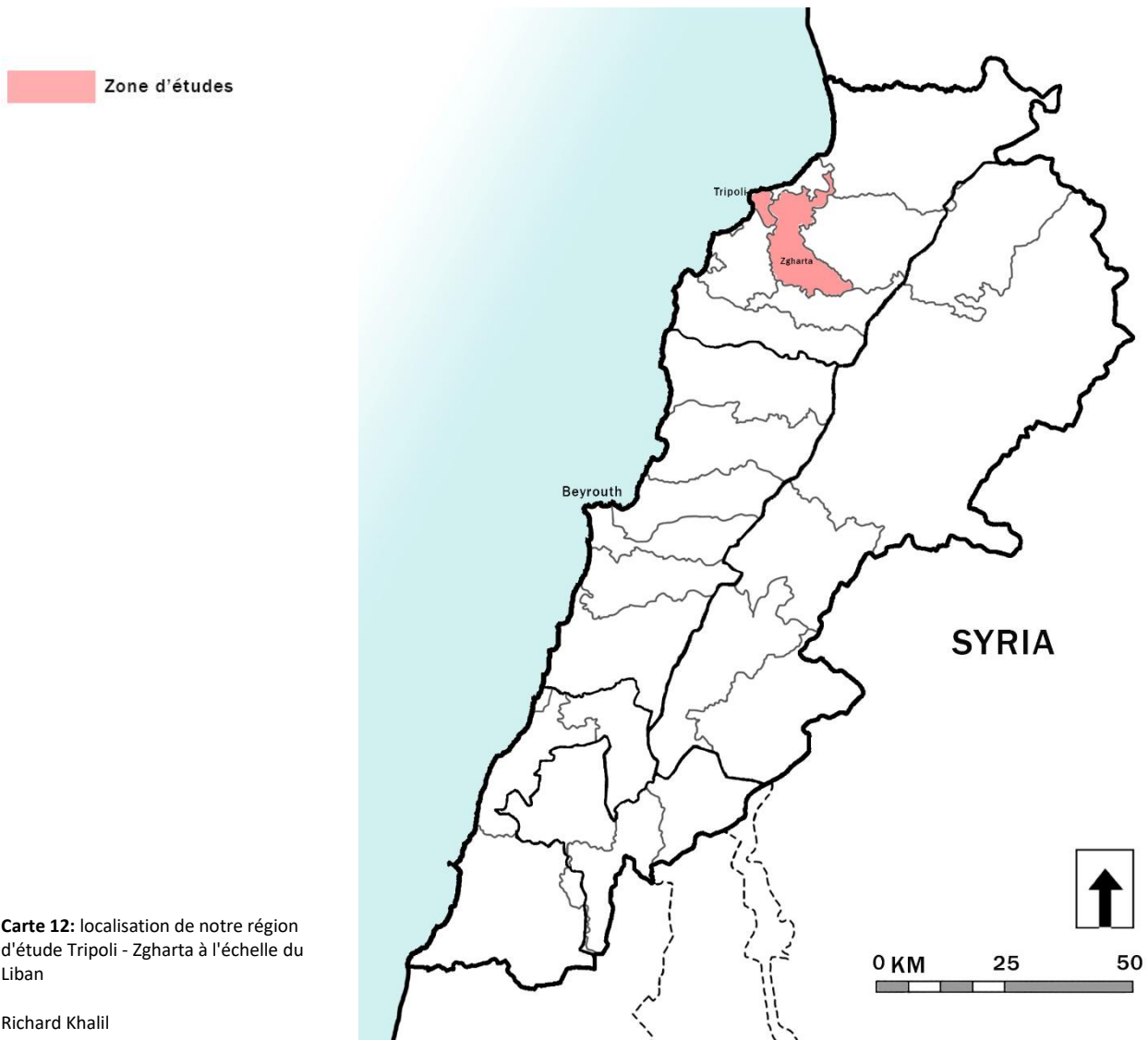
Un constat qui montre les relations difficiles et complexes entre Zgharta et Tripoli : un voisinage nécessaire économiquement mais dont les confessions différentes rendent les relations et les échanges parfois tendus.

Ce territoire offre une matière d'observation intéressante sur les questions du droit à la ville. Une ségrégation sociale, économique, politique est visible sur le territoire créant ainsi un déséquilibre spatial entre les villes de ce dernier. Les symptômes sont nombreux ; ils sont d'ordre foncier avec la pression sur les frontières entre les deux régions, ou bien d'ordre économique entre les clivages pauvres et riches ou bien sociaux résultants d'un déplacement rural – urbain, pour ne citer que quelques exemples.

De toute façon les descriptions développées dans les prochaines parties montrent les dynamiques non uniformes où s'entremêlent plusieurs confessions, géographies, spatialités, démographies et sociabilités.

Dans ce sens, nous allons analyser les caractéristiques des localités importantes de cette aire urbaine afin de les analyser sous leurs différents

aspects, puisque ces contradictions se résument physiquement sur plusieurs aspects du territoire.



**Carte 12:** localisation de notre région d'étude Tripoli - Zgharta à l'échelle du Liban

Richard Khalil

Tripoli, deuxième ville au Liban après la capitale Beyrouth, au niveau démographique, de la contribution économique et de l'importance politique. [UN-Habitat, 2016], s'éloigne de 85km de la capitale libanaise Beyrouth. Elle est située sur la plaine côtière du nord du Liban sur l'Est du littoral méditerranéen. Le Caza de Tripoli est formé des villes de Tripoli, el Mina et Qalamoun. La ville est considérée comme la capitale du Nord. Elle contient le second port libanais en grandeur.

La zone urbaine de Tripoli, définie par une surface bâtie continue, couvre une surface de 24.7 Km<sup>2</sup>, incluant 13 km de littoral [UN-Habitat, 2016 : 15]. De cette surface, l'analyse des images satellite suggère la composition suivante de la mode d'occupation du sol de Tripoli, est de 32% de bâti urbaine, 27% de surface agricole, 13% de routes, 12% de terrains

vides, 7% de fonctions industrielles et commerciales pour 4% de régions informelles et 5% d'utilisation diverse. [UN-Habitat, 2016 : 15].

La ville s'étend principalement sur une plaine serrée entre la mer - à une altitude de 10m - et un versant raide délimitant le plateau de Zgharta ; ainsi la zone urbaine reflète le relief topographique qui devient du côté sud est, une sorte de barrière naturelle qui limite l'expansion de la ville historique. Ces deux niveaux topographiques sont reliés par le creux du fleuve Abou Ali qui traverse les 2 entités. Ce passage est dominé par une colline sur laquelle fut édifée « *une forteresse au pied de laquelle l'actuelle Tripoli a été développée*<sup>49</sup> » [Dewailly, 2015 : 33].

La population dénombre autour de 228,000 habitants<sup>50</sup> avec un ménage moyen de 5.2 personnes.

Le territoire est composé de deux régions traversées par le fleuve d'Abou Ali reliant l'ancienne ville avec Al Mina vers le nord-ouest d'un côté et la région du Baddaoui vers le nord-est de l'autre côté. Ces zones sont soulignées par les axes routiers majeurs.

Les zones industrielles sont pour la plupart concentrées à proximité du port faisant face au littoral Nord. Des friches agricoles les séparent des régions bâties.

L'emplacement des terrains vides suggère un premier potentiel de densification à l'intérieure de la zone urbaine au Sud de la Foire Internationale et entre le camp de Beddaoui et l'ancienne ville à l'Est du Fleuve.

Une seconde opportunité de développement se situe du côté ouest entre la Foire Internationale et le littoral. Cette bande est divisée en parcellaire. Les quelques constructions édifées restent des exemples isolés et vides de toutes occupations. Aucune planification pour la région a été mise en œuvre, pour générer des emplois, pourtant le potentiel de cette zone est large, allant d'une région résidentielle de luxe à des projets touristiques ou des équipements de développement local.

Sur le même territoire, se situe la région de Zgharta. Elle est située à 88 Km de Beyrouth, et de 11 Km de la côte de Tripoli.

---

<sup>49</sup> Bruno Dewailly. L'espace public à travers le prisme du pouvoir : quelques éléments de réflexion à partir d'un cas tripolite - Liban. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, Association des amis de la revue de géographie de Lyon, 2002, 77 (3), pp.297-305. halshs-00137540

<sup>50</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/District\\_de\\_Tripoli\\_\(Liban\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/District_de_Tripoli_(Liban)) [accès 6 juin 2022]



Zgharta est une ville moyenne de 2,6 Km<sup>2</sup>, gouvernant un Caza de 182 km<sup>2</sup>, incluant 101 zones peuplées avec 30 municipalités formant 37 villages<sup>51</sup>.

Elle est à une altitude de 150 mètres et limitée par les rivières de Jouit et Rachiine.

Du côté Est, la plaine de Zgharta bute contre les montagnes du Mont-Liban. Du côté Ouest, vers le littoral, elle surplombe Tripoli.

Les modes d'occupation du sol du Caza montrent plus que 60% de terres agricoles de la surface totale. Les zones peuplées sont lointaines les unes des autres. Des agglomérations villageoises entourées par de vastes terrains agricoles, dont la majorité de la production est de céréales et d'olives. Ce potentiel agricole est assisté par plusieurs associations et subventions internationales.

Étant un large territoire composé de plusieurs aires urbaines, il est difficile d'avoir une lecture semblable à celle de Tripoli. Chaque village s'élargit de son centre sur le foncier disponible à l'intérieur de ses limites administratives. Cet étalement urbain devient dense dans les régions limitrophes aux frontières avec Tripoli. Cette région est particulièrement prisée du fait de sa proximité de la Métropole et offre ainsi un dégagement pour la ville.

Le Caza est majoritairement de religion chrétienne et de confession maronite. La présence de centaines d'églises marquant le territoire amplifie l'identité de la région définie par sa proximité des villages de la vallée Sainte de Kadisha.

La population de Zgharta dénombre autour de 100,000 habitants<sup>52</sup> avec un ménage moyen de 4.6 personnes.

Peu de données existent sur les différentes catégories d'âge et le niveau d'éducation cependant la forte émigration de la population vers les régions chrétiennes sous-entend un accès facile aux différentes institutions d'enseignements scolaires et universitaires de renommée, sans écarter les possibilités qu'une partie de la population ne pourra pas en profiter.

Zgharta a une population jeune, d'un niveau d'éducation universitaire pour la plupart, mais qui ne retrouve pas de travail dans leurs régions par manque d'opportunités.

La topographie du Caza de Zgharta limite la connectivité du territoire avec les autres territoires avoisinants. Comme du côté de Tripoli, la pente

---

<sup>51</sup> <http://www.localiban.org/federation-des-municipalites-de-caza-zgharta> accès 14 février 2022

<sup>52</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-zgharta> [accès 6 juin 2022]

qui sépare les deux plateaux est de forte inclinaison, le passage devient difficile et dès lors il n'est possible qu'à travers une seule route, qui longe la citadelle de Tripoli.

C'est aussi le cas au Nord et au Sud du Caza. Du côté nord, se situe le Caza de Donnieh qui est séparé de Zgharta par une vallée. La topographie n'a permis que l'édification d'une route pour relier les deux cazas mais dont l'importance s'exprime par sa nécessité pour quatre villages chrétiens sachant que le Caza de Donnieh est majoritairement musulman.

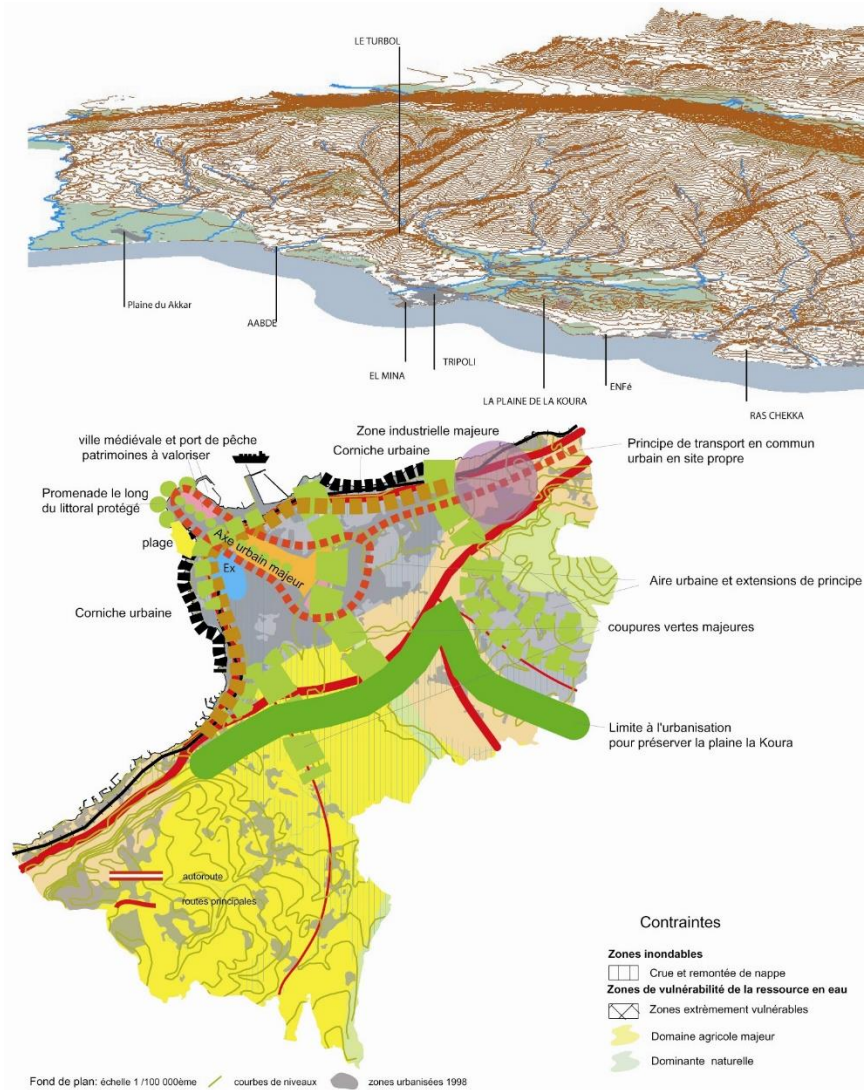
À l'opposé, du côté sud, Zgharta est connecté à Koura, aussi par une seule route. Cette dernière est très importante stratégiquement puisque c'était le seul axe routier toujours en fonction durant la guerre. Il permettait à Zgharta de rester en connexion avec le reste de la partie chrétienne.

Le dernier lien de Zgharta se trouve vers l'Est, le Caza est connecté à Bcharré par Ehden. Une route difficilement accessible en hiver à cause des neiges.

Les 2 routes de Bcharré et de Koura se terminent à Chekka sur l'autoroute internationale libanaise allant vers Beyrouth, qui antérieurement à ce point traverse Tripoli aussi.

Même situées dans un même bassin géographique, la complémentarité entre les deux villes ne donne pas forcément lieu à une histoire commune. Zgharta dans une action délibérée marque son territoire sur des lieux où les habitants originaires ne sont plus majoritaires sur le plan démographique. Les exemples cités seront complétés par d'autres études de cas qui vont montrer que chacun des territoires a sa propre histoire et les rares fois où ces histoires intersectent, c'est le plus souvent dans un contexte de conflit.

Le SDATL a élaboré dans le cadre de ses analyses et propositions territoriales des principes de développement de la zone urbaine de l'agglomération de Tripoli, que nous mettons par suite. Ce schéma montre la topographie du site et la déconnexion de nos deux villes d'études. Il compte aussi de préserver la plaine agricole de Koura mais en contrepartie, il pousse l'urbanisation vers Zgharta.



**Carte 13:** Agglomération de Tripoli, principes du développement des régions urbaines

SDATL, page 141

Nous analyserons des moments particuliers – qui concernent précisément des événements liés à l’identitaire, à la géographie et au social dans un contexte conflictuel – de l’évolution historique de chaque région pour comprendre et contextualiser les hétérotopies qui se manifestent.

### 3.2 Repérer les hétérotopies dans la région d’étude

La ville de Tripoli<sup>53</sup> était bâtie sur deux sites différents par les civilisations successives. Les habitants d’Arwad, Saida et Tyr fondèrent Tripoli au premier millénaire avant J.C. dans la région d’Al Mina. Des traces Hellénistiques (312/311 - 64 avant J.C.) et Romaines (64 avant J.C. - fin 4ème siècle) furent trouvées à proximité du port actuel. Aucune trace ne fut trouvée de la période Byzantine (du 5ème au 7ème s. Après J.C.) ou Islamique (645/646 - 1109 après J.C.). Dans ce sens ce qui reste de la ville

<sup>53</sup> Nos informations sont tirées des références concernant Tripoli dans la bibliographie.

remonte à la période des Croisades qui fut initialement bâtie au pied de la citadelle de Saint Gilles. Toutefois, seulement la citadelle, la cathédrale et quelques tours autour de la péninsule témoignent de la présence croisée dans la ville (1109 - 1289 après J.C.).

Finalement les royaumes chrétiens d'Orient succomberont sous les coups successifs des guerriers musulmans. Les mamelouks, anciens esclaves devenus maîtres de l'Égypte, dévasteront le Liban. Ils pratiquent la politique de la « *terre brûlée* ». [Geahchan, 2014]

« En 1283, écrit Edmond Rabbath (1973), *alors que les Croisés campaient encore à Acre, une armée du sultan Kalaoun escalade la montagne. Bécharré, Ehden et Hadeth el-Jobbé, foyers jusque-là inviolés du maronitisme, sont ravagés, leurs habitants massacrés. Représailles punitives contre les chrétiens qui avaient noué alliance avec les Latins. Des milliers de paysans trouvent refuge à Chypre, où ils fondent des colonies prospères, toujours présentes.*<sup>54</sup> » la méfiance et l'hostilité continue jusqu'aujourd'hui sachant qu'un patriarche maronite fut brûlé vif à Tripoli.

**3A** Mantran 1989 définit les capitulations comme : Il s'agit de facilités accordant aux Occidentaux un statut particulier dans plusieurs domaines : tarifs douaniers préférentiels, possibilité de voyager et de faire du commerce, liberté de pratiquer sa religion, inviolabilité du domicile, privilège de juridiction du consul sur ses ressortissants. Des ambassades étrangères sont installées à Constantinople, ainsi que des consulats, chargés d'assurer la protection des marchands et de faire l'interface entre eux et l'administration de l'Empire ottoman. Le rôle des consuls évolue avec le temps, et ils deviennent des fonctionnaires des puissances étrangères.

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/Capitulations.html>

En 1289, les Mamelouks ont conquis la ville croisée, la rasèrent et bâtirent une nouvelle cité à deux kilomètres à l'Est, au pied de la citadelle à cheval sur le fleuve d'Abou Ali, pour se protéger des invasions. La Médina (actuellement l'ancienne ville) avec ses ruelles étroites fut aussi conçue pour empêcher les invasions militaires. Désormais, la ville grandit séparément du port d'Al Mina. Elle devint la seconde ville la plus importante après le Caire et la troisième ville Syrienne après Damas et Alep. Durant cette période, Tripoli vu ses pouvoirs politiques et économiques grandir considérablement. Les archéologues et les historiens considèrent Tripoli comme la seconde meilleure ville Mamelouk préservée après le Caire. Riche de 40 monuments médiévaux, elle reste fidèle aux coutumes des villes médiévales islamiques.

Sous les Ottomans (1516-1918), la ville devint le siège d'une des trois wilayat (gouvernorat) et continua de croître cependant à une vitesse plus lente. La citadelle fut renforcée et les souks continuèrent leur rôle traditionnel.

Dans les hauteurs de Tripoli, les chrétiens profitèrent des Capitulations<sup>3A</sup> signées entre le roi français François Ier et le sultan Soliman II en 1536 et qui autorise la France à faire du commerce avec les ports de l'empire ottoman et de positionner le roi de France comme protecteur des chrétiens d'Orient. [Mantran, 1989]

Ce protectorat permit aux chrétiens une certaine liberté d'action et de mouvement. Renforcée démographiquement et hiérarchiquement

---

<sup>54</sup> Edmond Rabbath, *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1973, p. 164

organisée, la communauté maronite s'étend progressivement et par étapes sur le territoire libanais. Le modèle d'appropriation territoriale, dans sa simplicité débute par la construction d'un couvent par les moines maronites qui pour leurs activités économiques amènent d'autres croyants maronites qui fondent des villages autour de ces couvents. Cette implantation territoriale devient une collaboration entre les instances religieuses et la population civile et ses responsables civils.

C'est dans ces logiques qu'on peut imaginer la naissance de Zgharta.

Les débuts de Zgharta sont attribués à l'évêque maronite Kyriakos Doueihy et le seigneur féodal de la région Sheikh Iskandar, en 1515<sup>55</sup>.

Ces deux personnalités avaient durant l'hiver accueilli une expédition envoyant des vivres de Damas à l'Égypte. Comme guise de remerciements, le Sultan Salim attribua, aux habitants de Ehden pour les soulager des hivers durs, les terres au-dessous de Ehden, sur le plateau surplombant Tripoli entre les fleuves Joeuit et Rachiine dans une localité qui s'appelle Al-zawiya qui ne contient qu'une ferme et quelques maisons en ruine.

De là, les habitants développèrent un village fortifié, ayant une forteresse et une église. Un village qui subit des raids militaires des alentours musulmans. Ces attaques fréquentes forgèrent l'identité d'un territoire basée sur une appartenance religieuse qui est la raison principale de différenciation entre les communautés voisines.

Une limite qui ne se réfère pas uniquement à une barrière géographique ou à des limites administratives, mais elle témoigne « *de la tension et du conflit* » [Hayot, 2002 : 8] qui anime les communautés de part et d'autre. Vu le déroulement historique des faits, cette frontière est, fondamentalement, « *une construction passée et à l'œuvre, sociale et symbolique qui peut, par ailleurs, s'appuyer sur des éléments territoriaux, architecturaux et topographiques* ». [Hayot, 2002 : 8] Elle devient une seconde nature qui provoque une sorte d'amnésie des conditions même de sa genèse et de son instrumentation qui généralement fait un travail de « *stigmatisation envers des groupes différents l'un de l'autre qui contribue à une construction sociale négative de la figure de l'étranger* ». [Hayot, 2002 : 8]

Cette construction sociale de l'étranger, proche spatialement mais maintenu dans une distance sociale et symbolique, est véhiculée à travers différentes formes et expressions, dont les plus expressifs sont les échelles spatiales. Ces dernières sont importantes puisque chaque échelle territoriale renvoie, du point de vue des représentations, « *à une certaine*

---

<sup>55</sup> Les références concernées sont dans la bibliographie dans la partie Zgharta.

*image qui peut être de l'ordre de l'expérience ou bien du stéréotype* » [Hayot, 2002 : 8].

Ces échelles spatiales sont des échelles de représentativités (Soja, 2010) qui offrent dans ce cas une série d'observations sur des territoires imprégnés de signes identitaires, sur des actions communautaires, ou des pratiques socio-spatiales qui encourage le déséquilibre spatial.

Soja (2010) les place sur trois niveaux, dont le premier est géographique en tant que création de frontières, le deuxième consiste dans la création de géographie (in)juste et le troisième s'exprime au niveau local.

### *La création de frontières*

Zgharta a pu garder sa particularité religieuse grâce à sa géographie. L'accès depuis Tripoli est conditionné par une topographie en forte pente de même que le plateau de Zgharta est entouré de montagnes qui rendent la ville facile à défendre ou à s'y réfugier. Les conditions géographiques ont permis au Caza de garder une sorte d'autonomie mais ce qui contribue, de nos jours à préserver la particularité de la région, est d'ordre politique notamment les différents accords conclus avec les protagonistes des territoires avoisinants.

Cette autonomie politique s'est construite historiquement sur trois niveaux. Le premier est présidentiel et le second est municipale et le troisième est parlementaire.

De la ville de Zgharta, le Liban a eu 2 présidents Suleiman Frangieh et René Moawad.

Suleiman Frangieh est le 5ème président de la République libanaise, entre 1970 et 1976. C'est durant son mandat que la guerre libanaise de 1975 commença.

René Moawad est le 9ème président de la République libanaise. Il servit seulement 17 jours en 1989, du 5 au 22 Novembre, le jour de son assassinat.

Pourtant être une région libanaise avec deux présidents ne veut pas dire, dans ce cas, une intégration totale dans l'Etat de droit libanais.

La mentalité des habitants de la région, comme partout dans les régions rurales est souvent imprégnée par les codes d'honneurs tribaux, se référant rarement au système judiciaire libanais.

La vendetta est fréquente et souvent impunie. Le président Frangieh a été accusé d'un raid armé sur une église à Miziara qui a fait plus d'une vingtaine de morts.

### *Les fédérations municipales*

Le second niveau de cette particularité politique se résume dans la constitution des fédérations municipales.

Les deux villes appartiennent chacune à part à une fédération. La loi libanaise contient des dispositions pour les municipalités à se regrouper en « fédérations ». Le but est de fournir une coordination entre les plusieurs niveaux de fonctions et de ressources municipales. Le conseil de la fédération est dirigé par l'un des maires élus ou membres du conseil des pays participants les municipalités. Au niveau national, il y a 53 des syndicats couvrant 79% des 1138 municipalités du pays (Chiffres début 2015)<sup>56</sup>.

À Tripoli, quatre municipalités se regroupent pour former la fédération d'Al Fayhaa: Tripoli, el Mina, Beddaoui et Qalamoun. La fédération fut formée en Mai 1982 sans la municipalité de Qalamoun, cette dernière étant géographiquement détachée des trois autres. La situation fut contournée en juillet 2014 à travers des manœuvres judiciaires et administratives, en dépit du manque de connexion urbaine.

Entre les deux entités se situe la municipalité de Ras Maska toujours réticente à joindre la fédération pour des raisons confessionnelles, bien que plus que 40% de sa population sont originaires de Tripoli. Une probable annexion soulèvera de nouvelles opportunités ainsi que de nouveaux défis de développement périurbain et de nouvelles stratégies urbaines.

En termes d'études urbaines et d'expertise techniques, la fédération compte sur le Conseil de Développement et de Reconstruction (CDR) ainsi que sur les expertises de boîtes privées de consultant. Des professionnels de différentes disciplines travaillent avec la fédération pour la coordination, la planification, et l'exécution de projet urbain sous une organisation connue sous le nom de "La communauté Urbaine d'Al Fayhaa". Cette organisation a aussi une équipe permanente de techniciens et une administration.

De son côté, la fédération des municipalités de Zgharta contient 25 municipalités. Elle fut créée en septembre 1987<sup>57</sup>. La fédération a instauré un bureau d'études et de développement qui assiste les municipalités dans la gérance des ressources de la région. Dans ce sens la fédération multiplie les partenariats avec les institutions d'études institutionnelles internationales principalement en France tel que le FNAU<sup>3B</sup>, ou d'autres associations.

**3B** La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 50 agences. La Fnau est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. Enfin, la Fnau travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

<https://www.fnau.org/fr/la-fnau/>

---

<sup>56</sup> localiban

<sup>57</sup> localiban

### *Les élections parlementaires*

Le troisième niveau se retrouve dans les alliances entre les politiciens de Zgharta et ceux de Tripoli. Elles se concrétisent principalement dans les élections parlementaires, dans les découpages des circonscriptions électorales<sup>58</sup>.

Parler de la représentation parlementaire au Liban en général et à Tripoli en particulier relève du domaine de la « *charade* » politique : Les lois de vote changent souvent à chaque échéance électorale, suivant les intérêts de la classe dirigeante à ce moment précis. Bien que la structure électorale reste plus ou moins la même au niveau du nombre des représentants et de la composition confessionnelle et sociale des électeurs.

Des 128 députés censés représentés l'ensemble des Libanais, la part de Tripoli est de 8 députés répartie en 1 député Maronite, 5 Sunnites, 1 Grec Orthodoxe et 1 Alaouite. D'un autre côté, Zgharta à sa part de 3 députés qui sont Catholiques Maronites.

Le nombre de représentant est proportionnel au nombre d'électeurs, la confession sunnite étant la plus nombreuse. Cependant avec un système électoral à scrutin majoritaire (jusqu'à 2018, date où il devient proportionnel), c'est cette partie de la population qui va choisir les députés des autres confessions, tout en remarquant, dans des circonstances particulières où les sunnites ne sont pas unis derrière les mêmes candidats, le vote des minorités devient important et susceptible de changer la donnée.

C'est donc une donnée démographique qui se manifeste géographiquement. Dans ce sens, le pouvoir en place manipule les limites des circonscriptions à chaque élection d'une façon à faire gagner les forces alliées du pouvoir : elle est tantôt réduite à l'échelle de la ville et tantôt extrapolée pour englober plusieurs régions avec leurs contraintes et leurs particularités.

Le découpage électoral est un processus de création de limites dans l'intention de créer des privilèges à travers les circonscriptions électorales.

Ainsi les chrétiens peuvent avoir des représentants qui manifestent la majorité des convictions de la communauté si les politiques générales, nationales et même internationales leur sont favorables. Le découpage électoral se fait alors sur une petite échelle, sinon les chrétiens sont assimilés à des larges régions à majorité musulmanes pour que leur vote soit dilué et par suite insignifiant.

Cette pratique des limites électorales explique la position et l'attitude qu'on les musulmans envers les chrétiens. **Pourrait-on dire que ce**

---

<sup>58</sup> A snapshot of parliamentary election results. Sami Attallah and Sami Zgheib. LCPS. Policy Paper. April 2019



## **découpage est-il un programme politique de réformes urbaines basé sur la possibilité de domination d'une communauté sur une autre ?**

Tripoli, grande capitale à majorité sunnite, en lien géographique et sociale avec la Syrie, a une grande population qui pèse dans les élections parlementaires. Cependant la majorité de cette population est issue de couches sociales pauvres, ce qui favorise le clientélisme politique. Dans ce sens, plusieurs chefs communautaires trouveront une facilité de se faire une base électorale dans la population locale, ce qui laisse les élections ouvertes à des surprises.

Le découpage électoral géographique fut alors depuis longtemps en faveur de la ville. Quand elle ne regroupe pas uniquement les populations sunnites de la ville et de ses alentours, elle est ajoutée avec les territoires chrétiens des alentours pour y influencer leurs résultats et les soumettre dans son orbite.

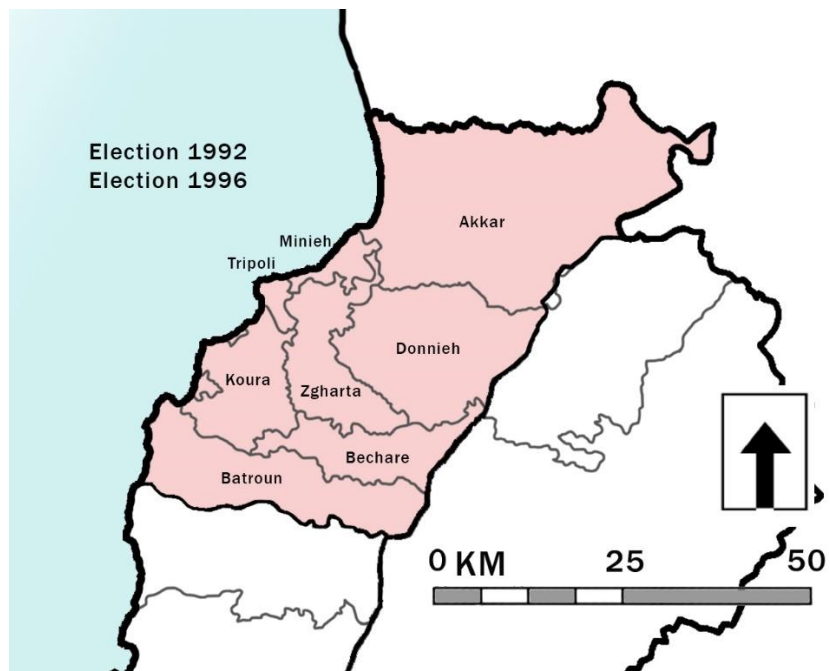
Le territoire le plus affecté par ce découpage est notamment le Caza de Zgharta. Ce dernier fut pendant longtemps l'otage des divisions électorales suspectes, dans le sens que sa population chrétienne est minoritaire en nombre face aux populations musulmanes.

Les premières élections parlementaires, après la guerre, au Liban eurent lieu en 1992. Les chrétiens ayant boycotté les élections, la majorité des chrétiens élus furent des pro-syrien. Ce qui veut dire en d'autres termes que ces chrétiens sont politiquement avec l'occupation syrienne qui favorisa pendant de longues décennies les populations musulmanes au dépit des chrétiens.

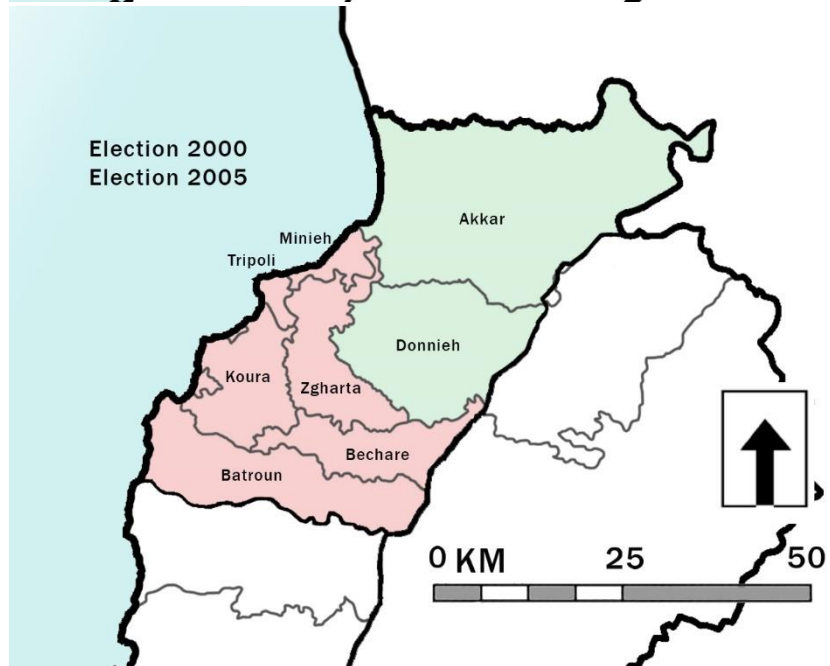
Ces élections se sont tenues dans les années 1992, 1996, 2000, 2005, 2009 et finalement en 2018. Ces six scrutins ont eu à plusieurs reprises des géographies ou des découpages électoraux différents mais dont les intentions déclarées sont une représentation équitable pour tous et les intentions non déclarées se résument à faire arriver au parlement une large majorité fidèle aux Syriens, les occupants durant cette période, ou leurs alliés après leur retrait en 2005.

La carte 14 et le tableau 10 montre les différentes circonscriptions au moment de chaque élection, le nombre de députés reparti en chrétiens et musulmans ainsi que les proportions confessionnelles des électeurs.

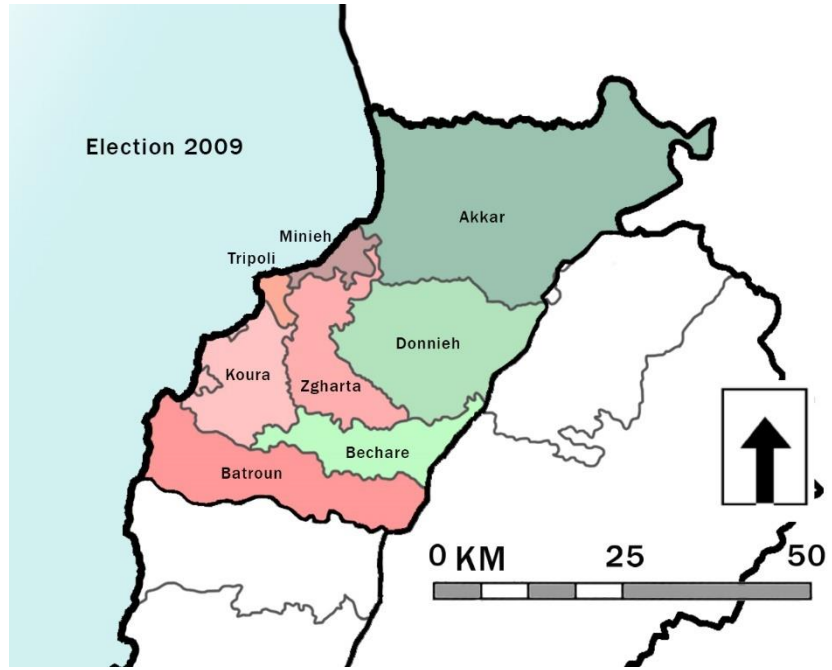
Durant les élections de 1992 et de 1996, toute la région du Nord fut une seule circonscription où les limites administratives des 8 cazas furent ignorés



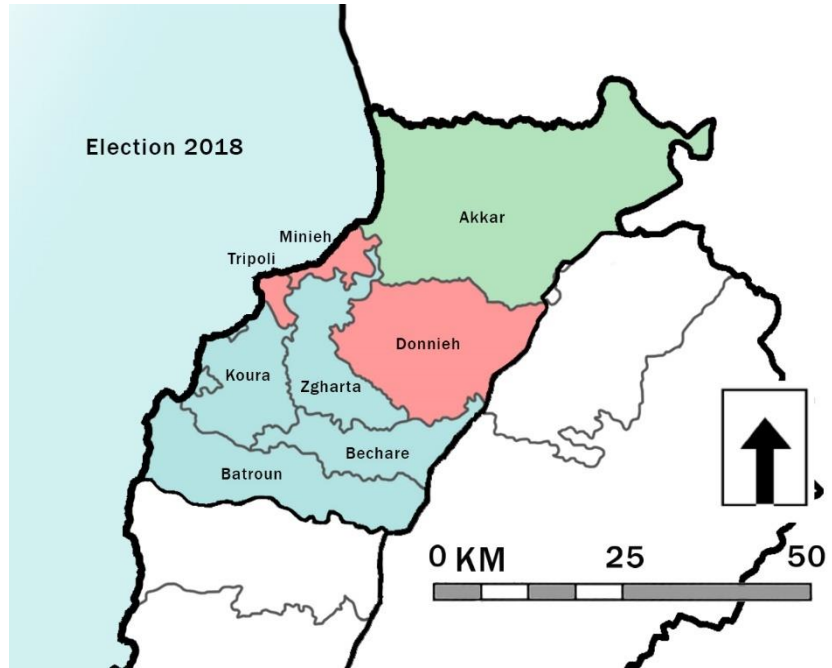
Les circonscriptions électorales des élections de 2000 et de 2005 furent les mêmes. La région est divisée en 2 grands blocs.



Durant les élections de 2009, les limites électorales concordèrent avec les limites administratives des cazas



La région du Nord fut divisée en 3 grandes circonscriptions durant les élections de 2018



**Carte 14:** Circonscriptions électorales de la région englobant Tripoli et Zgharta durant les 6 dernières élections

Richard Khalil

**Tableau 10:** Circonscriptions électorales où se trouvent nos zones d'études, avec les nombres des électeurs



Année	Circonscription électorale	Deputés			Electeurs			Type de lois
		Total	Musulmans	Chrétiens	Total	Musulmans	Chrétiens	
1992	Liban Nord (Batroun, Koura, Zgharta, Bechare, Tripoli, Akkar, Minnieh-Dannieh)	28	13	15				majorité par listes
1996	Liban Nord (Batroun, Koura, Zgharta, Bechare, Tripoli, Akkar, Minnieh-Dannieh)	28	13	15				majorité par listes
2000	Liban Nord 1 (Akkar, Dannieh, Bechare)	11	6	5				majorité par listes
	Liban Nord 2 (Tripoli, Minnieh, Zgharta, Batroun, Koura)	17	7	10				
2005	Liban Nord 1 (Akkar, Dannieh, Bechare)	11	6	5				majorité par listes
	Liban Nord 2 (Tripoli, Minnieh, Zgharta, Batroun, Koura)	17	7	10				
2009	Liban Nord 1 - Akkar	7	4	3	223,538	72%	28%	majorité par listes
	Liban Nord 1 - Dannieh	2	2	0				
	Liban Nord 1 - Bechare	2	0	2	46422	1%	99%	
	Liban Nord 2 - Tripoli	8	6	2	192149	90%	10%	
	Liban Nord 2 - Minnieh	1	1	0	97352	85%	14%	
	Liban Nord 2 - Zgharta	3	0	3	71035	12%	88%	
	Liban Nord 2 - Batroun	2	0	2	57068	7%	93%	
2018	Liban Nord 1 (Akkar)	7	4	3	283790	74%	26%	Proportionnelle
	Liban Nord 2 (Tripoli, Minnieh, Dannieh)	11	9	2	350144	86%	14%	
	Liban Nord 3 ( Zgharta, Batroun, Koura, Bechare)	10	0	10	249416	9%	91%	

Une première lecture montre la volonté des administrateurs à agrandir les circonscriptions où chaque Caza a toujours un nombre précis de députés mais les électeurs choisissent des différents candidats. La grande circonscription du Liban Nord a une majorité d'électeurs musulmans ce qui réduit énormément l'influence du vote chrétien. L'enjeu devient une question de représentativité. Les musulmans pro-syriens pour la majorité ont choisi des candidats chrétiens de la même lignée politique, mettant ainsi à l'écart les voix indépendantistes dans les milieux chrétiens.

Concernant notre zone d'études, les limites administratives furent diluées même annulées donnant aux musulmans vu leur nombre une opportunité de retransformer tout le territoire politiquement. L'identification territoriale deviendra entièrement confessionnelle musulmane laissant les députés et candidats chrétiens suivre les grands choix politiques pour espérer se trouver une place.

Cette porosité des frontières politiques va produire un déséquilibre spatial à deux niveaux.

Le premier se situe au niveau social et ses fondements. Les élus chrétiens n'ont plus un droit de contestation sur l'identité de leurs territoires et se retrouvent permissifs au niveau local principalement dans le cadre de la vente des terrains. Le tissu social consolidé jadis par le foncier, l'immobilier et la proximité commence à s'effriter.

Un deuxième niveau de déséquilibre spatial se verra à une grande échelle ayant des implications sur le quotidien des habitants. Ces grandes régions demandent de l'infrastructure et des fonds publics et comme les députés chrétiens ne peuvent pas revendiquer des fonds pour leurs régions puisqu'ils sont facilement remplaçables, ils se laisseront faire et accepteront que les fonds publics soient versés abondamment aux régions musulmanes. Ainsi les régions chrétiennes souffriront d'un retard sur l'aménagement urbain qui rendra le territoire moins « servi » et poussera les chrétiens à vendre leurs terrains pour émigrer vers d'autres régions.

Ces dynamiques sont faites sur plusieurs élections et même si le découpage électoral varie, les intentions et les buts ne changent pas. L'année dont la situation est la plus expressive fut l'an 2000. Le Liban, alors, sous occupation syrienne se voit obligé de subir une élection dont le découpage électoral a été taillé à la mesure de leurs intérêts et de leurs alliés. Ayant besoin d'un nombre important d'électeurs pour gagner et contrer la vague indépendantiste des Libanais, notamment chrétiens, les 2 cazas, Tripoli et Zgharta furent joint ensemble donnant une préférence aux sunnites et leurs alliés chrétiens dans les urnes. La région du Liban Nord fut divisée en 2 parties tout en laissant l'avantage démographique aux musulmans. Tripoli est toujours avec Zgharta dans une même circonscription électorale. Les députés de Zgharta devront faire ménage avec la base électorale de Tripoli pour espérer être élu.

Ce qui peut paraître un redressement dans le découpage électoral par des divisions de la grande circonscription des années quatre-vingt-dix, ne l'est pas avec l'analyse des résultats qui paraissent les mêmes.

Bien qu'en 2005, l'assassinat du premier ministre Hariri changea la situation politique le découpage électoral resta le même. Les revendications chrétiennes de faire des élections sur base de Caza comme circonscription électorale, ne furent pas entendues. Le vote musulman reste est resté en mesure de décider sur les députés chrétiens. Au fond rien ne changea sur le territoire, pire le processus s'accéléra avec la montée des islamistes financés par les pays du golfe arabe.

Les élections de 2009 changèrent la donne. La loi va limiter de petites circonscriptions sur base du caza. Tripoli est finalement détachée de Zgharta et chaque entité peut maintenant choisir indépendamment ses représentants.

La frontière électorale se dessine de nouveau entre Tripoli et Zgharta. Cette situation redonna espoir de changement aux niveaux des pouvoirs locaux où certains des élus réclamèrent leurs territoires et essayèrent tant bien que mal de contrer les phénomènes d'appropriation entreprises par les musulmans.

Le mandat parlementaire au Liban est de 4 ans mais suite à des situations politiques difficiles, le parlement prolongea son mandat jusqu'à 2018. En 2018 une nouvelle loi électorale, basée sur la proportionnelle, vit le jour et divisa le Nord du Liban en trois parties. La division est principalement confessionnelle. Tripoli fera une circonscription avec 2 autres cazas musulmans et pour la première fois Zgharta tourna le dos complètement à Tripoli et rejoignit tout le territoire chrétien du Nord, constitué de Batroun, Zgharta, Koura et Becharré. Ainsi vingt ans après, la situation des chrétiens est plus équilibrée par le rassemblement des quatre autres Cazas uniquement chrétiens, et la carte électorale de Tripoli ne comprend plus que les territoires musulmans avoisinants.

Loin des calculs politiques électoraux, la géographie des zones électorales essaye de dessiner une nouvelle cartographie basée sur le confessionnel. Zgharta est toujours aux limites mais cette limite n'est plus restrictive entre deux régions d'un même territoire, elle n'est plus interne. Cette limite devient frontière entre deux entités différentes religieusement.

**Encadré 11:** Hétérotopie 1 -  
Découpage électoral de Tripoli -  
Zgharta

### **Découpage électoral**

Le changement fréquent des limites dans le découpage électoral se pose en tant qu'hétérotopie.

Les objectifs de ces manœuvres reviennent à créer des espaces qui isolent pourtant sont pénétrables en même temps (5<sup>ème</sup> principe). Cet isolement est du fait de séparer un territoire d'un autre pourtant sans le contexte des élections la limite est insignifiante et temporelle (4<sup>ème</sup> principe). Ce passage d'une fonction à une autre tel qu'être à la fois dans un espace municipal, une fonction administrative et une circonscription électorale accentue ces fonctionnalités changeantes juxtaposant plusieurs espaces (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> principe). Cette disposition de plusieurs espaces sur un même territoire donne à notre espace électoral les caractéristiques d'une hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) qui produit qui devient une hétérotopie de compensation où l'espace est réel, méticuleux et bien arrangé (6<sup>ème</sup> principe) dans le sens qu'une campagne électorale est bien étudiée et structurée.

Relations avec les indicateurs : Renouvellement des acteurs ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ; Complexité sociodémographique ;

### Construction de géographies (in)justes

Le découpage électoral donne des avantages aux populations les plus nombreuses. Vu leurs nombres, ils sont capables d'élire leurs représentants et leurs alliés. Ce dynamisme, comme mentionné dans la partie précédente, contribue à mettre en priorité les régions les mieux représentées au dépit des agglomérations plus petites.

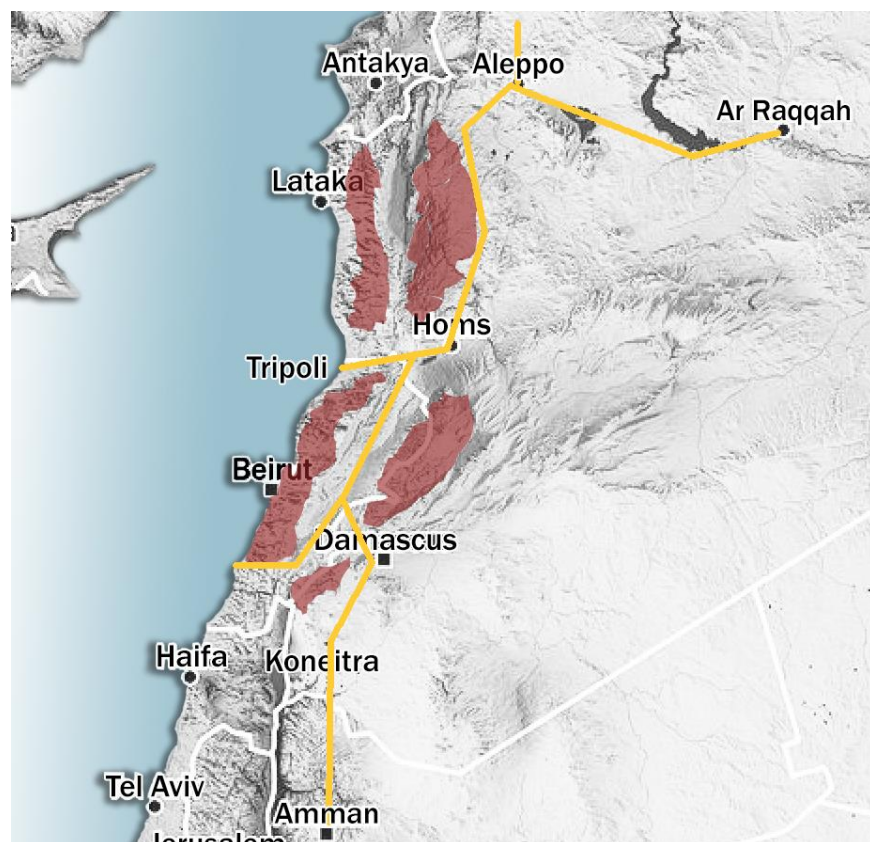
Nous sommes dans la construction de géographies injustes, inégalitaires.

Dans ce sens, la majorité des subventions est dirigée vers Tripoli. Pourtant la ville est un grand territoire, urbain qui a besoin d'infrastructure et d'équipements.

L'intérêt pour Tripoli vient principalement de sa centralité géographique et d'une constitution topographique qui aurait dû donner un avantage significatif sur la plupart des autres villes côtières avoisinantes.

Localisée à la fin du passage vers Homs, c'est l'unique endroit tout au long de la façade maritime syrienne et libanaise où les chaînes côtières peuvent être traversées sur une basse altitude vers un port protégé naturellement des courants maritimes sud-ouest.

— Routes Internationales  
— Montagnes



Le rôle stratégique de Tripoli est conditionné par topographie accidentée formant des montagnes et des passages naturels vers la Syrie

**Carte 15:** Positionnement stratégique de Tripoli à l'échelle du Moyen-Orient

Richard Khalil

Cette particularité lui a donné une centralité politique qui se reflète dans les traces architecturales historiques notamment des époques Mamlouks et Croisées. Cette centralité fut encore mise en valeur en assignant à Tripoli le rôle de fief de la wilaya de Tripoli qui englobe la façade maritime syrienne de Latakia au Nord, jusqu'à Maameltein, à Jounieh au Sud avec les villes internes de Homs et Hama. Cette influence diminua graduellement avec le déplacement graduel des centres politiques vers le sud et l'avènement de nouveaux ports spécialement celui de Saida. Pourtant durant les décennies, voire les siècles qui suivirent le rôle portuaire de Tripoli ne diminua pas vraiment<sup>59</sup>.

Durant le 19ème siècle, la compétition entre les ports de Tripoli et de Beyrouth augmenta avec un avantage pour Beyrouth dès les années 1860. Durant cette période la ville de Beyrouth se muni de plusieurs projets urbains d'embellissement et de modernisation, comme la promenade maritime, des places et des parcs publics, une infrastructure moderne et de nouvelles voiries, notamment la route Beyrouth - Tripoli en 1909, soutenue par un chemin de fer en 1911.

Le 20ème siècle fut le siècle des changements majeurs : avec la déclaration du Grand Liban, l'intégration de Tripoli ne fut pas concrète au niveau développement urbain.

Le déclin du rôle régional commença à la fin de la première guerre mondiale et la création des États libanais et syriens, ce qui coupa la ville de Tripoli de son arrière-pays syrien, une coupure accentuée par la terminaison en 1951 de l'union douanière entre le Liban et la Syrie et le développement du port de Tartous dès les années 70s. La fermeture de la raffinerie pétrolière de Baddaoui en 1991, fut en somme une déclaration officielle de la fin du rôle économique de Tripoli.

**Encadré 12:** Hétérotopies 2 - position stratégique de Tripoli

### **Position stratégique**

La position stratégique de Tripoli qui, dans ce contexte, se résume principalement dans son port devient une hétérotopie du fait qu'elle inclue plusieurs propriétés dans le projet qu'elle porte : elle est principalement fonctionnelle (2<sup>ème</sup> principe) dans un espace qui est interchangeable d'une époque à l'autre. Et en même temps cette hétérotopie a « le pouvoir de juxtaposer plusieurs espaces et emplacements même incompatibles ensemble sur un même lieu réel » (3<sup>ème</sup> principe) puisque le port est celui des pêcheurs, des marchandises, du pétrole, de l'armée. Il est aussi un port aux dimensions qui s'étendent aux territoires qu'il sert,

<sup>59</sup> Roger Melki. Tripoli Special Economic Zone: Business Advocacy Approach: The Fundamental Support of the National Business Community. Presentation  
Mousbah Rajab. Les grands projets de Tripoli. Systèmes de décisions et besoins de réappropriation. Conquérir la ville. Réappropriation urbaine : Acteurs, mécanismes, enjeux, Jun 2006, Liban. pp.5-20. halshs-00587593



tantôt il est tripoliteain, tantôt libanais ou syrien ou arabe. Il est ainsi facteur de temps (4<sup>ème</sup> principe) dans un cadre d'ouverture et de fermeture où lui en tant qu'endroit il est fermé au public ou non mais rend le territoire qu'il dessert accessible ou non pour certains produits. (5<sup>ème</sup> principe)

Cependant bien que, il n'ait pas parfaitement en rigueur au 1<sup>er</sup> principe des hétérotopies puisqu'on arrive difficilement à la cadrer en tant qu'hétérotopies de crise ou de déviation, il peut facilement s'aligner au 6<sup>ème</sup> principe et être en même temps un espace d'illusion et de compensation : illusion vu le Tripoliteain est cloisonné dans l'espoir de le voir revivre et compensation où les marchandises sont bien organisées.

Relations avec les indicateurs : Influence internationale ; Subordination territoriale ; Potentiel socio-économique ; Équipement ;

Le recul affirmé du rôle politique et économique de Tripoli s'aggrava avec un exode rural continu qui augmenta sa population, principalement par des couches sociales défavorisées qui s'implantèrent dans l'ancienne ville à la place des couches sociales plus favorisées qui migrèrent vers nouveaux quartiers. Une tendance qui prendra son pic avec l'inondation du fleuve Abou Ali et la démolition d'autour de 2000 logements en 1955 [UNHabitat, 2016]. Des cas qui accentuèrent la ségrégation socio-spatiale de la ville.

Une ségrégation socio-spatiale qui s'aggrava dès les années 1970 avec une désindustrialisation progressive : une grande partie des services et de l'infrastructure ne sont plus opérationnelles, ainsi se sont arrêté la raffinerie de pétrole, le chemin de fer, l'expo internationale entres autres.

Plusieurs projets ont vu le jour pour renverser la donne tel que la construction de la Foire Internationale et l'aéroport de Qleiaat mais n'eurent pas les effets souhaités économiquement.

Les équipements de la ville, sont délaissés sans maintenance sérieuse. Et avec le développement des nouveaux quartiers le long de la route de liaison entre Tripoli et Al Mina (Azmi, Miatein, et Avenue Mina), les deux pôles sont connectés avec une masse bâtie continue. Ces développements montrèrent des différences socio-économiques entre la pauvre ancienne ville de Tripoli et la nouvelle ville plus prospère.

Cette ségrégation mènera à l'émergence de plusieurs îlots sécuritaires où l'État de droit n'existe pas ou au moins son influence est très limitée. Ces îlots dans la région de Tripoli sont principalement le camp palestinien de Badawi, mais aussi dans la ville, existe deux quartiers Jabal Mohsen et Bab el Tebané; le premier étant de confession Alaouite, proche des Syriens et le deuxième est Sunnite.

Ce recul économique jumelé avec la guerre civile a rendu la situation à Tripoli très critique. Les affrontements commencèrent en 1980 avec l'intervention militaire syrienne qui a enflammé la situation ; cela s'exprima principalement dans les quartiers les plus défavorisés, notamment entre Jabal Mohsen, fief Alaouite, supportant le régime syrien et Bab el Tabbaneh, quartier sunnite, proche politiquement et militairement des fractions palestiniennes surtout l'OLP - l'organisation palestinienne de libération. Des conflits armés qui tourneront vite aux représailles quand l'armée syrienne tua 300 personnes à Bab el Tabbaneh. Ceci eut des effets lourds au niveau urbain sur le quartier, en éprouvant de lourdes destructions et l'exode du tiers de la population.

Cette série de mutation a laissé la ville de Tripoli, otage de la guerre libanaise pourtant terminée en 1990. La fin politique de la guerre n'a pas été accompagnée par un travail de fond touchant au social, à l'économique, aux services primaires tel que l'éducation et la santé.

La ville perdit sa nature multiconfessionnelle avec l'exode des chrétiens Maronites, principalement vers Zgharta. À la fin de la guerre, l'agglomération comprenait plus que 90 % de sunnites, les autres confessions étant les Orthodoxes au quartier Al Mina et la minorité Alaouite dans Jabal Mohsen.

Les frontières confessionnelles aussi n'ont pas été estompées, mieux, les divisions internes de la ville notamment entre sunnites et alaouites ont été aggravé par l'attribution aux Alaouites de Jabal Mohsen un député au parlement libanais. Une reconnaissance politique pour une petite communauté habitant un quartier de la ville.

Ce sentiment de refus refit surface avec le début de la guerre syrienne en 2011. Les régions rebelles sunnites de Homs et Hama avaient besoin d'un accès à la mer afin d'acheminer vivres et armes. Le port de Tripoli, ville sunnite, pouvait prendre le relais. Ceci expliqua les affrontements entre Alaouites et Sunnites à Tripoli<sup>60</sup>, à Akkar et tout au long de la frontière libano-syriennes afin de créer une percée pour atteindre le port.

Cependant la situation était déjà enflammée avec des affrontements antérieurs à la guerre syrienne, dès 2008 avec le réarmement des Alaouites menacés par les extrémistes sunnites principalement le groupe de Fateh el Islam, implanté dans le camp palestinien voisin de Badawi

---

<sup>60</sup> <https://berthoalain.com/2011/06/19/affrontements-a-tripoli-17-juin-2011/>  
<https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/2011/06/18/liban-larmee-se-deploie-en-force-apres-des-heurts-meurtriers-a-tripoli-AWFXC2VJNRBKPUNL3MEQZQE4/>  
[https://www.lorientlejour.com/article/708580/Manifestation\\_de\\_soutien\\_au\\_peuple\\_syrien\\_a\\_Tripoli.html](https://www.lorientlejour.com/article/708580/Manifestation_de_soutien_au_peuple_syrien_a_Tripoli.html)  
accès 14 février 2022

avec des ramifications dans la ville notamment Bab el Tabbaneh. Des affrontements encouragés par les différents partis politiques libanais.

Cette situation engendra une série de conflits durant la période entre mai et septembre 2008 durant laquelle jusqu'à 9000 Alaouites ont fui leurs maisons. Ces affrontements militaires reprurent de temps à autre durant octobre 2009 et durant les derniers mois de 2010.

Pourtant La situation ne devient explosive effectivement que le 17 juin 2011 avec des conflits entraînant la mort de 7 personnes et la blessure de 59 autres. Ces affrontements armés continuèrent le long des années 2012, 2013 et 2014 pour se terminer en janvier 2015 avec 2 attaques suicides perpétrées dans un café à Jabal Mohsen par deux sunnites tripolitains.

La route menant à Zgharta est limitrophe des zones de conflits, elle resta ouverte mais considérée comme dangereuse. Les Chrétiens du Caza de Zgharta n'étaient pas impliqués en aucune manière dans les conflits de Tripoli mais subirent les conséquences malgré eux.

**Encadré 13:** Hétérotopies 3 - îlots sécuritaires

### Îlots sécuritaires

L'existence de plusieurs îlots sécuritaires rend le territoire facilement proie à des transformations qu'il sera difficile de maîtriser.

Ces îlots sécuritaires sont des hétérotopies dans la ville puisqu'ils prennent le rôle d'une hétérotopie de déviation (1<sup>er</sup> principe) qui met toute une population à l'écart à cause du comportement déviant d'un groupe armé. Cet espace devient hors de la ville et l'accès se fait suivant des rituels d'accès bien précis (5<sup>ème</sup> principe) le rendant un espace d'illusion (6<sup>ème</sup> principe).

Ces îlots abritent principalement des populations civiles qui essaient de vivre sur le même espace que les militaires. C'est une mixité de fonctions civiles, marchandes, logements et militaires (2<sup>ème</sup> principe), de d'espaces et d'emplacements de jeu, de commerce et lignes de démarcations (3<sup>ème</sup> principe) et de temporalité de temps de guerre et de paix (4<sup>ème</sup> principe).

Relations avec les indices : Influence internationale ; Renouvellement des acteurs ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ; Complexité socio-démographique ;

Le gouvernement libanais espère que la ville pourrait prendre un rôle pionnier dans la reconstruction de la Syrie. Dès lors plusieurs projets de développement du port sont entrepris, le boulevard maritime se complète et plusieurs décrets pour réduire les taxes douanières sont déjà homologués. Une étude sur la relance du chemin de fer entre Tripoli et la Syrie a été finalisée. Pourtant tout reste relatif aux grandes décisions politiques

décidant de la fin de la guerre syrienne, du rôle de la Chine, de la Russie et de la corruption de l'État libanais.

Face à ce dynamisme démographique, et cette ségrégation sociodémographique, Tripoli a utilisé ses atouts pour créer de l'emploi en travaillant sur sa compétitivité face à Beyrouth. La municipalité et la fédération des municipalités ont développé des plans stratégiques pour relancer l'économie avec des projets d'envergures.

Pourtant l'économie de Tripoli se diversifie difficilement. Les usines fermées à l'entrée principale de la ville montrent le passé industriel de la région. Pourtant dans les dernières années, il y a la volonté de redresser l'économie en diversifiant les sources ; le port est relancé avec une politique de taxes avantageuses par rapport au port de Beyrouth, les marchés ont été réhabilités, des études sont lancées sur la mobilité et les zones économiques franches. La ville parie sur un rôle régional, international dans la reconstruction de la Syrie. La ville a aussi retravaillé son bord de mer et investi dans une périphérie sous forme de boulevard reliant l'entrée sud à l'entrée nord de Tripoli. À la fin des travaux, les passagers désirant aller de Beyrouth au Akkar ne seront plus obligés de passer par le centre de la ville.

À une échelle nationale, cette politique de développement équilibré est admise et même encouragée par les politiques publiques, mais aux niveaux des particularités régionales, les disparités se montrent. Zgharta ne peut pas être détachée de Tripoli. L'échelle des équipements, de l'infrastructure, de la main-d'œuvre reviennent à une compétition inégale entre les deux villes et donnent le sentiment d'une injustice spatiale aux habitants de Zgharta.

#### *Des tensions au niveau local*

Ces équipements ont un impact sur la structure urbaine, et créent des polarités autour desquels les marchés du foncier et de l'immobilier se développent. C'est un attrait positif pour les entrepreneurs qui construisent et les municipalités qui prennent les taxes mais beaucoup moins pour les habitants qui subissent la hausse des prix des logements.

Déjà même avant la relance de Tripoli, la ville avait restructuré son foncier ; La Direction Générale de l'Urbanisme - DGU - entreprit un projet de remembrement foncier dans les années 1980<sup>xx</sup>. L'étude s'est faite sur le vaste territoire entre les zones de la Mina et de la Qobbé. D'une zone agricole, le remembrement l'a transformée en une réserve foncière construisible qui doit accompagner le développement de la ville.

Cette ingénierie foncière a permis de moderniser la ville en y installant de nouveaux équipements, notamment la foire de Tripoli.

Les centaines de lotissements créés ne permirent pas pour autant de résoudre le problème de logements puisque les couches pauvres ne furent pas incluses dans les politiques publiques de logements dans ces nouveaux quartiers. Cette nouvelle formulation produisit une pression foncière autour des quartiers pauvres principalement du côté de Qobbé, vers Zgharta. Géographiquement, l'étalement de Tripoli s'étend du côté est de la ville vers les régions chrétiennes de Zgharta. Pourtant la ville offre économiquement des zones où il serait beaucoup plus intéressant d'installer une main-d'œuvre autour. De ces zones, il y a le port, la foire, les friches industrielles au Sud et les plaines du Nord qui font une continuité normale entre la Miniéh, le camp palestinien de Nahr el Bared et la ville de Tripoli. Tous ces éléments urbains peuvent porter des projets économiques initiateurs de dynamiques immobilières.

Pourtant les choix du développement de la ville se penchent vers le côté Est, où les promoteurs immobiliers achètent des terrains aux chrétiens et ne vendent leurs appartements qu'aux musulmans. Même si la topographie n'est pas avantageuse et les réseaux routiers inadaptés à un tel volume de déplacement quotidien, les promoteurs fonciers et immobiliers ne sont pas empêchés d'acquérir des terrains. Les habitants chrétiens originaires vendent, ils se sont d'ailleurs depuis la guerre, repositionnés dans d'autres régions libanaises plus « sûres » et sont en somme convaincus que leurs villages ne présentent plus les opportunités d'une qualité de vie qu'ils désirent avoir.

Le niveau local joue un rôle déterminant dans les luttes socio-spatiales. C'est à ce niveau que se manifestent les déséquilibres et les tensions qui s'ensuivent. À ce niveau, l'entente entre les différents acteurs du territoire devient plus difficile puisqu'elle touche au quotidien, au vécu, au personnel. Cette création d'inégalités sociales et principalement spatiales est souvent chargée émotionnellement vu sa proximité du terrain.

Le discours porté par les chrétiens affirme que ces dynamiques immobilières répondent à une volonté musulmane de s'étendre sur des terres chrétiennes à travers des dynamiques foncières développées par des compagnies immobilières gérées par des hommes religieux musulmans et subventionné par des capitaux arabes.

Par souci d'intégralité, et pour mentionner un discours autre que celui des populations chrétiennes aux abords de Tripoli, nous avons entamé une recherche sur ces compagnies pourtant ni aux niveaux des entretiens, ni aux niveaux des registres fonciers notre tâche a été facilitée, ce qui sous-entend une certaine dimension confidentielle à préserver.

Mais la réalité reste un éviction des chrétiens dans ces régions à travers des projets d'immobilier où de nouvelles églises ne sont pas construites.

Actuellement, une zone intéressante à observer et à analyser se situe dans la triangulation Ardé - Raachine - Aachech, région frontalière entre Zghata et Tripoli.

Nous avons visité ce territoire à plusieurs reprises et maintenu des contacts notamment avec les maires de Ardé et Rachiine, dans le but d'étudier les dynamiques urbaines qui se produisent<sup>61</sup>.

Ardé et Rachiine sont deux villages chrétiens du Caza de Zgharta à l'interface entre Tripoli et la ville de Zgharta. Ils sont précédés par le village de Mijdlaya en arrivant du côté de Tripoli. Ce dernier est aussi un village chrétien qui s'est vu dans la décennie passée se densifier par des projets immobiliers. Son image a complètement changé, puisque les nouveaux habitants sont des musulmans des alentours venus s'installer, bien qu'on repère toujours le clocher de l'Eglise et ses petits "mazars" sur les routes et au-dessous des maisons.

Le réseau routier de Mijdlaya nécessite un entretien urgent, les trottoirs n'existent presque pas et l'architecture des bâtiments n'a ni de caractère, ni de style. Sur ces routes, il est fréquent de voir des enfants courir et jouer, des femmes portant le voile faire leurs courses et des hommes en « abaya » s'asseoir devant les magasins.

Il est totalement clair que les représentations sociales et spatiales à Mijdlaya se sont transformées avec les nouveaux habitants, menant aussi, d'après les témoignages recueillis de nos visites, à un déplacement des habitants originaires vers les autres communes, nous avons compris que la majorité de la jeunesse chrétienne passe ses temps libres à Zgharta ou les villages avoisinants chrétiens. L'espace public n'a plus le même usage, pourtant les manifestations chrétiennes publiques lors des fêtes patronales des saints du village sont toujours célébrées.

Vêtement traditionnelle  
musulman

---

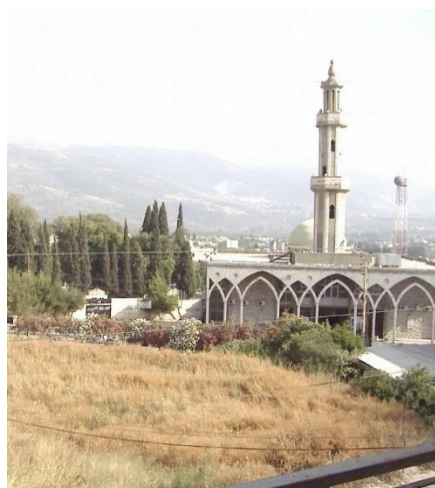
<sup>61</sup> Entretiens fait avec le maire de Ardeh M. Habib Lteif et le maire de Raachine Dr Marwan Almawi et plusieurs micros-trottoirs.

		
<p><b>Photo 1:</b> Photo de la Sainte Vierge à Mejdlaya</p> <p>Maurice Barghachieh, 2020</p>	<p><b>Photo 2:</b> Saint Charbel à Ardeh</p> <p>Maurice Barghachieh, 2022</p>	<p><b>Photo 3:</b> Rosaire suspendu au-dessus de la route à Ardeh</p> <p>Maurice Barghachieh, 2022</p>

Conscients de cette transformation, les pouvoirs locaux à Ardé et à Raachine essayent de faire face même dans un contexte difficile. Leurs solutions viennent un peu en retard puisque déjà dès les années 1990, le feu premier ministre Rafic el Hariri encourage l'achat du foncier des chrétiens. Les banques musulmanes prêtèrent aux musulmans de l'argent sans intérêts pour acheter des terrains et des appartements et ainsi s'installer dans les régions chrétiennes avoisinantes les territoires musulmans.

Photo 4: Mosquée à Meriata

<https://mapio.net/pic/p-23503891/>  
[accès 03 juin 2022]



Ces différents promoteurs achètent intentionnellement dans des secteurs précis : Les terrains convoités suivent un axe et tendent à réunir les quartiers musulmans entre eux. Actuellement, une partie de 3 km<sup>2</sup> du village d'Ardeh est sous pression foncière. Si elle est vendue ou construite les musulmans des 2 côtés seront reliés et le village de Aachech sera entouré foncièrement par des propriétaires musulmans.

La forte demande de la part des musulmans haussa les prix du foncier et de l'immobilier ; l'offre des terrains dépasse parfois le double du prix usuel, on parle de 150\$/m<sup>2</sup> dans un temps où il devrait être autour de 70\$/m<sup>2</sup> ; sachant que sur les routes la moyenne des prix étant de 350 \$/m<sup>2</sup> à 500 \$/m<sup>2</sup>. Ce qui a perturbé le marché local et poussé l'ensemble des propriétaires de terrains à considérer la vente de leurs biens. Pourtant dans ces zones-là, sous pression, les droits des sols ou zoning est de 30% comme exploitation surfacique et de 90% comme surface exploitable totale et ainsi les promoteurs ont seulement droit à 3 étages, ce qui fait que le prix de vente revient à 1500 \$/m<sup>2</sup>, un chiffre assez élevé pour la région.

Pour comprendre ses dynamiques, il devient utile de souligner les groupes d'acteurs impliqués pour comprendre l'intersection des intérêts et les enjeux urbains.

Deux acteurs principaux sont présents sur le territoire le premier est la collectivité locale ou la municipalité et les opérateurs qui achètent les terrains et construisent les logements sont le second groupe.

Le premier acteur poursuit deux intérêts contradictoires : le développement de sa commune et la préservation des intérêts des originaires du village dont certains habitent aussi le village. La plupart de ces villageois sont contre la venue d'étrangers dans leur commune, même si on avait repéré un bon nombre d'eux vendant des terrains aux opérateurs immobiliers.

Les maires de ces communes, qui sont conscients du danger qu'un changement démographique peut mener, sont les rares à s'acharner pour contrer ce changement. La pratique de la loi interdit aux personnes non originaires d'une commune de voter ou même de changer leur lieu de vote, ceci sécurise momentanément les choses mais la montée des nombres des musulmans fait un changement social qui lui, est plus important.

Les maires ne disposent actuellement qu'une étroite marge de manœuvre au niveau du zoning, celle de le changer pour affecter aux régions sous pression des quotas de construction faible, moyen de leur faire perdre leur attractivité :

Le village est divisé en zone et chaque zone est affectée par un indice ou pourcentage qui donne le total de m<sup>2</sup> à bâtir. Les municipalités tendent à faire diminuer ce pourcentage pour dissuader les opérateurs d'acheter puisqu'avec des indices pareils, les projets ne sont plus viables économiquement.

Cette démarche prend beaucoup de temps puisqu'elle doit être revue et approuvée par les instances publiques tel que le conseil supérieur de l'urbanisme et le conseil des ministres sans nier le fait qu'elle a toujours beaucoup de résistance à l'intérieur du village ; les propriétaires essentiellement ne sont pas d'accord à voir leurs terrains perdre de leurs



valeurs. Aussi, les maires ne peuvent pas arrêter des permis de construire indéfiniment sans raisons légales ; si un projet de logements est en règle, la mairie peut ralentir la construction mais éventuellement le projet finira et sera vendu.

La nature du second acteur, les opérateurs, pose des questions sur les modes de financements et les intentions derrière la construction de ces logements. Ils ont abordé le village, haussé les prix pour créer une pression financière et ont acheté méthodiquement les terrains de quelques zones particulières, notamment ceux dans la continuité des axes qui relient les zones musulmanes ensemble. Pour finir l'appropriation et amener la population pour y résider, ils ont facilité la vente à travers des emprunts financiers à un long échelonnement. Les prêts sont sponsorisés par des banques arabes et les promoteurs n'ont vendu leurs constructions qu'à des musulmans. Les intentions sont claires dans ce sens et la crainte des chrétiens habitants est légitime.

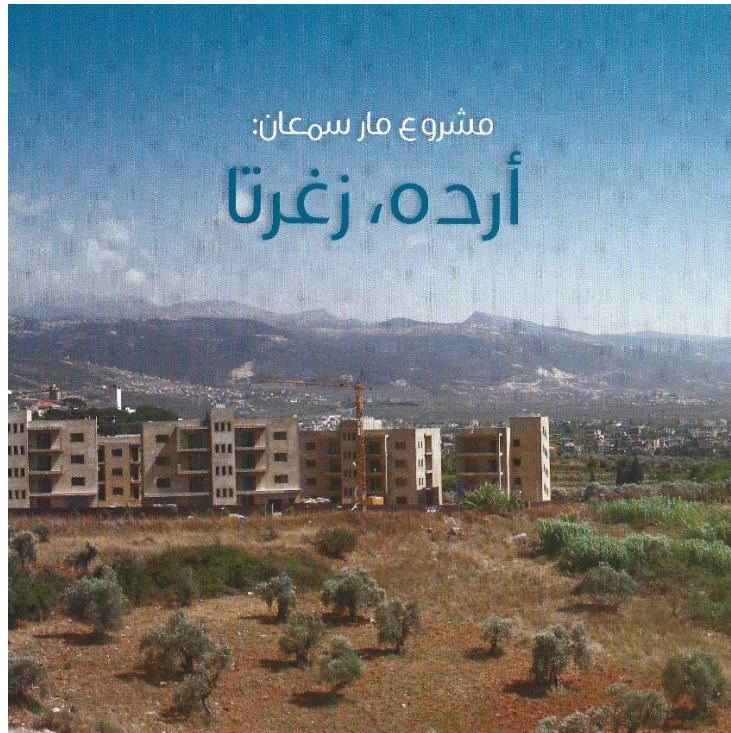
Face à cette situation inégale entre des pouvoirs financiers énormes et les limites juridiques des pouvoirs locaux, les chrétiens cherchent toujours des solutions à la hauteur des défis.

L'Église Maronite qui est propriétaire de terrains comptabilisant autour de 200,000 m<sup>2</sup>, s'est investie dans un projet immobilier à Ardé. Elle a construit des logements sociaux et les a vendus uniquement à des chrétiens, pour la somme de 150,000 \$. Ces bâtiments abritent, aussi des locaux commerciaux vendus autour de 220,000 \$.

Bien que l'intention du projet soit positive, son application pose des questionnements : pourquoi le projet n'a pas été construit sur les terrains critiques que les musulmans convoitent ? Pourquoi les facilités de paiements ont été données aux systèmes financiers bancaires et non pas en mutuelle comme chez les musulmans ? Qui ont été les bénéficiaires de ce projet quand on sait que la majorité des habitants ne sont pas du village ?

**Photo 5:** Vue de loin du Projet Maronite de Ardeh

Brochure commerciale du Projet Maronite de Ardeh distribué au bureau de vente du projet au complexe Maronite de Zouk Mosbeh, 2016



**Photo 6:** Projet Maronite de Ardeh en phase de construction

Brochure commerciale du Projet Maronite de Ardeh distribué au bureau de vente du projet au complexe Maronite de Zouk Mosbeh, 2016



**Photo 7:** Vue du parking donnant sur les immeubles du Projet Maronite de Ardeh en phase finale

Brochure commerciale du Projet Maronite de Ardeh distribué au bureau de vente du projet au complexe Maronite de Zouk Mosbeh, 2016

Nous soulignons le discours sur les valeurs chrétiennes de la famille comme argument de vente



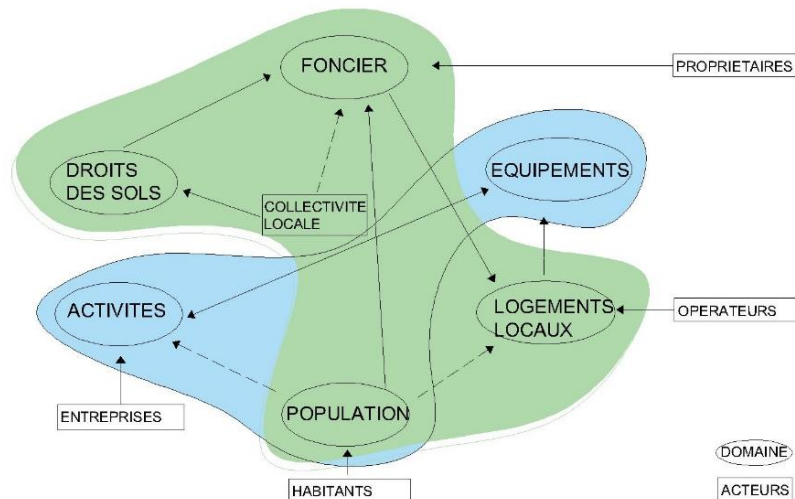
Nous avons porté ces questions aux responsables de ces projets mais malheureusement aucune réponse claire nous a été donnée.

Dans le contexte de Tripoli – Zgharta, le système urbain tel que décrit par Thierry Vilmin se lit à travers 2 groupements de domaines :

1- Un premier groupement qui lie ensemble la population aux dynamiques immobilières : logements – foncier et droits des sols. Initiateur de cette dynamique, la population par son nombre et ses demandes accélère ou ralentit les dynamiques immobilières.

2- La population forme aussi un second groupement avec les activités économiques et les équipements. La présence de ces derniers est facteur d’attractivité territoriale.

L’intersection des ces deux groupements avec la population comme centralité donne à la démographie un rôle principal.



**Figure 11:** interaction des composantes du système urbain à Tripoli Zgharta

D’après le système de T. Vilmin, modifié par Richard Khalil.

Si l'atout fut l'accessibilité au logement, y vivre devient une autre histoire. L'atout de Ardé est actuellement et uniquement sa proximité de Tripoli. Le trajet prend autour de 20 minutes de la grande ville s'il n'y a pas un embouteillage. Mais les habitants de cette région doivent subir quotidiennement des embouteillages énormes. Le trajet peut prendre facilement une heure dans les heures de pic dans une direction. Le réseau routier est formé principalement d'un seul axe, une seule route qui a besoin d'être entretenue. Un barrage de l'armée libanaise ajoute au temps passé sur les routes. Divers travaux d'entretien et de restructuration ont été faits, mais le résultat est une route qui s'élargit à des séquences et se rétrécit à d'autres endroits. La route, en finale, n'est pas adaptée pour ce volume de circulation. Si la situation n'est pas réglée, la situation pourrait se compliquer.

Ce qui apparaît au début comme une méthode systématique d'appropriation territoriale, s'est développé en un système productivo-residentiel (Talandier, 2014) qui uni économiquement deux régions, le premier produit des emplois et la deuxième offre des logements, dans notre cas c'est Tripoli le centre producteur et les alentours de Zgharta sont des régions à bâtir.

Les travaux d'infrastructure ne sont pas considérés dans de tels projets et les subventions données à Tripoli auraient dû être distribuées sur les régions avoisinantes.

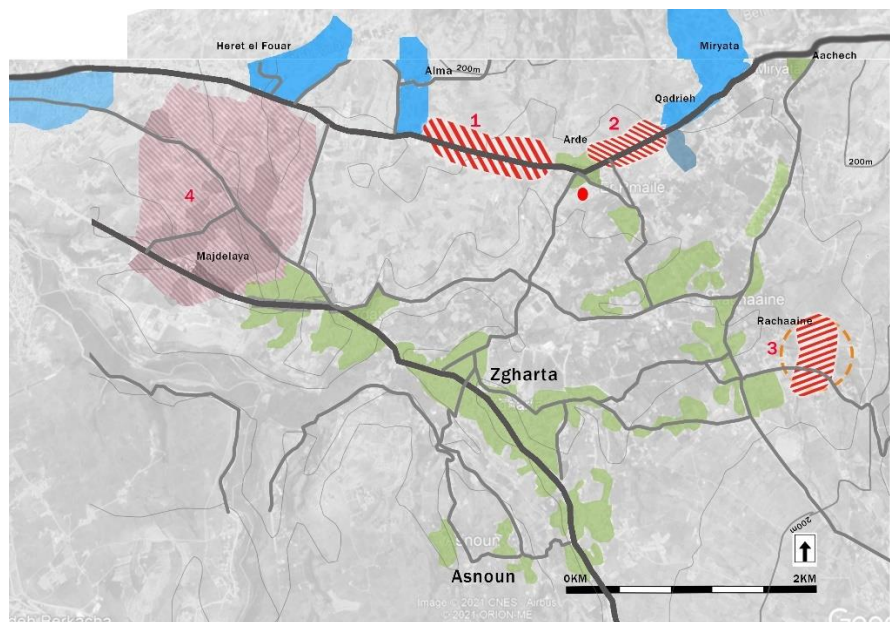
En confrontant ces observations aux théories de David Harvey, nous sentons l'existence des intérêts d'une catégorie avec des investissements qui dépassent le capital individuel : si le capital s'accumule nous allons voir des investissements dans l'infrastructure de la région : on s'attendra au début, par l'État qui sous forme d'allocation va faciliter l'édification d'équipements ; ceci est se réalise avec la station d'épuration: un projet à 1,100,000 Euros pour les 4 villages Aachech, Ardeh, Rachiine et Myriata, le dernier village est de population musulmane.

Ensuite, nous verrons des investissements dans les domaines de santé et d'éducation ; le risque serait que ses derniers investissements se font par la communauté musulmane et non pas l'État. Les chrétiens seront privés des services de base comme la santé et l'éducation et seront contraints de quitter définitivement leurs régions.

Autant alarmante qu'elle est, la situation porte des éléments favorables aux pouvoirs locaux des deux côtés : la municipalité de Tripoli n'a pas à investir dans le logement et se libère de sa responsabilité de l'édification et de l'entretien des équipements. Les municipalités du Caza de Zgharta profitent des taxes de logement sans pour autant avoir investir dans l'infrastructure puisque la majorité des nouveaux venus ne votent pas dans ces villages.

Les revers de l'histoire sont du fait que ce territoire se situe loin des centralités de pouvoir et de représentation sur un territoire chrétien avec des habitants musulmans qui n'ont pas le droit de voter les représentants locaux mais qui commencent à revendiquer un certain usage de l'espace urbain qui les mettra en conflit avec la majorité de la population.

Cette dynamique foncière en transformation vers des dynamiques immobilières et démographiques donne à l'individu l'impression d'une spatialité qu'il maîtrise additionner avec les représentations sociales du groupe, l'impression devient facilement un sentiment de puissance avec l'espoir de gagner le conflit. Les représentations sociales sont spatialisées dans des systèmes urbains tel que les mutations ou dynamismes fonciers, de logement ou démographiques.



**1. Arde**

Zone qui subit des achats successifs des terrains chrétiens par des musulmans

**2. Qadrieh**

1ère zone sous pressions foncière et immobilière. Reste quelques terrains chrétiens sous l'impulsion des pouvoirs locaux

**3. Raachine**

le foncier du village est divisé entre 50% de foncier chrétien et 50% de foncier musulman; ce dernier est sous litige légal entre propriétaires.

**4. Majdelaya**

Bien que la ville est administrée par des chrétiens, les propriétés immobilières sont depuis longtemps la propriété de musulmans.

POUR PLUS DE DETAILS VOIR ANNEXE

**Carte 16:** analyse de l'hétérotopie n 4 – Raachine

Richard Khalil

### **Raachine**

Bien que l'explication du système de Arde – Raachine – Myriata ait été longuement développé, nous ouvrons la parenthèse pour expliquer comment cet exemple répond aux propriétés énumérées par Foucault.

L'appropriation foncière dans ce territoire est à la base une question de frontières puisque les dynamismes immobiliers à ce stade créent un système d'ouverture et de fermeture qui isole et pénètre (5<sup>ème</sup> principe). Par cet acte de traçage des frontières les pouvoirs locaux espèrent créer en même temps un espace d'illusion et un espace réel (6<sup>ème</sup> principe) en cloisonnant le territoire et l'arrangeant par des lois pour ne recevoir que les originaires du village. Aussi par isolant et interdisant l'usage des équipements ils veulent mettre à jour une hétérotopie de déviation (1<sup>er</sup> principe) pour les étrangers.

Ce territoire aussi devient le lieu où se juxtaposent plusieurs espaces et emplacements même incompatibles ensemble (3<sup>ème</sup> principe) tout comme les différentes coutumes des habitants. Cette multitude de signes identitaires implique différentes fonctions pour répondre aux exigences de chaque communauté (2<sup>ème</sup> principe). Restera à concilier si possible deux approches temporelles si possible (4<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indices : Subordination territoriale ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ; Complexité socio-démographique ; Opposition rurale urbaine ; Équipement ;

\*

\* \*

Dans le champ de compréhension du droit à la ville et des manœuvres dont dispose chaque groupe pour confirmer son emprise sur son territoire, il devint nécessaire de comprendre les divers outils sociologiques utilisés pour s'appropriier le territoire ou réaliser le déséquilibre spatial.

La représentation sociale vient entre la compréhension de la géographie, donc des assises réelles qu'offre le contexte avec ses potentiels et ses limites et les dimensions contrôlables dans le territoire tel que l'urbain, l'infrastructure, l'économie, la démographie, etc.

De là, la dimension collective prend son importance puisque c'est dans cet outil sociologique que se retrouve en même temps la réalité vécue d'un groupe poussé vers des aspirations et des rêves.

C'est dans cette dimension aussi qu'on retrouve les raisons d'être du groupe et même les intentions cachées retrouvées après dans la réalisation du projet commun intentionnel ou spontané.

### *Trajectoire sociale*

L'élaboration d'une trajectoire sociale dépend d'une étude des croyances d'un groupe, de son histoire et de ses aspirations. En fait elle est ancrée dans l'utilisation spatiale de sa géographie à travers la lecture de ses croyances et de son histoire.

Dans les parties exposées jusqu'ici, nous avons souligné l'importance du territoire géographique de Tripoli - Zgharta par rapport à l'hinterland syrien. La ville aussi a vécu un âge d'or dans le Moyen Âge et souffre d'un isolement partiel depuis l'indépendance du Liban.

Cette histoire riche et dont les vestiges architecturaux sont toujours témoins, donne aux habitants de la ville une fierté pour leur histoire jumelée à une révolte face à un État central qui n'est pas toujours présent.

Dans ce décalage entre histoire et réalité, se confond un mélange d'idées religieuses, mythiques et nostalgiques.

L'Islam en tant que religion trace une séparation claire entre musulmans et non musulmans, avec finalité d'atteindre la ville idéale musulmane ou "Dar el Islam". En résumé, "Dar el Islam" tire son mythe de "la Médine" en Arabie Saoudite où le prophète avait migré et instauré les premières gouvernances islamiques.

*C'est ainsi que ces dernières années, les islamistes, en tant que groupe politique identifié, développent un discours sur la "ville idéale" avec pour fondement une organisation sociale "nécessaire et naturelle" à l'image mythifiée de Médine des premiers temps de l'Islam. L'acceptation ou le rejet des formes urbaines témoigne à la fois de leur force symbolique et de l'impact social et politique qu'elles peuvent avoir en fonction des contingences du présent. [Driss, 2005]*

Cet idéal resurgit de temps à autre, notamment avec la montée des courants islamistes dans la ville dans les années quatre-vingt et le début de la guerre syrienne. Dans le contexte de cette dernière, il fut observable que dans les aires géographiques conquises par les courants islamistes, la loi islamique fut exécutée dans l'espoir de conquérir le domaine public et s'approcher le plus possible de cette ville idéale.

**Ainsi la représentation sociale du groupe majoritaire à Tripoli est un mélange entre la nostalgie d'une époque riche en signes à caractères musulmans et un idéal mystifié d'une vision religieuse.**

Pourtant un contre discours se développa dans les années soixante où la ville essaya d'entreprendre une marche vers la modernisation et ainsi s'intégrer avec l'ensemble du pays dans l'État libanais. Ainsi on a vu une série de bâtiments et de projets urbains ponctuaient la ville, dont le plus illustre fut la Foire Internationale conçue par Oscar Niemeyer, grand maître d'architecture moderniste. Cependant cette parenthèse ne dura pas

longtemps, la guerre libanaise qui débuta en 1975 termina tout effort d'intégration.

### *Trajectoire spatiale*

La représentation sociale exerce un diktat de comportements sociaux dans la sphère privée et publique qui demande une sorte d'adaptation spatiale pour se concrétiser.

En guise d'exemple, on rappelle la nécessité pour l'Islam de séparer publiquement les hommes et les femmes. Une pratique qui demande une certaine architecture et ayant un impact sur le caractère introverti des maisons, l'aspect chaotique en chicane des ruelles de la ville.

Pourtant il est à observer que ces comportements sociaux n'ont pas mené à une transformation radicale des formes spatiales.

Il est peut-être prudent de dire que l'Islam n'a pas pu porter un contre-projet complet au moins au niveau de la forme. Les formes urbaines demeurent inchangées pour l'essentiel, et le renouveau du discours social est activé dans le sens d'une réinvention des traditions : une séparation des sexes, l'arc architectural comme symbole et sur la centralité liée à la symbolique de la Kaâba (Mecque) dans l'imaginaire des sociétés musulmanes, comme élément essentiel de la structure. (Driss 2005) La symbolique générée par les formes urbaines pose la question des enjeux de pouvoir pour le contrôle de l'espace urbain ; elle témoigne de l'impact social et politique qu'elles peuvent avoir. Les formes urbaines résultent de l'interférence des modèles sociaux et architecturaux et conduisent, de ce fait, à des représentations diverses et même opposées. (Driss 2005)

**Ce qui présume une mosaïque sociale qui se structure par des points spatiaux. Ces points de référence sont des prises de position stable dans l'espace géographique.**

Ils peuvent être construits à différentes époques, dans différents styles, comme ils peuvent être en cooccurrences temporelles et spatiales. Ils se placent dans la géographie comme des lieux saillants, des hétérotopies.

Pour que ces représentations représentent les outils d'appropriation territoriale et concrétisent les trajectoires sociales et spatiales, nous allons les "visualiser". Par ce mot générique nous adopterons la position de Bonaccorsi & Jarrigeon (2014) qui privilège une entrée, dans le sujet, transversale permettant de questionner une pluralité de pratiques de représentation de l'espace urbain et des projets scientifiques, architecturaux, patrimoniaux et urbanistiques, qui lui sont attachés. Elle dépasse l'image et le "visuel" devient outil de communication.



Face à ce projet islamique, Zgharta porte un projet « chrétien » en continuité avec son histoire. Ses habitants ont vécu des siècles dans les montagnes d'Ehden et dans la vallée de Kadisha fuyant les persécutions musulmanes. Ils ont bâti des églises, des couvents et ont formé des communautés soudées.

**3C** Antoine Frangié (1er septembre 1939 - 13 juin 1978) est un homme politique libanais de la grande famille Frangié. Il est plus connu sous le nom de Tony Frangié (طنوني فرنجيه). Il a été ministre du Liban et député de Zghorta en 1972. Tony Frangié est le fils de l'ancien président de la République Soleimane Frangié et le père de Sleiman Frangié.

Il est assassiné lors d'un raid organisé par les Forces libanaises en 1978 avec sa femme et sa fille de trois ans. Plus d'une trentaine de personnes présentes dans la résidence sont également tuées par les Forces libanaises.

Comme les représentations sociales collectives sont impersonnelles, nous savons qu'ils dépassent les représentations individuelles. Dans ce sens, la représentation sociale est un facteur unifiant entre tous les originaires de Zgharta. La mémoire collective de vigueur est vive et directement assimilable. Qui dit Zgharta dit région chrétienne qui a su préserver ses particularités.

Certes la guerre libanaise a mis la région dans un isolement par rapport aux régions avoisinantes. Durant cette période, la mémoire collective de Zgharta fut imprégnée par un tournant majeur, la tuerie de Ehden, de Antoine Frangieh<sup>3C</sup>.

Déjà dès le début du siècle, la scène politique de Zgharta est divisée entre les pro-arabes et les Libanais indépendantistes. Cette tendance est vive dans la région probablement puisque le Caza est proche de Tripoli et est directement influencé par les tendances politiques et sociales qui se passent là-bas.

Une première confirmation se voit durant les émeutes de 1958 où les habitants de Zgharta se sont divisés entre les phalangistes (indépendantistes) et les Frangieh (pro-arabe).

Ainsi en juin 1978, des miliciens phalangistes firent un raid armé sur le palais présidentiel et tuèrent Tony Frangieh. Ce palais est à la fin de la route principale de Zgharta. Mais il est clôturé et sa "place" est un rond-point où il est difficile de se rassembler.

Même actuellement l'héritier politique de la famille Frangieh a déplacé sa résidence à Bnachii, un village du Caza de Zgharta mais loin de la ville.

**Encadré 15:** Hétérotopies 5 - Palais présidentiel

### Palais présidentiel

Le palais présidentiel est une hétérotopie qui débute avec les différentes temporalités qui intersectent ensemble (4<sup>ème</sup> principe): un temps nostalgique de la période présidentielle, un temps douloureux de la guerre, un temps prometteur à venir. Ces différentes temporalités demandent une juxtaposition de plusieurs espaces et de plusieurs fonctions (3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> principes) pourtant cette pluralité spatio-fonctionnelle n'est pas évidente puisque la question spatiale se résume dans la limite fortifiée du palais et le manque d'espace public à son extérieur. Ainsi l'hétérotopie n'est qu'un système d'ouverture et de fermeture (5<sup>ème</sup> principe) qui transforme cet espace en un espace d'illusion cloisonné (6<sup>ème</sup> principe) vu la nostalgie et le désir de retourner

à cette période et une hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) ou moins au niveau mémoriel puisqu'il rappelle toujours aux usages des temps de guerre.

Relations avec les indices : Renouveau des acteurs ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ;

L'isolement de Zgharta du début de la guerre s'est aggravé durant la guerre libanaise avec les combats interchrétiens et la coupure avec Tripoli. Une période de repli commença pour toute une décennie.

Il est évident que la période de réclusion fut une opportunité pour la population de reconfirmer son identité face aux autres. La région a préservé ses monuments, développés les sites intéressants pour garder la communication vive dans ce sens.

Actuellement, avec l'ouverture des frontières intérieures, les habitants se réinvestissent à Beyrouth par manque d'opportunités dans la région. Les jeunes n'ont pas vraiment des issues et plusieurs sombrent dans l'inactivité.

Ceci se reflète dans la spatialité de la ville.

Zgharta n'a pas une place publique définie. Les places des églises certes sont présentes mais ne forment pas une entité qui peut avoir son propre dynamisme. Les jeunes qui ont besoin de socialiser se regroupent sur les côtés des rues, dans les gonflements que la rue principale offre pour se voir en limitant avec leurs voitures des sous-espaces.

Les pouvoirs politiques tentèrent de casser l'isolation de la région en mettant en valeur son potentiel touristique qui s'exprime par un climat frais en été, principalement autour de Ehden, et par de nombreux édifices religieux patrimoniaux à visiter tel que l'église Mar Mema, première église au Liban, le couvent de Saint Kozhaya où fut installée la première imprimerie au Moyen-Orient<sup>3D</sup>, Saydet el Hosn (Notre Dame de la Citadelle) et plusieurs hôtels et activités de loisirs. Pour mettre en valeur ce patrimoine, la région vise sur l'évènementiel et le développement touristique : La région de Zgharta organise des festivals à grandes échelles pour marquer la particularité du territoire. Les deux actions les plus importantes se déroulant dans le Caza de Zgharta sont premièrement les festivités de Noël, au mois de décembre et la deuxième durant l'été avec le festival nommé "Ehdeniyat"<sup>3E</sup> où la région invite des artistes internationaux pour faire des spectacles et encourager ainsi le tourisme régional.

Ces événements sont une occasion pour les pouvoirs politiques et religieux de la région d'étaler leurs signes identitaires et ainsi marquer le territoire. Les festivités de Noël deviennent ainsi l'occasion pour la majorité

**3D** Le premier texte en langue arabe imprimé sur le territoire de l'Empire ottoman fut un psautier réalisé en 1610 dans le monastère Saint-Antoine de Qozhaya, dans le nord du Liban, à l'initiative de Sarkis Rizzi, un évêque de l'Église maronite.

**3E** Festival international d'Ehdeniyat : un festival d'été annuel au cours du mois d'août rempli de concerts d'artistes nationaux et internationaux en plus de nombreuses activités amusantes ; il convient à toutes les catégories d'âge. Le festival est organisé par Al Midan-ONG dirigée par Mme Rima Sleiman Frangieh. Festival international d'Ehdeniyat : une brise fraîche et fraîche au milieu de la chaleur estivale.

Page Facebook officiel du festival : <https://www.facebook.com/ehdeniyat/>

chrétienne de rappeler les musulmans minoritaires sur l'ensemble du Caza, l'identité du territoire. Les pouvoirs locaux décorent les places publiques, les rues par des signes et des symboles chrétiens qui rappellent la nativité, comme des sapins, chèches, croix et statues de saints. Ils assurent aussi la sécurité et le bon déroulement des activités religieuses comme les messes, concerts et processions. Ces signes identitaires sont là pour marquer un langage visuel unifiant l'ensemble des villages, et en même temps occuper l'espace public sans laisser l'occasion à d'autres occupants de manifester leurs croyances spatialement.

Aussi, dans ce contexte, les festivités de l'été deviennent une occasion de montrer les particularités de la région en faisant la promotion d'une culture internationale. En effet le programme du festival cherche à inviter des artistes internationaux pour la plupart et offre des activités de tourisme local en complément aux concerts. Ces intentions répondent aux besoins de se différencier culturellement à travers la communication de choix occidentaux différents de ce que les régions musulmanes avoisinantes offrent.

Cependant, il reste que ces événements sont éphémères et ne « limitent » le territoire que durant un moment sans pour autant créer un dynamisme de changement dans les mœurs ou dans les spatialités. Elles deviennent une affirmation ponctuelle, un rappel sans effet sur le déroulement des processus de déséquilibres spatiaux et d'appropriation territoriale à long terme.

**Photo 8:** Festival Ehdenyat - Ehden, Zgharta

<https://www.the961.com/images-amazing-lebanons-nightlife/>  
[accès 03 juin 2022]



### Évènements touristiques

Les festivités, en question, sont dans ce sens des hétérotopies. Leur existence répond à plusieurs propriétés.

Elles sont des « hétérotopies de crise » (1<sup>er</sup> principe) puisqu'elles occupent des espaces momentanément et inspirent des usages pour des périodes limitées et sous conditions particulières ; tous les participants savent que c'est une action limitée dans le temps et qui répond à des objectifs précis. Elles répondent en même temps au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> principe, où ces évènements accentuent une fonctionnalité changeante avec laquelle se juxtaposent plusieurs espaces.

Le festival et la décoration qui reflètent une autre époque retirent l'utilisateur de son contexte et le mettent en coupure (4<sup>ème</sup> principe) avec son temps traditionnel, cela devient un voyage dans l'histoire pour Noël et spatial en été pour les cultures des autres pays. Cette coupure est soulignée par les rituels d'accès notamment aux festivités estivales qui exigent l'achat de ticket pour accéder aux arènes. C'est un système qui les isole et les rend pénétrables à la fois (5<sup>ème</sup> principe). Ce cloisonnement sera d'après le 6<sup>ème</sup> principe un espace d'illusion.

Relations avec les indices : Subordination territoriale ; Représentation territoriale ; opposition rural-urbaine ;

Cette politique d'appropriation territoriale à travers les signes confessionnels fut aussi appliquée à Tripoli et il est probable qu'un des exemples les plus significatifs est la place "Sehat el Nour" ou la place de "Rachid Karame".

Concrètement, la place est un rond-point qui relie différentes artères routières importantes de la ville. Adjacente à l'ancienne ville et à la nouvelle, elle est le cœur de la ville. Pour la majorité des Libanais elle se nomme "sahet el nour" ou place de la lumière. Cette nomenclature allait de soi tant que l'image de la ville est jumelée aux islamistes. Pourtant, elle fut longtemps connue sous le nom de "sahet Rachid Karameh", ou place de Rachid Karameh. Ce dernier fut pendant de longues années le premier ministre libanais. Sunnite, ayant une large base de partisans, il servit l'État libanais en tant que député et premier ministre à plusieurs mandats notamment durant la guerre libanaise. Il vient d'une famille féodale et à toujours revendiquer les droits des populations musulmanes. Cependant, le changement de la nomenclature de la place est venu des musulmans sunnites eux-mêmes dont la plupart sont partis vers des théories plus radicales. Nour ou Lumière, avec une enseigne nommant Allah dans le milieu de la place marque le passage de la ville d'un islam modéré traditionnel

féodal à un islamisme contestataire en guise de reconnaissance publique en dehors des murs des mosquées.

	
<p><b>Photo 9:</b> Shaet ou place Rachid Karame avant la modification du centre c. Sylvain Mercadier, The Abd al-Hamid Karameh plaza, Tripoli, Lebanon <a href="https://tcatf.hypotheses.org/211">https://tcatf.hypotheses.org/211</a> [accès 03 juin 2022]</p>	<p><b>Photo 10:</b> Sahet ou place el Nour <a href="http://wikimapia.org/1737996/Al-Nour-Square">http://wikimapia.org/1737996/Al-Nour-Square</a> [accès 03 juin 2022]</p>

Cette variation du sens réside d’une part, dans l’expression d’une forme spatiale comme signe d’une appartenance socio-historique et d’autre part, dans les capacités de celle-ci à intégrer d’autres formes de sociabilité. [Driss 2005]

Il est pourtant intéressant de remarquer que les changements de nomenclature n’ont pas vu un changement urbain ou fonctionnel de la place. Il n’y a pas eu de nouvelles constructions à cachet “islamique” ou des groupes intégristes revendiquant quotidiennement l’usage de la place. La représentation sociale n’a eu qu’une spatialité limitée à quelques manifestations.

**Encadré 17:** Hétérotopies 7 - Sahat el Nour

**Sahat el Nour**

A la limite et en réponse au contexte une place peut être considérée comme une hétérotopie. « Sahat el Nour » a ces atouts pour être une hétérotopie.

La place est réceptive à une multifonctionnalité (2<sup>ème</sup> principe), elle est en même temps un rond-point, une place de contestation et un podium religieux. Cette multitude de fonctions est une adaptation et une juxtaposition de plusieurs emplacements (3<sup>ème</sup> principe). Ceci est loin de créer des hétérotopies de crise mais c’est l’hétérotopie d’un espace réel (6<sup>ème</sup> principe) qui se forme. Aussi les signes religieux et confessionnels que la place porte jouent le rôle d’une frontière qui ouvre et ferme (5<sup>ème</sup> principe), en permettant plusieurs temporalités (4<sup>ème</sup> principe) de l’actuel, du nostalgique et du temps désiré.

Relations avec les indices : Système confessionnel ; Représentation territoriale ;

*laal, l'anomalie musulmane.*

Pourtant ces méthodes et ces dynamiques sont aussi repérables dans un territoire musulman à l'intérieur du Caza de Zgharta.

Dans nos descriptions concernant le territoire nous avons dit que Zgharta en tant que caza est limitée naturellement par des montagnes, des fleuves et la falaise qui la sépare de Tripoli. Pourtant à l'intérieur du caza, sur l'axe routier principale après la majorité des villages chrétiens et avant d'entreprendre la montée vers Ehden et Miziara, se situe le village musulman de Illa. Le village est entouré de tous les côtés par des localités chrétiennes, pourtant au lieu de faire le jeu de l'intégration dans leur milieu, la ville a adopté pour refléter ses signes identitaires sur l'espace public.

**Photo 11:** Poteau électrique à laal portant des enseignes religieuses

Richard Khalil, 2018



Sur tous les poteaux électriques, de petites plaques de fer sont mises avec des inscriptions religieuses inspirées des enseignements islamiques, le tout chapeauté avec des drapeaux verts, la couleur de l'islam. Le passager comprend directement qu'il n'est plus dans un territoire chrétien et que ce village ne suit pas le code sémiologique des villages de Zgharta.

Pourtant il faut signaler que la position du village est stratégique. Étant sur l'axe routier principal, elle coupe les villages de la plaine de Zgharta de ceux localiser dans la montagne. Aussi c'est par le biais de ce village que passe la seule route du caza de Zgharta vers le caza de Dounieh.

**Encadré 18:** Hétérotopies 8 - laal

### **laal**

Le village laal, est une hétérotopie qui répond en somme à tous les principes énumérés par Foucault.

En exposant les signes identitaires sur l'ensemble de la voirie publique, les pouvoirs en vigueur à laal cadrent leur village comme un système

d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, isole et rend pénétrable le village (5<sup>ème</sup> principe) en le transformant en un espace d'illusion. (6<sup>ème</sup> principe)

À partir de ce point, le village devient une hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) puisque le territoire devient conçu pour des périodes limitées ou sous conditions particulières.

C'est une ouverture à une multifonctionnalité, une multi-spatialité et une multi-temporalité. (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> principe) Le village devient une commune dans un Caza, un lieu de résistance en moments de conflits. Il est en urgence s'il est en siège mais un lieu de connexion pour relier 3 routes majeures ensemble.

Relations avec les indices : Système confessionnel ; Représentation territoriale ; opposition rurale - urbaine ;

### 3.3 lectures des indicateurs

La mise en contexte de la région Tripoli et Zgharta met en évidence deux villes complémentaires mais différentes quant à leur évolution historique. Les événements historiques soulignent des rapprochements à certains moments mais l'aspect général des relations est conflictuel. Chaque région a ses propres signes identitaires, des différentes politiques urbaines qui demandent des systèmes de gouvernance différents. La zone frontalière entre ces deux régions est sous pression foncière et porte des pratiques quotidiennes conflictuelles. Une analyse des dynamiques entre les deux zones permet de déceler des hétérotopies qui expliquent le contexte spatial.

Ces hétérotopies nous font comprendre les enjeux du territoire à travers les couples soient-ils des obstacles ou du potentiel pour les hétérotopies décrites.

Nous avons neuf couples, divisés en trois grandes parties et qui traitent des sujets de la gouvernance, des représentations sociales et du système urbain. Chaque sujet est compris par trois couples et de ces derniers nous déduisons la position de chaque couple par une série d'indices propres à chaque couple.

Pour rappel, les couples de la gouvernance traitent de l'influence internationale, de la subordination territoriale et du renouvellement des acteurs. Sur la question des représentations sociales, les couples potentiels ou obstacles sont relatifs au système confessionnel, aux représentations territoriales et à la complexité socio-démographique de la région. Finalement le système urbain est lui étudié à partir de trois couples à savoir

l'opposition rurale-urbaine, le potentiel socio-économique et les équipements.

Les hétérotopies repérées dans l'analyse peuvent se référer à plusieurs couples qui une fois les résultats positionnés sur l'échelle des indices, nous donnent une idée du territoire.

Dans ce sens, nous allons en premier lieu joindre les hétérotopies avec les couples, puis expliquer chaque couple dans le territoire afin de conclure.

**Tableau 11:** Récapitulatif des hétérotopies

	Gouvernance			Représentation Identitaire			Système Urbain		
	Influence internationale	Subordination territoriale	Renouvellement acteurs	Système confessionnel	Représentation territoriale	Complexité socio-démographique	Opposition rural-urbaine	Potentiel socio-économique	Équipement
Découpage électoral			X	X	X	X			
Position stratégique	X	X						X	X
Îlots sécuritaires	X		X	X	X	X			
Raachine		X		X	X	X	X		X
Palais Présidentiel			X	X	X				
Évènements Touristiques		X			X		X		
Sahat el Nour				X	X				
laal				X	X		X		

Ces hétérotopies nous montrent maintenant le potentiel de chaque territoire suivant nos thématiques.

Nous allons étudier chaque couple à part et à la fin faire une synthèse de l'ensemble.

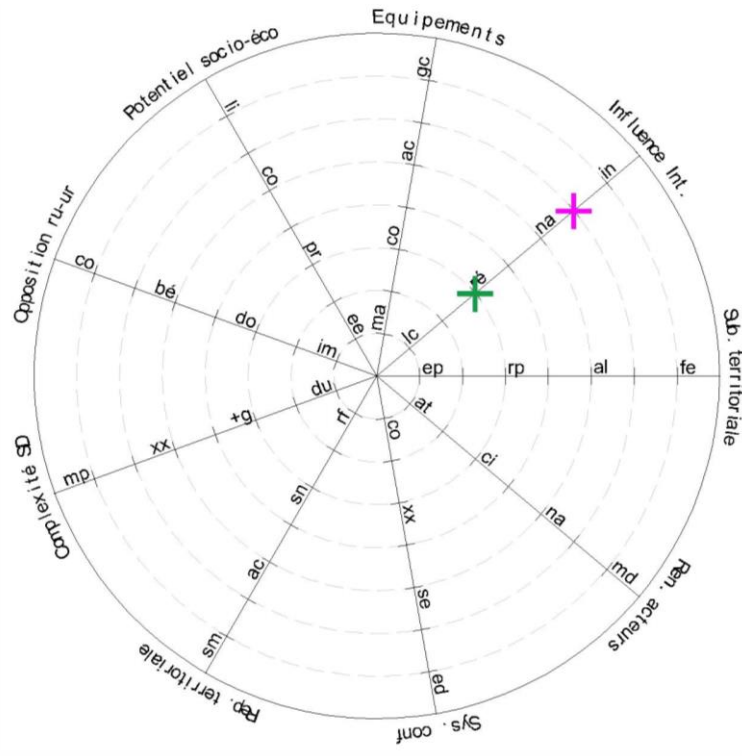


### Influence internationale :

Quand on parle de l'influence internationale, nous induisons l'avantage que prend un territoire ou une communauté particulière par rapport à sa position géographique et ses relations internationales.

**Figure 12** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de l'influence internationale

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

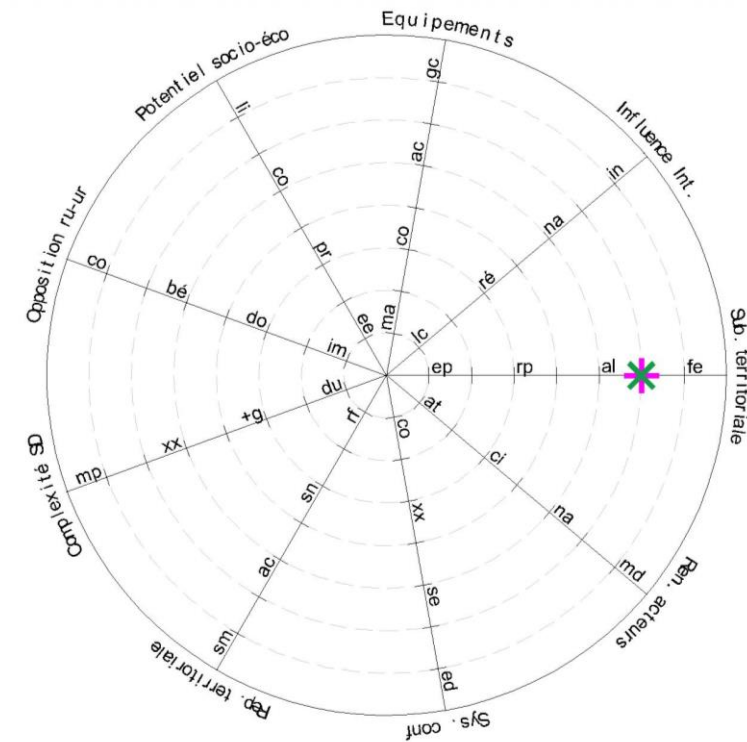
Tripoli, de par son histoire, sa position géographique et son appartenance religieuse peut jouer un rôle international. Principalement c'est son port avec son importance pour l'arrière-pays syrien qui met la ville dans une perspective d'internationalisation. De l'autre côté, Zgharta n'a pas les atouts d'une telle échelle et doit se suffire de jouer un rôle régional avec le développement d'une petite industrie agricole et son potentiel touristique. Au niveau politique, la ville de Zgharta a eu une importance nationale mais se termine toujours à la fin du mandat et n'a pas vraiment un poids sur l'organisation territoriale.

### Subordination territoriale :

La subordination territoriale est cette influence que mènent les grandes villes aux dépits des petites. Elle est aussi les constructions multiples de frontières dépassant celles qui sont administratives au gré des projets et des nécessités de gouvernance.

**Figure 13** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de la subordination territoriale

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

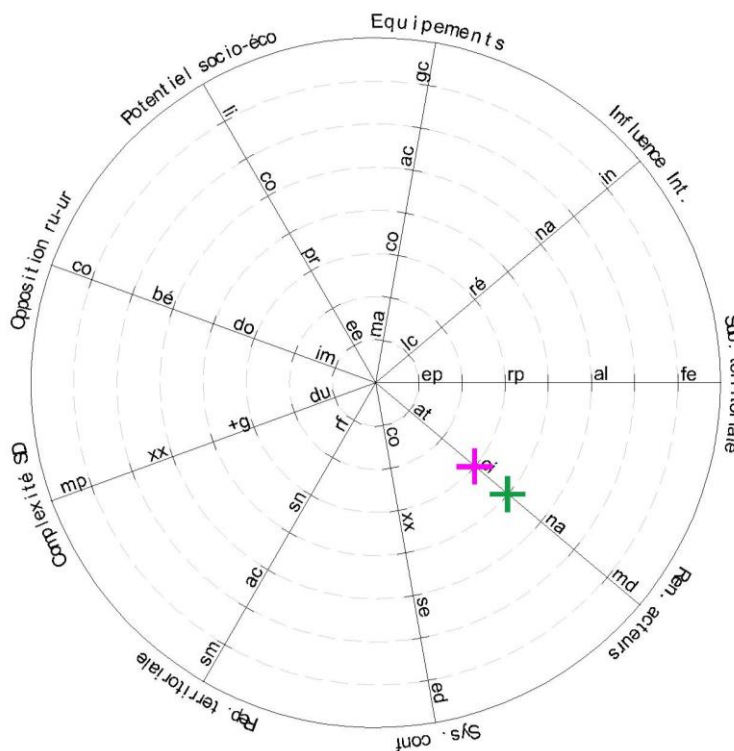
Tripoli et Zgharta ont tous les deux organisé les villes et villages dans des fédérations. La fédération est un outil de gouvernance qui permet aux communes de différentes tailles de se réunir pour subventionner des projets et tracer des politiques générales pour le territoire. Ce sont les actions qu'entreprennent les deux territoires qui du coup ne font pas partie des mêmes fédérations. Pourtant, dans la pratique, les deux territoires n'activent pas vraiment le travail de leurs fédérations respectives mais agissent suivant la nécessité politique ou de projets. Ils sont tantôt des communes éparpillées, se regroupent par projets ou fait des alliances ponctuelles au gré des nécessités.

### Renouvellement des acteurs :

En dépit de la régularité des élections, la majorité des acteurs restent les mêmes. Le système reste figé dans les dynamiques de clientélisme, de corruption et d'héritage politique. Le territoire est gouverné par des consensus entre les différents acteurs plus que par une pratique démocratique de gouvernance.

**Figure 14** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur du renouvellement des acteurs

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

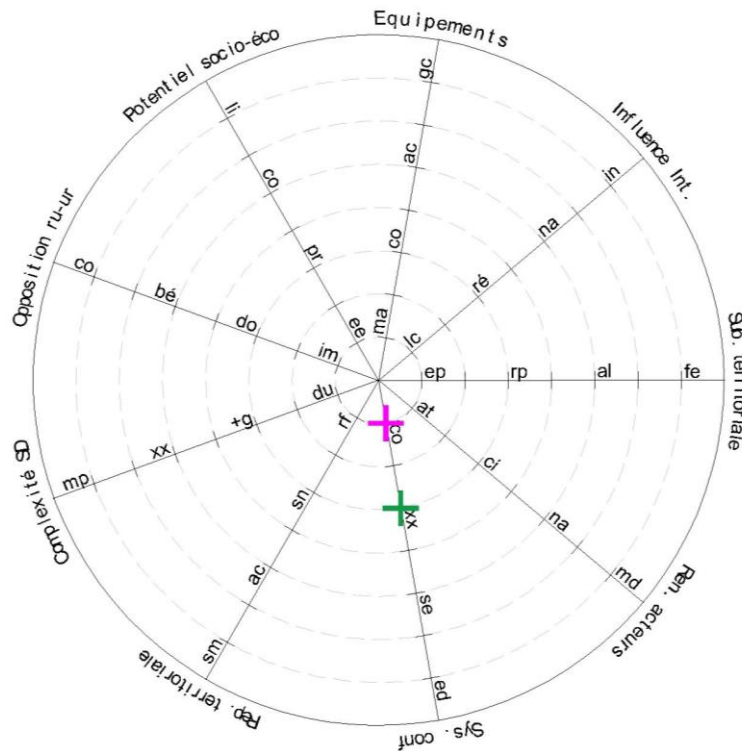
Le changement démocratique ne se remarque pas dans nos régions. Zgharta est régi par les mêmes acteurs traditionnels et si un changement de personnes se fait, il reste néanmoins de la même oligarchie. De même Tripoli qui est divisée par les mêmes familles politiques et leurs vassaux sur lesquels se répartissent les différents sièges de pouvoir.

### Système confessionnel :

Le territoire exhibe ses particularités et ses divisions à travers des signes identitaires, qui mènent à une séparation sociale et une ségrégation spatiale. Pour s'émanciper de cette appartenance confessionnelle, l'état de droit doit être mis en vigueur.

**Figure 15** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur du système confessionnel

✚ Tripoli  
✚ Zgharta



Richard Khalil

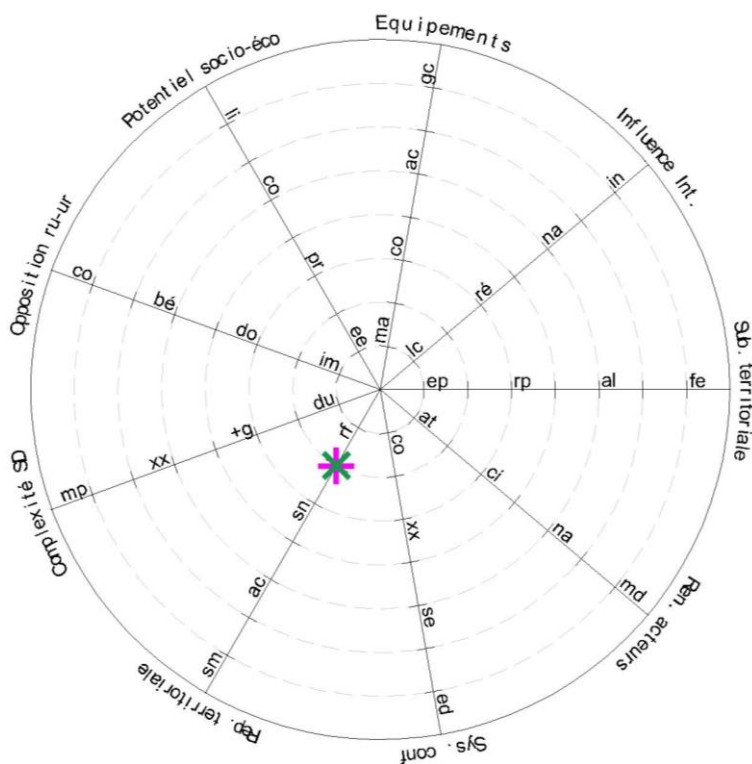
Le système confessionnel devient les critères de partage des ressources du territoire. Les équipements, les allocations et les services passent par l'appartenance religieuse. Tripoli est pesante puisque le territoire a des avantages de localisation, une importante population tandis que Zgharta doit faire face à une mise à l'écart systématique, qui le prive d'importantes infrastructures et des équipements qui le permettent de se réintégrer dans les plans de développement nationaux.

### Représentation territoriale :

Pour que le territoire présente une force de représentativité, la solidité se concrétise par une confiance interne qui reflète la cohésion interne du groupe et son aptitude à montrer une attitude capable de cadrer les relations avec les autres groupes.

**Figure 16 :** Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de la représentation territoriale identitaire

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

Tripoli et Zgharta se définissent toutes les deux en tant que villes à particularités confessionnelles. Les festivités à Zgharta ou le changement des noms des places à Tripoli sont des indices clairs pour les questions de représentativités à l'intérieur du territoire.

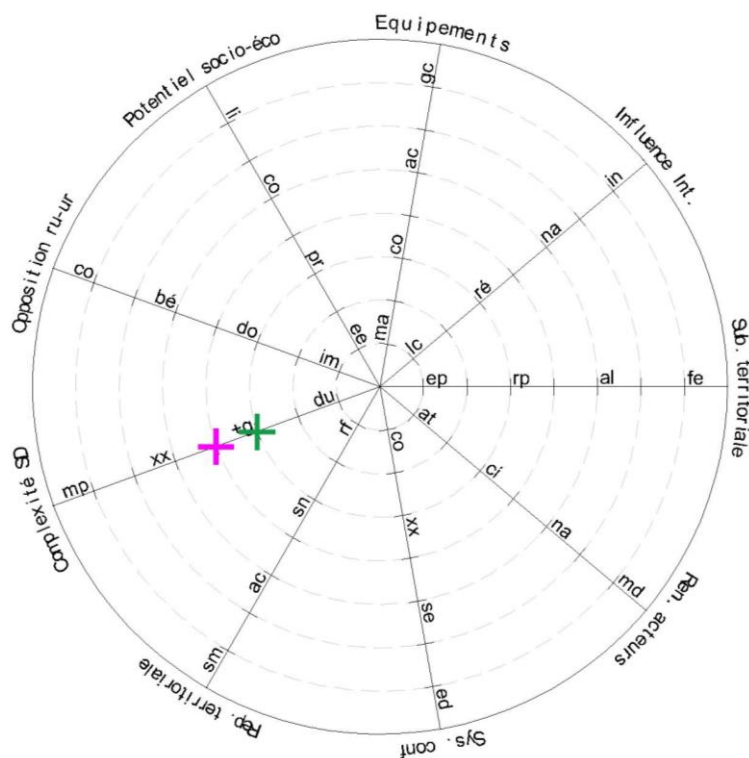
Les 2 régions cherchent à fortifier les sentiments d'appartenance de leurs communautés respectives même si cela induit une diabolisation des autres habitants du territoire. L'adhésion au territoire doit être à travers une identification et une appropriation des signes identitaires de ce dernier.

### Complexité socio-démographique :

La composition démographique du groupe se lit à travers des indices relatifs aux pyramides d'âge, modes de vie, nombre d'individus et montre une complexité entre les différents groupements au sein d'un même territoire. Ce dynamisme structure les demandes de subventions et les projets de développement.

**Figure 17** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de la complexité socio-démographique

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

Tripoli a, dans ce domaine, l'avantage du nombre sur Zgharta. Sa population est jeune, dynamique et installée dans la ville. La population de Zgharta de l'autre côté est moins nombreuse, habite pour la majorité à Beyrouth et considère ses villages comme des lieux de résidence secondaire à visiter durant les vacances.

Le facteur d'émigration est beaucoup plus important du côté de Tripoli. La ville attire les populations, des alentours notamment du Akkar qui viennent pour chercher du travail, y habiter et profiter des avantages au niveau des services offerts notamment en question de santé et d'éducation. Les immigrés syriens habitent le territoire sans distinction ; et si le territoire Tripolitain peut les intégrer, leur nombre devient un facteur de problème pour Zgharta.

Tripoli, par le nombre de la population, souligne dans son discours le devoir d'assimilation des autres confessions. Elle exprime dans ce sens le discours des extrémistes sunnites. Cependant les sunnites de Tripoli qui

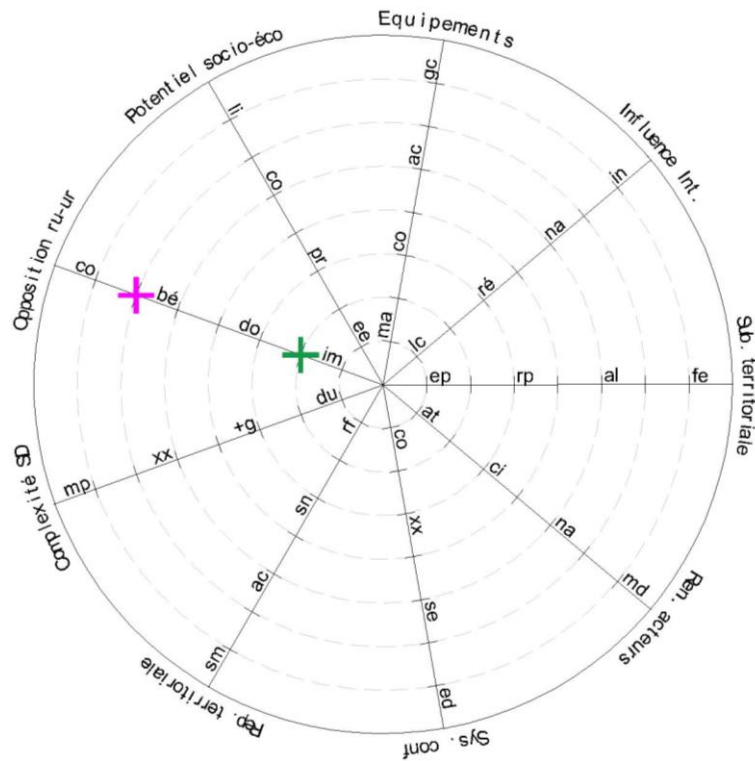
s'installent dans les communes de Zgharta n'ont pas ce devoir d'intégration envers les habitants originaires.

### Opposition rurale – urbaine :

L'opposition rurale – urbaine se lit à travers les indices d'émigration, de trajets travail-logement, les réserves de foncier. Cette dualité entre rural et urbain doit se voir sous l'angle de la complémentarité pour qu'un projet de développement offre au territoire un équilibre urbain

**Figure 18** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de l'opposition rurale – urbaine

+ Tripoli  
+ Zgharta



Richard Khalil

L'étalement des villes fait une pression sur le foncier des grandes agglomérations du territoire comme Tripoli et Zgharta. Ces dernières commencent à s'agrandir aux dépens des entourages. Zgharta peut se permettre de s'étaler dans les plaines autour mais Tripoli est en train de s'implanter sur les terrains des villages chrétiens autour.

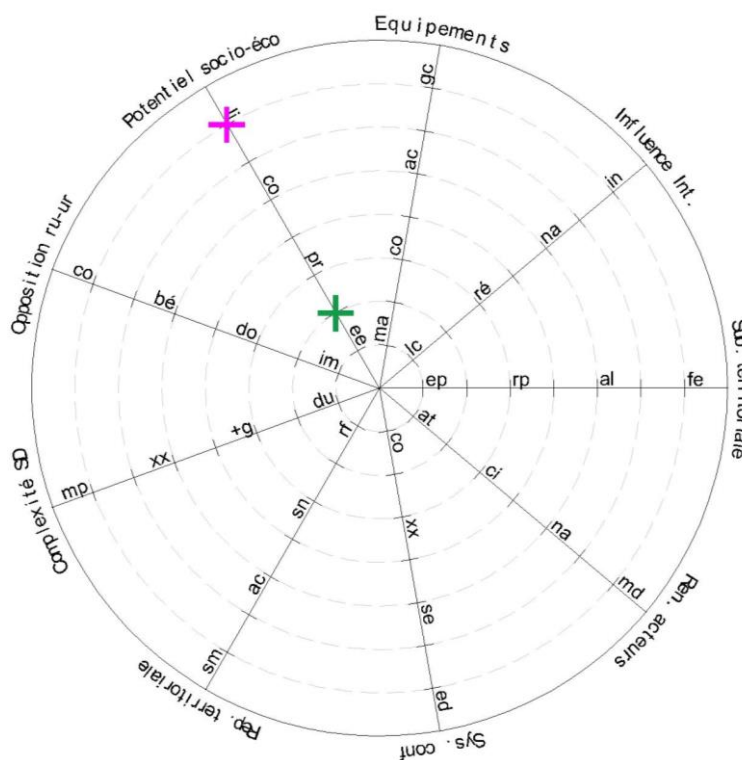
Aussi cette opposition se retrouve dans les questions d'équipements et de services. La population réduite de Zgharta devient un facteur déterminant pour la concentration des services et joue ainsi un rôle positif dans l'indépendance du Caza.

### Potentiel socio-économique :

Le territoire doit offrir une diversification économique : on parle de l'emploi, et de l'innovation dans un contexte qui malheureusement est favorable aux grandes communes bien plus que les petites. Quels sont les privilèges économiques d'un groupe sur un autre ? comment cela affecte-t-il le chômage ?

**Figure 19** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur du potentiel socio-économique

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

Tripoli est en voie de métropolisation. Elle a une vocation internationale et son économie peut facilement être diversifiée. Le parcours de Zgharta est un peu plus difficile. Actuellement, les opportunités économiques sont les projets agricoles et touristiques. Zgharta dépend de Tripoli sur presque tous les services de bases.

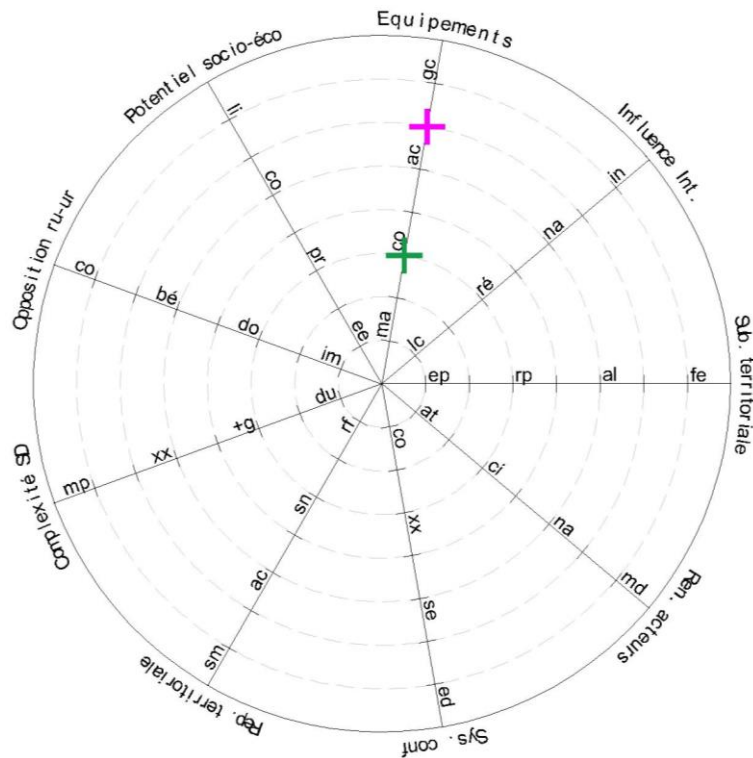


## Équipements :

Les équipements jouent un rôle prépondérant dans l'attractivité du territoire. Ils créent des relations entre les régions mais dans un contexte confessionnel ils deviennent un facteur de déstabilisation territoriale et contribuent à la création de ségrégation.

**Figure 20** : Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur des équipements

✚ Tripoli  
✚ Zgharta



Richard Khalil

Les services de base sont présents à Zgharta. Il y a des écoles, un hôpital, et des commerces de proximité. Cependant on est loin des services offerts à Tripoli, de leurs diversités et de leurs qualités. Vu le caractère confessionnel de ce bassin géographique, les 2 villes sont en compétition au niveau des équipements, Zgharta cherchant au moins une sorte d'indépendance envers Tripoli. Cependant, il n'y a jamais eu le choix de former une certaine complémentarité dans les équipements pour avoir une seule réponse aux besoins du territoire.

\*  
\* \*

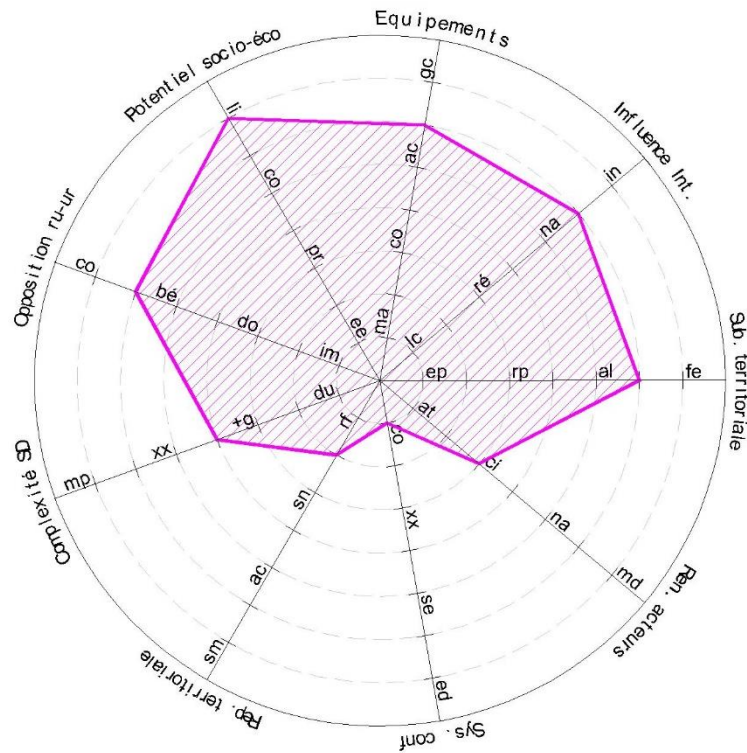
Après un passage en revue de chaque couple séparément, il devient intéressant de voir l'aspect général d'après ces critères.

Comment s'organisent les différents critères ensemble et quelle image produisent-ils du territoire ? peut-on lire à travers ces indices la situation par rapport au droit à la ville, au territoire ?

## Tripoli

Figure 21: Récapitulatif des points de référence de Tripoli sur l'ensemble des indicateurs

- + Tripoli
- + Zgharta



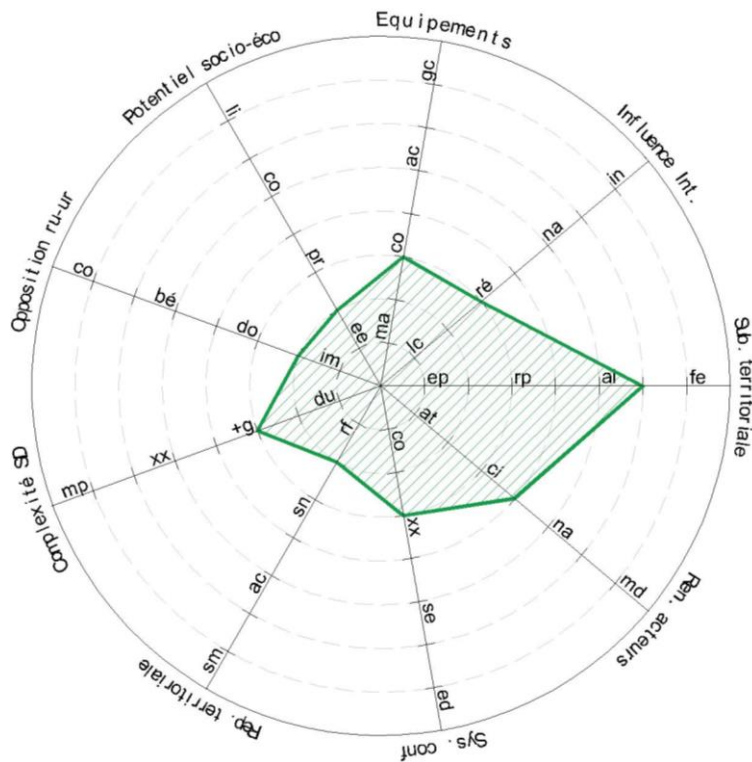
Richard Khalil

Le schéma montre Tripoli comme une ville avec un fort potentiel urbain, mais repliée au niveau identitaire. Pour atteindre un rôle national, elle doit s'ouvrir sur les questions de représentation sociale. Son développement passe par une ouverture plus humaine et une stratégie sociale qui doit accompagner le développement économique.

## Zgharta

Figure 22: Récapitulatif des points de référence de Zgharta sur l'ensemble des indicateurs

+ Tripoli  
+ Zgharta



Richard Khalil

La position de Zgharta est critique presque à tous les niveaux. Elle est dans une situation de vulnérabilité. Son développement économique ne permet pas une suffisance ou une stabilité, en même temps que son système de gouvernance n'est pas de nature à la faire évoluer. Tout ce contexte est rigide en raison des représentations identitaires qui ne permettent pas une flexibilité et une évolution.

### 3.4 Les conclusions dans le contexte Tripoli Zgharta

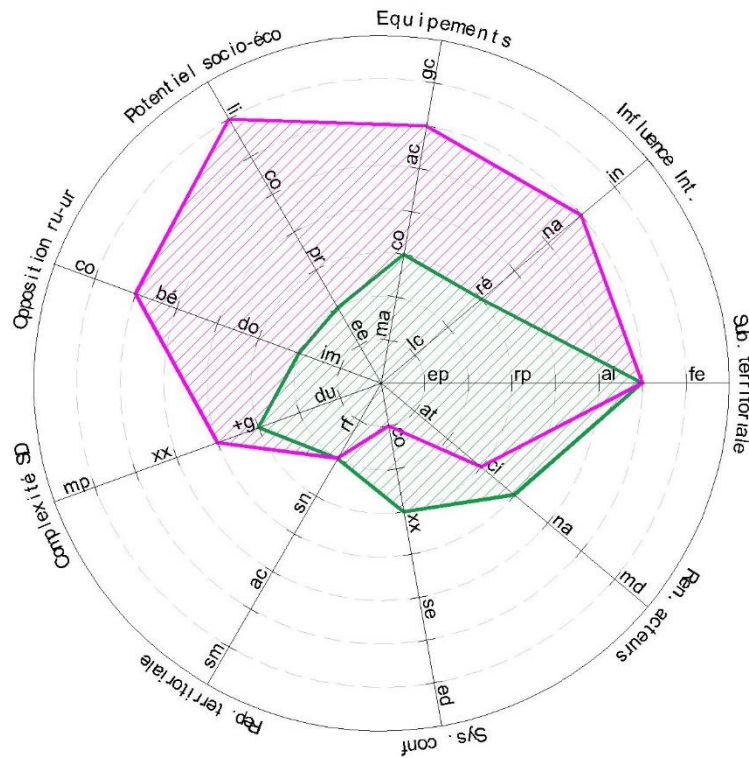
Même si l'analyse montre que l'évolution historique n'assure pas un destin commun entre Tripoli et Zgharta, plusieurs facteurs montrent qu'une complémentarité est établie et même désirée.

Le territoire ne pourra être équilibré qu'à travers une politique qui inclut les deux entités dans un programme commun.

La superposition des deux graphes ensemble montre les zones de complémentarité, de ressemblance et de différence entre les deux villes. Aussi, peut-on lire les faiblesses ou les avantages à tirer du territoire en matière du droit à la ville.

**Figure 23:** Comparaison entre les deux régions par rapport aux indicateurs

- + Tripoli
- + Zgharta



Richard Khalil

Les représentations identitaires qui se résument et se lisent dans le système confessionnel, les représentations territoriales et la complexité sociodémographique montrent une position conflictuelle par rapport à l'autre puisqu'elle est une représentation sociale enfermée sur l'autre et qui est tirée d'une croyance qui développe la peur de l'autre notamment en matière de démographie.

Cette logique conflictuelle est aggravée par un développement unilatéral du territoire penchant pour Tripoli ; ce qui explique le sentiment d'exclusion des habitants de Zgharta. Cette exclusion n'est pas compensée par les différentes modalités de gouvernance où les électeurs chrétiens sont privés d'une représentation parlementaire correcte vu les lois et les découpages confectionnés à chaque élection.

La question de la gouvernance trouve une solution dans le cadre d'un désengagement social et identitaire. C'est dans ce contexte qu'un renouvellement d'acteurs peut se former loin des appartenances religieuses.

Pourtant l'action de base qui est urgente est le développement urbain de la région de Zgharta. Le décalage entre les deux villes est grand et pour combattre cette disparité qui génère de l'exclusion, les deux villes doivent restructurer leur complémentarité en travaillant une économie pour Zgharta qui assiste les grands projets de Tripoli.

De ces grandes déductions, le territoire offre quatre thématiques qui sont, dans la logique des couples, soit un potentiel, soit un obstacle pour la région : l'économie transitaire, la démographie, le polycentrisme territorial, et la gouvernance adaptée aux contraintes actuelles.

### **3.4.1 Planification de liaison ou transit inégalitaire :**

La ville de Tripoli vu son positionnement géographique a de fortes opportunités de jouer un rôle dans la reconstruction de la Syrie. Son port peut directement être connecté à un chemin de fer longeant le littoral syrien et ayant une déviation vers les steppes syriennes où se trouvent les grandes villes de Homs et Hama. Ces dernières sont facilement accessibles de Tripoli en comparaison aux ports syriens de Tartous et de Lattakié.

Quoique soit l'itinéraire suivit de Tripoli, Zgharta sera difficilement sur le parcours. Géographiquement la région chrétienne est difficilement accessible en comparaison aux plaines du Akkar. La main-d'œuvre est aussi, si présente, plus chère et plus spécialisée.

Zgharta ne profitera pas directement du rôle que jouera Tripoli dans la reconstruction de la Syrie.

Les projets économiques déjà faits ou en préparation sont systématiquement subordonnés aux besoins et aux attentes des habitants de la ville de Tripoli. Les intérêts de Zgharta ne sont pas totalement ignorés mais jamais mis en priorité quand on parle sur une grande échelle territoriale. Une importante redistribution des ressources et une politique de transport public sont nécessaires et obligatoires pour s'adresser à ces déséquilibres spatiaux qui ont aussi un caractère discriminatoire confessionnel.

Ce déséquilibre n'est pas récent et il est enraciné dans des modèles de discrimination sur une grande échelle concernant l'infrastructure des routes et le transport. Les rares routes qui accèdent à Zgharta ne sont pas bien entretenues en contrepartie des nouvelles rues de Tripoli notamment le périphérique et le boulevard maritime.

Le transport collectif est aussi avantageux à Tripoli ou une flotte de bus opère à l'heure dans les grands hangars stations à l'opposé de Zgharta qui doit compter sur les taxis individuels pour accéder aux premières escales de Tripoli.

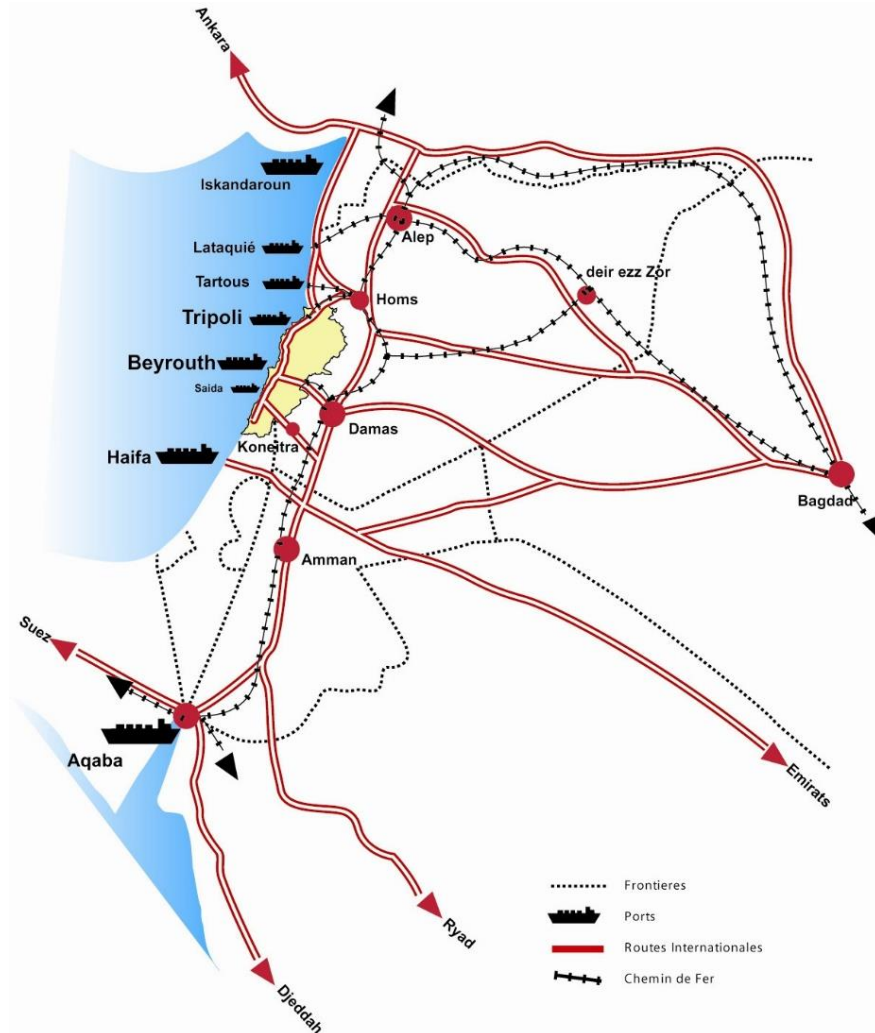
Cette géographie de déplacement est injuste aux habitants périphériques de la grande ville, qui doivent compter sur un mode de transport en voiture individuelle pour avoir une chance d'accès à l'emploi. La simple structure spatiale de déplacement entre zone productive et résidentielle ne peut pas servir d'une manière effective les populations résidentes.

Les axes et les frontières des zones de servitudes servent plus des intérêts économiques et politiques des investisseurs qui sont aussi les politiciens de la ville et leurs partenaires.

Cependant il est à noter que les concepts de l'égalité territoriale prônés par la république libanaise dès les années soixante sont quand même respectés: L'État a construit des écoles, des postes de télécommunications, un hôpital, des gendarmeries et a employé des fonctionnaires de la majorité des villages même si la plupart de ces postes suivent la logique de clientélisme du patron de la région.

Les stratégies de développement économique initiées à Tripoli mais qui affecte tout le territoire vont certainement créer une injustice économique mais applicable spatialement qui mènera à un conflit.

La carte montre les routes principales de liaisons entre les principaux ports maritimes libanais et les pays arabes.



Carte 17: Le Liban au Moyen Orient

### 3.4.2 La démographie comme facteur de bouleversement

La justice spatiale passe par la démographie. Le nombre de la population, de ses tendances et de son évolution ont un effet critique et direct sur l'appropriation et la consolidation d'un territoire par un groupe.

Généralement à croire les discours politiques disparates la croissance démographique entre les différents groupes religieux n'est pas uniforme. Les groupes chrétiens ayant un nombre plus réduit que les groupes de confessions musulmanes. Il se peut que ses informations soient correctes mais dans l'absence d'un recensement national, la question démographique reste un sujet tabou au Liban.

Tout comme n'importe quelle grande ville, Tripoli fut un pôle d'attraction pour les régions avoisinantes de toutes confessions. La guerre changea la donne, et si maintenant la ville attire un nombre d'immigrés, ils viennent généralement des villages sunnites d'Akkar ou sont syriens sunnites.

Le taux de natalité est assez élevé ce qui aussi met une pression sur la ville.

Cependant le défi démographique le plus important est l'arrivée des réfugiés syriens après la révolution syrienne et leur implantation dans tous le Nord Libanais, le Akkar et Tripoli.

Zgharta est une ville moyenne qui doit pour son essor, voire survie compter sur les grandes villes avoisinantes. Pourtant après la guerre le transfert de population ne se fit plus vers Tripoli mais vers d'autres contrées Chrétiennes, notamment Koura et Chekka - régions chrétiennes de même affiliation politique.

Dans cette région nous pouvons facilement parler de drainage démographique qui sera difficilement compensable.

La région aussi s'est vu recevoir un large nombre de réfugiés syriens, qui pour la majorité sont de classes sociales pauvres et différentes culturellement des résidents.

Ces différentes dynamiques se résument en deux principes ou lois. GF Dumont (2010) dans son livre « *la démographie politique*<sup>62</sup> » expose 10 principes démographiques desquels nous pouvons facilement se référer à deux lois majeures la loi des nombres et les lois de stimulation et de langueur.

Ces 2 lois sont en rapport avec la géopolitique d'un Etat et de ses composantes. GF Dumont (2010) constate que selon qu'une population

---

<sup>62</sup> DUMONT, GF. *La démographie politique*. Ellipses. France : 2007 ou 2010, 498 p.

connaît une dynamique ou, au contraire, un déclin démographique, son poids géopolitique s'en trouve modifié. C'est le cas des chrétiens de Zgharta dont la plupart des revendications et des demandes ne sont pas prises en considération par l'État.

Quand les habitants de Zgharta parlent de besoins en équipements ou en infrastructure, les réponses sont généralement par rapport aux nombres. Les projets dans ce sens ne sont pas rentables et durables.

Aussi avec la question des nombres, la loi des nombres de GF Dumont (2010) relate la relation entre le nombre et les élections politiques. « *Le nombre d'habitants, qu'il soit élevé ou faible, revêt une importance dans la stratégie géopolitique d'un Etat. À travers l'Histoire, le nombre influe sur la géopolitique interne puisque la démocratie représentative tient compte du poids électoral des différentes populations qui composent un pays.* » [GF Dumont, 2010]

Pour contrer et minimiser la loi des nombres, l'État libanais a opté pour une rigidité des limites administratives et une division des secteurs électoraux d'une manière confessionnelle et ainsi orienter et assurer une sorte de stagnation politique ; l'équilibre créé par le système politique ne doit être en aucun cas perturbé, non pour des raisons étatiques et de cohésion mais pour garder un système de clientélisme politique.

La démographie, facteur de développement deviendra facteur de tension et le nombre au lieu de mener vers une relance économique de la région sera une revendication du territoire et guidera vers un conflit.

### **3.4.3 Un polycentrisme asocial**

À suivre Lefebvre, l'évolution de la ville de l'antiquité à l'âge industriel a mené à deux aspects social et géopolitique ; ainsi nous avons une intégration sociale accompagnée par une accumulation de richesse notamment la propriété foncière. Un processus, comme nous l'avons vu encourage la confrontation entre les différentes fractions d'une ville puisqu'un système inégalitaire basé sur l'exploitation. Sortiront ainsi des luttes qui vont renforcer le sentiment d'appartenance.

Nous avons déjà observé, que chacune de la population de Tripoli ou de Zgharta, a son propre vocabulaire, son propre lexique de signes qui tend à soumettre la sémiologie urbaine générale à son propre service. Les exemples que nous avons déjà énumérés comme la place el Nour, ou l'événementiel de Noël entrent dans cette optique.

Ainsi d'après LeFebvre (2009) se conçoivent des territoires polycentriques, des centralités différenciées et renouvelées, voire des centralités mouvantes.



Ce polycentrisme créé des rivalités entre ces plusieurs centres et leurs activités devient des hétérotopies qui aussi éventuellement mènent au traçage de nouvelles frontières, suite aux délimitations spatiales que cette action produira.

Ce processus du territoire Tripoli - Zgharta va mener à un déséquilibre spatial, à une ségrégation qui a trois aspects :

1) spontané: basé sur les revenus et les idéologies, qui sont principalement dans les régions de Myriata et Ardeh. Les nouveaux venus de Tripoli ont des croyances différentes des originaires de ces 2 villages; ils sont musulmans dont la plupart à profiter des prêts bancaires des banques à finance islamique habitant des projets lancés par des hommes religieux musulmans. Aussi ce sont des personnes qui travaillent à Tripoli et qui profitent de la restructuration économique de la ville au dépit des villages péri-urbain des alentours.

2) volontaire: moins évidente que le premier aspect, mais il est visible que les deux groupes ne partagent pas les mêmes espaces publics. Ils achètent leurs besoins des mêmes magasins, mais l'usage de l'espace public est différent. Les places principales des villages sont prédominées par les signes chrétiens dans le каза de Zgharta et des signes musulmans à Tripoli, le mot Allah en arabe est placé au centre de la place el Nour. Aussi, les petits gonflements spatiaux au bord des routes qui servent parfois aux enfants musulmans de terrain de jeu et aux jeunes chrétiens comme espace de rencontre mais jamais un espace de croisement entre les deux groupes.

3) programmé: le plus subtil, et qui se résume sous la notion d'intérêt public mais qui en vérité s'exerce lorsqu'un maire ne donne pas de permis de construire ou gèle le développement d'une région derrière le titre du zoning comme à Rachiine.

Idriss (2005) en décrivant Alger, décrit la situation de Tripoli tant que les deux cas se ressemblent : L'exemple élaboré prouve que ces mouvements contemporains de cet islam politique se présentent comme une forme de rupture par rapport aux sociabilités traditionnelles fondées sur l'autorité des anciens et le culte du consensus.

L'idéologie affirmée est dirigée contre le monde archaïque de fonctionnement des classes politiques qui, précisément, s'appuie sur un clientélisme politique, comme "forme de tribalisme moderne" axée sur les réseaux familiaux, le parrainage et les loyautés personnelles.

Et c'est dans ce sens, que la représentation sociale des musulmans fut facilement hors frontières vers la Syrie, contraire à celle des régions chrétiennes qui sont contestataires face aux politiciens traditionnels de Tripoli.

Pourtant la situation actuelle du discours dominant n'est pas stable puisque dans cette ville qui évolue, différentes typologies valorisées ou

stigmatisées se côtoient car cette catégorie d'espace n'est pas homogène. Ceci permet aux différents occupants de l'espace de s'identifier dans cette urbanité et ainsi transformer cette forme spatiale en signe d'appartenance socio-historique bien que l'usage ne soit pas exclusif à une occupation précise et permet l'intégration de plusieurs formes de sociabilité.

Si nous devons parler d'une sorte d'hétérogénéité ou de plusieurs formes de sociabilité menant à différentes expressions spatiales, il devient nécessaire de chercher un espace social inclusif qui porte ou du moins qui permet la coexistence de plusieurs sociabilités en même temps.

Dans le cas de Tripoli, où le choix urbain se limite à une islamisation de l'espace excluant toute diversité d'un côté ou au mouvement Moderne qui estompe les particularités sémiologiques du groupe, l'usage de cet espace ne peut que chercher un milieu dans lequel sa particularité est respectée dans le privé et intégré publiquement dans un langage urbain neutre.

En attendant la sortie de cette hétérotopie, les groupes dominés devront jouer l'adaptation sous risque d'oubli.

Ces exemples montrent que les habitants de Zgharta sont conscients de leur sémiologie chrétienne mais ne compte pas sur la spatialité pour la montrer. Elle est là, inconsciente et se reflète tantôt dans l'événementiel tantôt dans les discours politiques.

Certes elle s'exprime spatialement mais ne reste pas ancrée indéfiniment. Elle est ponctuelle comme pour montrer occasionnellement que les chrétiens ont une emprise sur le terrain, et le débat devient une question de durée et non pas d'appropriation ou d'enracinement. Pourtant le besoin de limites représentatives est nécessaire, nous ne sommes pas dans une région sans risque, au contraire, la zone rhizomique Tripoli - Zgharta est pleine d'hétérotopies dont le mécanisme le plus évident est l'appropriation spatiale suivant des dynamiques confessionnelles.

Dans ce sens, on ne peut aussi que se poser la question pourquoi l'îlot musulman de Illa n'a pas été démantelé de la guerre tout comme les chrétiens habitant Tripoli ont été expulsés des leurs maisons. De ce point de vue, les habitants de Illa doivent impérativement laisser leurs signes perdurer dans le temps question d'affirmation territoriale, tout comme les habitants de Mejdlaya investissent dans la construction de mazars même si moins visibles et moins conflictuels.

Un territoire à plusieurs centres ouvre la voie à plusieurs revendications et maintes interprétations et alors vers une division du territoire sous plusieurs espaces de confrontations.

### 3.4.4 Une gouvernance oligarchique

Si les élections municipales à Tripoli montrent un problème confessionnel, les élections parlementaires montrent un problème social d'alliances communautaire ayant les mêmes intérêts. Le découpage électoral place la représentation démocratique dans les mains d'une oligarchie et non plus avec et pour le peuple. La pratique démocratique est en danger sur tout le territoire ; à Zgharta c'est le clientélisme féodal et à Tripoli ce sont les intérêts des hommes d'affaires.

Et les choses ici ne se calmeront pas de sitôt. Ces pratiques politiques vont fortifier les appartenances communautaires de chaque groupe et ainsi se transformer en une opportunité de luttes : les musulmans avec l'impression de s'étendre et d'étaler leurs possibilités sur d'autres territoires et les chrétiens dans la crainte que leurs terres perdent leurs identités.

La pratique du découpage électoral porte en elle les prémises d'un déséquilibre politico-spatial qui est fait pour perdurer un état de lutte entre les différents composants du territoire.

### 3.4.5 Conclusions

Cette analyse nous montre une gouvernance manipulée par des acteurs traditionnels, profitant des influences étrangères pour adapter le découpage électoral à leur guise et assurer une victoire à chaque moment.

Ces manipulations se résument par usages non traditionnels de l'identification qui poussent ou repoussent les frontières.

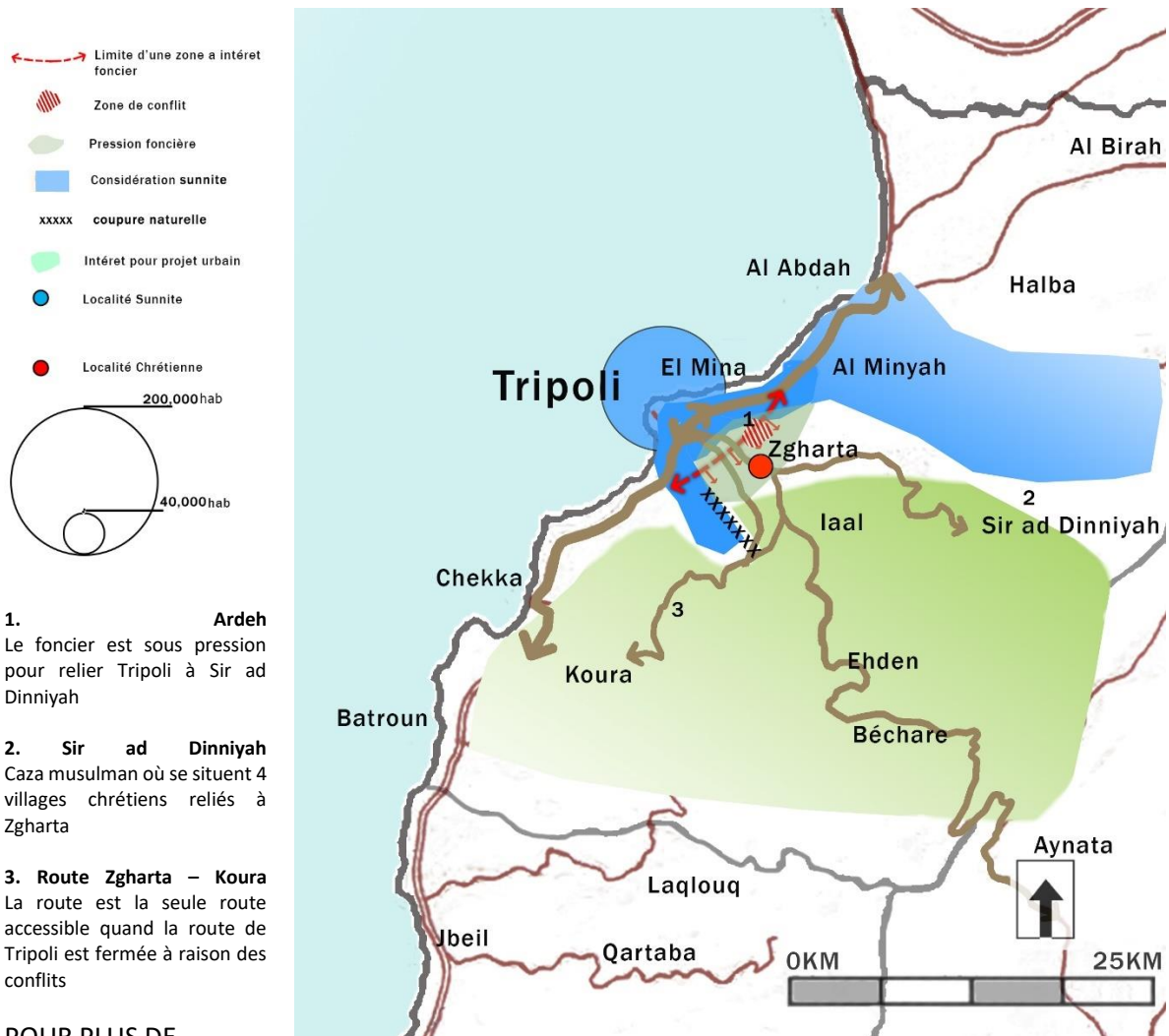
En guise de résultat, c'est une exclusion politique des représentations des chrétiens.

Dans la décennie qui arrive et en rapport avec tous les paramètres qui déséquilibrent l'espace du territoire l'avenir des relations entre Tripoli et Zgharta n'est pas de nature à rassurer. La pression des régions musulmanes sur les territoires chrétiens tend à faire reculer ces derniers. Les limites du "croissant sunnite" se rétrécissent au gré des musulmans et l'axe tangent que formait le flux entre Tripoli et Zgharta se dissout et le vecteur dynamique est réorienté vers l'intérieure.

Pour préserver l'équilibre confessionnel et rééquilibrer la spatialité des deux régions, Zgharta doit être introduite dans le projet de transit international ou lui créer une particularité économique qui répond aux compétences de sa population, habitants ou originaires.

Le territoire de Tripoli – Zgharta pour s'équilibrer doit s'offrir trois opportunités :

- a- Zgharta doit s'intégrer dans le projet économique de Tripoli notamment dans son potentiel international vis-à-vis de la reconstruction de la Syrie. Le territoire doit faire partie du transit de liaison.
- b- Une fois intégrés économiquement que les habitants de Zgharta peuvent espérer renverser la donne démographique au niveau du nombre de résidents.
- c- Le social restera le grand défi, la question d'équilibre à ce niveau est difficile à remplir ; chacune des communautés a ses propres signes identitaires qui ma majorité des cas sont conflictuels.



POUR PLUS DE DÉTAILS, VOIR ANNEXE

**Carte 18:** Synthèses des dynamiques dans la région de Tripoli – Zgharta

Richard Khalil



## **CHAPITRE 4**

# **SAIDA – JEZZINE : DEUX VILLES ENTRE SOUCIS ET OUVERTURE**

Après avoir exploré les opportunités et les contraintes dans le territoire de Tripoli – Zgharta, nous allons revoir suivant la même méthodologie notre second territoire d'étude, Saida – Jezzine : nous allons explorer à travers les hétérotopies qui le forment les différents événements, situations et dynamiques des acteurs impliqués et qui conduisent vers des conflits. Ces derniers seront une forme d'expression des signes identitaires, leurs positions dans plusieurs échelles de représentativité géographique et leurs implications sociales.

Il est pertinent de rappeler que le territoire de Saida – Jezzine trace la deuxième limite vers le Sud de ce qu'on a appelé le « Croissant Sunnite » et dont on a défini les grandes lignes dans le chapitre deux : une région différente dans sa topographie et sa composition socio-confessionnelle du reste du pays. Ainsi, avec ce chapitre, nous aurons exploré les deux territoires de part et d'autre et compris les modèles de développement de chaque région.

Le territoire Saida – Jezzine a été sélectionné pour les réponses qu'il porte aux critères de sélection tel que définis dans la partie des binômes

« opportunité – contrainte ». Les deux villes occupent le même bassin géographique ce qui a permis historiquement l'existence de relations commerciales, économiques, sociales, ou bien politiques. Des relations qui seront à maintes fois conflictuelles, puisque chaque groupe affiche ses signes identitaires et revendique sa particularité dans un contexte multiconfessionnel.

Pourtant la particularité de ce territoire réside dans sa complexité encore plus importante que dans d'autres régions libanaises, notamment notre premier territoire d'études Tripoli – Zgharta : il intègre trois confessions principales, à savoir Chiites, Sunnites et Chrétiennes principalement Maronite et Grec Catholique. Expliqué en détail par la suite, il faut juste mentionner que Saida est initialement Sunnite, Jezzine est Maronite et les Chiites sont aux limites du territoire mais y contribuent dans la composition, notamment politique et économique de la région.

Sur un niveau national, la région a des difficultés de prendre une place privilégiée : Saida avait un rôle du moins économique avec son port mais sa proximité relative de Beyrouth, les politiques confessionnels ont affaibli son impact, Jezzine fut pendant longtemps sous occupation israélienne ce qui freinât son développement et finalement les régions Chiites entourant le territoire se développent rapidement prenant un rôle économique et politique de plus en plus important.

#### **4.1 Contexte général du territoire de Saida - Jezzine**

L'observation du territoire <sup>63</sup> dévoile une morphologie complexe composée à la fois de zones côtières, de montagnes et des vallons. Ces différentes séquences aggravent les dualités rurales – urbaines que le développement équilibré entrepris par l'État n'a pas estompé, pire, ces dualités ont exposé des disparités entre les différentes capacités sociales et humaines de ce territoire.

Géographiquement, le territoire est connecté pourtant il n'est pas forcément en liaison : les habitants de Saida ont toujours considéré Jezzine comme la continuité naturelle de leurs villes ; ils ont établi des centres estivaux, construit des équipements et se sont étalés sur les collines tout autour. Mais cette vision n'est pas partagée uniformément par toutes les parties, les habitants de Jezzine pressentant cet étalement comme une atteinte à leurs particularités. Ces atteintes viennent aussi des Chiites qui essaient de s'approprier le foncier vide qui s'observent tout au long des axes routiers entre les deux villes puisque le bâti n'est pas continu. Cet exemple de tensions foncières, qui sera élaboré au cours de ce chapitre, montre la

---

<sup>63</sup> La liste des références complètes se trouve dans la bibliographie dans la partie Saida et la partie Jezzine.

sensibilité de la situation entre les différentes confessions et l'inversion des rôles historiques des régions étudiées.

Saida, considérée la porte du Liban Sud, a pour longtemps eu une influence qui dépasse son contexte et ses limites géographiques, pourtant son rôle diminue depuis la fin de la guerre libanaise : elle en fait vécu une histoire tumultueuse divisée entre les occupations palestiniennes et israéliennes. Le camp de Ain el Heloué aux abords de la ville de Saida est toujours un danger vu le regroupement de groupes armés palestiniens en son sein. Jezzine, quant à elle, resta sous occupation israélienne longtemps.

Actuellement, les deux villes doivent s'adapter aux nouvelles circonstances, Saida profite économiquement de sa proximité de la capitale où une partie de la population y travaille. Une proximité, du moins économique, qui ne profite pas à Jezzine et qui développe des économies basées sur l'écotourisme et les services de base principalement, insuffisantes pour renverser l'exode vers les autres villes libanaises, ainsi la ville, principalement maronite se vide de ses habitants.

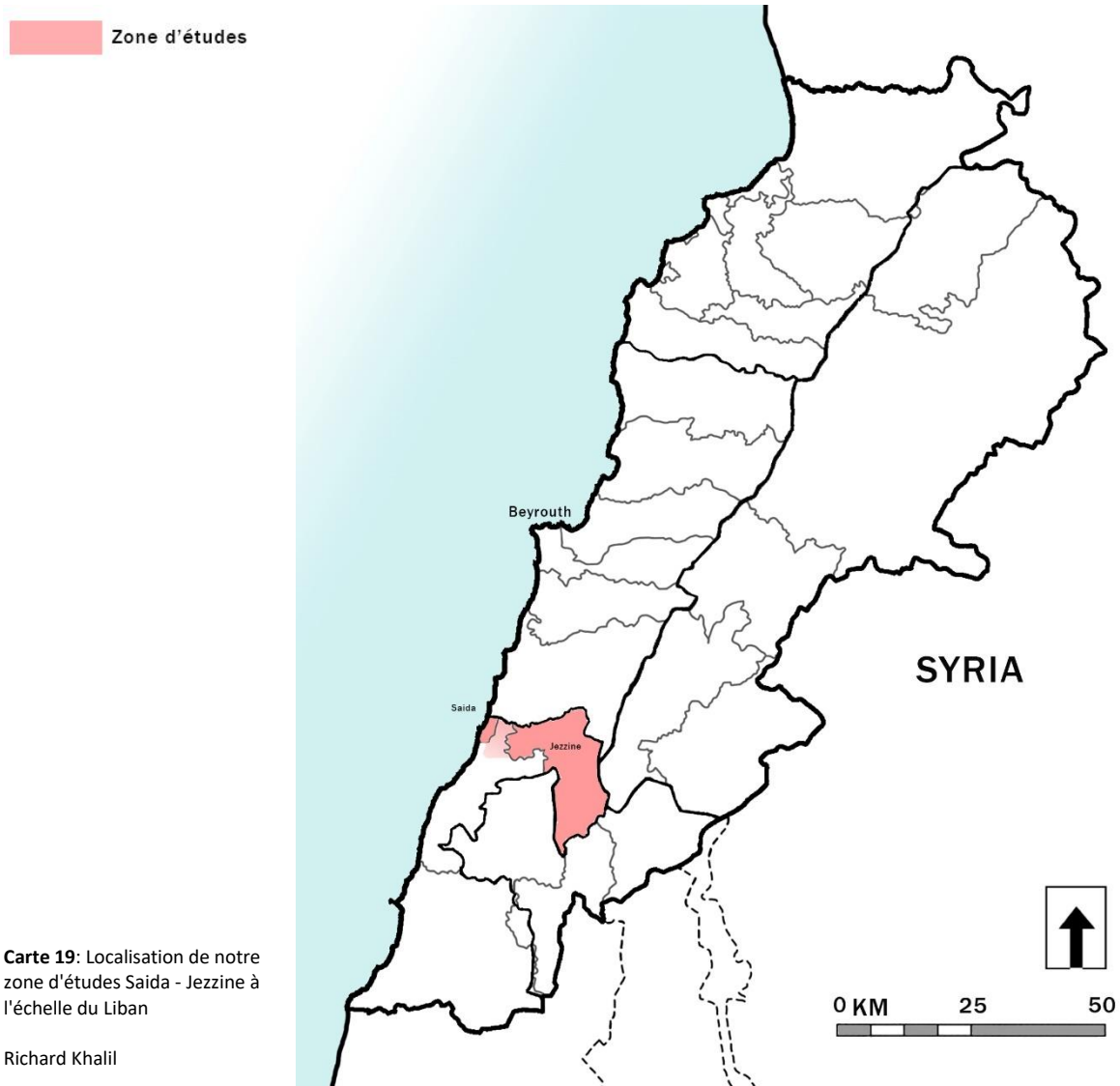
Quant à elle, Saida est une mosaïque démographique intéressante. Bien que majoritairement sunnite, elle regroupe aussi des chrétiens dont la majorité est Grec Catholique. Ces derniers, contrairement aux Maronites, ils ne sont pas impliqués politiquement au niveau local. Aussi, les sunnites entre eux sont divisés, entre les originaires de la ville et les Palestiniens qui pour la majorité ont quitté le camp de Ain el Heloué et se sont installés dans l'ancienne ville, poussant les habitants de Saida vers les alentours.

Ces différents mouvements démographiques estompent les limites administratives et redessinent de nouvelles frontières qui se basent sur l'étalement urbain qui englobe des villages du Caza de Jezzine. Nous avons l'impression que Saida est une agglomération qui commence en tant que ville côtière et qui se termine aux hauteurs à une altitude de presque 400 mètres. À partir de ce point nous avons de petits villages dispersés et isolés qui sont reliés principalement par un axe routier unique, qui mènent à Jezzine, cet enclos chrétien, longtemps sous occupation israélienne et dont le développement de la région tarde à se lancer, jusqu'à la prise en charge des unions de municipalités avec un plan de revitalisation général.

Ce territoire offre une matière d'observation intéressante par rapport au droit à la ville. La ségrégation n'est pas particulièrement évidente : la ville de Saida s'est déjà développée aux dépens des territoires chrétiens des alentours directs de la ville pourtant une tension entre les deux villes ne se manifeste géographiquement que dans les hauteurs du Caza.



Aussi la ségrégation passe encore moins évidente quand nous considérons la ville de Saida en elle-même, elle est entre les sunnites eux-mêmes libanais et palestiniens au sein même d'une même région. Aussi, les chiites sont entrés dans l'équation en faisant pression sur les terres chrétiennes pour y construire de larges projets immobiliers.



**Carte 19:** Localisation de notre zone d'études Saida - Jezzine à l'échelle du Liban

Richard Khalil

Nous allons passer en revue les caractéristiques des localités importantes de cette aire urbaine afin de les analyser sous leurs différents aspects. À la fin du chapitre, nous allons étudier les complémentarités ou les oppositions que le contexte offre.

Saida est à 45 km au sud de Beyrouth, la capitale, dans la continuité de l'étroite bande côtière qui sépare les régions montagneuses de la mer. Ville côtière, ses limites municipales dessinent 6 kilomètres de longueur et

d'une moyenne de 1 à 1,5 km de profondeur, pour une surface totale approximative de 7,5 km<sup>2</sup>.

Géographiquement ces limites sont les deux fleuves Awali et Saynik respectivement au Nord et sud de la ville. De l'Est, la limite est tracée par les premières élévations des collines.

Elle est la capitale du Liban Sud et son centre administratif, médical, éducationnel. La ville est membre de l'Union des Municipalités de Saida et Zahrani (UMSZ) avec 16 municipalités<sup>64</sup>.

La limite administrative couvre une surface de 750 hectares et s'étend entre les fleuves Awali et Saynik avec une population propre à la ville de 110,000 habitants.

Mais la région métropolitaine couvre une surface de 2000 Hectares avec ses alentours de 7 villages: Bramiyeh, Hilaliyeh, Abra, Salihiyeh, Majdilioun, Haret Saida and Mieh Mieh et accueille une population de 217,747 (2010) et de plus de 130,000 Palestiniens dans 3 camps: Ein EL Helwé<sup>4A</sup>, Darb Essim et Mieh w Mieh<sup>65</sup>.

Le littoral libanais est généralement étroit et donne directement à des zones de hautes montagnes parallèles à la côte. À Saida, l'altitude des montagnes diminue significativement et s'élargit vers le sud. Ces collines s'étendent à des altitudes moyennes sur plusieurs kilomètres dans l'arrière-pays de la ville. À proximité directe, la ville est entourée de 5 collines de 150 m d'altitude de moyenne.

Les vallons que dessinent les collines sont une source importante pour canaliser l'eau vers les terrains agricoles. Cependant aucun effort étant fait pour en profiter et collecter l'eau et le gérer rationnellement, un cercle vicieux se fait entre les besoins agricoles et la demande croissante des habitations autour. Cette tournure rend l'agriculture vulnérable, dévaluée les terrains agricoles ce qui encourage la transformation des zones agricoles en zones résidentielles<sup>66</sup>.

Dans ce sens, l'étalement et l'évolution urbaine rapide ont étendu la ville en dehors des limites municipales. Le contexte urbain de Saida s'étend sur les collines Est et Sud pour couvrir les limites d'autres municipalités intégrées désormais dans la fédération des municipalités et dont Saida est au centre.

**4A** Le camp de Ein el Helwé était conçu pour une population de 20,000 en 1948, cependant l'UNRWA avance actuellement un chiffre de 120,000 habitants. Ein el Helwé est considérée comme une zone hors la loi puisque bon nombre de criminels y trouvent refuge sans que l'Etat libanais n'aillent les chercher.

Pour approfondir ses lectures : [https://www.meforum.org/meib/articles/0306\\_11.htm](https://www.meforum.org/meib/articles/0306_11.htm)

<https://www.jadaliyya.com/Details/29579/Who-is-%E2%80%98Ain-al-Hilweh>

On estime à 45% la proportion de palestiniens de la ville de Saida.

<sup>64</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-saida> [accès 6 juin 2022]

<sup>65</sup> <https://web.archive.org/web/20160304045401/https://www.middleeastmonitor.com/blogs/politics/11037-impact-of-syrian-unrest-on-ain-al-hilweh-camp> [accès 6 juin 2022]

<sup>66</sup> Saida Urban Sustainable Development Strategy

Jezzine est une ville chrétienne de dimensions moyennes, elle se situe dans le gouvernant du Liban Sud à 70 kilomètres de Beyrouth, 30 km de Saida et 32 km de Nabatieh<sup>67</sup>.

Elle a une altitude de 950 mètres. Jezzine est le chef-lieu de la région qui comprend 45 villages. Le caza - district compte autour de 21,000 habitants permanents et autour de 40,000 d'électeurs, principalement chrétiens maronites<sup>68</sup>. Elle est la principale ville majoritairement chrétienne du sud du Liban. Elle est fortement touchée par l'émigration interne et externe.

Le district est géographiquement situé à la fin des hautes montagnes du Mont-Liban, sur une altitude moyenne ; c'est ce qu'on appelle la partie méridionale du Mont-Liban, sur les contreforts des monts de Niha.

Le district de Jezzine est l'un des trois districts du Liban Sud. Il est délimité du Nord par le gouvernat du Mont-Liban, à l'Est par le district de Marjaayoun et le gouvernat de la Békaa, au Sud par le gouvernat de Nabatieh et par l'ouest par le district de Saida.

Cette topographie a rendu la région la principale destination d'estivage du Liban Sud, ce qui a développé les hôtels de la région et le système locatif saisonniers.

Économiquement, la région est principalement agricole, avec des cultures d'olives et des pinèdes, notamment dans le village de Bkassine, avoisinant Jezzine, qui est le lieu de la plus grande forêt de pin du Moyen - Orient. L'artisanat, principalement la fabrication de couteaux, est aussi important autant qu'il revêt d'une renommée internationale. De ces différents points additionnés avec les facteurs climatiques et la beauté naturelle et scénique, Jezzine renoue avec son passé de centre estival et se donne l'image d'une destination écotouristique : plusieurs hôtels, site de campings ouvrent leurs portes pour touristes locaux et internationaux.

Saida est une ville côtière située au sud du Liban. Sa position stratégique sur la côte Est de la Méditerranée l'a rendue une proie à plusieurs empires et civilisations ; chacun laissant sa propre trace ce qui a rendu Saida une ville riche et diversifiée culturellement.

C'est dans ce sens que l'analyse historique de la région est dirigée. Nous chercherons les indices identitaires, géographiques et sociaux afin de comprendre le processus urbain de la ville et des dynamiques territoriales qui gèrent les relations entre les différentes composantes, principales sources de cette richesse et diversification culturelle. Cet objectif nous

---

<sup>67</sup> Strategic Development plan for Jezzine region

<sup>68</sup> <http://www.localiban.org/caza-de-jezzine> [accès 6 juin 2022]

demande de dépasser parfois le cadre chronologique de l'histoire de la région et d'analyser les événements suivant leurs pertinences thématiques bien plus que leurs dates.

Vu sa position stratégique, elle est une ville portuaire qui gagne d'importance dans les activités commerciales, notamment le commerce du murex<sup>69</sup>, et du verre soufflé. Comparables aux habitants des autres villes phéniciennes, les Sidoniens devinrent des constructeurs de navires renommés utilisés pour les combats contre les Égyptiens et les Grecs. Le temple d'Echmoun fut construit durant cette période d'or et la domination romaine a renforcé son rôle culturel, et son statut de ville d'échanges commerciaux.

Durant l'Ère Islamique, Saida préserva le rôle d'une base maritime. Elle subit plusieurs invasions et destructions, jusqu'à tomber sous le contrôle des Croisés en 1111, et sera transformée en un important port militaire du Royaume de Jérusalem, par la construction, en 1227, du château de mer pour défendre la partie Nord de la ville et, en 1253, du château de la terre (Château St Louis) pour défendre sa partie Sud. Ces deux châteaux sont toujours des symboles patrimoniaux et historiques importants. Les activités commerciales de Saida ne regagnèrent en importance qu'après le retour de la stabilité politique et militaire durant la période Mamlouk.

Avec la gouvernance Ottomane, le port sera le lien avec l'Europe. Une revitalisation économique s'accompagne directement par une croissance démographique tant en nombre qu'en diversité. L'interaction avec l'Europe se remarqua dans l'architecture de la ville. Le prince Fakhereddine construisit un palais, et rénova plusieurs parties de la ville. Durant le 17<sup>ème</sup> siècle plusieurs monuments et équipements furent bâtis : khans, mosquées, madrasa et hammam qui ponctuèrent l'évolution urbaine de la ville.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, l'activité maritime fut très prospère puisque du port de Saida étaient acheminées une partie importante des marchandises vers la ville de Damas, mais cette prospérité recula après le tremblement de 1831 et les événements militaires dans la montagne libanaise. Cette situation s'aggrava avec l'ouverture du canal de Suez et le développement de la ville de Beyrouth; le rôle commercial de Saida devenant secondaire.

Le mandat français annexa Saida au Grand Liban avec la déclaration de 1920. Cette décision sera consolidée par un travail d'infrastructure dont le premier point sera de lier la ville avec le chemin de fer Naqoura - Beyrouth

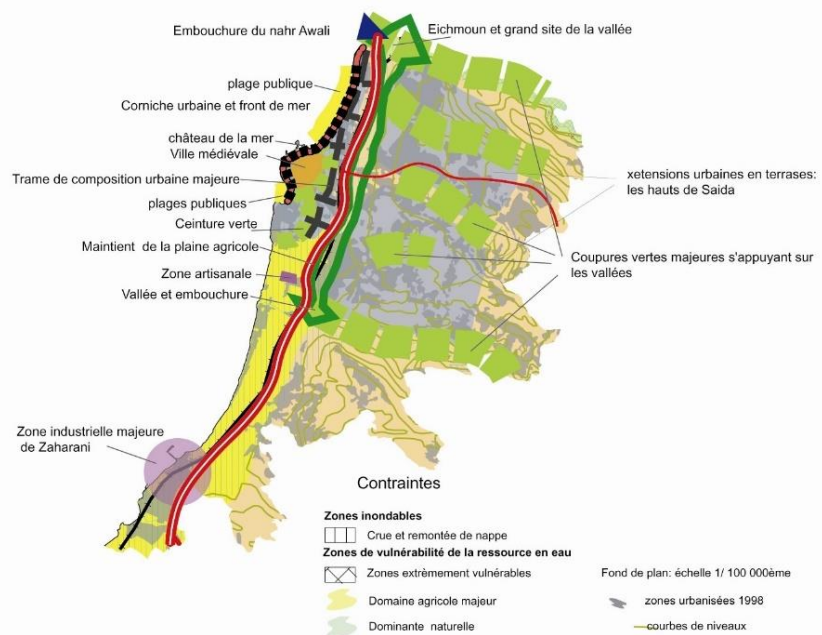
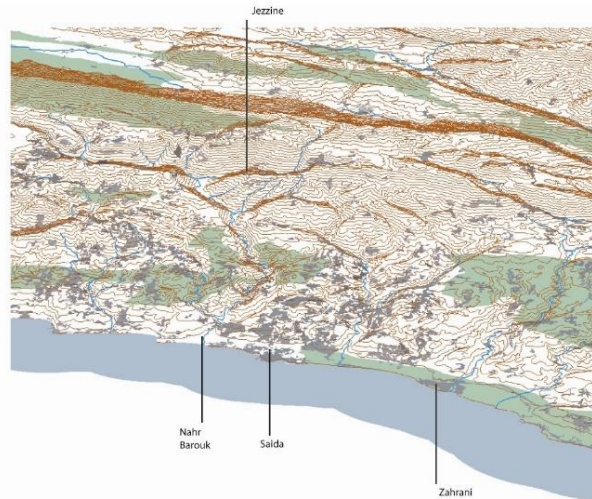
---

<sup>69</sup> Mollusque gastropode des mers chaudes, sécrèteur de pourpre, colorant devenu synonyme de la royauté.

- Tripoli en 1942, qui en même temps relie Saida à la Palestine, ce qui impacta positivement l'économie.

Avec l'indépendance, la ville se modernisa par la construction de nouvelles infrastructures tel que la route Riad el Solh, artère principale dans la croissance et la modernisation de la ville, et des équipements comme le stade sportif, et un hôpital. Une politique de développement qui se révéla insuffisante puisqu'avec la déclaration de l'État d'Israël en 1948, de larges nombres de Palestiniens durent fuir leurs pays et virent s'installer à Saida en formant des camps tels les camps de Ain el Helwe et de Mieh Mieh qui sont toujours présents dont l'étalement à travers les décennies les ont rendus plus grand que la ville elle-même.

Durant la période de la guerre (1975 – 1990), Saida fut isolé du reste du pays et dû subir les répercussions de l'invasion et de l'occupation israélienne entre 1982 et 1985. Après la guerre, l'ancien premier ministre Rafic el Hariri planifia des opportunités d'investissements à Saida pour la reconstruire. Les familles riches de la ville comme les Audi ou Debanné contribuèrent eux aussi à la reconstruction de la ville en rénovant quelques anciennes demeures et des parties du Souk.



**Carte 20:** Agglomération de Saida, enjeux du développement urbain

SDATL, page 149

Le SDATL a élaboré dans le cadre de ses analyses et propositions territoriales des principes de développement de la zone urbaine de l'agglomération de Saida. Ce schéma montre la topographie du site et la déconnexion de nos deux villes d'études. Il compte aussi de préserver la plaine agricole côtière mais en contrepartie, il pousse l'urbanisation vers Jezzine.

## 4.2 Repérer les hétérotopies dans la région d'étude

Concrètement Saida, montre des signes identitaires, musulmans, chrétiens et juifs. Ils sont diverses parce que de plusieurs origines : islam modéré, extrémiste, palestinien, croisé.

Ces différents signes forment des enclaves entre les différents groupes confessionnels sur le territoire. Pour Hayot (2002), il s'agit de

« connaître les formes urbaines contemporaines de la territorialisation des pratiques et des rapports sociaux en sachant qu'ils supposent une territorialisation faite de frontière sociale, fonctionnelle et symbolique, de ségrégation et d'homogénéisation, de désorganisation et de recomposition sociale, d'aliénation et d'invention culturelle, d'anomie et de recomposition identitaire ». [Hayot, 2002 : 2].

Ceci mène à la stigmatisation envers les différents groupes du territoire et contribue à une construction sociale négative de la figure de l'«autre».

Cette instrumentalisation fut vite comprise dans les travaux de reconstruction de la ville après la guerre, par les sunnites, notamment par Rafic Hariri, nouveau premier ministre, originaire de Saida, qui lança la reconstruction de la ville avec des nouvelles connexions routières dont l'autoroute côtière, des projets de remembrement foncier, un stade municipal, et un nouveau tribunal, entre autres.

Une première intervention coupa la ville de la mer par la construction d'un boulevard maritime à l'endroit où les Israéliens détruisent la façade maritime. Cette volonté de distancier la ville de la mer et sa large acceptation de la population locale mena à des pratiques plus douteuses dans les travaux de réhabilitation qui suivirent. Rafic Hariri notamment à travers, la Fondation Hariri restaura des édifices anciens. Tous les édifices qu'on a repérés étaient des édifices musulmans dans leurs fonctionnalités et styles. Durant cette période, les églises chrétiennes, la synagogue et même des bâtiments « sunnites » - comme la maison de Riad el Solh – qui relatent une histoire différente de la ville ne suscitèrent pas un intérêt pour être réhabilités. Ce n'est qu'ultérieurement, que des travaux dans ce sens furent entrepris.

Le choix fait par Rafic Hariri est politique et contribue pleinement à un changement des signes identitaires de la ville. C'est une « *construction sociale* » [Hayot, 2002 :9], qui met en évidence et en supériorité un groupe aux dépens des autres groupes en leur retirant les droits de revendication du territoire, de leur antériorité et de leurs droits sur le territoire. Ces actes enferment « *les groupes dans des registres identitaires et culturels uniques et homogènes* » [Hayot, 2002 :9]. Un des effets d'une telle représentation est la radicalisation de l'altérité de ce groupe et de son extériorité au quartier. Même si sa présence est ancienne et même s'il partage certains référents culturels. [Hayot, 2002]

### Réhabilitation de la mémoire

Par ce travail de restauration, le bâtiment devient, dans son contexte, une hétérotopie.

Un premier objectif est de découper le temps et mettre les usagers en rupture absolue avec le temps traditionnel (4<sup>ème</sup> principe). Par cette action, l'espace devient capable de juxtaposer plusieurs espaces et emplacements (3<sup>ème</sup> principe) dans un même lieu. Et cette action n'est pas seulement dans une succession historique mais dans les nouvelles fonctionnalités qui ont été données au bâtiment (2<sup>ème</sup> principe), puisque cette restauration reconstruit les monuments dans une nouvelle narration principalement culturelle. Par des choix de programmation de base différente de la culture de l'environnement de la ville, avec des heures d'accès bien précis, nous déduisons une volonté d'installer un système d'ouverture et fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables. (5<sup>ème</sup> principe) L'addition de ces conditions nous donne une hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) où cette nouvelle « culture » doit être préservée à l'écart de toute dégradation dans un espace à la fois joignant les extrêmes d'un espace de compensation et d'illusion (6<sup>ème</sup> principe).

Relations avec les indicateurs : Système confessionnel ; Représentation territoriale; Equipement

Bien qu'historiquement la région de Jezzine soit homogène confessionnellement, la construction d'une identité propre s'est faite aussi à travers une confrontation de plusieurs groupes sur le même territoire. Une construction identitaire extérieure au territoire contrairement aux constructions internes de Saida.

Ces différentes confrontations se lisent à travers des dynamiques structurantes le territoire et qui renvoient à plusieurs périodes historiques dont la première est avant la guerre libanaise de 1975. Durant cette période, la région de Jezzine est une destination estivale. Elle est fréquentée principalement par des touristes égyptiens et palestiniens qui arrivaient par le train avant la fermeture des frontières. Le tourisme est alors la principale source de revenus pour la région en addition aux recettes agricoles et quelques artisanats. Durant cette période proliféreront les activités sociales, les clubs sportifs et les festivals dans plusieurs villages.

La nakba palestinienne de 1948<sup>4B</sup> est le premier facteur qui a influencé le développement de la région, puisque les visiteurs arabes ne pouvaient plus y venir, on devait compter désormais sur les touristes libanais.

Bien que le nombre de touristes arabes soit en déclin, Jezzine a pu préserver une certaine activité économique ; elle s'est maintenue comme destination estivale de tourisme local. Aussi faut-il mentionner, le marché

**4B** La nakba ou la grande catastrophe fait référence à l'exode de la population palestinienne lors de la guerre israélo-arabe de 1948. Le nombre de personnes déplacées est estimé entre 700,000 et 750,000.



de Jezzine qui fut une polarité commerciale importante attirant des clients du Chouf et de Iqlim el Toufah, 2 cazas voisins. Ceci a contribué à une dynamique économique qui se détériora avec la guerre.

Débutera, alors une deuxième période avec la guerre de 1975, qui est dévastatrice pour la région. Jezzine devient principalement une enclave chrétienne mais entouré par des zones occupées par d'autres confessions : du côté nord, les Druzes, les sunnites de l'ouest et des chiites du sud. Cet embargo affecta Jezzine, qui vécut un exode de sa population qui craignait l'épuration confessionnelle, par l'arrêt de toutes les activités sociales, clubs et mouvements sociaux qui mènera en toute logique à un déclin dans le tourisme, l'agriculture et toutes les autres activités économiques.

Cette situation s'aggrava, durant la guerre, en 1982, quand l'armée israélienne envahit le Liban jusqu'à Beyrouth pour se retirer après de la capitale tout en restant dans le Sud. La région de Jezzine fut mise sous le commandement de l'ALS - Armée du Liban Sud - qui collaborait avec Israël tandis que les autres régions du Sud furent directement sous l'administration de l'armée israélienne. Pourtant ceci n'allégea pas le poids de l'occupation : la région fut transformée en une grande prison pour ses habitants, puisque sortir et entrer dans le territoire requiert un permis qui n'était pas facilement discerné. Les points d'accès ne suivaient généralement pas une logique quant à leurs ouvertures ou fermeture.

Durant cette période, Jezzine devient un refuge pour les chrétiens forcés à quitter leurs terres de l'Est Saïda, et du Chouf.

Cette période eut des impacts sur la région :

- Démographique : elle se dépeupla des habitants notamment les jeunes qui fuyaient la région par manque d'opportunités de travail, des services sociaux et principalement pour ne pas faire le service militaire dans l'ALS.
- économique : a) l'ALS fut l'unique source d'emploi qui peut donner assez pour vivre décemment.

b) les profits de la guerre et les dépenses de l'armée de l'occupation ont créé un mouvement économique local qui permit des activités commerciales, l'ouverture de restaurants et du commerce de proximité.

- social: la perte de vie, des handicaps et aussi manque d'initiatives sociales et le sentiment de défaite ce qui fit perdre à la ville tout espoir. Les habitants attendaient juste que l'occupant s'en aille pour que leur situation s'améliore.

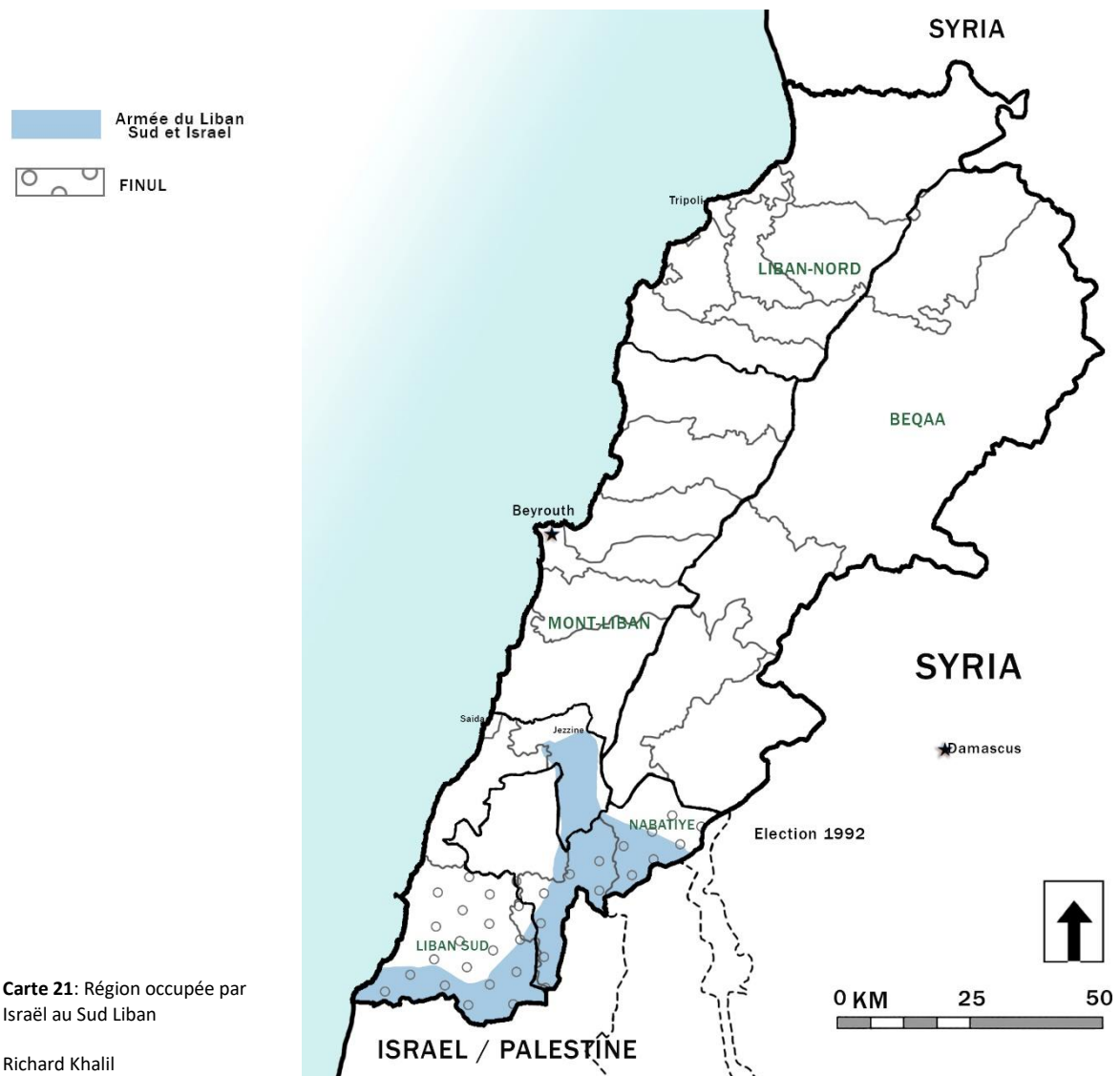
Encadré 20: Hétérotopie 11 -  
Occupation israélienne

### Occupation israélienne

L'occupation militaire israélienne est un exemple complet d'hétérotopie tel que défini par Foucault.

La présence militaire et la délimitation claire de frontières sur le territoire créent un système difficilement pénétrable qui à la fois isole et inclue (5<sup>ème</sup> principe). Entre l'intérieur de cette région et son extérieure, les habitants se croient dans un espace de compensation bien arrangé pourtant pour les autres ils sont dans un espace d'illusion puisque cloisonné pour les autres (6<sup>ème</sup> principe). La création de cette zone est une réponse aux menaces possibles par les différentes parties ennemies et elle fut conçue comme hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) pour un moment défini temporellement qui casse le temps traditionnel (4<sup>ème</sup> principe) bien que réellement les temps de crise tout en perdurant permettent aux activités quotidiennes de continuer dans leurs différentes fonctionnalités et emplacements (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indicateurs : Influence internationale ; Subordination territoriale ;



Carte 21: Région occupée par Israël au Sud Liban

Richard Khalil

En l'an 2000, commençant une troisième période, la région de Jezzine fut libérée et les villages s'ouvrirent sur les autres régions libanaises. Les habitants espéraient leur réintégration dans les infrastructures de l'État Libanais et une relance progressive de l'économie régionale, mais la réalité fut tout à fait le contraire.

1) au niveau économique, les sources de revenus engendraient par l'armée israélienne sont coupés et par suite l'économie locale ne se ressaisi pas, les opportunités de travail étant absentes.

2) au niveau officiel : l'Etat sera totalement absent et ne présentera aucun plan de reconstruction. La société civile lancera quelques initiatives mais dont l'action n'aura pas un effet global sur toute la région.

3) au niveau social : l'absence d'appartenance, de mémoire d'enfance de relation sociale en addition aux conditions politiques et économiques dures n'ont pas encouragé les anciens résidents de revenir ou du moins d'investir dans la région, laissant ainsi Jezzine une destination uniquement pour les élections, les funérailles et les visites.

Actuellement, bien que la situation se soit améliorée, plusieurs facteurs existent et empêchent le retour de la population et la relance effective de la région. Il y a toujours la peur d'une frappe israélienne, le changement démographique qui commence par la vente de terrain et le manque d'opportunité économique réelle et durable.

L'union des municipalités de Jezzine, créé en 2005 a établi un plan stratégique de la région dont le but est de donner une vision à la région : il dessina une série d'initiatives et canalisa tous les potentiels du territoire pour créer de l'emploi et stimuler l'économie. L'intention principale étant de permettre aux locaux de rester dans la région en revalorisant l'appartenance identitaire de la région.

**Encadré 21:** Hétérotopie 12 -  
Intégration territoriale

### **Intégration territoriale**

Le territoire en exprimant sa volonté à se réintégrer dans une région nationale essaye de sortir de sa logique d'hétérotopies. Pourtant cet acte même est une hétérotopie suivant les principes suivants.

Il admet la présence d'un système d'ouverture et de fermeture qui isole ou rend pénétrables (5<sup>ème</sup> principe). Il demande de sortir d'une hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) pour retrouver un semblant de normalité qui doit ordonner son espace régional (6<sup>ème</sup> principe). Finalement par une intégration au niveau national, c'est l'adhésion à des systèmes complexes d'infrastructure, d'équipements et de potentialités (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, et 4<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indicateurs : Subordination territoriale ; Représentation territoriale ; Potentiel socio-économique ; Équipement

L'évolution historique du territoire Saida – Jezzine montre qu'il existe plusieurs identités au sein de ce territoire, tout comme Hayot (2002) l'a exprimé en déclarant que le territoire devient « *un espace de diversité, de l'anonymat, de la fragmentation des lieux et des activités, de la rupture entre l'espace public et l'espace privé, de l'instabilité des relations, de la mobilité (résidentielle, professionnelle...), de brassages sociaux multiples, de la faiblesse de la fonction intégratrice du territoire d'habiter. Le citoyen dans ces conditions se trouve pris dans un jeu complexe de rôles, de statuts et d'appartenances qui débordent le cadre étroit de son espace résidentiel ou de son quartier* ». [Hayot, 2002 :8]

Cependant, ici, la notion de frontière « *ne correspond pas à une rupture radicale de communication et de relations, mais témoigne de la tension et du conflit qui les animent* » [Hayot, 2002 :8]. « *Elle est, fondamentalement, une construction passée et à l'œuvre, sociale et symbolique qui peut, par ailleurs, s'appuyer sur des éléments territoriaux, architecturaux et topographiques ; donc sur une matérialité qui donne une certaine consistance à son existence et l'inscrit dans l'ordre de l'évidence. Comme une seconde nature qui provoque une sorte d'amnésie des conditions mêmes de sa genèse et des logiques de son instrumentation dans le champ des relations sociales* » [Hayot, 2002 :8].

Ainsi le territoire garde ses frontières sociosymboliques sédimentées à travers le temps même après la dissolution des causes qui les a provoquées. Ainsi l'espace se fragmente sur plusieurs échelles, en quartiers, cités, banlieues, espaces publics divers, en aires ségrégatives contemporaines qui forment autant d'espaces de représentations, se fractionnant et s'emboîtant selon les circonstances et les situations en plus ou moins grandes unités d'appartenances identitaires et de pratiques sociopolitiques.

Jezzine subit toujours les démarcations de l'occupation israélienne et Saida cherche une identité entre ville qui réunit les différentes communautés ou une ville à caractère islamique.

Cette question de frontières ne se limite pas uniquement aux représentations identitaires, elle se confirme aussi spatialement sur plusieurs échelles de représentativité (Soja, 2010). Dans ce sens, nous allons considérer ces échelles spatiales une forme de compréhension du territoire non pas comme une unité spatiale homogène mais comme un espace composé, formé de ses multiples sous-territoires. Cette manière d'aborder l'urbain permet « *d'envisager la multiplicité des rapports aux territoires qui s'établissent dans la ville sans les figer, ni surdéterminer le local. La prise en compte des échelles spatiales des pratiques — sociales et territoriales —*

*induit des déplacements de perspectives qui, à chaque fois, donnent un éclairage nouveau selon que l'on considère le groupe social au niveau de l'unité résidentielle et du quartier ou bien au niveau des autres unités territoriales proches ou lointaines ou encore au niveau de l'ensemble urbain.* » [Hayot, 2002]

Ainsi, nos observations se situent sur trois niveaux suivant les définitions de Soja (2010), la première enquête sur la création des frontières, le deuxième s'approfondit sur les géographies (in)juste et le troisième se tient au niveau local.

#### *La création de frontières*

Les deux régions du territoire essaient de protéger leurs frontières d'une manière administrative, à partir de deux échelles : une première de pouvoir local à travers des fédérations de municipalités et la seconde échelle est de l'ordre des circonscriptions parlementaires.

#### *Les fédérations municipales*

Face à cette instabilité politique au niveau national qui se résume dans les urnes et des alliances suspectes, les deux territoires Saida et Jezzine ont, jusqu'à une certaine mesure trouvé une manière différente de procéder à rééquilibrer leur territoire.

Dans ce sens en 2005, les villages de Jezzine se regroupèrent pour former l'Union des Municipalités de Jezzine qui regroupe 45 villages dont 27 avec des municipalités et 18 sans conseils municipaux qui sont en dehors des limites géographiques mais considérés comme une seule entité et dont le développement et la croissance sont sous sa responsabilité.

Cette union a établi en 2012 un plan stratégique pour la région qui lui a dessiné une vision et le plus important un plan d'action.

Ce plan stratégique se fonde sur 4 points essentiels : la diversification du tourisme, le développement de l'économie, la création d'emploi et le renforcement du tissu social. Une série de projets fut mise en action et les résultats commencent à se faire voir.

Nous mentionnons la maison de la forêt et le pressoir d'olives qu'on développera dans la partie du système urbain.

De même Saida est membre d'une fédération des municipalités de la région : l'Union des Municipalités de Saida et Zahrani (UMSZ) avec 16 municipalités.

La ville de Saida a établi un plan stratégique à l'instar de Jezzine et ceci durant la même période.

Le plan stratégique a développé les questions actuelles auxquels la ville doit faire face tel que les questions d'héritage, d'environnement, urbanisme, socio-économique.

Dans ce sens, aussi la ville à travers son conseil municipal développe et exécute son plan.

Une visite de l'ancienne ville montre le progrès fait dans la restauration et la réhabilitation des bâtiments.

Pourtant le dossier ou le plan stratégique de la région ne résout pas le problème du logement qui s'étale aux régions alentour et crée par suite un déséquilibre spatial dans ce sens.

Aussi le plan stratégique ne propose pas une intégration des camps palestiniens autour de la ville de Saïda. Il ne profite ni du potentiel de ces camps, ni met en garde le risque sécuritaire qu'ils peuvent provoquer.

Les municipalités de Saïda et de Jezzine essayent de compenser le poids du découpage électoral en prenant en main les charges de leurs territoires respectifs, non plus à travers l'État mais à travers des alliances locales en exploitant stratégiquement leurs ressources.

Ces plans visent à les intégrer dans les tissus urbains, spatiaux, économiques et sociaux du territoire national et ainsi leur redonner un droit au développement et aux notions de justice spatiale.

### *Les élections parlementaires*

Le district de Jezzine a droit à 3 députés des 128 de l'Assemblée Nationale. Ils sont tous chrétiens, 2 Maronites et 1 Grec Catholique.

Pour Saïda, le district a droit à 2 députés sunnites.

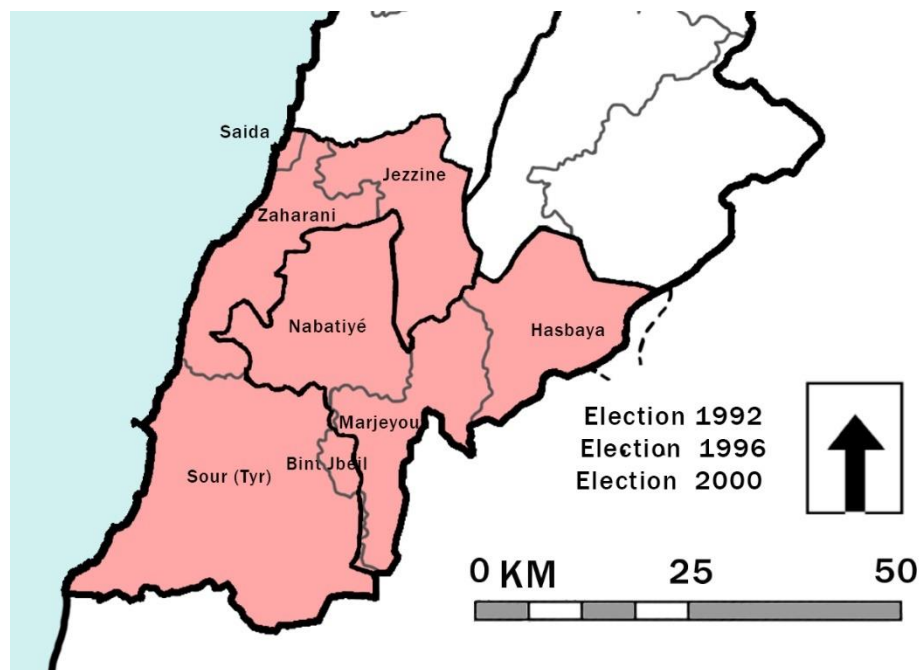
Au fil des élections, le découpage électoral s'est rarement modifié puisque les alliances des acteurs politiques traditionnels ne demandaient pas un changement du statut quo.

C'est ainsi qu'une lecture historique des récentes élections moderne à partir de 1992 montre des circonscriptions qui ne changèrent pas de 1992 jusqu'à l'an 2000.

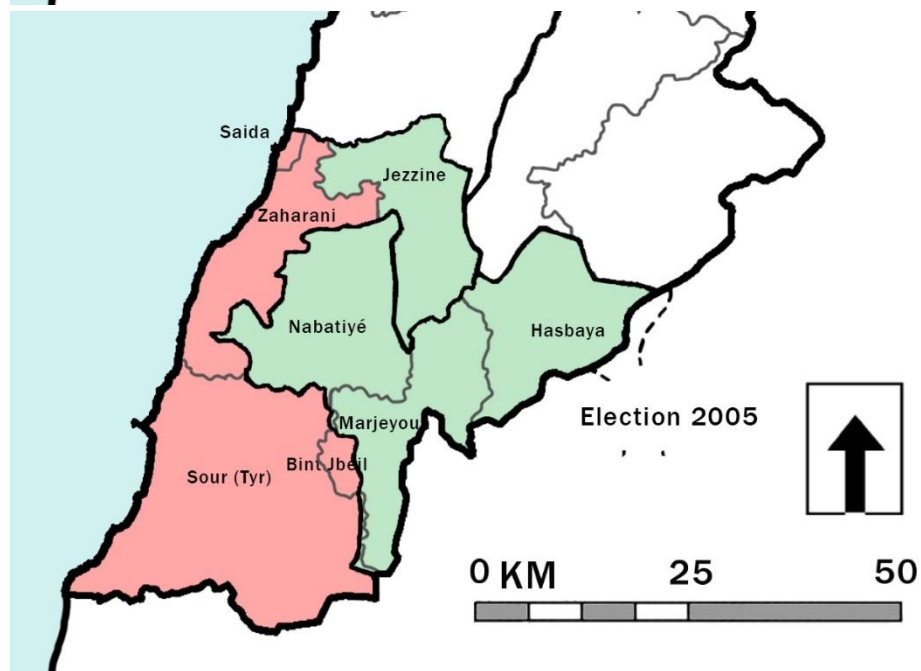
Durant cette période la masse électorale chiite influença les résultats des élections. Les intérêts des sunnites furent préservés et les chrétiens élus auraient dû tous avoir l'approbation des Syriens, occupants le Liban durant cette période.

Les 2 districts qui auraient pu avoir une particularité électorale, Saïda et Jezzine, ne furent pas considérés dans leurs particularités.

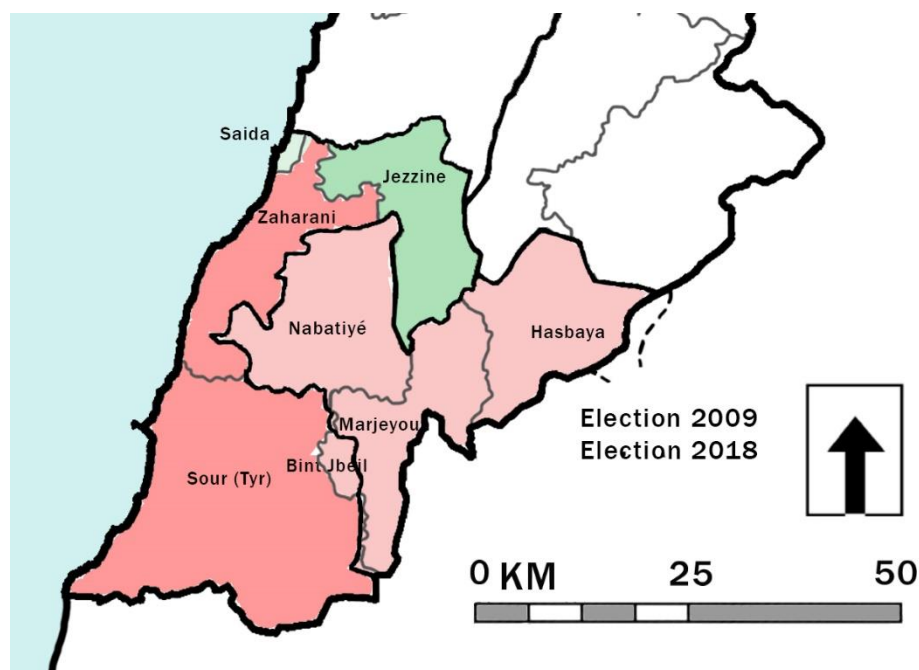
Durant les élections de 1992, de 1996, et de 2000 toute la région du Sud fut une seule circonscription où les limites administratives des 8 cazas furent ignorés



Les circonscriptions électorales des élections de 2005 furent les mêmes. La région est divisée en 2 grands blocs.



La région du Nord fut divisée en 3 grandes circonscriptions durant les élections de 2009 et de 2018



**Carte 22:** Circonscriptions électorales des régions englobant Saida et Jezzine

Richard Khalil

**Tableau 12:** Circonscriptions électorales avec le nombre des électeurs



Année	Circonscription électorale	Deputés			Electeurs			Type de lois
		Total	Musulmar	Chrétiens	Total	Musulmar	Chrétiens	
1992	Liban Sud - (Saida, Zaharani, Tyr, Bint Jbeil, Jezzine, Nabatieh, Marjayoun, Hasbaya)	23	19	4				majorité par listes
1996	Liban Sud - (Saida, Zaharani, Tyr, Bint Jbeil, Jezzine, Nabatieh, Marjayoun, Hasbaya)	23	19	4	553118			majorité par listes
2000	Liban Sud - (Saida, Zaharani, Tyr, Bint Jbeil, Jezzine, Nabatieh, Marjayoun, Hasbaya)	23	19	4				majorité par listes
2005	Liban Sud 1 - (Saida, Zaharani, Tyr, Bint Jbeil)	12	11	1				majorité par listes
	Liban Sud 2 - (Jezzine, Nabatieh, Marjayoun, Hasbaya)	11	8	3				
2009	Liban Sud 1 - Saida	2	2	0	108,047	94%	7%	majorité par listes
	Liban Sud 2 - Jezzine	3	0	3		12%	88%	
2018	Liban Sud 1 (Saida, Jezzine)	5	2	3	120898	86%	14%	Proportionnelle

En 2005, la circonscription électorale fut divisée en deux sous entités. La première Liban Sud 1 comprenant Saida, Zaharani, Tyr et Bint Jbeil avec une majorité électorale chiite mais le vote sunnite peut avoir une marge de négociation. La deuxième circonscription est Liban Sud 2 comprenant Jezzine, Nabatieh, Marjayoun et Hasbaya; la majorité des électeurs est chiite avec un nombre important d'électeurs chrétiens, sunnites et druzes mais qui même ensemble ne font pas plus que les deux tiers des électeurs chiites.



Et de facto, les députés qui sortiront des urnes sont dans les directions politiques soit d'Amal ou du Hezbollah, les seuls partis politiques chiites. Jusqu'à la fin du mandat de 2005, donc en 2009, il y a eu 17 ans où les chiites décident du sort du Liban Sud.

Durant les élections de 2009 un premier changement de la géographie électorale eu lieu et au lieu des grandes circonscriptions, la loi découpa le territoire en caza. Ce fut une opportunité pour les districts particuliers comme Jezzine et Saida pour choisir leurs électeurs. Saida sera représentée par deux candidats qui ont gagné contre les candidats soutenus par les partis politiques chiites.

Aussi les électeurs de Jezzine choisirent des candidats différents de ceux soutenus par les partis chiites.

Cette expérience électorale fut réussie mais n'eut pas un impact au niveau de développement urbain de la région puisque les fonds seront orientés vers les autres districts du Liban Sud.

En 2018, les élections se passent mais suivant une nouvelle loi, basée sur la proportionnelle. Au niveau découpage électoral, Saida et Jezzine furent jointes. Le nombre des listes permit un certain équilibre et des 5 sièges, les listes soutenues par les chiites gagnèrent deux places, la première à Saida et la seconde à Jezzine.

De cette lecture des découpages électoraux et de l'influence que ces frontières donnent aux partis politiques chiites, nous déduisons la volonté de l'occupant syrien à affirmer la mainmise chiite sur le territoire du Liban Sud. Ceci ne reflète pas la volonté générale puisque du moment où s'est opéré des élections sur de petites échelles avec un nombre d'électeurs réduits les résultats furent différents.

Aussi, nous déduisons une autre déduction : les particularités des territoires Sidonien et de Jezzine sont semblables concernant leur volonté de se détacher des territoires à majorité chiite.

Cette volonté de détachement, ne développa pas vraiment chez les deux villes une volonté de collaboration commune. Les différents acteurs politiques ne collaborent toujours pas ensemble et aucun projet politique n'est soutenu en commun pour le bien du territoire.

### **Élection parlementaire**

Le changement fréquent des limites dans le découpage électoral se pose en tant qu'hétérotopie.

Les objectifs de ces manœuvres reviennent à créer des espaces qui isolent pourtant sont pénétrables en même temps (5<sup>ème</sup> principe). Cet isolement est du fait de séparer un territoire d'un autre pourtant sans le contexte

des élections la limite est insignifiante et temporelle (4<sup>ème</sup> principe). Ce passage d'une fonction à une autre tel qu'être à la fois dans un espace municipal, une fonction administrative et une circonscription électorale accentue ces fonctionnalités changeantes juxtaposant plusieurs espaces (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> principe). Cette disposition de plusieurs espaces sur un même territoire donne à notre espace électoral les caractéristiques d'une hétérotopie de crise (1<sup>er</sup> principe) qui produit qui devient une hétérotopie de compensation où l'espace est réel, méticuleux et bien arrangé (6<sup>ème</sup> principe) dans le sens qu'une campagne électorale est bien étudiée et structurée.

Relations avec les indicateurs : Renouvellement des acteurs ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ; Complexité socio-démographique ;

### *Construction de géographie (in)justes*

Le découpage électoral donne des avantages aux communautés plus nombreuses démographiquement, qui profiteront ainsi de privilèges. Ces derniers leur permettront de construire suivant leurs besoins leurs espaces. Une construction de géographies qui préservent leurs intérêts même aux dépens des autres communautés.

La position de Saida sur la mer Méditerranée peut être de nature compétitive. La topographie gagnante en altitude d'une manière graduelle autour du port permet éventuellement une liaison facile avec l'arrière-pays vers la profondeur syrienne. L'histoire de la région confirme ces théories où la ville de Saida fut le port de la ville de Damas.

Cependant il faut comprendre que cet emplacement n'est plus tellement compétitif ; le Liban devient de plus en plus décentralisé et sa position dans l'est de la Méditerranée à proximité d'Israël le rend vulnérable politiquement et économiquement.

L'infrastructure ne se modernise pas assez vite, ce qui rend la ville encore moins compétitive : Les villes utilisent souvent les avantages qu'offrent leurs infrastructures comme outil de marketing mais c'est difficile à faire quand on est loin seulement de 45 minutes de la capitale. Le positionnement de cette dernière offre des avantages plus importants en termes d'infrastructure que ce que Saida peut offrir. Même au niveau du Liban Sud, Saida devient de moins en moins attractive, face au développement des villes chiites plus au sud qui sont avantagés politiquement et attirent ainsi des capitaux d'investissements étrangers.

À ce niveau, la seule opportunité que pourrait avoir Saida est le développement de son port en l'agrandissant et en utilisant toutes ses potentialités. Dans ce sens, l'actuel port traite moins que 4 % de l'ensemble

du trafic portuaire libanais et pour son développement, il ne doit pas viser le Liban mais se reconnecter au niveau international à la Syrie et même la Jordanie. Ce choix est difficile à faire, le port est dans la ville, rendant son accessibilité difficile ; Le système de transport ne passe pas directement dans la ville, mais il la contourne afin de relier les villes du Sud facilement et rapidement à Beyrouth.

**Encadré 23:** Hétérotopie 14 -  
Port de Saida

### **Port de Saida**

Le port de Saida donne à la ville une position stratégique et devient, dans ce contexte, une hétérotopie du fait qu'il inclue plusieurs propriétés dans les fonctions qu'il porte : il est principalement fonctionnel (2<sup>ème</sup> principe) dans un espace qui est interchangeable d'une époque à l'autre. Et en même temps cette hétérotopie a « le pouvoir de juxtaposer plusieurs espaces et emplacements même incompatibles ensemble sur un même lieu réel » (3<sup>ème</sup> principe) puisque le port est celui des pêcheurs, des marchandises, de l'armée.

Il est aussi un port aux dimensions qui s'étendent aux territoires qu'il sert, tantôt il est tripoliteain, tantôt libanais ou syriens ou arabe. Il est ainsi facteur de temps (4<sup>ème</sup> principe) dans un cadre d'ouverture et de fermeture où lui en tant qu'endroit il est fermé au public ou non mais rend le territoire qu'il dessert accessible ou non pour certains produits. (5<sup>ème</sup> principe)

Cependant bien que, il n'est pas parfaitement en rigueur au 1<sup>er</sup> principe des hétérotopies puisqu'on arrive difficilement à la cadrer en tant qu'hétérotopies de crise ou de déviation, il peut facilement s'aligner au 6<sup>ème</sup> principe et être en même temps un espace d'illusion et de compensation : illusion vu le sidonéin est cloisonné dans l'espoir de le voir revivre et compensation où les marchandises sont bien organisées.

Relations avec les indicateurs : Influence internationale ; Subordination territoriale ; Potentiel socio-économique ; Équipement

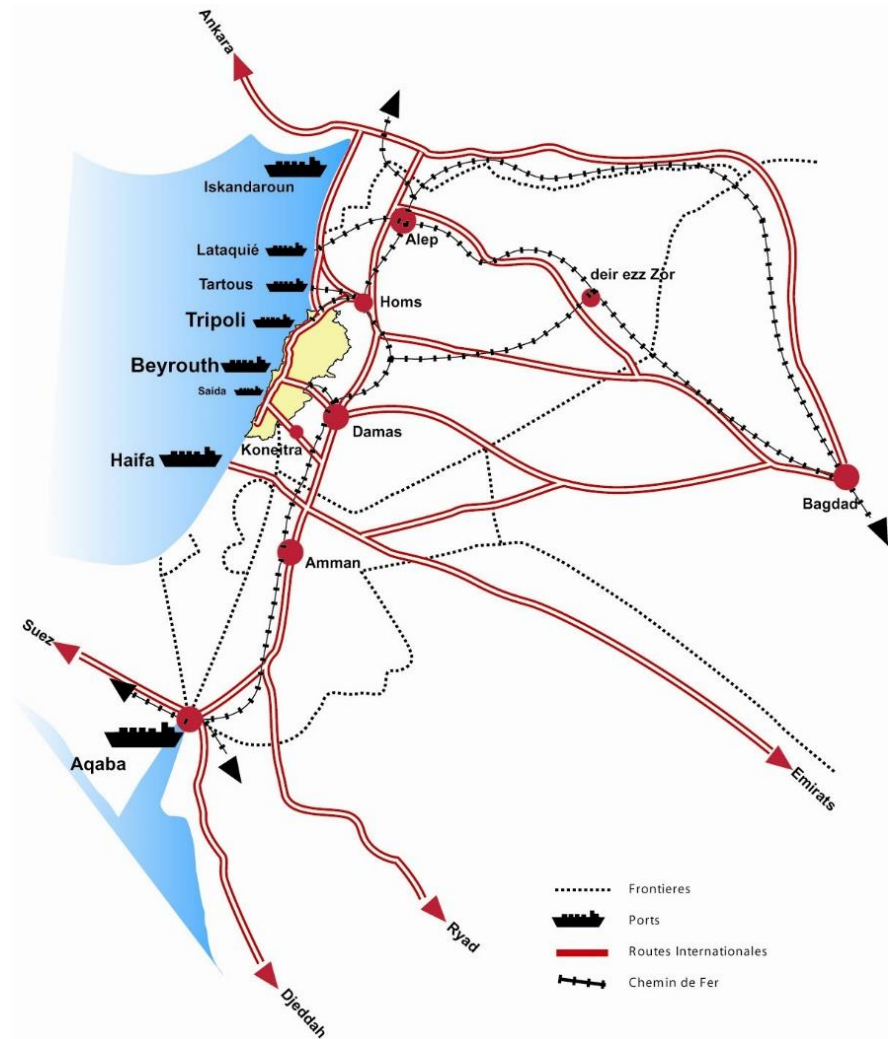
Ainsi, la décision d'un port au Liban Sud sa position sera plus au Sud dans une région mieux desservie aux systèmes routiers d'autoroutes, à de grandes zones de stockage et potentiellement une de commerce free transit.

En effet, le schéma territorial préparé par le CDR en 2005 envisage de faire de Zahrani, localité au sud de Saida la jonction de transport initiale du Sud avec une interface entre le transport maritime et le réseau routier. Cette jonction est le début de la route qui mène de Zahrani à Nabatieh à la frontière syrienne et éventuellement le Jordanie.

Dans ce cadre L'axe Zahrani – Nabatieh devient une hétérotopie qui influence directement notre territoire sans qu'elle soit à l'intérieur de ses limites. Elle est plus au sud de notre région, et prend son rôle économique d'envergure internationale.

L'axe Zahrani – Nabatieh est un axe en voie de développement qui commence par le port de Zahrani au sud de Saïda, passe par Nabatieh et continue vers la Syrie et la Jordanie. C'est un axe de transit.

La carte montre les routes principales de liaisons entre les principaux ports maritimes libanais et les pays arabes



**Carte 17** : la place du Liban dans le Moyen-Orient

SDATL, page 17

La création de cet axe engendre la construction de nouveaux équipements, la création d'activités économiques, et ainsi consolider la présence de la population de confession chiite à travers de nouveaux logements. Le foncier est revu à la hausse, ce qui permettra une appropriation de terrain par les partis politiques chiites.

La question ne serait plus de valoriser Saïda à travers son port, mais comment relier Saïda à Zahrani afin de profiter de cette nouvelle infrastructure régionale.

### Zahrani – Nabatieh

L'axe Zaharani – Nabatieh est une hétérotopie quand il se lit à travers l'axe Saida – Jezzine.

Il copie l'ancienne fonction de la route Saida – Jezzine en liant la mer à l'arrière-pays syrien. Par se fait, il crée un comportement de déviation (1<sup>er</sup> principe) en transformant les normes de travail émis par l'axe de notre étude de cas. Il crée ainsi un espace de compensation au premier axe en présentant un espace méticuleux, parfait et bien arrangé (6<sup>ème</sup> principe).

Ainsi par cette nouvelle fonctionnalité (2<sup>ème</sup> principe), il crée des espaces à plusieurs espaces soient-ils locaux, régionaux, nationaux et internationaux (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indicateurs : Influence internationale ; Subordination territoriale ; Système confessionnel ; Potentiel socio-économique ; Équipement

Privé d'un rôle au niveau international, la ville de Saida a toujours des atouts pour se démarquer nationalement comme le souligne le Schéma Directeur de l'Aménagement du Territoire Libanais qui démarque la ville comme une zone touristique et patrimoniale, presque au détriment d'autres liaisons économiques.

Pourtant en devenant la porte sud de Beyrouth. Relié à la région métropolitaine de Beyrouth, Saida perd de son attractivité nationale et compte désormais sur le tourisme local qui n'est pas cependant bien commercialisé. Dans ce sens Sour a dépassé Saida dans la commercialisation de son aspect touristique. Aussi face à Jezzine, Saida n'est pas tellement compétitif car Jezzine s'oriente vers l'écotourisme.

D'un autre côté, la centralité administrative de Saida n'est plus durable et influente dans le contexte politique libanais actuel. Les liens historiques entre la ville de Saida et son arrière-pays existaient dans la forme de liens sociaux en tant que centre administratif. Ce dernier perdit de ses prérogatives au début des années 1990 quand le Liban Sud fut divisé en 2 gouvernorats.

Le large réseau administratif qui relie Saida à Jezzine, Nabatieh et Sour devient de moins en moins pertinent. La tendance de transférer les juridictions à un niveau municipal et / ou au niveau des fédérations municipales réduit le rôle du caza aux questions de sécurité, les services civils de base et la surveillance du travail des municipalités.

Les principaux investissements publics dans les projets d'infrastructure et d'équipements publics sont retenus au niveau du gouvernement central ou du coup ramener au niveau municipal.

La seule aspiration restant à Saida étant de jouer un rôle dans la fédération des municipalités, difficilement faisable sans une vision stratégique de sa position dans la fédération.

Finalement Saida ne fonctionne pas plus qu'une zone économique aux villages avoisinants uniquement, au niveau local. Elle forme une région économique limitée qui sert le contexte direct des villages.

Face à l'importance théorique de la ville de Saida, la ville de Jezzine peut paraître comme un bourg isolé dans les hauteurs libanaises, cependant la ville est capable de jouer un rôle important dans la sécurité israélienne. Elle l'a vécu pendant 18 ans et les forces d'occupation se sont installées pour créer une zone de non-lieu qui défend le nord d'Israël. Une lecture de la carte montre que l'armée s'est intégrée profondément dans le territoire libanais. La raison principale se trouve dans 3 points essentiels qui donnent à Jezzine une importance géopolitique pour Israël :

1) la raison idéologique et communautaire :

Jezzine est une ville chrétienne dans un milieu musulman. Elle s'est liée militairement à travers les milices chrétiennes avec Israël pour se défendre contre les milices palestiniennes. Ce fut une alliance d'intérêts mutuels. À la fin de la guerre libanaise et de la menace palestinienne, l'alliance continua: Israël forma l'ALS - armée libanaise du Sud - milice formée de Libanais pour défendre l'État hébreu. Bien que l'ALS fût mixte confessionnellement, le leadership était chrétien. L'ennemi commun avait soudé les relations des deux entités.

2) la raison topographique :

Jezzine est une ville d'altitude moyenne à l'extrémité sud des montagnes du Mont Liban. Elle est idéale pour surplomber la région, et se défendre naturellement.

3) la raison stratégique :

S'intégrer dans les profondeurs libanaises vers une région facilement défendable relève aussi d'une autre intention. Couper les relations et le lien chiite entre ceux du Sud et ceux de la Békaa. Ce qui assure une difficulté de lien et de transport de marchandise et d'armes entre les deux entités. Certes ils ont tous le territoire mais à n'importe quels problèmes sécuritaires, le libre transport doit passer par plusieurs zones confessionnelles.

Ce rôle recule avec le retrait des troupes israéliennes et Jezzine reprend un rôle modeste dans le territoire national, à la fois touristique et agricole.

Au niveau local, la ville de Jezzine joue un rôle administratif pour la région qui se développe d'une manière limitée pour couvrir quelques

besoins sanitaires et éducatifs. L'union des municipalités a élaboré une vision pour la région et ainsi mis au marché du travail quelques dizaines d'opportunités d'emploi et d'investissement, notamment dans le domaine touristique et agricole.

**Photo 12:** Affiche de miliciens chiïtes face à une église Maronite dans la région de Jezzine

Richard Khalil, Avril 2018



### *Des tensions au niveau local*

La construction de géographies (in)justes a réduit le rôle du territoire à partir de la limitation du rôle de ses villes. Pourtant ces localités ont toujours une marge de manœuvre au niveau local. Dans les observations précédentes, les thématiques du tourisme et agricole reviennent fréquemment comme moteur de développement de la région. Nous les analyserons en voyant l'effet que ce développement fera sur les autres facteurs de l'aménagement territorial comme le foncier ou les équipements, principalement à travers trois études de cas.

Le territoire de Saïda - Jezzine a des propriétés géographiques naturelles et une histoire du terroir notamment prononcées et avantageuses par rapport aux autres territoires de la région. La richesse historique de Saïda traduite dans le patrimoine et une mémoire collective toujours visible dans l'ancienne ville additionnée aux atouts naturels de Jezzine tel que la chute d'eau et la forêt des pins de Bekassine apporte aux visiteurs des expériences inédites sur le territoire libanais.

Conscient de ses potentiels, chaque localité a établi **une stratégie touristique**<sup>70</sup>. C'est un tourisme local, artisanal qui a pour but, autre que d'attirer des visiteurs, de créer des emplois. Nous soulignons aussi l'effet positif d'un tourisme local pour la reconstruction d'une appartenance identitaire au territoire.

C'est une économie lente puisqu'elle est basée sur des critères temporaires tel que la sécurité, les mouvements des touristes, la finesse de l'artisanat et ne profite finalement qu'à un certain nombre de locaux. Tout imprévu peut compromettre tout le travail fait.

---

<sup>70</sup> Strategic development plan for Jezzine region  
Saïda Urban Sustainable Development Strategy

Pourtant le problème s'observe dans le fait que les deux régions sont dans un même territoire, et encouragent des mêmes pratiques touristiques mais ne collaborent pas du tout ensemble. Pire, ils entrent en compétition sur une même clientèle. En somme deux destinations touristiques complémentaires sur une même aire géographique en compétitivité.

Le trajet est riche s'il est unifié, une journée au bord de la mer avec visite de la ville historique de Saïda qui se termine dans les hôtels de Jezzine pour une deuxième journée de randonnées dans les forêts avoisinantes.

Il est à noter que notre but n'est pas de tracer une stratégie touristique mais d'observer les efforts économiques des pouvoirs locaux à l'égard de leurs populations. Par cette volonté les autorités tracent une relation entre les activités économiques et leurs populations et essayer ainsi de transformer leurs territoires de zones résidentielles en zones productives, même si avec des limites. Ces actions, bien que nécessaires sont loin de retenir une population en quête d'emploi, mais il contribue pour le moment à préserver une partie.

Arrivera-t-elle à créer un dynamisme économique, à attirer une nouvelle population, elle contribuera à une consolidation du foncier et une relance de la construction de logement.

Cette description, même simplifiée, résume le système urbain qui gère les différentes dynamiques territoriales.

Pourtant il portera plusieurs lacunes à travers lesquelles se manifestent des hétérotopies qui redessinent le territoire en avantage d'une population sur une autre.

Ces activités touristiques lancées par les pouvoirs locaux ont besoin d'une infrastructure et d'équipements pour se développer. Cette consolidation des équipements à vocation touristique n'est pas suivie par d'autres équipements pour accompagner le développement à venir. Pourtant, lors de notre enquête sur le terrain, il est plus qu'urgent d'investir dans les villes, notamment à Saïda qui subissent des pressions démographiques importantes et demande ainsi de nouveaux logements et une nouvelle infrastructure.

Saïda a besoin de s'étendre dû à une hausse démographique, ce qui demande une construction et augmentation de l'offre dans l'immobilier. Saïda s'étend sur les terrains des villages avoisinants chrétiens et dans les circonscriptions du caza de Jezzine. Les pouvoirs locaux des villages chrétiens vont changer les droits au sol pour repousser en partie la pression provoquée par cette ruée de promoteurs.



L'espace conflictuel entre les deux localités est l'espace défini par les droits au sol.

Dans cet esprit Jezzine, du fait de sa ruralité peut avoir un avantage. La population étant plus réduite, la demande est plus faible, aussi les habitants sont originaires de la région et dans ce sens un droit des sols limitant la construction peut jusqu'à une certaine mesure les arranger : de petites maisons en duplexe avec les enfants à l'étage.

Loin d'être idéal, elle ralentit un peu le grignotage des terres chrétiennes de Jezzine. Pourtant, la réalité sur le terrain est du fait différent puisque la majorité des villages entourant Saida permettent d'importants quotas de construction et la ville a pu s'étendre sans grand problème.

Dans notre quête aux hétérotopies, nous avons observé un phénomène intéressant : une relation entre les différentes hétérotopies : l'existence du camp palestinien d'Ain El Heloué mettra la pression sur les villages chrétiens de l'Est de Saida et poussera la limite vers Jezzine jusqu'à Kfarfelous.

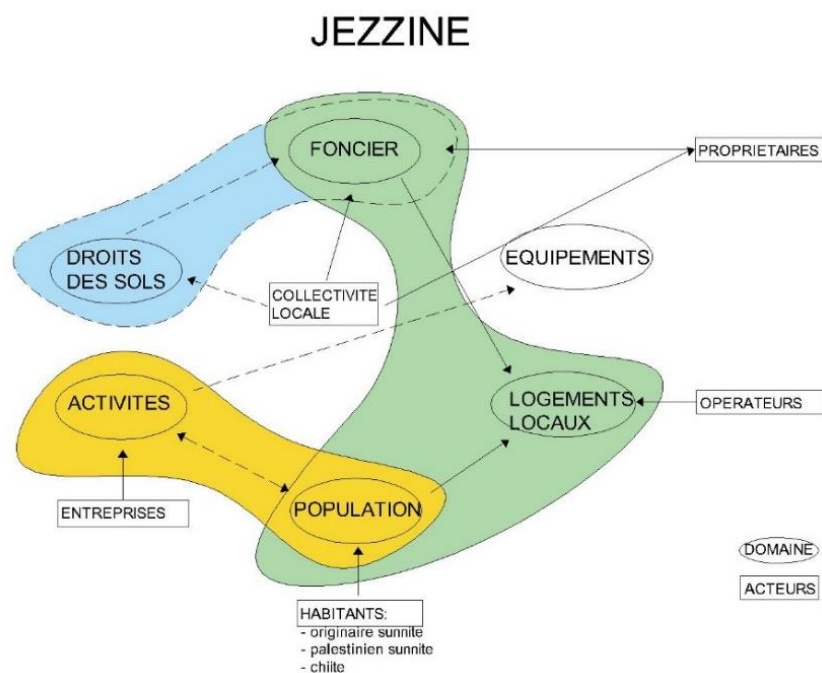
Dans le contexte de Saida - Jezzine, le système urbain tel que décrit par Thierry Vilmin se lit à travers 3 groupements de domaines :

- 1- 1 premier groupement qui lit les **activités** à la **population**
- 2- Le 2ème groupement est axé sur le **logement** et le **foncier** et répond directement aux demandes des populations.
- 3- Dernier groupement se base sur l'action des collectivités locales à travers ses prérogatives sur les **droits des sols** et son impact sur le foncier.

Cet engrenage aura 2 centralités principales la population et les droits au sols ; la première faisant rôle de catalyseurs entre les activités et les logements et la seconde un moyen de freinage de ce dynamisme.

**Figure 24:** Interaction des composantes du système urbain dans Saida Jezzine

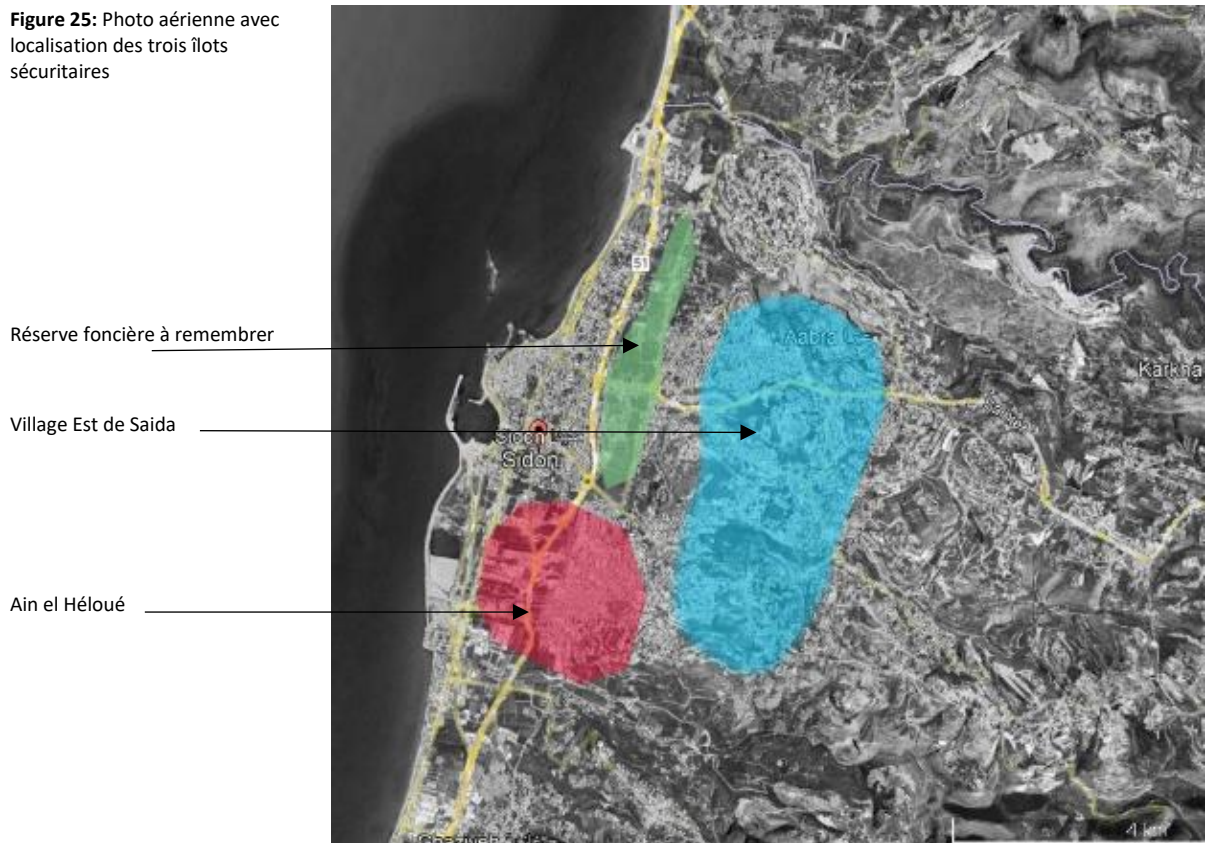
D'après le système de T. Vilmin, modifié par Richard Khalil.



## 1. Tandem Ain El Heloué - Est de Saida: le Blocage du foncier des deux côtés de Saida

Saida pour son développement avait trois zones à potentiel pour se développer.

**Figure 25:** Photo aérienne avec localisation des trois îlots sécuritaires



La première zone est aux limites Sud-Ouest de la ville. Elle est momentanément difficilement exploitable vu sa proximité du camp palestinien de Ain El Heloué, fondé en 1948 sur des terrains privés. Le problème du camp de Ain El Heloué est avant tout foncier puisqu'il est construit sur des terrains privés, il gèle par sa présence le foncier du camp et des alentours. Le problème est aussi démographique, le camp avec ses 120.000 habitants, devient une bombe démographique qui a besoin de nourriture, et d'emploi. Ce grand nombre devient un souci sécuritaire puisque le camp, dirigé par des partis politiques et des milices palestiniennes, devient une zone de non droit dans laquelle l'État libanais ne peut y accéder. Finalement, comme le camp s'élargit sans planification, il pose des problèmes d'infrastructure et équipements ; il n'y a pas de réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'électricité, ce qui rend l'environnement inapte à la vie et au développement.

La position du camp a ralenti le développement de Saida du côté sud – Ouest. Les terrains devenant dévalorisés. La plupart de ses régions sont

des parties de villages chrétiens, qui même s'ils se situent dans la proximité de Saida, ils se prolongent historiquement vers Jezzine. Cette agglomération de villages va subir une forte pression foncière avec le développement de Saida.

**Photo 13:** Le camp de Ain el Helou à proximité de Saida

<https://mapio.net/wiki/Q639221-en/>  
[accès 22 fev 2022]

Il est à remarquer que le camp d'Ain el Héloué, au premier plan ici est de surface plus grande que la ville de Saida en deuxième plan au bord de la mer



La deuxième zone se situe à l'intérieur de la ville, vers son côté Nord. L'observation montre une réserve foncière assez importante. Cette partie localisée du côté de l'entrée Nord de la ville a été destinée au remembrement mais vu la complexité du cas les solutions proposées n'ont pas abouti d'une façon adéquate.

Le développement de la ville a laissé une grande région de terrains vides entre les axes routiers majeurs. Cette surface, vu ses dimensions suffit à absorber une grande demande des besoins en logement de la ville. Pourtant les biens-fonds ne sont pas actualisés et les terrains vu leurs tracés et leurs problèmes d'associer ne sont pas constructibles pour la plupart. Rafic Hariri, ancien premier ministre, s'est penché sur le projet pour un remembrement mais les solutions proposées ne furent pas suffisantes pour régler le problème.

La troisième zone est aux hauteurs Nord-Ouest de la ville. C'est une région chrétienne, sur la route de Jezzine.

Saida étant une ville - territoire longeant la côte se trouve entourée par 6 collines. Cette petite plaine côtière a subi d'énormes pressions foncières avec l'augmentation de la population et la demande croissante de logement.

Cette forte demande a trouvé dans les localités avoisinantes - de majorité chrétienne - un terrain de prédilection. La plupart des terrains étant

délaissés par leurs propriétaires due à la guerre et aux immigrations forcées et armées.

Les premières observations montrent une vente massive des terrains durant la guerre. Tous les villages avoisinants ainsi sont remembrés, construit et vendu. La fin de la guerre, le processus de paix civile n'ont fait qu'accentuer les disparités et accélérer la vente ; les politiques de retour des déplacés n'ayant pas réussi à attiré les chrétiens vers leurs villages.

La montée démographique, la pression foncière et le développement du parc immobilier des Sunnites mis à court les Chrétiens qui pour la majorité sont toujours déplacés et ont un taux de natalité inférieur.

Les autorités locales ainsi n'ont plus vraiment de moyens que de changer le Droits des Sols. Un processus qui stabilise le territoire momentanément mais qui n'arrêtent pas le processus d'appropriation territoriale.

Le changement des zones de servitudes - zoning - ou le droit des sols est une arme à double tranchant dont dispose les autorités locales. Dans une région qui n'est pas classifiée, le propriétaire peut construire de la surface de son terrain 20% en surface et 40% en exploitation totale. Les régions autour de Saida sont pour la plupart classifiées et donc sont divisées en plusieurs zones de servitudes.

Les constructions intensives ont transformé les alentours de Saida en de ville-dortoir; une banlieue de logements dont la majorité absolue des habitants travaillent dans la ville. Ce potentiel foncier fut exploité par des opérateurs - entrepreneur en masse pour construire des logements en masse.

Le discours ambiant dans les milieux chrétiens était pour sensibiliser aux risques de ventes du foncier mais au niveau de la pratique, les chefs religieux chrétiens avaient peu de moyens pour contrer les ventes.

Une perte du foncier qui était directement suivi par une construction se solde par une double perte et change l'identité du territoire.

Le village devient peu à peu musulman par ses résidents mais reste sur le papier chrétien par ses électeurs qui éliront des municipalités complices du changement démographique et territorial pendant.

Étant à court de moyens, les autorités locales - voyant que ce changement d'identité est irréversible - cherchent des tactiques pour ralentir le processus.

Certains maires essayent de rendre difficile l'acquisition d'un permis de construire mais la majorité des élus change les zones de servitudes afin de réduire la surface bâtie.

À vrai dire, cette tactique n'arrête pas le flux d'une région à l'autre, mais avec la réduction des surfaces à bâtir le décideur espère faire hausser le prix du foncier et attirer une population plus riche dans un environnement bâti plus cohérent.

Ainsi, un effet de siège se fait autour de la ville : du sud le camp palestinien de Ain el Heloué et du Nord les terrains gelés face aux remembrements.

Cet état des lieux, poussa Saida au-delà de ces limites municipales vers les villages chrétiens des alentours, faisant ainsi une pression foncière sur eux. Les différents villages aux alentours sont actuellement construits par des projets immobiliers destinés pour les populations musulmanes des alentours.

Ce changement foncier, fortifié dans le logement et par suite la démographie ne tarda pas à impacter la sécurité.

En 2013, Abra, village au Nord de Saida, fut la scène d'affrontements entre l'armée libanaise et le groupe de musulmans sunnites salafiste guidé par Ahmad al-Assir; déjà depuis plusieurs années, al-Assir avait développé une communauté religieuse dans ce village chrétien, une situation impossible s'il n'y avait pas eu une population sunnite grandissante au village grâce aux projets immobiliers.

**Encadré 25:** Hétérotopie 16 - Îlots sécuritaire

### Îlots sécuritaires

Les différents cas analysés sur le territoire de l'Est de Saida comportent deux hétérotopies : les îlots sécuritaires et le système urbain. Dans cet encadré nous parlerons de la sécurité et à la fin de cette partie nous joindrons les trois zones d'études pour expliquer l'hétérotopie du système urbain.

L'existence de plusieurs îlots sécuritaires rend le territoire facilement proie à des transformations qu'il sera difficile de maîtriser.

Ces îlots sécuritaires sont des hétérotopies dans la ville puisqu'ils prennent le rôle d'une hétérotopie de déviation (1<sup>er</sup> principe) qui met toute une population à l'écart à cause du comportement déviant d'un groupe armé. Cet espace devient hors de la ville et l'accès se fait suivant des rituels d'accès bien précis (5<sup>ème</sup> principe) le rendant un espace d'illusion (6<sup>ème</sup> principe).

Ces îlots abritent principalement des populations civiles qui essaient de vivre sur le même espace que les militaires. C'est une mixité de fonctions civiles, marchandes, logements et militaires (2<sup>ème</sup> principe), de d'espaces et d'emplacements de jeu, de commerce et lignes de démarcations (3<sup>ème</sup> principe) et de temporalité de temps de guerre et de paix (4<sup>ème</sup> principe).

Relations avec les indices : Influence internationale ; Renouveau des acteurs ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ; Complexité sociodémographique ;

## 2. Qrayeh

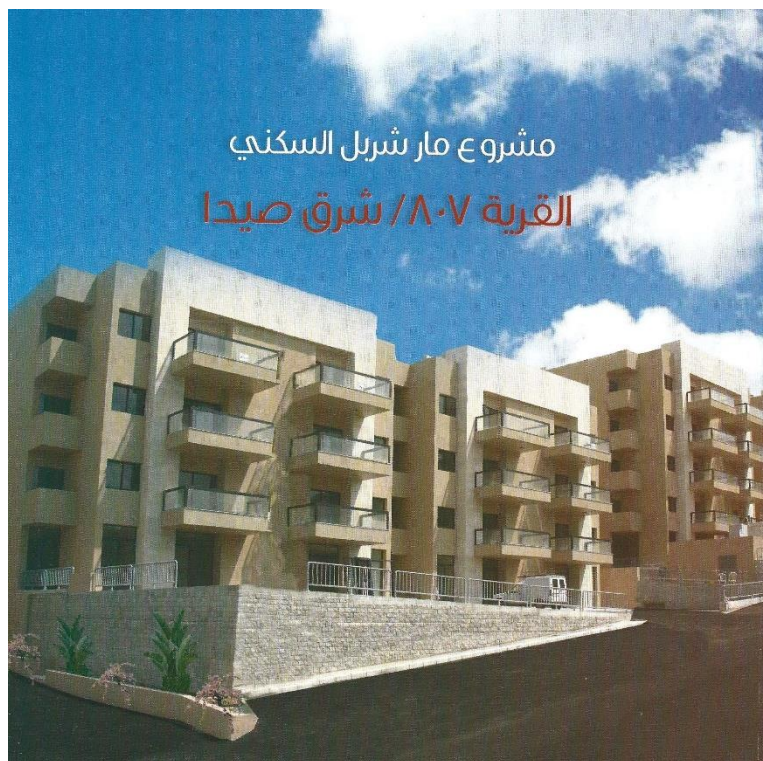
En parallèle des actions des pouvoirs locaux, le patriarcat Maronite s'impliqua géographiquement dans la région. Il va essayer de consolider la présence chrétienne en lançant ces projets maronites à travers le "Fond Social Maronite". Dans ce sens, le village de Qrayeh fut choisi pour y construire 11 immeubles contenant 90 appartements et 16 magasins.

Ce projet porte plusieurs points d'interrogations quant à sa position certes dans les régions chrétiennes mais dans un village qui est loin des limites et des villages sous pression foncière.

Le projet dû faire face aux pressions financières et ainsi s'orienta vers des solutions incluant des banques, ce qui exclus les plus démunis, ceux qui principalement le projet était fait pour eux.

**Photo 14:** Perspective virtuelle du Projet Maronite de Qrayeh

Brochure commerciale du Projet Maronite de Qrayeh distribué au bureau de vente du projet au complexe Maronite de Zouk Mosbeh, 2016



**Photo 15:** Photomontage du Projet Maronite de Qrayeh montrant les immeubles construits et leurs plan-masse

Brochure commerciale du Projet Maronite de Qrayeh distribué au bureau de vente du projet au complexe Maronite de Zouk Mosbeh, 2016

Le montage de photos montre le nombre et la densité de ce projet résidentiel



### 3. Kfarfalous

L'étalement urbain décrit au paragraphe précédent, produit de la démographie, du foncier, du logement et des droits des sols ne s'est accompagné ni par l'édification d'équipements, ni par une politique économique pour la banlieue.

Saida s'est maintenu une polarité où les habitants des alentours viendront pour travailler et utiliser toutes sortes d'équipements de santé, de loisirs, de cultures.

Face à cet étalement, la question de limite se pose. Est-elle au niveau des villages voisins de Saida ou plus haut, plus proche de Kfarfelous ?

#### *Une dynamique foncière confessionnalisée*

Kfarfelous est un village de 8 km<sup>2</sup>. De cette surface 3 km<sup>2</sup> furent la propriété commune des habitants et 3 autres la propriété d'un homme chrétien qui les vendit en 1972 à un autre chrétien qui lui aussi avec l'achat des terres communes des habitats passèrent l'ensemble des terres achetées à Rafic Hariri pour le montant de US\$ 1,400,000 dans le taux d'échange de 1975.

Rafic Hariri, ancien premier ministre libanais construisit en 1978 aux hauteurs de Saida, à mi-distance entre les 2 villes, sur l'axe routier principal, au village de Kfarfalous un centre universitaire comprenant un hôpital de très grande envergure avec des logements et des centres techniques. L'ensemble devrait coûter 300 millions de dollars (Bonne, 1995). Il employa 2500 personnes dot 1000 personnes de Jezzine et 1500 personnes de Saïda.

Ce grand équipement fut la promesse d'une relance économique régionale qui malheureusement se termina précipitamment avec l'invasion

israélienne de 1982 où l'armée démantela l'hôpital et le réduisit en une friche.

Par son acte volontaire, Hariri aurait transformé Kfarfalous en une limite – virtuelle – entre Saida et son expansion potentielle d'un côté et Jezzine de l'autre. Cette limite fut confirmée par les Israéliens qui placèrent durant l'occupation leurs points de contrôle à Kfarfalous, de 1984 jusqu'à l'an 2000.

Le contact se perdit entre les villages chrétiens avoisinant Saida et Jezzine. Cette nouvelle situation ne renforce pas la confiance de retour des chrétiens et ouvrira ainsi les opportunités pour une vente massive de propriétés foncières. Durant la guerre la famille Azar fit un remembrement de ces terres en de petites unités foncières et les vendit même à des musulmans. Le lot de 800 m<sup>2</sup> est vendu à US\$ 16,000.

En parallèle, Hariri agrandit la surface de ces terres après avoir ajouté à ces terres de Kfarfalous des terrains acquis dans les zones avoisinantes.

**Photo 16:** Diverses photos montrant les projets de Hariri à Kfarfalous

<https://mapio.net/pic/p-30995339/>  
[accès 24 fév 2022]

Les photos montrent l'état insalubre des constructions qui sont délaissées depuis 1982



À la mort de Hariri, l'état des lieux est que les grandes propriétés foncières dans le village sont ceux de la famille Hariri et de la famille Azar.

- La famille Azar décide de vendre. Après de longues négociations avec le maire, ce dernier acheta une partie des terres et fit des lotissements de 1200 m<sup>2</sup> qui se vendent à 125 \$/m<sup>2</sup>. Ceci ouvrit une opportunité aux originaires de la ville d'accéder à la propriété tout en préservant l'identité chrétienne du foncier.
- Les terrains de la famille Hariri furent convoités au début par un Chiite proche de la famille Berri pour une somme de US\$25,000,000. Le but de cet



achat est double : ouvrir une carrière pour utiliser la pierre dans le barrage de Bisri à proximité et construire des logements principalement destinés à des chiites. La transaction fut ralentie et arrêté par la fuite de l'information dans les médias en 2017. Finalement les terrains furent achetés en partie par l'Ordre Maronite Libanais et plusieurs hommes d'affaires chrétiens dans le but de la préserver.

A Kfarfelous, la stratégie foncière fut développée comme un moyen de résistance et de réappropriation des terres face à la stratégie d'équipements et d'activités économiques lancé par Hariri pour acquérir la région.

**Encadré 26:** Hétérotopie 17 -  
Est de Saida

### **Est de Saida (ain el heloué) – QraiyeH – Kfarfelous**

Nous ouvrons la parenthèse pour expliquer comment cet exemple répond aux propriétés d'une hétérotopies énumérées par Foucault.

L'appropriation foncière dans ce territoire est à la base une question de frontières puisque les dynamismes immobiliers à ce stade créent un système d'ouverture et de fermeture qui isole et pénètre (5<sup>ème</sup> principe). Par cet acte de traçage des frontières les pouvoirs locaux espèrent créer en même temps un espace d'illusion et un espace réel (6<sup>ème</sup> principe) en cloisonnant le territoire et l'arrangeant par des lois pour ne recevoir que les originaires du village. Aussi par isolant et interdisant l'usage des équipements ils veulent mettre à jour une hétérotopie de déviation (1<sup>er</sup> principe) pour les étrangers.

Ce territoire aussi devient le lieu où se juxtaposent plusieurs espaces et emplacements même incompatibles ensemble (3<sup>ème</sup> principe) tout comme les différentes coutumes des habitants. Cette multitude de signes identitaires implique différentes fonctions pour répondre aux exigences de chaque communauté (2<sup>ème</sup> principe). Restera à concilier si possible deux approches temporelles si possible (4<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indices : Subordination territoriale ; Système confessionnel ; Représentation territoriale ; Complexité sociodémographique ; Opposition rurale urbaine ; Équipement ;



**Remembrement**

1. Achat du terrain par M. Serhal et division en 7 petites parcelles de 800m<sup>2</sup> vendues à 16,000\$

2. Achat d'une partie du terrain et division en 4 types de 600m<sup>2</sup> à 1200 m<sup>2</sup>. Vente à 125\$/m<sup>2</sup> pour 410m<sup>2</sup> de construction

3. Foncier sous pression. Famille Azar entrain de vendre même à des musulmans. Grande partie sécurisée

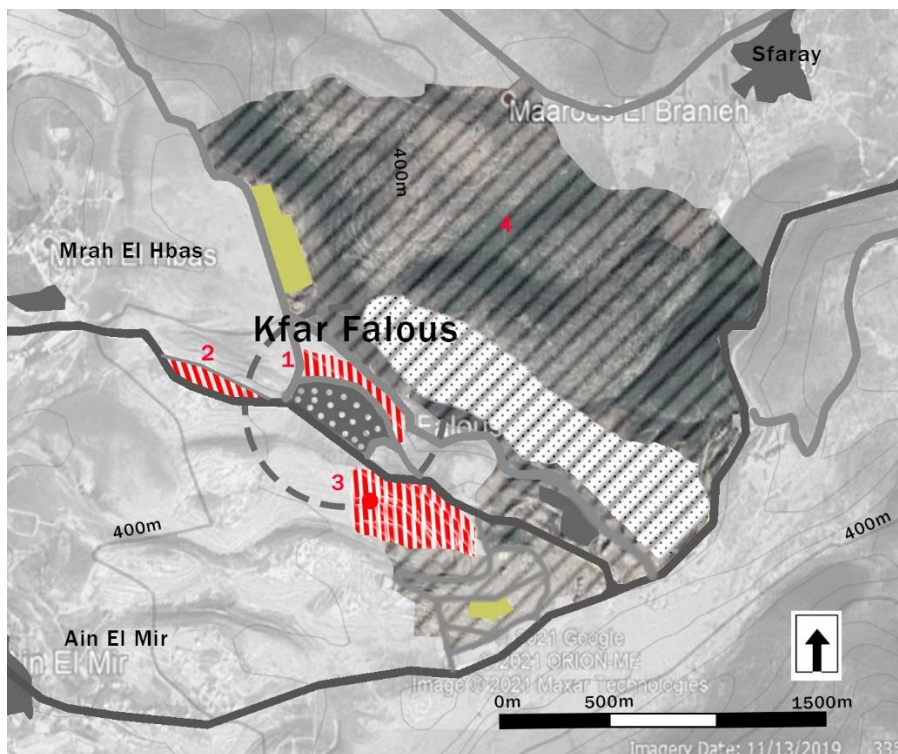
4. Territoire actuellement "sauvegardé"  
27/08/2017 carrière officialisée pour servir des pierres pour le barrage de Bisri

2019 Achat des terrains par l'Eglise Maronite et des hommes d'affaires chrétiens

POUR PLUS DE DETAILS VOIR ANNEXE

**Carte 23:** Analyse de l'hétérotopie n17 – Kfarfelous

Richard Khalil



\*  
\*   \*  
\*

Les dynamiques urbaines observées dans le territoire Saïda – Jezzine opèrent sur plusieurs niveaux et à travers plusieurs acteurs.

Dans l'entourage direct de Saida, c'est une dynamique logement – droits des sols impliquant une confrontation entre les pouvoirs locaux chrétiens et les opérateurs musulmans. Mais ce n'est que l'expression visible des processus d'appropriation des terres chrétiennes par les musulmans.

Pourtant la tension est observable dès le début avec l'appropriation du foncier, ce qui rend la question des droits des sols une initiative qui limite l'action des sunnites mais ne l'arrête pas.

À Kfarfelous, le processus d'appropriation a suivi deux temporalités ; la première étant création d'équipement pour générer une activité économique, elle a tracé une nouvelle limite confessionnelle en changeant la vocation du territoire sur une échelle locale. Deuxième temps, totalement différent du premier engageant le foncier et les propriétaires pour sécuriser la terre.

La description des différentes hétérotopies montre le déséquilibre spatial du territoire à travers une lecture des signes identitaires, des échelles géographiques mais ces éléments combinés mènent à l'élaboration d'outils sociologiques nécessaire à la compréhension des dynamiques conflictuelles du territoire.

Entre les représentations identitaires et leurs spatialités, nous sommes face à une compétitivité entre les différentes parties du territoire qui est finalement conflictuelle. Ces exemples spatiaux énumérés le montrent clairement comme déjà mentionné par LeFebvre (2009 : 3) : « *Le conflit est ancré socialement par le fait spatial : la discontinuité, la juxtaposition, la superposition, la stratification spatiale à n'importe quel niveau de la ville (général, spécifique et intermédiaire, et immédiat) devient le lieu d'un groupe, de l'activité de ce groupe à côté d'un autre groupe. La ville comme un groupe de groupes, avec sa double morphologie matérielle et sociale.* »

Des groupes qui se représentent par rapport à leurs propres sémiologies, suivant une trajectoire sociale et spatiale.

#### *Trajectoire socio-spatiale*

La trajectoire socio-spatiale d'une communauté se comprend par la lecture des croyances, de l'histoire de cette communauté à travers leurs spatialités.

Dans ce sens, Saida devient compréhensible premièrement, par sa nature de ville arabo-musulmane et par sa position sur la mer Méditerranée qu'elle a assumé historiquement.

Cet héritage laisse dans la ville et son entourage plusieurs hétérotopies ancrées dans l'histoire et l'espace et qui soulèvent des déséquilibres spatiaux. Des observations qu'on analysera dans les paragraphes suivants.

Au début de ce chapitre, nous avons discuté des constructions sociales et identitaires que l'histoire de la ville a permises, et des moyens utilisés par Rafic Hariri pour retransformer la lecture de l'histoire de la ville. Pourtant au même moment de ses actions, d'autres mécènes travaillaient la ville. Je mentionne notamment la famille Audi, riches banquiers qui restaurèrent une demeure de l'ancienne ville en musée de Savon et l'ouvrirent au public. Ils en profitèrent pour élargir leur parc immobilier et se sont acquis à fur et à mesure tout un quartier. Leurs actions trouvèrent échos avec d'autres mécènes, les familles Wardé, Solh entre autres et actuellement la municipalité entreprend avec des universités locales et internationales, des associations et des bailleurs internationaux la restauration d'autres quartiers de l'ancienne ville.

Loin des intentions de Rafic Hariri, ces actions ont un effet sur la ville qui changeront à terme sa lecture socio-spatiale. Nous observons au début, un « gommage » sélectif de la mémoire et une transformation des bâtiments au choix des bailleurs dans l'absence d'une unité d'action. Ainsi, les signes juifs et jusqu'à une certaine mesure chrétienne s'effacent progressivement dans une réécriture de l'histoire.

Ensuite, ce travail de restauration risque la muséification de la ville, sa gentrification et ainsi le rejet de la population originaire de la ville en dehors de ces limites.

Cette trajectoire socio-spatiale ne se limite pas aux changements à l'ancienne ville, elle reconstruit le territoire autour de la ville dans un contexte incertain.

Avant la guerre, les sunnites de Saida n'ont pas caché leur soutien inconditionnel aux Palestiniens. Maarouf Saad, un communiste sidonien, en a fait sa cause de les défendre ce qui lui a permis de faire une carrière politique. Saad a aidé les Palestiniens qui durant la guerre ont contribué aux déplacements des chrétiens de la région. La partie précédente explique les dynamiques urbaines de ce changement qui au niveau social ont contribué à un sentiment d'insécurité des chrétiens, et de la perte des repères des musulmans.

C'est dans ce cadre qu'on comprend la montée de l'islamisme à Saida et aux alentours, notamment dans le village de Abra et dans le camp d'Ain el Heloué qui regroupe des groupuscules à la fois palestiniens et islamistes.

**Encadré 27:** Hétérotopie 18 -  
Gommage et relecture sociale

#### **Gommage et relecture sociale**

Le gommage et la relecture sociale sont une hétérotopie semblable à celle de la réhabilitation de la mémoire. Pourtant son caractère hétérotopique devient dans l'ampleur de ces actions. Les ressources principalement politiques et financières permettent aux actionnaires d'intervenir sur ces lieux pénétrants ainsi l'espace tout en excluant les autres (5<sup>ème</sup> principe). La volonté d'avoir un impact sur la ville ou au moins une partie rend cette stratégie urbaine une hétérotopie de compensation où se trouve le souci

d'ordonné un espace mal agencé (6<sup>ème</sup> principe). La somme de ces actes créera de larges zones inaccessibles qui fonctionneront comme des hétérotopies de crise puisque conçues pour des conditions particulières (1<sup>er</sup> principe).

Finalement le résultat devient une interchangeabilité momentanée et durable entre plusieurs fonctionnalités et temporalité. (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indicateurs : Représentation territoriale ; Potentiel socio-économique ; Équipement

Le message ici est socio-spatiale.

Un phénomène religieux ancré dans le social comme mode de vie, s'attache sur le territoire pour le transformer et du coup faire un changement sur une échelle territoriale.

Ce territoire devient à trois temps : le temps transformé, celui en voie de transformation et celui qui n'est pas encore affecté. Et tout le déséquilibre spatial qui suit.

À l'autre extrémité du territoire, se trouve Jezzine, qui reconstruit sa trajectoire socio-spatiale dans un cadre nostalgique en oubliant ces années d'occupation et en promouvant sa période de destination estivale où les musulmans venaient pour les vacances et ne s'approprièrent pas le territoire par du foncier ou du logement.

Cette reconstruction est compréhensible puisque la ville s'est « préservée » pendant durant la période d'occupation ce qui lui a permis de développer une conscience et une mémoire collective basée sur le refus de l'autre.

Pourtant comme étant impossible de survivre économiquement, nous observons une dualité dans son approche en cherchant cet autre et en lui dictant son comportement en même temps. Une ouverture touristique qui invite le musulman mais l'interdit de s'acheter des terrains sur son territoire. Une attitude qui souligne un premier déséquilibre spatial entre la commercialisation territoriale et la réalité. Aggravé par un déséquilibre spatial puisque cette approche de se montrer comme destination touristique laisse les régions lointaines des centres d'attraction sans réel développement, tandis que ces régions pourront être le support des infrastructures de ces actions touristiques.

**Photo 17:** Photo historique montrant la chute d'eau de Jezzine

<https://www.reseau-euromed.org/fr/ville-membre/jezzine/#gallery-3>  
[accès 03 juin 2022]



**Photo 18:** la maison de la forêt, site éco-touristique

Tripadvisor  
[accès 03 juin 2022]



**Encadré 28:** Hétérotopie 19 -  
Tourisme Jezzine

### **Tourisme Jezzine**

Une stratégie touristique ne doit pas être une hétérotopie puisque le tourisme ouvre le territoire à tout type de visiteur, pourtant dans ce cas nous faisons face à une hétérotopie.

La stratégie touristique a été mise puisque ce sont des temps de crise (1<sup>er</sup> principe) et il faut s'activer pour refinancer le territoire. Pour cela il faut créer un espace de compensation (6<sup>ème</sup> principe) sans pour autant laisser libre accès aux visiteurs, le système doit avoir des garde-fous (5<sup>ème</sup> principe) qui conditionnent l'accès.

Cependant on invite les gens dans des espaces usuels de chaque jour en créant des événements (2<sup>ème</sup> principe) d'un autre temps (3<sup>ème</sup> temps) et qui mettent les visiteurs dans une temporalité différente de leur temps traditionnel. (4<sup>ème</sup> principe)

Relations avec les indicateurs : Opposition rural-urbaine ; Potentiel socio-économique ; Équipement ;

### 4.3 lectures des indicateurs

La mise en contexte du territoire Saida Jezzine montre une actuelle compétitivité entre les deux villes au moment où une complémentarité serait demandée. Pourtant cette demande est difficile puisque chaque région a ses propres signes identitaires, des différents systèmes de gouvernance et d'approche urbaines vis-à-vis du territoire. Ce qui rend la frontière entre les deux régions sous une pression foncière qui porte des pratiques quotidiennes conflictuelles. C'est dans ces pratiques que nous avons observées des hétérotopies. Ces dernières nous font comprendre les enjeux du territoire à travers leurs potentiels ou obstacles.

Nous passerons en revue les hétérotopies, leurs emplacements dans ces couples « potentiel – obstacle » afin de déduire les dynamiques qui gèrent le territoire et voir le positionnement des groupes confessionnels entre une spatialité déséquilibrée ou un développement équilibré qui leur donne tous les droits à ce territoire.

Tableau 13: Récapitulatif des hétérotopies

	Gouvernance			Représentation Identitaire			Système Urbain		
	Influence internationale	Subordination territoriale	Renouvellement acteurs	Système confessionnel	Représentation territoriale	Complexité socio-démographique	Opposition rural-urbaine	Potentiel socio-économique	Équipement
Occupation Israélienne	X	X							
Découpage électoral			X	X	X	X			
Réhabilitation de la mémoire				X	X				X
Position stratégique : Zaharani - Nabatieh	X	X		X		X			X
PS : Port et Route de Damas	X	X						X	X

îlot sécuritaire	X		X	X	X	X			
Tourisme (Jezzine)							X	X	X
Est de Saida + Kfarfalous + Qrieh		X		X	X	X	X		X
Gommage et relecture sociale					X			X	X
Intégration territoriale (Etat Libanais)		X			X			X	X

Ces hétérotopies nous montrent maintenant le potentiel de chaque territoire suivant nos thématiques.

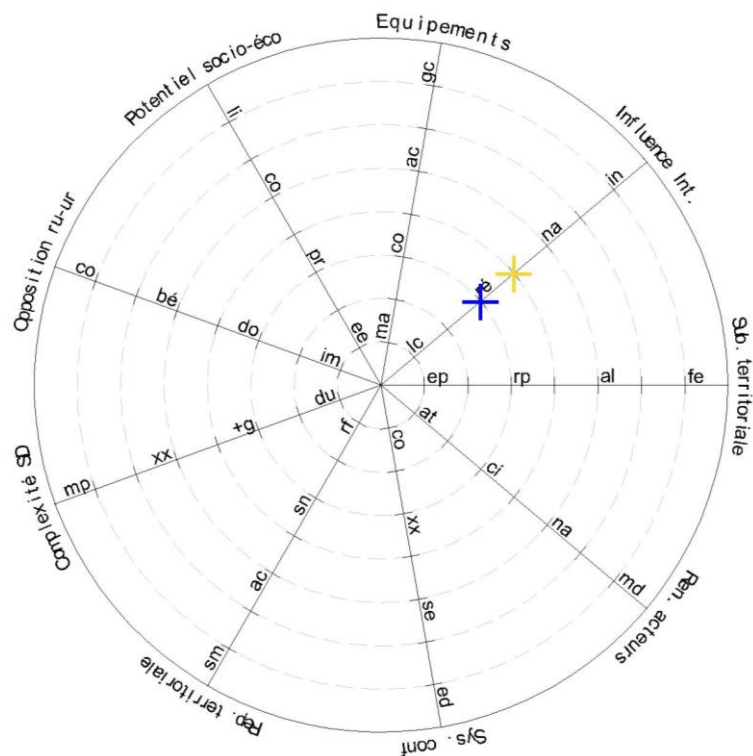
Nous allons étudier chaque couple à part et à la fin faire une synthèse de l'ensemble.

#### Influence internationale :

Quand on parle de l'influence internationale, nous induisons l'avantage que prend un territoire ou une communauté particulière par rapport à sa position géographique et ses relations internationales.

**Figure 26:** Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de l'influence internationale

- + Saida
- + Jezzine



Richard Khalil



S'il fut un temps où Saida avait une envergure internationale à travers son port et sa relation avec l'arrière-pays syrien, il est définitivement révolu. Entre le rayonnement économique, politique de Beyrouth et la modernité des infrastructures et des équipements de Zaharani, Saida est reléguée à un second rôle et les projets de développements projetés la situent dans une position de renouvellement patrimonial. La région est attractive à un niveau régional.

Jezzine, dans l'absence de tout rayonnement de Saida, n'a aucun attrait international. Elle aurait pu profiter du transit commercial de Saida vers la Syrie mais dans ce contexte, elle partage le même destin que la ville côtière. Cependant vu les stratégies touristiques planifiées, elle a une position légèrement avantageuse dans le domaine du tourisme local national.

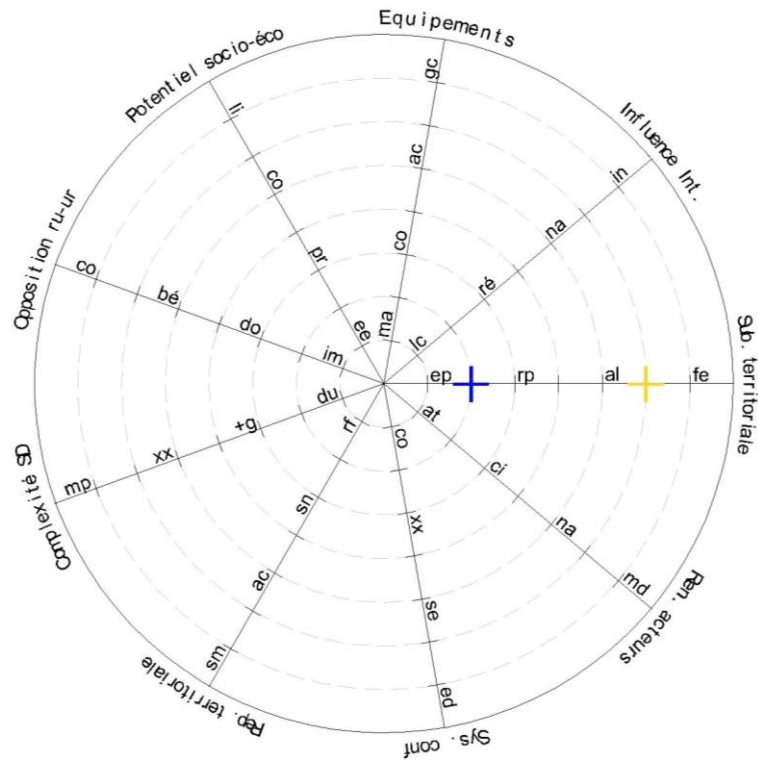
Il est évident que la région ne peut assurer une envergure hors frontière qu'en se restructurant au niveau d'une méga région dans laquelle les deux villes deviennent complémentaires dans leur politique à portée internationale.

#### **Subordination territoriale :**

La subordination territoriale est cette influence que mènent les grandes villes aux dépens des petites. Elle est aussi les constructions multiples de frontières dépassant celles qui sont administratives au gré des projets et des nécessités de gouvernance.

**Figure 27:** Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de la subordination territoriale

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

Les deux plans de développement territorial commandé séparément pour chaque région par sa fédération municipale ne proposent pas une collaboration avec les régions voisines principalement ces deux régions. Pourtant, chaque plan consolide les espaces internes à chaque région. La difficulté rencontrée avec Saida réside dans le fait que ses espaces d'étalements urbains vitaux ne font pas partie de son caza et ont des identités confessionnelles différentes. La région devient alors un territoire à différentes localités éparpillées se regroupant occasionnellement par projets.

De l'autre côté, Jezzine, par le biais de sa fédération municipale présente un territoire structuré est solidement connecté. Les projets de développement sont répartis d'une manière assez équitable de manière à servir la majorité du territoire.

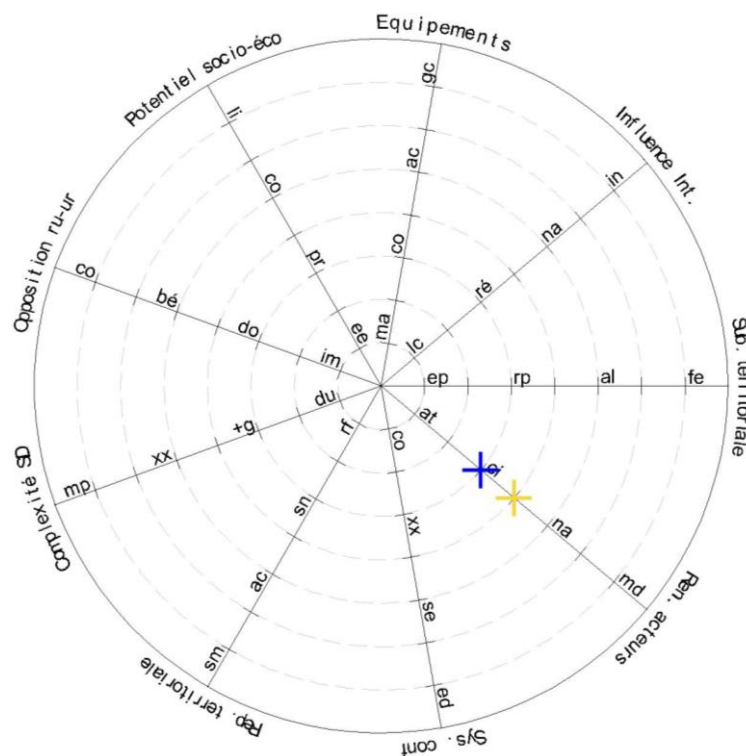
Reste que la nature « rurale » de Jezzine n'attire pas assez de fonds pour les équipements de base et la ville dépend de Saida dans les questions de santé et éventuellement d'enseignement de qualité principalement universitaire.

### Renouvellement des acteurs :

En dépit de la régularité des élections, la majorité des acteurs restent les mêmes. Le système reste figé dans les dynamiques de clientélisme, de corruption et d'héritage politique. Le territoire est gouverné par des consensus entre les différents acteurs plus que par une pratique démocratique de gouvernance.

**Figure 28:** Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur du renouvellement des acteurs

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

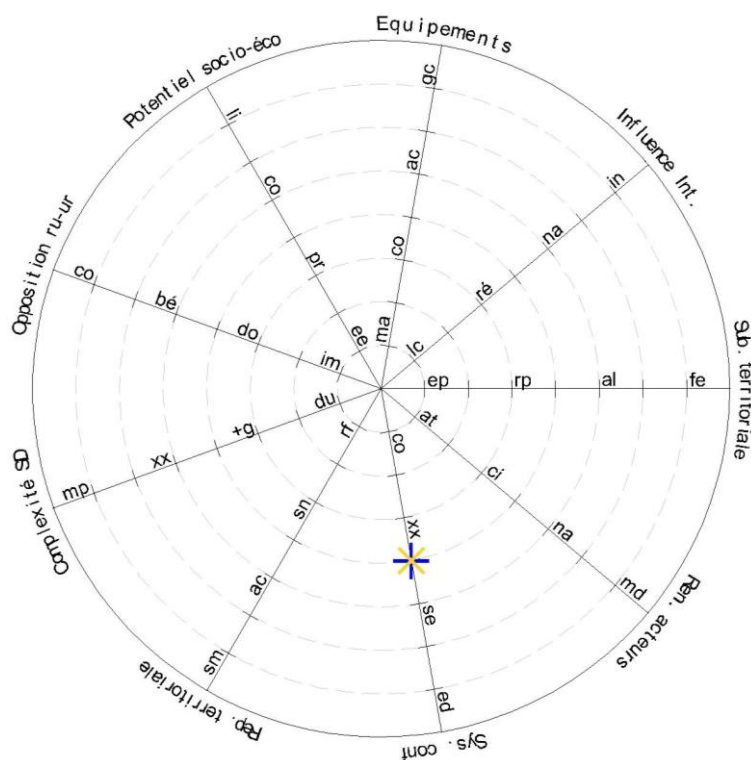
La situation politique du territoire offre les chances d'un changement politique démocratique. Jezzine a pu renouveler ses acteurs politiques quand les alliances politiques nationales et la loi des élections ont changé. Sinon il aurait toujours cette tension entre les différents partis politiques et le vote chiite changera les données. Saida ne présente pas le même dynamisme démocratique. Les acteurs traditionnels se partagent les électeurs et la société civile n'offre pas de discours alternatif.

### Système confessionnel :

Le territoire exhibe ses particularités et ses divisions à travers des signes identitaires, qui mènent à une séparation sociale et une ségrégation spatiale. Pour s'émanciper de cette appartenance confessionnelle, l'état de droit doit être mis en vigueur.

Figure 29: Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur du système confessionnel

- + Saida
- + Jezzine



Richard Khalil

Le discours confessionnel de Saida prône le multiculturalisme tandis que celui de Jezzine revendique la particularité chrétienne. Pourtant dans l'application quotidienne, Saida ne diffère guère de ses pratiques d'approches confessionnelles de Jezzine. Les différents centres islamistes de la ville ont un discours d'étalement envers les terres chrétiennes et les pouvoirs locaux réhabilitent en priorité les monuments de connotation musulmane.

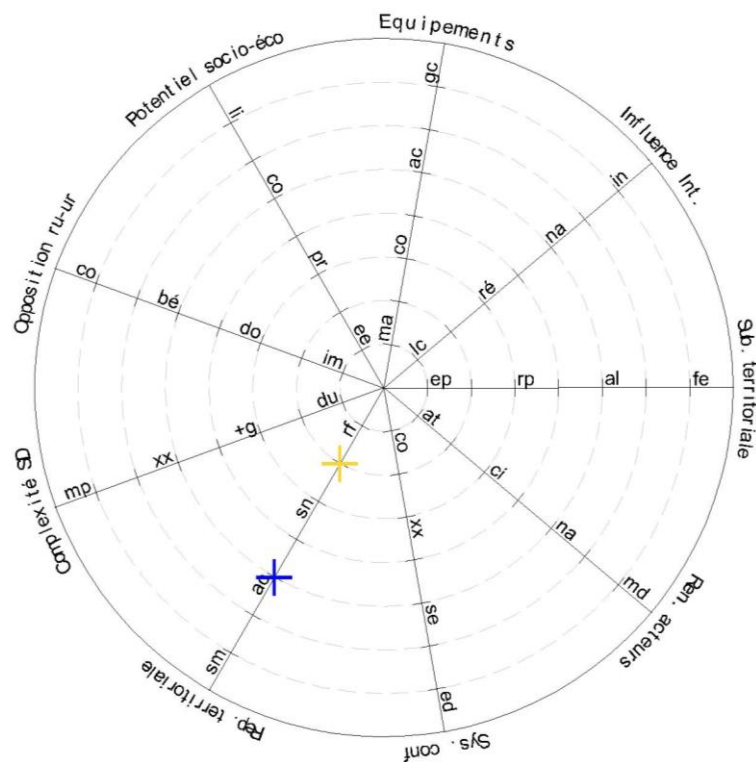
Les deux régions sont au même niveau de repli identitaire et de difficulté d'intégrer l'autre dans leurs plans.

### Représentation territoriale :

Pour que le territoire présente une force de représentativité, la solidité se concrétise par une confiance interne qui reflète la cohésion interne du groupe et son aptitude à montrer une attitude capable de cadrer les relations avec les autres groupes.

**Figure 30:** Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de la représentation territoriale identitaire

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

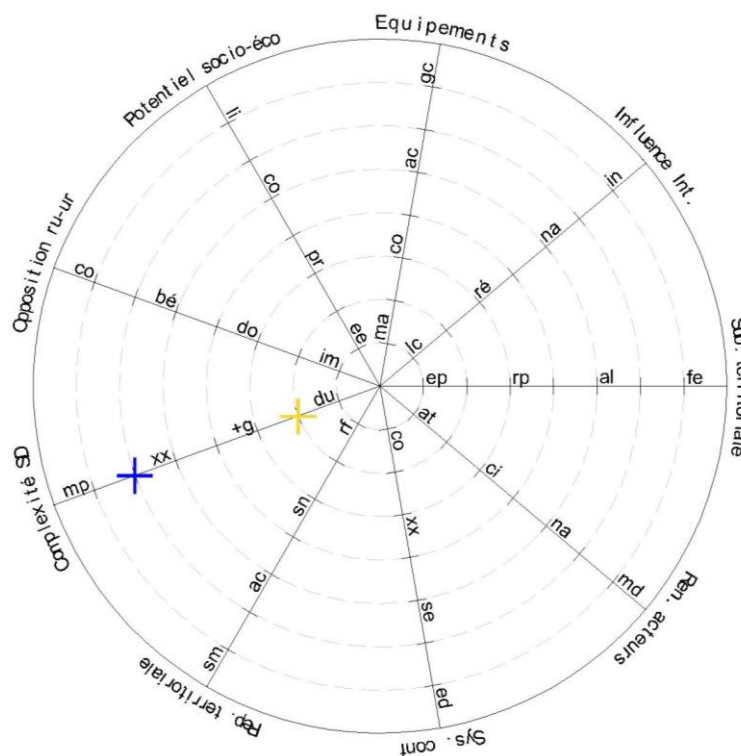
Les représentations territoriales confessionnelles sont assez fermées dans les deux sens. Mais dans ce système de limites identitaires, les frontières s'ouvrent en l'acceptant quand il offre du profit. Jezzine encourage le tourisme dans ses villages tant que la présence est limitée dans le temps. Saida envoie des signes d'entente entre les différentes confessions au temps des campagnes électorales. Bien qu'on puisse noter que Saida et sa région sont plus tolérants dans l'affichage des signes identitaires, néanmoins l'adhésion au territoire est principalement religieuse.

### Complexité socio-démographique :

La composition démographique du groupe se lit à travers des indices relatifs aux pyramides d'âge, modes de vie, nombre d'individus et montre une complexité entre les différents groupements au sein d'un même territoire. Ce dynamisme structure les demandes de subventions et les projets de développement.

**Figure 31:** Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de la complexité socio-démographique

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

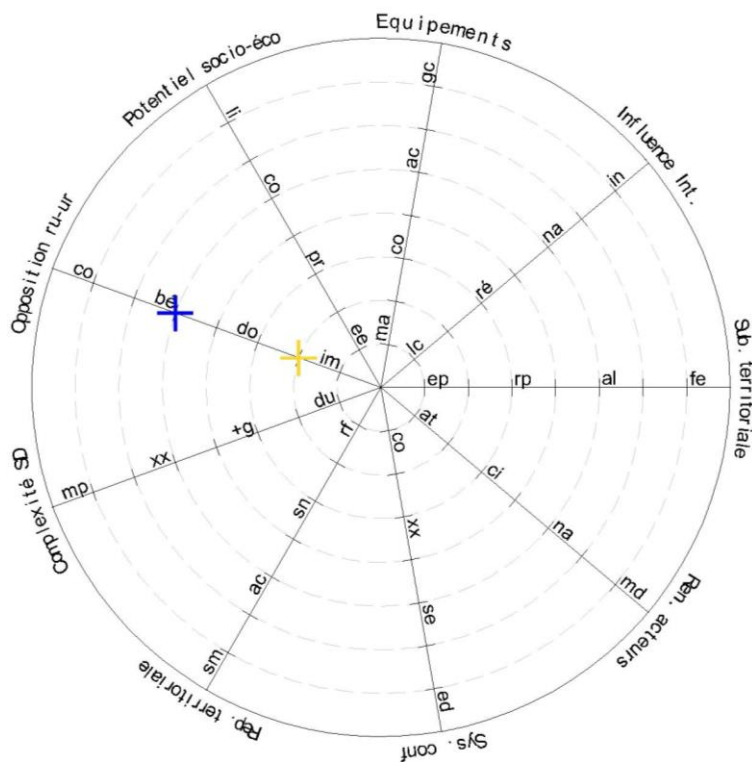
Le long isolement de Jezzine dû à l'occupation israélienne et sa coupure du territoire libanais ont contribué au développement d'un sentiment de repli territorial et identitaire qui se résume pratiquement dans un discours séparatiste basé sur la peur de l'autre, de son nombre et de ses ressources. Dans ce sens, les tendances à Saida sont moins contraignantes. Les sunnites sont assurés de la supériorité de leur nombre, d'une moyenne d'âge avantageuse deviennent plus ouvert à mélange démographique. Cependant deux défis se posent dans les années à venir sont la question sécuritaire des camps palestiniens avoisinants et l'envergure de l'étendue chiite faisant pression sur Saida.

### Opposition rurale – urbaine :

L'opposition rurale – urbaine se lit à travers les indices d'émigration, de trajets travail-logement, les réserves de foncier. Cette dualité entre rural et urbain doit se voir sous l'angle de la complémentarité pour qu'un projet de développement offre au territoire un équilibre urbain

Figure 32: Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de l'opposition rurale - urbaine

- + Saida
- + Jezzine



Richard Khalil

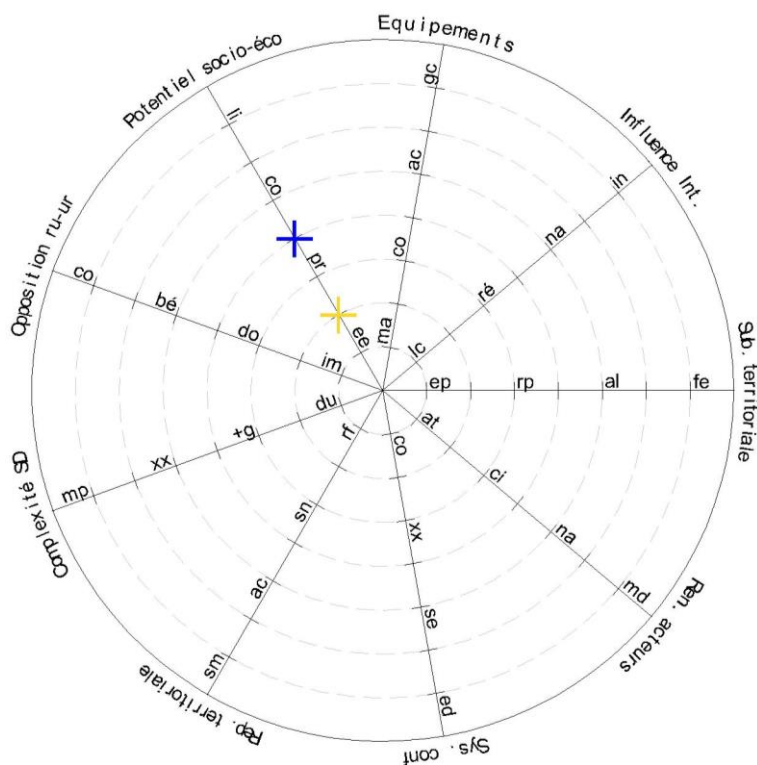
L'étalement de Saida se fait aux dépits des villages chrétiens des alentours. Pourtant entre ces régions et la ville de Jezzine les distances sont assez grandes pour laisser à la ville un caractère plus ou moins rural. Les deux régions sont ainsi séparées territorialement et le каза de Jezzine a deux identités urbaines, la première autour de Saida et ainsi les villages deviennent des villes-dortoirs et la seconde autour de Jezzine préservant un caractère rural. À noter que l'immigration rural – urbaine de Jezzine s'est fait vers les autres régions chrétiennes du Liban et non pas vers Saida.

### Potentiel socio-économique :

Le territoire doit offrir une diversification économique : on parle de l'emploi, et de l'innovation dans un contexte qui malheureusement est favorable aux grandes communes bien plus que les petites. Quels sont les privilèges économiques d'un groupe sur un autre ? comment cela affecte-t-il le chômage ?

Figure 33: Positionnement des points des référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur du potentiel socio-économique

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

Saida reste une polarité économique pour sa région et du fait de sa proximité de Beyrouth, elle peut profiter jusqu'à une certaine mesure d'une activité économique stable et continue. Au contraire de Jezzine qui a basé son activité sur deux activités économiques « instables » l'agriculture et le tourisme. Ces activités dépendent des plusieurs facteurs que la région ne maîtrise pas, une saison trop sèche aurait raison des récoltes ou une situation sécuritaire compromettante limitera le flux des touristes dans la ville. Dans ce sens, nous sommes loin de parler de compétitivité économique territoriale entre les deux régions.

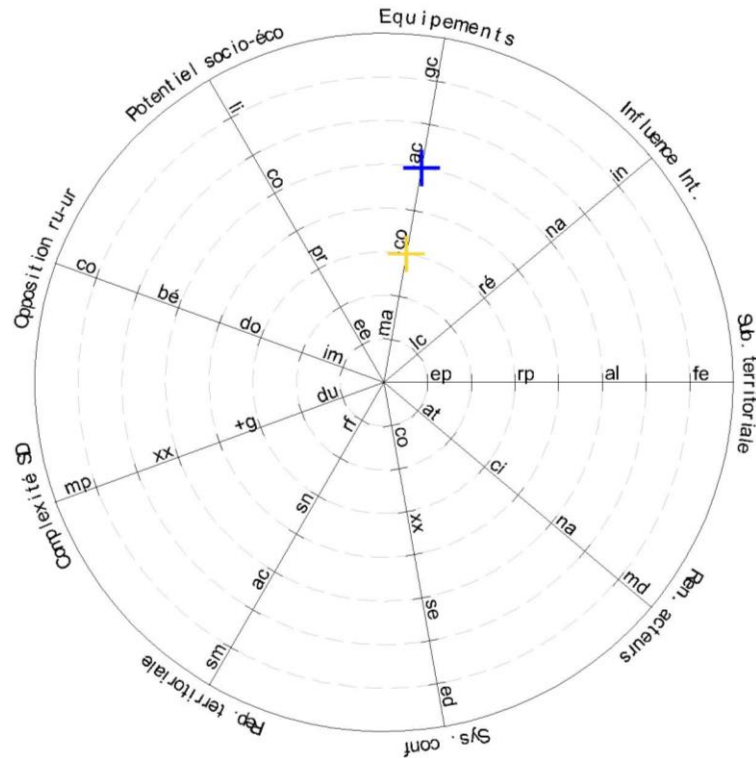


### Équipements :

Les équipements jouent un rôle prépondérant dans l'attractivité du territoire. Ils créent des relations entre les régions mais dans un contexte confessionnel ils deviennent un facteur de déstabilisation territoriale et contribuent à la création de ségrégation.

Figure 34: Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur des équipements

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

Les services de base sont présents à Jezzine. La région a le minimum de services administratifs, éducatifs, économiques et administratifs pour assurer un niveau de vie décent. Cependant la comparaison avec Saida n'est pas pertinente, puisque la ville côtière est beaucoup mieux équipée : outre les services de base, la ville a un stade sportif, des musées qui assure une vie culturelle.

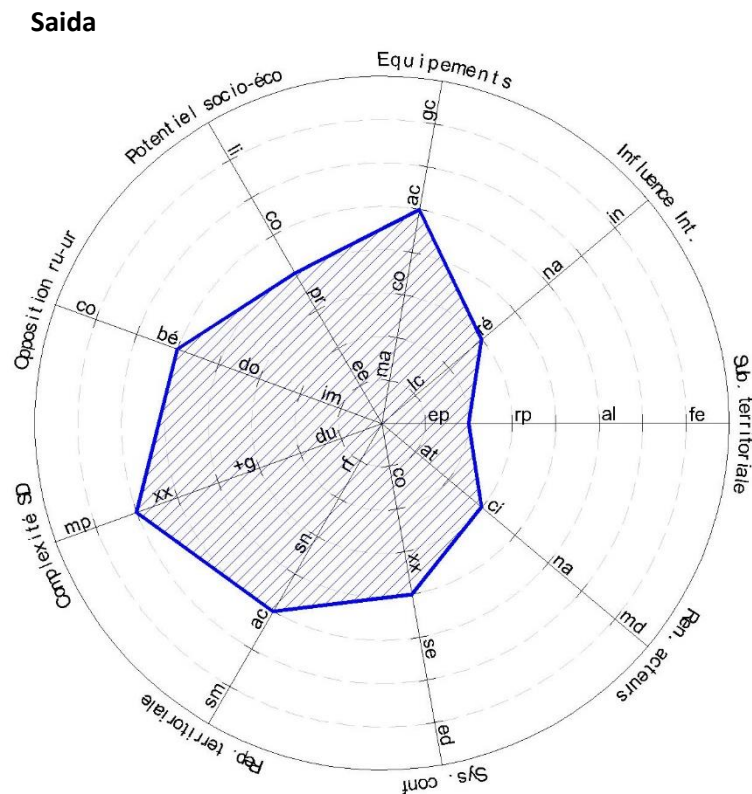
\*  
\* \*

Après un passage en revue de chaque couple séparément, il devient intéressant de voir l'aspect général d'après ces critères.

Comment s'organisent les différents critères ensemble et quelle image produisent-ils du territoire ? peut-on lire à travers ces indices la situation par rapport au droit à la ville, au territoire ?

Figure 35: Récapitulatif des points de référence de Saida sur l'ensemble des indicateurs

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

Le schéma montre Saida comme un territoire qui a des difficultés dans les questions de gouvernance qui limite son potentiel de développement et ainsi sa compétitivité. Ces limites vont se compenser dans un discours identitaire qui se résume dans un étalement démographique et foncier envers les chrétiens et sécuritaire envers les chiites.

Les questions du droit à la ville se manifestent avec Saida sur 2 niveaux essentiellement :

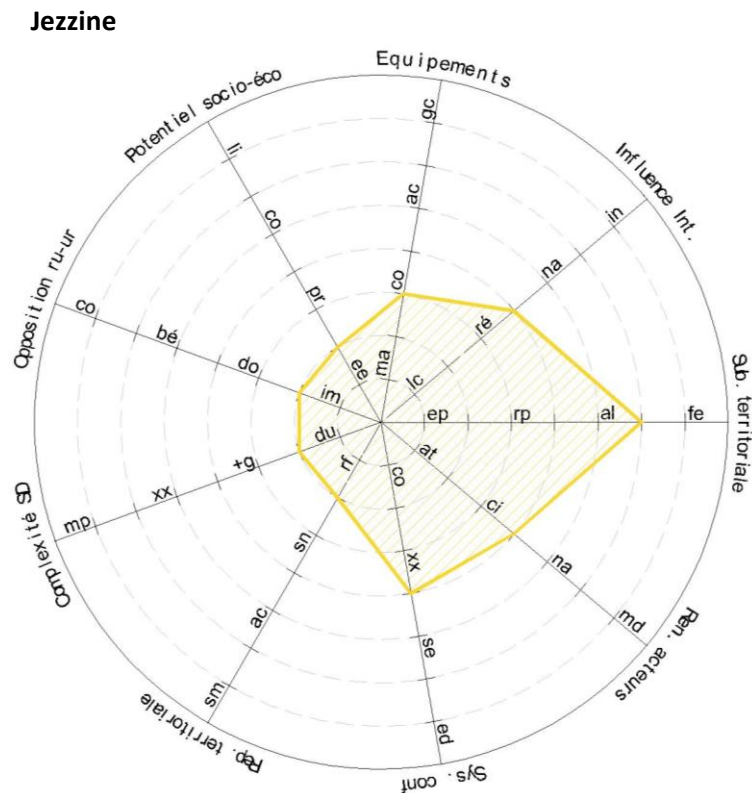
1) sur un niveau national / régional : Saida se doit d'intégrer dans les grands axes de développement nationaux ; a) elle doit être intégrée dans le système de transport et de transit de Zahranî, b) dans le système économique, technologique et d'innovation de Beyrouth et c) dans un système de complémentarité touristique basé sur les relations ville - village avec Jezzine et tout l'arrière-pays qui suit.

2) sur un niveau local où la question d'intégration est de mise et le droit à la ville doit se représenter principalement entre les Libanais et les Palestiniens d'un côté et entre les sunnites, les chiites et les chrétiens. Dans ce sens, la question d'intégration et d'assimilation confessionnelle se manifeste entre sunnite - libanais et palestinien - et chrétiens créant un tandem démographie / terrain vides qui résulte dans la question des droits au sol et population.

Le territoire Sidonien est complexe dans ses paramètres mais bien déséquilibré spatialement entre les différents protagonistes du territoire et les habitants de la ville ; les premiers lisant Saida comme un territoire de passage et les seconds comme une chance d'un renouveau d'une gloire passée, révolue.

**Figure 36:** Récapitulatif des points de référence de Jezzine sur l'ensemble des indicateurs

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

Jezzine est vulnérable économiquement, politiquement et socialement. Ces équipements ne lui permettent pas de soutenir des activités économiques de longues durées et suffisants, les questions de gouvernance sont instables vu les alliances nationales qui peuvent changer à tout moment et la question identitaire met la ville dans une peur continue vis-à-vis de son avenir.

Le territoire de Jezzine bien que rural et isolé est complexe et plusieurs couches de paramètres s'intersectent et dont la tension évoque un déséquilibre spatial.

Le territoire exprime son droit à la ville suivant deux aspects :

a. sur un niveau national : la ville demande son intégration dans le système urbain national ; elle doit prendre son droit au niveau des subventions de l'État, de l'infrastructure et des équipements.

Deux décennies après la fin de l'occupation israélienne et l'État n'a toujours pas établi une politique globale d'intégration. Pire, il a divisé le

gouvernat du Liban Sud et créé le gouvernat de Nabatieh, ville chiite, pour assurer que les subventions n'arrivent pas à Jezzine donc aux chrétiens. La fragmentation du territoire pour créer un développement inégalitaire sur base confessionnelle.

b. Sur un niveau local : la ville subie des pressions des protagonistes avoisinants, des pressions notamment démographique et foncière. C'est son droit d'avoir une stratégie de protection de sa spécificité.

Isolées entre trois autres confessions, Jezzine subi la spéculation foncière qui fait monter les prix et les rend inaccessibles aux habitants de la région.

Faute d'équipements, de services, d'emploi et de structure d'enseignement, les habitants n'ont pas les moyens de rester sur place. Ils seront aussi payés plus que la moyenne pour les prix de leurs terrains. Une offre qui ne laisse pas d'indifférents et qui videra par suite les régions.

L'urbanité croissante du côté de Saida avec une politique étatique pour le retour des réfugiés de guerre ratée, fait passer le transfert des terrains d'une manière subtile et pousse la frontière confessionnelle vers Jezzine. Un repoussement qui engendre des disparités territoriales et des déséquilibres spatiaux qui se remarqueront dans les nouvelles pratiques sociales, spatiales, économiques et politiques.

Le cas de la mosquée de Abra n'est pas anodin dans son impact sur un village chrétien et par suite sa complexification dans ses rapports avec l'espace public de Saida et son impact sur les flux chiites entre le sud Liban et les poches sécuritaires de la banlieue de Beyrouth.

Ce manque de planification et de rôle dans la structure nationale ajoutée à des spéculations sociales et foncières met le territoire dans un déséquilibre spatial qui du moins que l'on peut dire devient mets Jezzine dans une situation critique qui la fait peiner dans les conditions existantes, que sera-t-il alors si la paix avec Israël se fait ?

#### **4.4 les conclusions dans le contexte de Saida Jezzine**

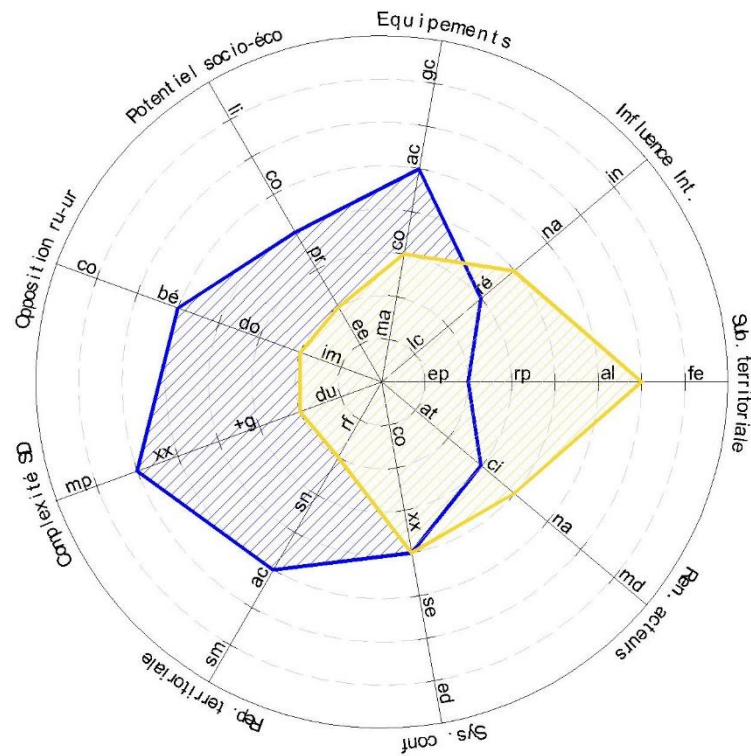
Notre analyse montre une grande divergence entre les deux régions du territoire Saida – Jezzine. Cette divergence est politique, historique, sociale, économique et identitaire. Cependant, même si le choix de chaque région est de faire un développement territorial à part, l'existence de défis comme la sécurité et l'infrastructure, vont permettre à bout un rapprochement voire une complémentarité entre les différentes régions du territoire.

La superposition des deux graphes ensemble montre les zones de complémentarité, de ressemblance et de différence entre les deux villes.

Aussi, peut-on lire les faiblesses ou les avantages à tirer du territoire en matière du droit à la ville.

**Figure 37:** Comparaison entre les deux régions par rapport aux indicateurs

+ Saida  
+ Jezzine



Richard Khalil

Les groupes confessionnels ont construit leurs identités par rapport aux réactions des autres groupes – les chrétiens de Jezzine construisent leurs trajectoires sociales avec la mémoire de la guerre libanaise tandis que les sunnites de Saida mettent en avant leurs particularités islamiques en réhabilitant une partie de leur mémoire collective.

Cette affirmation identitaire se lit notamment à Saida qui joint une représentation territoriale solide avec des indices sociodémographiques dépassant de loin les possibilités humaines de Jezzine. Cette lecture identitaire du territoire aura tendance à s'aggraver puisque les acteurs politiques à Saida sont des acteurs traditionnels qui puisent leurs pouvoirs sur leurs rivalités avec cet autre. Les nouveaux acteurs qui cherchent à créer un espace de rencontre entre les différentes confessions peinent encore à se faire entendre. Sortir d'une gouvernance à cachet confessionnel peut être envisageable mais ne changera pas totalement la donne ; Saida aurait toujours besoin de s'étendre et ainsi le sentiment de peur chez les chrétiens persistera. Aussi une gouvernance politique non confessionnelle ne peut pas résoudre pour le moment les questions sécuritaires venant des camps palestiniens.

Entre un discours communautaire confirmé, une même classe politique, la question des services urbains devient une affaire de privilèges,

de clientélisme plus qu'une responsabilité étatique de fournir les services de base pour toutes les populations au même niveau. Pourtant Jezzine est à la traîne, les villages se vident de leurs populations, qui ne trouvent ni des opportunités économiques ni un niveau de vie adapté totalement aux demandes de la vie moderne.

De ces grandes déductions, le territoire offre trois grandes thématiques qui sont, dans la logique des couples, soit un potentiel, soit un obstacle pour la région : le contrôle territorial, la démographie et le polycentrisme urbain et politique.

#### **4.4.1 Un territoire contrôlé**

Les deux entités politiques revendiquent leurs indépendances. Elles ne cherchent pas à collaborer et préfèrent un isolement politique face à leur entourage chiite, bien que le territoire Saida - Jezzine est difficilement accessible sans passage par des régions chiites, ainsi il est « isolé » et privé d'une profondeur stratégique de défense.

Cette réalité est d'autant soulignée que les projets de développement ne sont pas lancés dans cette région. Le port de Saida n'est plus compétitif nationalement et Jezzine est laissé à la marge des programmes nationaux d'aménagement.

L'axe Zaharani - Nabatiyé est préparé pour prendre le rôle de ce territoire ; il est complètement chiite, plus accessible topographiquement, et les risques d'un arrêt d'activités durant des problèmes sécuritaires sont moins probables.

Encore plus que la région qui se redéfinit dans l'écotourisme et se voit en train de se priver de paysages naturels : le barrage de Bisri et les carrières à venir en face Kfarfalous. Même si le projet a été arrêté par la banque mondiale, un doute plane toujours sur son avenir.

Face à cette réalité menaçante extérieure, les possibilités intérieures ne sont pas aussi en concordance. Le déséquilibre spatial intérieur est aussi en quelque sorte compromis par l'hétérogénéité confessionnelle ; les sunnites achètent les terrains des chrétiens pour s'y installer ; le discours ambiant devenant identitaire porté sur la terre, sa préservation et refus de l'étranger.

Les deux plans stratégiques soulignent les mêmes points et ainsi les deux villes entrent en compétitivité dans un moment où elles auraient intérêt de se joindre dans des plans communs notamment au niveau d'équipements et de tourisme.

Pourtant la région peut remédier à ce déséquilibre spatial en se considérant comme une macro-région avec une politique urbaine commune et se redéfinir comme un point d'accès vers le sud et ainsi reprendre un rôle au niveau national.

La représentativité parlementaire de Jezzine va dans ce sens où elle changeant des acteurs traditionnels vers les partis politiques. Cependant ceci ne donne pas une grande indépendance puisque le découpage électoral est toujours travaillé en fonction des besoins nationaux.

#### **4.4.2 Démographie comme facteur de résistance**

Le rôle actuel de la région s'est joué depuis 30 ans entre les déplacements forcés des chrétiens et la hausse démographique sunnite libanaise ou palestinienne soit-elle. Ainsi deux populations se côtoient, une musulmane jeune et dynamique et une seconde vieillissante à Jezzine. Cette dernière qui peine à attirer de nouvelles catégories de population pour combler le vide qui se dessine.

Une première compensation pour cette démographie fut le découpage électoral et une tendance à réduire les limites de la circonscription. Mais préserver artificiellement l'identité chrétienne de la région en amenant des électeurs qui n'habitent pas sur les lieux ne résout pas les défis soulevés au niveau quotidien.

#### **4.4.3 Un polycentrisme urbain et politique compétitif**

Le territoire qui de prime abord semble en dualité entre les deux entités mais dont la dissection montre une multitude de centralités et de micro-territoires codépendants pourtant en compétition continue.

Ces territoires sont politiquement divisés entre les acteurs traditionnels, des partis politiques et les nouveaux émergents ; ils sont aussi économiques et des territoires de développement, d'équipements et d'infrastructure qui favorisent une région aux dépens de l'autre.

Cette série de centres définit une région en tâche et où les enclos dialoguent ou non suivant les situations oubliant qu'aux alentours de grandes régions se forment et qui éventuellement vont compromettre et modifier leurs rôles à jamais.

#### 4.4.4 Conclusions

Le territoire Saida - Jezzine n'opère plus dynamiquement qu'à l'intérieur de ses limites. Il perd ses facultés et ses moyens de garder ou renouveler ses privilèges historiques.

En plus il devient vulnérable face aux enjeux et défis extérieurs au territoire.

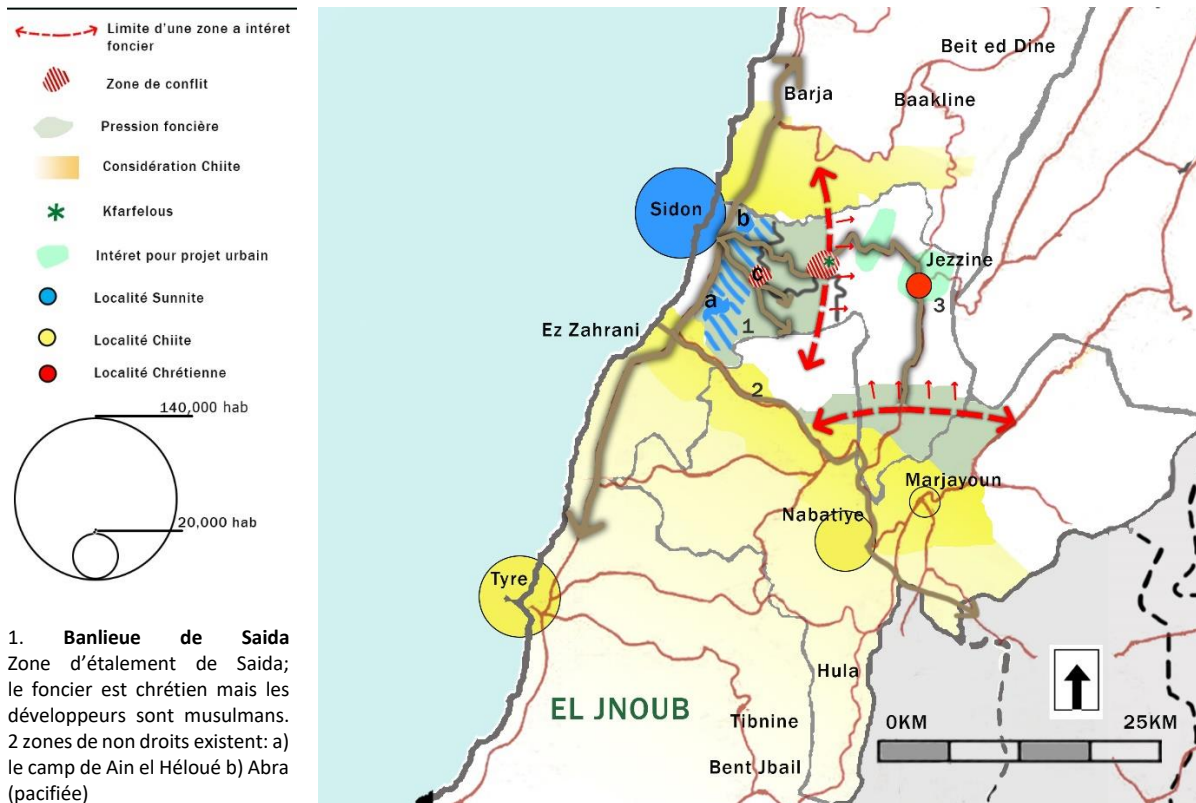
Les limites Sud du croissant sunnite sont cette fois en danger d'être modifiées par les tensions chiïtes et paradoxalement, ces frontières ne peuvent être consolidées que par un lien avec les chrétiens de Jezzine.

Dans un autre contexte, le territoire de Saida – Jezzine trouvera son équilibre à travers trois points :

- a- Le territoire est sous contrôle des chiïtes tout autour et les chrétiens restent jusqu'à une certaine limite aussi sous contrôle de Saida pour accéder à leur territoire.
- b- La démographie sunnite s'équilibre à Saida mais difficilement vu l'hétérogénéité de la composition de la population entre Libanaise et palestinienne, entre laïcs et extrémistes. Un état qui redonne les moyens d'une « résistance démographique » du côté de Jezzine.
- c- La compétitivité politique entre les deux régions va donner un polycentrisme et on comprend ainsi la course des 2 régions vers des projets de développement qui aurait gagné à être fait en commun.

Un dialogue entre la côte et l'arrière-pays est urgent plus que jamais.





**1. Banlieue de Saida**  
 Zone d'étalement de Saida; le foncier est chrétien mais les développeurs sont musulmans. 2 zones de non droits existant: a) le camp de Ain el Héloué b) Abra (pacifiée) les chrétiens marquent le territoire par le c) projet de Qrayeh.

**2. Axe Ez Zahrani - Nabatieh**  
 Axe de transit qui relie les équipements de Zaharani vers Nabatieh afin de les relier aux axes internationaux vers la Syrie et Jordanie

**3. Jezzine**  
 Le foncier de Jezzine est sous pression Sunnite de Saida et Chiite de Marjeyoun

**POUR PLUS DE DETAILS  
 VOIR ANNEXE**

**Carte 24:** Synthèse des dynamiques dans la région Saida - Jezzine

Richard Khalil

Cette deuxième partie de notre recherche a défini le cadre pratique de notre analyse sur les concepts relatifs, au déséquilibre spatial, au droit à la ville.

Nous avons ainsi étudié le contexte libanais à travers les projets de développement et de planification en apportant un regard critique et une mise à jour de leurs résultats. Plusieurs concepts ont été dans ce sens

élaborés qui aident à encadrer nos recherches : le positionnement des différentes communautés sur le territoire libanais en formant ce que l'on appelle le « *Croissant Sunnite* », une relecture du SDATL à la lumière des besoins des régions chrétiennes, la contextualisation du concept de droit à la ville en développement équilibré et finalement l'application du couple « opportunité – contrainte » sur le territoire.

Tous ces concepts nous ont permis d'élaborer un tableau des régions libanaises et de leurs potentiels intérêts pour nos recherches, ensuite nous avons défini deux études de cas pertinents pour notre recherche que nous avons analysés en deux chapitres distincts.

Dans un risque de généralisation, l'analyse des territoires a montré un intérêt de l'État pour un développement centré sur les équipements, l'infrastructure et les demandes économiques. La géographie aussi joue un rôle important dans le développement de ces territoires, principalement l'importance de leurs emplacements par rapport aux pays avoisinants.

Face à cet investissement technique, l'État est absent dans le développement d'un langage commun se basant sur les particularités de chaque communauté, autant que ces modèles de gouvernance n'aident pas à une émancipation du système identitaire.

La partie suivante – la conclusion – développera ces points et énumérait les résultats déduits de notre analyse en réponse à nos problématiques, avec à la fin l'ouverture d'une perspective proposant un nouveau modèle d'intégration territoriale.



## 5. CONCLUSION GÉNÉRALE

La conclusion est structurée en trois parties, la première est un rappel des éléments saillants de ce travail de recherche qui a permis de tirer les premiers questionnements et hypothèses, la deuxième partie concerne les questions méthodologiques qui ont rendu possible de concevoir un outil d'analyse et finalement dans la troisième partie nous allons exposer et discuter les résultats.

### **Le territoire libanais face au déséquilibre spatial**

Dans la première partie de la recherche nous avons relié les définitions du droit à la ville avec le contexte libanais. Ce dernier étant soumis à de fortes revendications communautaires et confessionnelles, il a suscité pendant longtemps l'intérêt des politiques urbaines initiés par l'État Libanais. Ce dernier a œuvré dans le cadre d'appliquer un développement équilibré, uniforme entre les différentes communautés, basé sur une distribution équitable des ressources et richesses territoriales.

Ce travail de développement territorial est une réponse aux enjeux politiques, sociaux, économiques et communautaires auxquels le Liban doit faire face.

Les différentes analyses historiques et géographiques faites tout au long de cette recherche ont montré que les problèmes qui se manifestent en déséquilibres spatiaux remontent déjà de plusieurs siècles avec une construction continue de frontières qui s'adaptent aux territoires occupés par les communautés. Ces derniers avec leurs modes de gouvernances, symboles identitaires et centralités deviendront des territoires dont la population revendique une certaine particularité par rapport aux autres populations pour leur limiter l'accès. Une pratique spatiale qui tournera en conflits à plusieurs reprises. Aussi cette recherche a pu en déceler une multitude de ces pratiques qu'on a appelé hétérotopie et qui montrent l'état de ces déséquilibres spatiaux dans le territoire.

Effectivement, tout au long de l'histoire, les frontières entre les communautés confessionnelles changeront de position de gré ou de force, entraînant des transformations sociales, économiques et politiques dans la

composition démographique libanaise. Ces phénomènes sont aussi anciens que l'idée d'un Liban comme Etat regroupant plusieurs communautés dès le 18<sup>ème</sup> siècle. Agrandir ou rétrécir les frontières devient alors un phénomène expressif du résultat d'une victoire ou d'une défaite de telle ou telle communauté. Ce mouvement devient le reflet d'une identité locale au sein d'une géographie. Cette dernière est le territoire renfermé d'une population qui se construit autour de ses propres centralités avec des limites qui deviendront parfois une source de conflits.

Un morcellement du territoire qui se reflète dans les déséquilibres spatiaux et qui s'exprime dans une répartition inégale des ressources, des équipements et de l'infrastructure entre les différentes régions. Le résultat deviendra des régions « inaccessibles » pour une partie de la population, n'ayant pas tout simplement le « droit à ce territoire », pas de « droit à la ville ».

A priori, nous pensions que le phénomène est spontané et aléatoire pourtant plusieurs signes montrent bien que ces phénomènes ne sont pas toujours désordonnés mais peuvent faire bien part à une stratégie bien projetée sur le territoire. C'est peut-être, évidemment l'approche portée principalement par l'État.

Face aux déséquilibres spatiaux, l'État a donné des réponses notamment dans le domaine de l'aménagement urbain.

Dans ce sens, nous avons passé en revue la majorité des études urbaines faites au Liban et dont l'Etat est le principal commanditaire. Cette méthodologie nous a permis d'approfondir notre analyse sur deux études, les rapports de la Mission IRFED dans les années soixante et une plus récente, le SDATL. Les deux études ayant pour intention de résoudre les déséquilibres spatiaux.

La mission IRFED approcha les enjeux politiques et confessionnels libanais dans un cadre socio-économique avec la conviction qu'un encadrement du territoire par des équipements, la création d'emploi peut éradiquer la pauvreté et ainsi effacer les disparités confessionnelles entre les Libanais. La mission IRFED tente de résoudre les déséquilibres par un étalage uniforme de l'État à travers des équipements et une promotion sociale et économique des ressources territoriales.

Les événements qui suivirent, notamment la guerre libanaise, ne donnèrent pas raison à cette logique.

L'État s'investira de nouveau dans un schéma directeur à l'échelle nationale, le SDATL, avec cette fois, la stratégie de préservation des ressources du territoire donnant ainsi des particularités aux régions qui profiteront aux communautés qui ainsi devront collaborer pour le bien commun. Le SDATL essaya de préserver les ressources en affectant à chaque partie du territoire national une fonction et une particularité. Cette stratégie aussi marqua très vite ces limites, et privilégia des régions sur d'autres.

Les solutions officielles que l'État tente de donner furent toujours contrées par la composition religieuse et communautaire du territoire

libanais. Toutes les régions libanaises s'identifient d'une façon confessionnelle avant tout.

Démarrant de ce constat, nous avons passé en revue les territoires susceptibles de contenir et de profiter des stratégies de l'État. De onze cas, nous avons étudié les deux plus pertinentes et qui répondent le mieux aux critères relatifs au droit à la ville.

Une analyse systématique de nos deux études de cas va permettre, en effet de se pencher sur les stratégies et méthodes de communautés au sein du territoire.

Ainsi les questions de gouvernance, de représentations socio-identitaires et du système urbain qui inclue les différentes logiques des multiples acteurs en présence sont passées au crible en analysant les données collectées sur le terrain.

Pour chacun de nos deux études de cas, nous avons cherché à analyser quels sont les indicateurs qui reflètent les déséquilibres spatiaux et qui déterminent par leurs valeurs la consolidation d'un résultat précis. Dans ce sens, les observations montrent une appropriation communautaire du territoire par un changement des lois électorales, de la mise en exergue des signes identitaires dans l'espace public et par le développement des mécanismes basé sur le projet urbain.

Ce qui nous a poussés à nous questionner si l'identité du territoire ne s'exprime pas grâce aux appartenances religieuses et que finalement ces études de planification ont donné lieu à des outils permettant aux groupes religieux d'exclure ou d'intégrer d'autres groupes. Ainsi, nous nous sommes posé la question dans cette recherche si l'appartenance confessionnelle était une condition suffisante pour accéder à un territoire et prendre les avantages qu'il présente.

Peut-on, dans ce sens, dire que la question religieuse est le point d'accès au territoire ? et si elle l'est, pourrions-nous assurer que chaque groupe religieux utilise des outils spécifiques liés à la planification territoriale afin d'exclure ou d'intégrer les autres groupes et élargir le sien ?

Pourtant, une fois investit dans le terrain, il s'avère que ces questionnements changent et demandent un réajustement de la problématique puisque les études de cas nous montrent une compréhension du droit à la ville différente de celle observée et définie.

## **La conception d'un outil d'analyse**

Cette nouvelle compréhension se manifeste dans les résultats qui nous ont fait comprendre le problème différemment. Cependant avant l'étalage des résultats qui nous ont poussés à réajuster notre questionnement nous exposerons la méthode du travail sur le terrain en décrivant son potentiel et ses limites. Ainsi ces méthodes ont facilité la création d'un outil d'analyse qui potentiellement deviendra un instrument.

L'état de l'art nous a permis de définir le concept du droit à la ville et de le situer dans le contexte libanais ; cette approche théorique basée sur des lectures géographiques et historiques du contexte tend à répertorier des hétérotopies dans le territoire, de les analyser et en déduire l'impact.

Il nous fallait, ainsi, aller vers de nouveaux outils d'analyse et de savoir-faire afin de mieux distribuer nos compétences sur les diagnostics territoriaux et affiner notre expertise.

Dans ce sens, nous avons développé un outil qui se compose en neuf indicateurs d'abord confrontés à l'état de l'art puis adaptés aux défis et enjeux du territoire.

Ainsi cet outil pose des critères de sélections précises dans le cadre de la gouvernance, de l'identification socio-identitaire et du système urbain afin de nous permettre de prendre en compte les événements qui peuvent changer le contexte.

Les objectifs de cette méthodologie sont à court terme, d'identifier les acteurs, les enjeux, la portée et les impacts des actions et des initiatives qui permettent aux dynamiques identitaires relatives au droit à la ville de se manifester au niveau local.

C'est dans ce sens, que les indicateurs illustrent la volonté d'apporter une lecture différenciée et adaptée aux réalités des communautés en analysant les territoires à partir d'études et de données croisées qui deviennent par notre schématisation visibles et lisibles.

À moyen terme, cet outil consiste à accompagner la lecture des propositions de stratégies territoriales visant de nouveaux modèles de développement communautaires.

Ainsi, en vertu de cette volonté prospective, l'outil permet, dans un contexte incertain au niveau socio-économique et politique, d'élaborer des scénarii qui visent à associer les communautés à la relance, à l'élaboration et à la mise en œuvre de leur projet de territoires.

La finalité de cet outil deviendra alors à travers cette démarche, de simplifier les différentes approches et de procéder à une sorte de standardisation des modes de diagnostics et d'actions. Ce qui ne fut pas simple dans notre recherche vu les différentes difficultés pour acquérir des données, qui même collectées ne se présentaient pas dans un cadre cohérent et ajustable vu les caractéristiques géographiques et socio-économiques très variées. Ce qui, au fond donne des résultats inévitablement incomplets compte tenu de la difficulté d'intégrer dans notre outil certains éléments qualitatifs comme la qualité de vie des nouveaux venus, ou bien de devoir omettre certains facteurs qui exerce une influence sur les résultats tout simplement parce qu'ils peuvent difficilement être quantifiés.

Restera à la fin, la question de l'interprétation des résultats, qui nous a confrontée au risque de généralisations, inadaptées aux réalités, mais qui finalement nous avons essayé de cibler nos conclusions en considérant les diversités humaine et spatiale des territoires étudiés.

## Une lecture des indicateurs

Le passage des données et des observations par notre outil, fait émerger quatre thématique, déduits des indicateurs.

### 1. Des territoires de liaison et de transit

La proximité des territoires en conflits fait que beaucoup des infrastructures et des équipements sont nécessairement utilisés conjointement. Si les équipements tel que les hôpitaux et les écoles doivent être en proximité des usagers et ainsi leur doublement est convenable et facile, d'autres équipements sont difficiles à reproduire sur chaque territoire comme les stations d'épuration des égouts ou encore les centrales électriques. Encore plus difficile est la conception et la résolution de deux systèmes routiers indépendants, ce qui place ces territoires voisins dans une situation de dépendance. Les habitants de Jezzine doivent obligatoirement passer par Saida et ceux de Zgharta respectivement par Tripoli ce qui limite en temps de conflits leurs mobilités. Pourtant le but n'est pas de trouver des routes alternatives en cas de guerre mais de connecter le territoire dans le but de fortifier cette complémentarité et la rendre plus bénéfique pour les deux régions.

En conséquence, pour se développer économiquement les zones chrétiennes peuvent profiter du passage des flux économiques, sociaux des régions musulmanes. Il est probable qu'avec l'élargissement des activités de Tripoli et l'augmentation du nombre de résidents tripolitains dans le caza de Zgharta, le réseau routier et même de transport collectif devra englober les régions annexes à la métropole. Ceci deviendra une opportunité économique même si la région de Zgharta doit entrer dans le multiconfessionnel pour y accéder.

Jezzine se trouve difficilement en dehors d'une stratégie pareille. Le hameau chrétien doit s'intégrer dans les schémas de planification des régions avoisinantes : une complémentarité territoriale avec Saida et un partenariat stratégique avec les régions de l'axe Zahrani – Nabatieh.

### 2. Une démographie comme facteur de complémentarité

Les enjeux du découpage électoral montrent l'importance que la question de la démographie revêt au Liban. Elle est utilisée à travers le découpage des circonscriptions électorales comme un moyen pour soumettre une communauté qui aurait des positions politiques différentes des autres communautés. Principalement les politiques au Liban apparentent la démographie au nombre de la population, et ne manquent pas un discours pour mesurer le décalage en chiffre entre les populations musulmanes et chrétiennes. Cette différence en quantité a pour but d'inverser les rapports de force entre les communautés, de légitimer l'étalement des villes comme Tripoli aux dépens de Zgharta ou de Saida aux



dépens de Jezzine. Elle devient un moyen de revendication politique et un argument de force dans les négociations.

C'est dans ces logiques qu'on comprendra la volonté des municipalités de se fédérer, de l'accueil bienveillant des Palestiniens par les sidoniens et la tolérance des camps autour de la ville, et du changement fréquent des limites électorales, presque à chaque élection.

Nous avons vu que « *le nombre influe directement sur la géopolitique interne puisque la démocratie représentative tient compte du poids électoral des différentes populations qui composent un pays* » [Dumont, 2010] pourtant dans un contexte économique incertain la démographie peut être un facteur de complémentarité quand elle est abordée dans ses notions de revenus, tranche d'âge, urbain – rural. Ces notions ouvrent vaste le champ de l'interprétation et des possibilités de composer avec les atouts de chaque communauté pour combler les faiblesses de l'autre. Ceci se résume sur le marché de travail mais aussi à travers des systèmes représentatifs de gouvernance.

### **3. Polycentrisme source de compétitivité**

L'organisation du territoire, que cela soit du côté de Tripoli – Zgharta ou Saida – Jezzine, témoigne d'un amalgame de limites. La division traditionnelle et assez classique des limites administratives des villages et des cazas qui reflète les communautés confessionnelles n'est plus complètement opérante, pour expliquer les affiliations d'une région et projeter ses comportements.

Le clivage existant durant la guerre s'est projeté dans l'après-guerre et se transcrit dans l'espace urbain avec l'introduction de nouvelles utilisations et pratiques spatiales.

Nous avons, dans ce sens, repéré une multitude d'usages de signes identitaires dans nos régions d'études : la place El Nour à Tripoli, les pancartes religieuses de Iaal, les festivités de Zgharta – Ehden, la restauration des bâtiments patrimoniaux à Saida et la reviviscence de la mémoire collective de Jezzine. Ces exemples illustrent la mise en service d'une logique identitaire communautaire exclusive. Ils deviendront les signes d'une transition qui devient un processus permanent de conflits entre une population ancrée dans le territoire et propriétaire du foncier et une autre récemment arrivée et en nombre plus important.

Chacun de ces lieux devient à priori une nouvelle centralité qui se dotera lentement d'une fonctionnalité et mobilisera par suite les territoires adjacents. La multitude de centralités sur un même territoire est la source de tension entre les zones, principalement les centralités qui offrent les mêmes fonctions et services au territoire.

Ainsi, ce polycentrisme, s'il offre des avantages à une communauté sur une autre, peut devenir une source de ségrégation entre ces communautés. Une ségrégation qui parfois peut être cherchée par les pouvoirs locaux, comme déjà repéré dans le travail sur le terrain, puisqu'elle marque les différences identitaires d'un groupe et permet à la communauté de s'approprier le territoire.

Pourtant ce polycentrisme peut potentiellement devenir une source d'opportunité quand chaque centre revêt d'une identité particulière et différente des autres centres répartissant ainsi les flux sur le territoire et créant une complémentarité dans les offres et les fonctions.

#### **4. Gouvernance oligarchique**

Le système politique libanais est par décret démocratique. Pourtant, avec les événements d'Octobre 2019, plusieurs signes montrent que les acteurs politiques ne se maintiennent pas au pouvoir uniquement par des alliances territoriales ou par l'héritage d'une famille politique, mais ils doivent leurs pérennités grâce à un système basé sur le clientélisme et maintenu par la corruption. Ainsi leur position politique leur donne des privilèges sociaux et économiques qui les avantagent sur le territoire.

Ce système dure par la promotion d'un discours conflictuel par rapport aux autres acteurs communautaires du territoire : un vocabulaire de haine, de peur est utilisé pour assouvir le pouvoir des uns face aux autres, avec une manipulation des découpages électoraux comme on l'a pu étudier dans cette recherche.

Ces pratiques ne peuvent s'implanter efficacement que s'il y a une entente entre les différents acteurs, ce qui implique une négociation et des compromis loin des discours et des prises de positions publiques. Le but du système étant de se préserver avec ses élites et non offrir une représentation correcte des réalités du terrain.

Face à ce semblant d'impuissance, la gouvernance est primordiale dans la restauration du droit à la ville dans les territoires, et c'est dans ce sens que les porteurs d'un projet commun des deux bords doivent eux aussi faire alliance pour proposer une alternative.

### **Extension / limitation de la zone d'influence**

Les différents constats énumérés précédemment se résument sur l'impact que porte une région sur une autre et qu'on pourrait qualifier de « zone d'influence ». Nous supposons ainsi que la zone d'influence du territoire dépasse la limite géographique et administrative reconnue des villes, dans nos territoires d'études, pour englober tout l'espace géographique qui dépend de cette ville, de ses moyens de production et de ses équipements.

Les indicateurs selon les données trouvées offriraient soit un potentiel, soit une contrainte dans le contexte général, dans ce sens cette zone d'influence pour une communauté peut s'étendre vers d'autres territoires, soit se limiter aux territoires où la communauté est uniquement présente. Cette « extension – limitation » tient alors des différentes associations entre nos indicateurs et les résultats qu'ils montrent.

La mesure de cette « extension – limitation » de la zone d'influence tient au développement du réseau routier, de la pertinence des

communications, de la connectivité des territoires, des modes de gouvernance et des structures des populations qui y résident. Il importe, par exemple, de connaître le nombre et l'origine des habitants récemment installés dans la ville. Ceci peut expliquer le nombre de logement neuf construit et les activités économiques qui s'ensuivent ou bien le développement d'équipements et d'infrastructures qui desservent le territoire.

Par conséquent, un territoire disposant d'une zone d'influence étendue au-delà de son périmètre autorise et rentabilise des activités qui lui donnent une compétitivité par rapport à d'autres territoires ayant les mêmes aspects géographiques ou problématiques. En même temps, un territoire à zone d'influence étroite se trouve limité dans ses équipements et souffre certainement d'un manque d'attractivité par rapport à d'autres territoires. La zone d'influence est aussi sujette à la géographie ; cette zone peut se trouver étendue dans certaines directions et limitée dans d'autres.

Ceci explique les tensions conflictuelles de nos zones d'études qui possèdent cette dimension incontournable qui est leur identité professionnelle et qui les définit primordialement.

Le diagnostic, les analyses et les résultats montrent que ces transformations territoriales ne sont pas stables et obligent les différents acteurs du territoire à une adaptation continuelle aux contraintes sans cesse renouvelées. C'est dans ce sens que la lecture des quatre thématiques revêt en importance.

## Perspectives

Dans notre recherche nous avons étudiés les différentes actions étatiques pour équilibrer les développements sur tout le territoire libanais, cependant notre outil d'analyse et les déductions qui s'ensuivent nous montrent la facilité et la rapidité avec lesquelles les dynamiques territoriales peuvent être mises en déséquilibre : Il suffit d'étendre ou de rétrécir une circonscription électorale, de bloquer un axe de transit, de déplacer de quelques dizaines de personnes entre deux localités pour que le territoire soit dans une situation conflictuelle.

Face à ces défis, les solutions portées ne sont pas à la hauteur des enjeux : dans le discours officiel, la démographie est toujours comprise comme nombre de la population, et la gouvernance est synonyme de la sauvegarde des privilèges des acteurs politiques principaux.

Le droit à la ville au Liban restant tributaire des interprétations momentanées du problème et des intérêts des acteurs impliqués.

C'est ainsi que les dynamiques des extensions ou des limitations de cette « zone d'influence » impactent directement le projet social, politique et principalement urbain porté sur le territoire.

Cet impact nous ouvre plusieurs perspectives, dont la première est d'ordre méthodologique. L'approche du territoire doit se faire en « vertical » du général aux détails.

Les thématiques déduites doivent être abordées avec plus de données pour enrichir les indicateurs. Je retiens les questions

démographiques qui au Liban, se résument sur la question du nombre. Pourtant une analyse plus détaillée comprendrait d'autres données sur les revenus, les situations socio-professionnelles, l'évolution de la pyramide des âges, la situation des immigrés, les ratios habitants / originaires tout comme elle doit comprendre les enjeux du genre et des minorités racisés ou sexuelles et des personnes à handicap.

Ces données donnent une nouvelle cartographie du territoire qui dépasse le clivage chrétien – musulman et nous permettra de lire le droit à la ville à travers d'autres minorités au sein d'une même communauté. Ces nouvelles minorités pourraient créer de nouvelles dynamiques afin de relier le territoire et demanderaient peut-être d'autres formes du projet urbain ou social ; ainsi un équipement éducatif de niveau universitaire construit par l'Etat afin d'équilibrer la carte de l'enseignement dans une région pourrait se révéler obsolète si le besoin dans cette région est une école technique.

Ces nouvelles approches méthodologiques permettront aux usagers de ces projets urbains de s'intégrer suivant leurs capacités et sensibilités.

Je souligne l'exemple des chrétiens qui vendent leur terrain et quittent leurs régions d'origine. C'est le cas des habitants de Zgharta et de Jezzine. Dans une logique communautaire, sur un premier niveau d'information ces habitants ne doivent ni vendre leurs terrains ni quitter la région. Cependant leurs actions sont totalement légitimes si nous croisons les données sur le niveau d'éducation, l'offre d'emploi et nous la comparons à la situation socio-économique des musulmans récemment arrivés à la région.

Les impacts de la « zone d'influence » sur le projet urbain et social observé nous ouvrent aussi une seconde perspective d'ordre thématique. Pour comprendre le droit à la ville, nous avons dû, dans la recherche, aborder le sujet de plusieurs angles. Notre approche est horizontale d'une manière à entreprendre plusieurs thématiques en même temps, ainsi nous avons croisé les questions de gouvernance avec les représentations identitaires dans les espaces publics ou bien la démographie avec l'accessibilité au logement.

Ce dernier point est intéressant à développer pour comprendre les questions du droit à la ville à ce niveau. A Zgharta, les différents acteurs communautaires chrétiens et musulmans se sont investis dans la construction de logement avec des restrictions et des conditions d'accès suivant la religion de l'acheteur. Les logements ont été vendus mais, comme nous avons vu, l'intégration des nouveaux résidents, même les chrétiens, est difficile.

Ceci prouve qu'un projet conçu ne peut prétendre à l'équilibre du territoire que s'il répond à plusieurs problématiques en même temps. Le projet de logements Maronite d'Ardé permet aux chrétiens d'accéder à la propriété mais n'a pas réussi puisqu'il ne répond pas à leurs revendications identitaires, ni à leurs besoins économiques. Il devient un îlot résidentiel sans mission communautaire.

Ceci nous permet de requestionner l'efficacité des acteurs locaux dans leurs démarches. On peut espérer des moyens de participation plus citoyenne et démocratique dans lesquels les usagers, vrais experts du terrain, donnent des solutions tirées de leurs expériences et dont l'implantation garantit le succès du projet porté.

\*  
\*       \*

Le droit à la ville est une réponse au déséquilibre spatial. Les auteurs retenus dans cette recherche ont, chacun de son côté, présenté des solutions pour rééquilibrer le territoire. Nous pouvons retenir « le principe de communauté » [Harvey, 1978], les « unités urbaines » [LeFebvre, 2009], le « projet commun » [Zepf, 2004] ou bien « la participation réelle et active » [Purcell, 2013], cependant aucun d'eux n'offre au territoire libanais la réponse d'un droit à la ville qui s'adapte et résout les conflits entre les communautés. Il devient clair qu'aucun concept peut être descendu sur le territoire en espérant une résolution des problèmes.

De ce fait, il émerge la nécessité d'équiper les communautés avec les moyens de se construire et se défendre contre leurs dissolutions par les défis d'une économie en déclin, de l'exclusion sociale, du manque d'opportunité, des pratiques limitées de l'espace public, de la diversité et de l'environnement.

Ainsi, le droit à la ville au Liban n'est plus le désir d'un développement équilibré traduit par des cartes territoriales à l'échelle du pays, mais il réside dans ces nouveaux projets urbains – des utopies à l'encontre des hétérotopies – qui deviennent les nouvelles formes de pouvoir construisant ainsi une communauté dans la durée d'un processus permanent sans début ni fin, dans une transformation continue du lieu en le rendant toujours plus inclusif et local.

# BIBLIOGRAPHIE

La présente bibliographie n'a pas la prétention d'englober la totalité des ouvrages traitant le thème choisi de la thèse, mais ceux qui ont contribué de près ou de loin à son développement.

Il est à noter que cette bibliographie est divisée en thèmes.

## **DROIT A LA VILLE**

ATTOH, Kafui A., (2011) what kind of right is the right to the city, *Progress in human geography*, V. 35 (5), 669 -685

ATTOH, Kafui Ablode. (2019) Rights in Transit: Public Transportation and the Right to the City in California's East Bay. University,of Georgia Press.

BARTH, Fredrik, (1969) *Ethnic groups and boundaries*, Oslo, Universitatforlaget.

BERGER, Peter L., LUCKMANN, Thomas, (1966) : *The Social Construction of Reality*, New York, Anchor Books.

BIHR A. (2001), *La reproduction du capital : prolégomènes à une théorie générale du capitalisme*, Lausanne

BIHR A., PFEFFERKORN R. (2008), *Le système des inégalités*, La Découverte, Paris

BÓGUS, L. M. (n.d.). *URBAN SEGREGATION: A Theoretical Approach*.

BOUZOUINA, L. (2008). *Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines*. Lyon.

BRUBAKER, Rogers (2001) : « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, n°1, p. 66-85.

BRUN J. (1994), "Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine", in Brun J., Rhein C. (dir), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris, pp 21-57

BRUNO Flierl (2009) Peter Marcuse and the 'Right to the City', *City*, 13:4, 471-473,

CHARMES, Éric (2011). *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*. Paris : PUF. 288 p.

- CICCARIELLO-MAHER, G. (2016). *toward a racial geography of caracas: neoliberal urbanism and the fear of penetration*. Nebraska: University of Nebraska Press.
- DELEUZE Gilles, GUATTARY, Felix (2004). *Mille plateaux*. Les Editions de Minuit, Paris. 648 p.
- DIKEÇ, Mustafa (2002). Police, politics, and the right to the city. *GeoJournal*, 58(2), 91-98.
- DIKEÇ, Mustafa (2011). *Badlands of the republic: Space, politics and urban policy* (Vol. 78). John Wiley & Sons.
- DIKEÇ, Mustafa (2013). Immigrants, banlieues, and dangerous things: Ideology as an aesthetic affair. *Antipode*, 45(1), 23-42.
- DIKEÇ, Mustafa (2017). Disruptive politics. *Urban Studies*, 54(1), 49-54.
- ESTEBE, Philippe (2016). *L'égalité des territoires. Une passion française*. Paris : PUF. 88 p.
- FIREBAUGH, S. F. (2012). *measures of multigroup segregation*. Pennsylvania.
- FLORIDA, Richard (2008). *Who's your city? How the creative economy is making where to live the most important decision of your life*. USA: Basic Books. 374 p.
- FLORIDA, Richard (2017) *The New Urban Crisis: How Our Cities Are Increasing Inequality, Deepening Segregation, and Failing the Middle Class—and What We Can Do About It*. USA: Basic books.
- FOUCAULT, Michel (1967), Des espaces autres : Utopies et Hétérotopies. *Architecture / Mouvement / Continuité*. Octobre 1984. 9p.
- HARVEY, David (1996). *Justice, Nature and the geography of difference*. Blackwell Publishers. Oxford. 468 p.
- HARVEY, David (2011). *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Paris : Editions Amsterdam. 93 p.
- HARVEY, David. *The Right to the City*. <https://davidharvey.org/media/righttothecity.pdf> accès le 1 feb 2022
- HARVEY, David. *The urban process under capitalism: a framework for analysis*.
- HATZFELD, Hélène, LOUBIERE, Antoine (2019). Nouvelles figures du droit à la ville. *Urbanisme*. N°412. 27 – 63.
- HAYOT, A. S. (2000). *Le Projet Urbain: Enjeux, expérimentations et professions*. (L. Villette, Éd.) Paris.
- HAYOT, Alain (2002), « Pour une anthropologie de la ville et dans la ville : questions de méthodes », *Revue européenne des migrations internationales*

[En ligne], vol. 18 - n°3 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 25 juillet 2016. URL : <http://remi.revues.org/2646> ; DOI : 10.4000/remi.2646

KREMER-MARIETTI, Angèle (2020). Réflexion sur l'autopoïèse. *Dogma. Revue de philosophie et de sciences humaines*, printemps-été 2020, 6 p.

LEFEBVRE, Henry (1969). *Le droit à la ville*. Economica. Anthropos. Paris :2009, 142p.

LEGEBY, A. (2010). *urban segregation and urban form: from residential segregation to segregation in public space*. Stockholm.

LEVY, Jacques, FAUCHILLE, Jean-Nicolas, POVOAS, Ana (2018). *Théorie de la justice spatiale. Géographies du juste et de l'injuste*. Paris : Odile Jacob. 344 p.

MARCUSE Peter (2009) From critical urban theory to the right to the city, *City*, 13:2-3, 185-197,

MARCUSE Peter (2014) Reading the Right to the City, *City*, 18:1, 4-9,

MARCUSE Peter (2014) Reading the right to the city. Part two: Organizational realities, *City*, 18:2, 101-103,

MATURANA R. Humberto, VARELLA, J. Francisco (1980). *Autopoiesis and Cognition. The realization of the Living*. Holland: D. Reidel publishing company. 141 p.

MAYER, Margit (2006). Combattre l'exclusion sociale par l'empowerment : le cas de l'Allemagne. *Géographie, Economie, Société*, V. 8 (1) p. 37 – 62

MENENDEZ, A. (1991). *Access to Basic Infrastructure by the Urban Poor*. Washington: The International Bank for Reconstruction and Development | THE WORLD BANK.

Mitchell, Don (1996) *The Lie of the Land: Migrant Workers and the California Landscape*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Mitchell, Don (2003) *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*. The Guilford Press.

Mitchell, Don (2012) *They Saved the Crops: Labor, Landscape, and the Struggle over Industrial Farming in Bracero-Era California*, UGA Press.

MONNET, J. (2008). *Le risque de ghetto dans la ville de demain. La recherche de cadres stables et nets dans un monde fluide et flou : le paradoxe du labyrinthe*. Liège.

MOSCOVICI, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans D. Jodelet, *Les représentations sociales* (p. 79 to 103). Presses Universitaires de France.

NAVARO-YASHIN, Yael, (2012). *The make – believe space. Affective geography in a postwar polity*. USA: Duke University Press. 271 p.



OBERTI M. (1995), "L'analyse localisée de la ségrégation urbaine. Ville, quartiers et cités dans un commune de la banlieue parisienne", in *Sociétés Contemporaines*, n°22-23, pp 127-143

OBERTI, Marco, PRETECEILLE, Edmond (2016). *La ségrégation urbaine*. Paris : La Découverte. 124 p.

PURCELL, Mark, Possible words. JOURNAL OF URBAN AFFAIRS, Volume 36, Number 1, pages 141–154.

REINHOLD Martin, J. M. (2015). *The Art of Inequality: Architecture, Housing, and Real Estate*. ORO grafisch project management.

Roche, C. C. (2001). Vers une typologie des représentations spatiales. (Belin, Ed.) *L'Espace géographique*, 30, 1 à 12.

SABOYA, T. S. (n.d.). *Configurational characteristics of sociospatial segregation in Brazilian cities*.

SALENSON, Irène (2014). *Jérusalem. Bâtir deux villes en une*. France : L'aube. 256 p.

SAMARA, Tony. (2010). Order and Security in the City: Producing Race and Policing Neoliberal Spaces in South Africa. *Ethnic and Racial Studies - ETHN RACIAL STUD.* 33. 637-655.

SARKIS, K. (2013). *Matured infrastructures: Strategizing Architectural Growth Through Infrastructures*. Toronto.

SAUNDERS, Doug (2012). *Arrival city. How the largest migration in history is reshaping our world*. USA: Vintage. 366 p.

SCHELLING, A. T. (n.d.). *Models of Segregation*. American Economic Association.

SECCHI, Bernardo (2014). *La ville des riches et la ville des pauvres*. France : Métispresses. 90 p.

SHEVKY, E. ET M. WILLIAMS (1949), *The social areas of Los Angeles: analysis and typology*. Berkeley: University of California Press.

SHEVKY, E. et W. BELL (1955), *Social Area Analysis: theory, illustrative application and computational procedure*, Stanford: Stanford University Press.

SMITH, Neil (2010). *Uneven development. Nature, capital and the production of space*. 3<sup>rd</sup> Edition. UK: Verso. 323 p.

SOJA, Edward (1989) *Postmodern geographies. The reassertion of space in critical social theory*. 7<sup>th</sup> Edition. London: Verso. 266 p.

SOJA, Edward (2010) *Seeking spatial Justice*. University of Minnesota Press. Minneapolis : Dennis R Judd. 259p.

SUBRA, Philippe (2016). *Géopolitique locale : Territoires, acteurs, conflits*. Armand Colin. France. 336 p.

YACOBI, H. (2004). *Creating a sense of place: Architecture and the zionist discourse*. Ashgate Publishing Company.

#### **BASE DE DONNEES**

ACS 1998 : *Les conditions de vie des ménages au Liban*, Études et statistiques.

ACS 2006: *The National Survey of Household Living Conditions 2004* ([www.cas.gov.lb](http://www.cas.gov.lb)).

DCS - Direction centrale des statistiques, (1972) : L'enquête par sondage sur la population active au Liban, novembre 1970, Beyrouth.

DEPARTMENT, B. A.-G. (2014). *Lebanon real estate sector*. Bab Idriss : Bank Audi SAL.

<https://mapio.net>

Ministère de la Santé, 2004 : *Statistiques sanitaires au Liban*, Beyrouth.

Ministère des Affaires sociales, 1996 : Les tableaux statistiques sur la population et les logements, 2 vol.

Ministère du Plan-IRFED, 1964 : *Atlas du Liban*.

[www.bankofgreece.gr](http://www.bankofgreece.gr)

[www.bdl.gov.lb](http://www.bdl.gov.lb) (Banque du Liban)

[www.cas.org](http://www.cas.org) (Administration centrale des statistiques)

[www.cdr.gov.lb](http://www.cdr.gov.lb) (Conseil du développement et de la reconstruction)

[www.crdp.org](http://www.crdp.org) (Centre de recherche et de développement de la recherche)

[www.dubailand.gov.ae](http://www.dubailand.gov.ae)

[www.jadaliyya.com](http://www.jadaliyya.com)

[www.un.org/unrwa](http://www.un.org/unrwa) (Agence des Nations unies pour l'assistance aux réfugiés palestiniens au Proche-Orient)

#### **GEOGRAPHIE, PLANIFICATION – GENERAL**

ADAMS, D., & WATKINS Craig, M. w. (2005). *Planning, Public policy & property markets*. Blackwell.

ALEXANDER Christopher (1971), *De la Synthèse de la forme*, Paris : Dunod, essai. 165 p.

ALTARAWNEH, D. H. (2017). *Brownfield reclamation and the mitigation of spatial injustice in Amman, Jordan*. Birmingham.

ALTSHULER, Alan, LUBEROFF, David. *Mega-project. The changing politics of urban public investment*. USA: Brookings institution press, 2003. 339 p.

AMATO, F. (2013). *les frontières socio-économiques dans les périphéries urbaines: le cas de scampia (naples)*. università degli studi di naPoli « l'orientale ».

Anonyme (1985), *Villes des tiers et quarts mondes*, Paris : Dunod, 109 p.

Anonyme (2000), *Développement urbain et patrimoine*, France : Adp. 49 p.

Anonyme, *Etude juridique préliminaire concernant le projet de loi de formation de la société foncière pour la construction du centre-ville commercial*, 27 p.

ANSAY Pierre et SCHOONBROD Renét, *Penser la ville*, Bruxelles : AAM, 477 p.

APGAR, M. (2014). *Placemaking: Innovations In New Communities*.

BAIETTO-BEYSSON, S. (2012). *les observatoires des loyers*.

BARIOL-MATHAIS, B. (2017). 50 indicateurs clés pour les métropoles françaises. *métroscope*.

BELL N.W. et VOGELIEF, (1962) *A modern Introduction to the Family*, New York

BELLIOT, M. (2011). Innovations Ville-Port. *Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme*.

Blais, J.-P. (2007). *L'attractivité des territoires : regards croisés*. Lille: PUCA.

BRES, A., BEAUCIRE, F., MARIOLLE, B. (2017) *Territoire frugal. La France des campagnes à l'heure des métropoles*. Genève : Métispresses. 252 p.

BROMLEY Ray (2003) « Towards Global Human Settlements: Constantinos Doxiadis as Entrepreneur, Coalition-BUILDER and Visionary », in NASR Joe and VOLAIT Mercedes (dirs), *Urbanism – Imported or Exported?: Native Aspirations and Foreign Plans*, Chichester, UK, Wiley, p. 316-340.

BUFFAT, F. M. (2014). *La programmation urbaine, entre projet politique et projet urbain*. Métropolitiques.

BYRNE, J. P. (2013). *The Rebirth of the Neighborhood*. 40 Fordham Urb. L.J. 1595-1609.

CAPRON G. (dir) (2006), *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Bréal, Paris.

CARRIÈRE, J.-P. (2008). Les villes intermédiaires européennes et l'Europe polycentrique ? *réalités industrielles*, 18-26.

BOURGEY André (1970). « Problèmes de géographie urbaine au Liban », *Hannon*, p. 97-135.

CAVAILHES, J. (2018). Les raisons du boom international des prix immobiliers (1996-2007). *La revue foncière*, 13-18.

CHOAY Françoise (1979), *L'Urbanisme : Utopies et Réalités*, Paris : Seuil. 442 p.

CHOAY Françoise (1980) *La Règle et le Modèle*, Paris : Seuil. 369 p.

CLAVAL Paul (1978), *Espace et pouvoir*, Paris : Presses Universitaires de France. 251 p.

CLAVAL Paul (1982), *La logique des villes*, Paris : Litec. 623 p.

Cultural Geography: A Critical Introduction, Blackwell, 2000

CUSIN, François, DAMON, Julien. Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines. *Futuribles*, Octobre, 2010, N° 367, 22 p.

DAVEZIES, Laurent, TALANDIER, Magali (2014). *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs – territoires résidentiels : quelles interactions ?* Paris : La documentation Française, 2014. 136 p.

DONZEL, A., FRANÇOIS, D., GENIAUX, G., & NAPOLEONE, C. (2008). *Les déterminants socio-économiques des marchés fonciers*.

DRIS, N. (2005). Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles. (ERES, Éd.) *Espaces et sociétés*, 87 à 98.

DUMONT, Gérard-François (2009). *La géographie comparative de l'attractivité des villes moyennes non littorales dans la dynamique régionale des territoires de provence-alpes-cote d'azur* [The comparative geography of the attractiveness of average non coastal cities in regional territorial. Paris: HAL.

DUMONT, Gérard-François (2009). RECOMPOSITION DES TERRITOIRES LES DOUZE FRANCE. *Population & Avenir*, 4-7.

DUMONT, Gérard-François (2010). les dix lois de la géopolitique de la démographie [The ten laws of geopolitical demography]. *Diplomatie* 44, 46-49.

DUMONT, Gérard-François (2012). *Diagnostic et gouvernance des territoires ; concepts, méthodes, application*. Armand Colin. Paris.

ELLIOTT, J. B. (1994). *Designing America: Creating urban Identity*. New York: VANNOSTRAND REINHOLD.

ENGLUND, P., & REDFEARN, J. M. (1996). Improved Price Indexes for Real Estate: Measuring the Course of Swedish Housing Prices. *JOURNAL OF URBAN ECONOMICS*.

GRAFMEYER, Yves, AUTHIER, Jean-Yves (2015). *Sociologie urbaine*. 4<sup>ème</sup> édition. France : Armand Colin. 128 p.

GRANELLE, J.-J. (2009). *Economie et urbanisme : du foncier à l'immobilier 1950-2008*. L'Harmattan.

HALLEUX, J.-M. (1999). *Articulations entre valeur foncière et croissance spatiale de l'urbanisation mise au point d'une méthode de collectes de données et premiers résultats*. Liège .

HIRT, Sonia (2014) *A. zoned in the USA. The origins and implications of American and-use regulation*. USA: Cornell University Press. 245 p.

HOFFMANN Odile, V. G. (2006). *Géographies de l'Amérique latine* (Vol. Chapitre 7 - Ethnicité et territoire.). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

LE CORBUSIER, *Urbanisme*, Paris : Arthaud, 287 p.

LECIGNE, M.-L. F. (2007). Désirabilité de l'environnement et représentations sociales de la ville idéale. (G. d. psychologie, Éd.) *Bulletin de psychologie*, 567-579.

LISTOKIN, D., & HATTIS, D. B. (2005). Building Codes and Housing. *Cityscape: A journal of policy development and research*.

LYNCH Kevin (1996), *Voir et planifier*, Paris : Dunod. 213 p.

LYNCH Kevin (1998) *L'image de la cité*, Traduit de l'anglais par : Vénard Marie- Françoise et Vénard Jean-Louis, Paris : Dunod. 222 p.

MALPEZZI, S. (1999). *economic analysis of housing markets in developing and transition economies*. Elsevier Science B. V.

MANDONGAULT, C. M. (2011). *Anthropologie du foncier à Owendo. Une théorie de l'Etat-superlignage comme grille d'analyse des contradictions sociales au Gabon*. Lyon: Creative Commons.

MARDAGA, P. (1998). *Projet urbain: ménager les gens, aménager la ville*. Sprimont.

MURTAZASHVILI, I. M. (2016). *Coercive capacity, land reform and political order in Afghanistan*. Retrieved from Research Gate: <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/02634937.2016.1203209>

NAGARAJA, C. H., BROWN, L. D., & WACHTER, S. M. (2010). *House Price Index Methodology*.

PANERAI, D. M. (1999). *Projet Urbain*. Marseille.

PELLETIER Denis, (1996), *Économie et humanisme. De l'utopie communautaire au combat pour le tiers-monde 1941-46*, Paris, Cerf, 529 p.

PEREIRA & al., *Le droit à la ville. Cheminements géographique et épistémologique (France – Brésil – International)*, Armand Collin, 21 pages.

PESTOFF, T. B. (2006). *Co-production the third sector and the delivery of public services*. Routledge.

PESTOFF, V. (2009). *The Third Sector, Citizen Participation and Co-Production of Personal Social Services in Sweden – towards a new paradigm*. Stockholm,: Annals of Public and Cooperative Economics.

REYMOND Henri, GAUVIN C., KLEINSCHMAGER R. (1998), *L'espace géographique des villes*, Paris : Anthropos.

RONCAYOLO, M. (2008). *Conceptions, structures matérielles, pratiques*. (É. P. Cercom, Éd.) Enquête. doi:10.4000/enquete.703

ROSA, M. L. (2015). *From modern infrastructures to operational networks*. Munich .

ROTTNER, J., & LEMAIGNEN, C.-É. (2016). 50 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations. *OBSERV'AGGLO*.

SALINS, P.D. (1971), Household location patterns in American metropolitan area, *Economic Geography*, vol. 47, pp. 234-248

SCHODER, J & al. (2017) *Territories. Rural-urban strategies*. Berlin: Jovis. 304 p.

SMITH, S. J., & MUNRO, M. (2009). *The Microstructures of housing markets*. Abingdon: Routledge.

TRIBILLON Jean- François (2002), *L'Urbanisme*, Paris : La découverte. 124 p.

TSADIK, E. D. (2003). *la gestion fonciere et le developpement urbain dans les villes des pays en voie de developpement : le cas de la ville d'addis abeba*. Lyon .

VILMIN, Thierry (2015). *L'aménagement urbain : acteurs et système*. Parenthèses. 144 p.

VON GRUNEBAUM G.-E. (1955), « The structure of the Muslim town »: in *Islam, Essays on the nature and growth of a cultural tradition*, London.

WEBSTER, R. L. (2008). Gated communities. *Geography Compass*.

ZEPF M. (2004a), *Eléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un conti-nuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2.

ZEPF M. (sous la dir.) (2004b). *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

ZEPF M., (2009). « La métropolisation en Allemagne : Un rééquilibrage territorial fragile ? », in Baudelle G. , *L'Europe : aménager les territoires*, éd. Armand Colin.

ZEPF M., Andres L. (sous la dir.) (2011). *Les enjeux de la planification territoriale en Europe*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, Suisse.

ZIEGLER, Y. T. (2007). *Anatomie de projets urbains: Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg*. Edition La Villette.

### **Géographie, Planification – Liban**

« Liban, retour sur expérience » (2006), *Cahiers de l'IAURIF*, n°144, 176 p.

ACHKAR Elie (1995). *De la maison à l'état*, Mémoire de fin d'étude en Architecture, France : Ecole de l'architecture à Versailles. 114 p.

ACHKAR Elie. (1998) *Réglementations et formes urbaines*, Beyrouth, CERMOC, 180 p.

ALEM, Jean-Pierre (1968) *Le Liban*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

ARNAUD Jean Luc (dir.) (1997), *Beyrouth grand Beyrouth*, Beyrouth : Centre d'études et de recherches sur le Moyen- Orient contemporain. 228 p.

ARNAUD Jean-Luc (1995), *Cartographie de Beyrouth*, Beyrouth : Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction. 55 p.

*Atlas du Liban*, (2004) : réalisé par le groupement Dar-IAURIF, CDR, en collaboration avec la DGU, Beyrouth, Conseil national de la recherche scientifique, 64 p.

*Atlas du Liban*, Beyrouth, Presse de l'USJ, 2006.

*Atlas du Liban, Géographie, histoire, économie*, 2003 (réédité en 2006) : dir. par Raoul ASSAF, Liliane BARAKAT, Beyrouth, Presses de l'Université Saint-Joseph, 107 p.

AVELINE Natacha (1997). *Compte-rendu de mission sur le foncier et l'immobilier à Beyrouth*, Beyrouth : Centre d'études et de recherches sur le Moyen- Orient contemporain. 35 p.

AVELINE Natacha (2000). *Marchés fonciers et immobiliers à Beyrouth, Doc. Numéro 6*, Beyrouth : Centre d'études et de recherches sur le Moyen- Orient contemporain. 35 p.

AVELINE, Natacha (2005). *Les marchés fonciers à l'épreuve de la mondialisation*.

BAHOUT, Joseph (1998) : « Paysage après la bataille; constantes, nouvelles élites, élites alternatives », dans LCPS (Lebanese Center for Policy Studies) (coll.) : *Les élections législatives de 1996 et la crise de la démocratie au Liban*, Beyrouth, LCPS [en arabe].

BAKHOS Walid (2005) : « Le rôle de la puissance publique dans la production des espaces urbains au Liban », *M@ppemonde*, n°80-4, 15 p. (<http://mappemonde.mgm.fr/num8/articles/art05403.html>)

Baldy Charles (1959), *Contribution à l'étude climatique du Liban*, Lyon : Université de Lyon. 104 p.

BAROUD, Ziad, (2004) : *Gouvernance locale et réforme institutionnelle au Liban : les municipalités, un outil d'innovation ? Analyse et étude de cas (1998-2004)*, Beyrouth, Lebanese Center for Policy Studies /World Bank, [http://www.localiban.org/IMG/pdf/Gouvernance\\_locale\\_et\\_reforme\\_institutionnelle-Ziyad\\_Barou\\_.pdf](http://www.localiban.org/IMG/pdf/Gouvernance_locale_et_reforme_institutionnelle-Ziyad_Barou_.pdf).

BELAIR-LIGER Jaques (2000), *L'habitation au Liban*, Paris : Geuthmer. 198 p.

BEYDOUN, Ahmad (2003) "A Note on Confessionalism", dans HANF, Theodor, SALAM, Nawaf (eds.), 2003 : *Lebanon in Limbo. Postwar Society and State in an Uncertain Regional Environment*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, p. 75-86.

BEYDOUN, Ahmad (2009) *La Dégénérescence du Liban ou la réforme orpheline*, Arles, Actes Sud.

BRADEL Vincent (1986). *Michel Écochard (1905-1985)*, Bureau de la recherche architecturale/IFA, ronéo, s.d., 106 p. + annexes.

BUCCIANI-BARAKAT Liliane et CHAMUSSY Henri (2012) *Le Liban : Géographie d'un pays paradoxal*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ». 196 p.

CDR (1986), *Schéma directeur de la région métropolitaine de Beyrouth*, 59 p.

CDR 2004-2005-2006 : *Rapports annuels* ([www.cdr.gov.lb](http://www.cdr.gov.lb)).

CDR, en collaboration avec la Direction générale de l'urbanisme, 1986 : *Schéma directeur de la région métropolitaine de Beyrouth*, 256 p.

CDR, en collaboration avec la Direction générale de l'urbanisme, 2002 : *Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais (SDATL), Rapport de la phase 1, Diagnostic et problématiques*, Beyrouth/Paris, Groupement Dar-IAURIF, 188 p. + 6 vol. d'annexes.

CDR, en collaboration avec la Direction générale de l'urbanisme, 2003 : *Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais (SDATL), Rapport final*, mai, IAURIF-Dar al-Handasah, 233 p. + cartes hors texte.

CELESTIN Georges, (Mai 1981), « L.J. Lebreton et l'aménagement du territoire », *Les cahiers des Amis du père Lebreton*, n°1, p. 15-35.

CLERC-HUYBRECHTS Valérie (2002) , *Les principes d'action de l'urbanisme, le projet de Elyssar face aux quartiers irréguliers de Beyrouth*, Thèse de doctorat, Paris : Université de Paris 8, Institut français d'urbanisme, 2002, 797 p.

COURBAGE Youssef, FARGUES Philippe, (1973-1974) : *La situation démographique au Liban*, Publications de l'Université libanaise, 2 volumes, 104 + 182 p.

DELPRAT Raymond (1983) « La mission IRFED-Liban », *Les Cahiers des Amis du père Lebreton*, n°3, 61 + 106.

DISS, M., & ZOUACHE, A. (2015). Une étude de la répartition du pouvoir confessionnel au Liban. *Revue d'économie Politique*, 125(4), 527–546. <http://www.jstor.org/stable/43860230>



DUBAR Claude et NASR Salim, (1976), *Les classes sociales au Liban*, Paris, Presses de la Fondation nationale de Sciences politiques, 364 p.

EDDE, Jacques (1931). *Géographie de la Syrie et du Liban*, Beyrouth, Imprimerie catholique.

EGLI Ernst, (1954) *Sinan, der Baumeister osmanischer Glanzzeit*, Erlenbach-Zh., Stuttgart, Verlag für Architektur, 140 p.

EGLI Ernst, 1959-1967, *Geschichte des Städtebaues*, Erlenbach-Zürich, Stuttgart, Rentsch, 3 vol. (1: Die alte Welt. - 1959 -- 2: Das Mittelalter. - 1962 -- 3: Die neue Zeit. - 1967).

EGLI, Ernst (1950). *L'urbanisme au Liban*, Beyrouth, 34 p.

EGLI, Ernst (1951) *Die neue Stadt in Landschaft und Klima [La ville nouvelle dans le paysage et le climat]*, Erlenbach-Zürich, Verlag für Architektur, 156 p.

EID, François (2010). *Le Liban – mosaïque. Interprétation graphique des listes des électeurs 2010*. Liban : Byblos. 78 p.

FAOUR Ghaleb, BAKHOS Walid, HUYBRECHTS Éric, VERDEIL Éric, (2004). « L'Atlas des localités du Liban : méthode d'établissement et premiers apports d'une base de données géoréférencée des unités cartographiques élémentaires du Liban », *Lebanese Scientific Journal*, vol. 5, n° 2, p. 37-56.

FAVIER Agnès, (2001). *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*, Beyrouth, CERMOC, 422 p.

FEGHALI Kamal, (1996). Les élections législatives libanaises en 1996. Paramètres et résultats (en arabe), Jdeideh, Dar Moukhtar, 351 p.

FEGHALI, Kamal (2010). *Encyclopédie des élections législatives, Liban été 2009*, Beyrouth, Bureau de la statistique et de la documentation [en arabe].

GARREAU, Lydie (1997). *Louis-Joseph Lebret, 1897-1966. Un homme traqué*, Villeurbanne, Éditions Golias. 487 p.

GHALEB Faour, VELUT Sébastien et VERDEL Éric (2007), *Atlas du Liban : Territoires et société*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo et CNRS Liban, coll. « Co-éditions » (n° 13), 210 p.

GHORAYEB Marlène (1991) *Les deux plans d'aménagement proposés pour la ville de Beyrouth sous le Mandat français: Danger et Écochard*, DESS, Paris : Paris VIII, Institut français d'urbanisme, 152 p.

GHORAYEB Marlène (1994) « L'urbanisme de la ville de Beyrouth sous le Mandat français », in *R.E.M.M.*, pp. 73-74.

GHORAYEB Marlène (1997) « De l'art urbain à l'urbanisme progressiste, dessins pour une ville levantine sous mandat français », in Davie Michael, *Beyrouth regards croisés*, Beyrouth et Tours : ALBA et URBAMA, pp. 51-95.

GHORAYEB Marlène (1997) « L'intervention de Michel Écochard : projets et réalisations », *Madina, cité du monde*, n° spécial sur Saïda, Paris, Association Madina-Cité du monde, p. 71-81.

GHORAYEB Marlène (1998) « The work and influence of Michel Écochard in Lebanon », in ROWE Peter et SARKIS Hashim, *Projecting Beirut, Episodes in the Construction and The Reconstruction of a Modern City*, Prestel, p. 106-121.

GHORAYEB Marlène (2000). *La transformation des structures urbaines de Beyrouth pendant le Mandat français*, thèse en urbanisme, Université de Paris VIII, Institut français d'urbanisme, 2 vol., 368 p. + annexes.

GHORAYEB, Marlène (2014). *Beyrouth sous mandat français : Construction d'une ville moderne*. Karthala. Paris, 315p.

GHORRA Cynthia (1979). *Le processus de lotissement dans l'agglomération de Beyrouth*, Beyrouth : Hannon. pp.187-232.

HAKIM, Carol (2013). *The Origins of the Lebanese National Idea (1840-1920)*, Berkeley, University of California Press.

HARB EL-KAK, M. (1999). *La reconstruction de la banlieue sud-ouest de Beyrouth : une négociation entre État et acteurs politiques*. In Huybrechts, E., & Douayhi, C. (Eds.), *Reconstruction et réconciliation au Liban: Négociation, lieux publics, renouement du lien social*. Beyrouth: Presses de l'Ifpo. doi:10.4000/books.ifpo.4412

HUSSEINI S., (1996) : "La redistribution des communautés chi'ite et sunnite dans le Grand-Beyrouth (1975-1988)" in DAVIE M.F. *Beyrouth regards croisés*, Tours, URBAMA, pp 207-223

HUYBRECHTS Eric et DOUAHY Chawqi [dir.] (1999), *Reconstruction et réconciliation au Liban*, Beyrouth : Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain. 232 p.

ICG (International crisis group), (2009) : *Les élections libanaises : éviter un nouveau cycle de confrontation*. *Middle East Report*, n°87, 4 juin.

INFORMATION INTERNATIONAL, (2002) : « Facts about Lebanese Emigration (1991-2000) », téléchargé sur [www.information-international.com](http://www.information-international.com)

INFORMATION INTERNATIONAL, (2009) : *Les élections législatives nationales libanaises, selon les bureaux de vote, les candidats et les confessions*, vol. Muhafaza Jabal Lubnan, Beyrouth, Kutub et Information international, en collaboration avec *al-Safir* [en arabe].

Institut libanais pour le développement économique et social (ILDES), (2005) : *Mouvement de retour des déplacés à leurs localités d'origine au Mont Liban Sud et dans les cazas de Saida et de Jezzine de 1991 à 2003. Faits et limites (Mai 2004)*, Préparé par Dr Khalil Abourjaili, 26 p. + annexes.

IRFED-ODS, (1972) : *Niveaux de développement rural en 1960 et en 1970*, Beyrouth, 105 p.

KAHN, P. B. (2012). *Estimating Housing Demand With an Application to Explaining Racial Segregation in Cities*. American Statistical Association.

KALLUS, R. (2004): "The political construct of the 'Everyday': the role of housing in making place and identity" in: H. Yacobi *Constructing a sense of place*. Englang, Ashgate Publishing Limited: 356 p.

KASPARIAN Robert, (1994) « La statistique et la planification sous le 'chéhabisme' », *Proche-Orient Études économiques*, n°43, p. 43-49.

KHLAT M. et al., (1996) : "Beyrouth 1984 : profil socio-économique à l'échelle des quartier" in DAVIE M.F. *Beyrouth regards croisés*, Tours, URBAMA, pp 225-251

KHOURY P., KHOURY K., RAAD A., *Plan directeur d'aménagement du centre de Beyrouth 1977*, Beyrouth : République libanaise municipalité de Beyrouth, 97 p.

KILZI, J. (2002) *Le cadastre, le registre foncier et les propriétés foncières au Liban*. Beyrouth.

LCPS (Lebanese Center for Policy Studies ) (coll.), 2007 : *Les élections législatives au Liban de 2005 : au cœur des transformations locales et régionales*, Beyrouth, LCPS [en arabe].

LCPS (Lebanese Center for Policy Studies) (coll.), 1998 : *Les élections législatives de 1996 et la crise de la démocratie*, Beyrouth, LCPS [en arabe].

LCPS (Lebanese Center for Policy Studies) (coll.), 2019. A snapshot of parliamentary election results. Policy Paper.

Lebanon, S. (2013). *La Réalité Démographique Libanaise*. PAPEC s.a.r.l.

LEBANON: *Administrative Division*. (2018, January ). Retrieved from Citypopulation : <https://www.citypopulation.de/en/lebanon/admin/>

LEBRET Louis-Joseph et al, (1952) *Manuel de l'enquêteur* (coll. *Guide pratique de l'enquête sociale*), Paris, PUF, 132 p.

LEBRET Louis-Joseph, (1962) « Analyse des compétences nécessaires à l'établissement d'un programme de développement et à son exécution », *Développement et civilisations*, n°9, p. 49-61.

LEBRET, Louis-Joseph (2014) *Chroniques de la construction d'un État. Journal au Liban et au Moyen-Orient (1959-1964)*, Paris, Geuthner.

LONGVA, ROALD Anh Nga, , SOFIE Anne (2015), *Religious Minorities in the Middle East*, Leiden, Brill.

MASSABNI Micheline, (1979) *Urbanisation, organisation communautaire et changement social, Le système urbain de Beyrouth*, Thèse de doctorat sous la direction de Castells Manuel, Paris : École des hautes études en sciences sociales. 346 p.

MAZEN Soueid, S. G. (2014). *analysis of lebanon's real estate sector*. BankMed - Market & Economic Research Division.

MESSARA Antoine, dir., (2002) *La géographie électorale au Liban. Historicité des cazas et découpage des circonscriptions*, Beyrouth, Fondation libanaise pour la paix civile, Konrad Adenauer Stiftung, 376 p. (principalement en arabe).

Mission des comptes économiques du Liban, République libanaise, 2005 : *Les comptes économiques du Liban 1997-2002*, élaborés et rédigés sous la direction de Robert Kasparian avec le support de l'unité économique, Projet PNUD-Ministère de l'Économie et du Commerce, Beyrouth, Juillet 2005, 144 p.

Mission IRFED-Liban, 1963, *Besoins et possibilités de développement du Liban*, 3 tomes, Beyrouth, Ministère du Plan.

MOUZOUNE A., (1999), *Les transformations du paysage spatio-communautaire de Beyrouth (1975 – 1996)*, Paris, Publisud, 179 p.

Mumford Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Paris : Seuil, 1978, 781 p.

NAHAS Charbel (1991) *Economie foncière et immobilière au Liban*, Beyrouth

NAHAS Charbel, (2006) *Un programme socio-économique pour le Liban*, Beyrouth, LCPS, 320 p. (bilingue franco-arabe)

NAMMAR Mitri, (1973) « Préface », in République libanaise, direction générale de l'urbanisme, *Livre blanc. Beyrouth 1985-2000*, p. 12.

NAUFAL-RIZKALLAH Hala, (2003) *La situation démographique au Liban*, Beyrouth, Société d'imprimerie pour la diffusion et la publication, 111 p. (en arabe).

PAIX Catherine, (1975) « La portée spatiale des activités tertiaires de commandement économique au Liban », *Revue Tiers Monde*, vol. 16, n°61, p. 135-182.

PETER Rowe g. and HASHIM Sarkis (1998), *Projecting Beirut, episodes in the construction and reconstruction of a modern city*, New York : Prestel-Munich-London. 302 p.

PIEBOURG A., (2010) *Beyrouth, le communautarisme: une genèse de l'édification urbaine, élément d'analyse à travers le cas de Borj Hammoud*. Mémoire en vue d'un Master en Architecture.

RAÏ, patriarche Bechara (2016), *Au cœur du chaos*, Paris, Albin Michel.

Ramadier, P. D. (2017). Relations sociales et cartographie cognitive. Les points de référence comme noyau central des représentations spatiales. (P. u. Liège, Éd.) *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 319-349.

République libanaise direction générale de l'urbanisme, *Le centre-ville de Beyrouth en 1974*, Beyrouth, 1980, 205 p.

République libanaise, Mission IRFED, *Atlas du Liban*, Ministère du plan/Liban, Beyrouth, 1964.

République libanaise, *Réglementation de la construction urbaine*, Décret-législatif n°61/1940.

République libanaise, *Besoins et possibilités de développement*, Beyrouth : Mission IRFED, 1960-1961, 537 p.

République libanaise, Centre de la statistique, *La ville de Beyrouth début de 1996 : Résultats du recensement des immeubles et des établissements*, Beyrouth, 1996, 29 p.

République libanaise, Dar El Handassah, *Règlement et aménagement du centre ville de Beyrouth et de ses secteurs*, 1993, 123 p.

République libanaise, Ministère des travaux publics et des transports, direction générale des transports, direction de l'aviation civile, *Atlas climatique du Liban, Tome II Humidité atmosphérique, Statistiques diverses de fréquences*, 1977, 85 p.

République libanaise/ Conseil de développement et de construction, *Livre Blanc*, 1973, 74 p.

République libanaise/ Conseil de développement et de construction, *Livre Blanc 1985-2000*, 1973, 115 p.

République libanaise/ Conseil de développement et de reconstruction, *Schéma d'aménagement pour la reconstruction des quartiers de l'ancienne ligne de combats de Beyrouth et de sa proche banlieue*, Tome I et II, IAURIF, Avril 1993, 69 p.

République libanaise/ Ministère des travaux publics et des transports, direction générale des transports, direction de l'aviation civile, *Atlas climatique du Liban, Tome I, Humidité atmosphérique, Statistiques diverses de fréquences*, 1977, 52 p.

République libanaise/Conseil du développement et de la reconstruction, *Beyrouth centre-ville Schéma directeur*, Vol. I, Beyrouth : Dar al handassah, juin 1991, 52 p.

République libanaise/Conseil du développement et de la reconstruction, *Beyrouth central district master plan*, Vol. II, Beyrouth : Dar al handassah, juin 1991, 61 p.

République libanaise/Conseil du développement et de la reconstruction, *Beyrouth central district master plan*, Vol. III, Beyrouth : Dar al handassah, juin 1991, 45 p.

République libanaise/Conseil du développement et de la reconstruction, *Beyrouth central district master plan*, Vol. IV, Beyrouth : Dar al handassah, juin 1991, 52 p.

République libanaise/Conseil du développement et de la reconstruction, *Beyrouth centre-ville Schéma directeur*, Beyrouth : Dar al handassah, 1991, 72p

SARKIS Hashim, (2003) *Circa 1958: Lebanon in the Pictures and Plans of Constantinos Doxiadis*, Beyrouth, Dar An-Nahar.

SOUAMI Taoufik (2005) « Liens interpersonnels et circulation des idées en urbanisme. L'exemple des interventions de l'IAURIF au Caire et à Beyrouth », *Géocarrefour*, vol. 80/3, p. 237-247.

SOUAMI Taoufik et VERDEIL Éric (2006) *Concevoir et gérer les villes. Milieux d'urbanistes du Sud de la Méditerranée*, Paris-Beyrouth, Economica-Anthropos-Ifpo, 216 p.

VAUMAS Etienne, (1955) La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'Etat Libanais. In: *Revue de géographie alpine*, tome 43, n°3. pp. 511-603

VELUT Sébastien, (2006) : « Cartographier le Liban », *M@ppemonde*, n° 80-1 (<http://mappemonde.mgm.fr/num9/librairie/lib06102.html>)

VERDEIL Eric, (2009) *Beyrouth et ses urbanistes*, Beyrouth, 397 p.

VERDEIL Éric, (2002) *Une ville et ses urbanistes. Beyrouth en reconstruction*, thèse de géographie mention urbanisme, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 646 p.

VERDEIL Éric, (2005) « Les territoires du vote au Liban », *M@ppemonde*, n° 78-2, 25 p. (<http://mappemonde.mgm.fr/num6/articles/art05209.html>)

## **HISTOIRE DU LIBAN**

ACCAOUI, Sélim, SALMAN, Magida, (1976) *La Guerre civile racontée de l'intérieur*, Paris : Savelli.

AJAMI, Fouad (1987), *The Vanished Imam. Musa Sader and the Shia of Lebanon*, New York, Cornell University Press.

AMMOUN, Denise (1997 et 2004), *Histoire du Liban contemporain (1860-1943)*, 2 tomes, Paris, Fayard.

AMORY Pascal, KASPARIAN Robert, BEAUDOIN André : *La population déplacée au Liban (1975-1987)*, Université Saint-Joseph/Université de Laval (Québec), 2 vol.

Anonyme, *Lebanon a History of Conflict and Consensus*, Center for Lebanese Studies and I.B. Tauris & Co Ltd, 329 p.

BARON, Xavier (2011). *Les Conflits du Proche-Orient*, Paris, Perrin, « Tempus », 2011.

BARON, Xavier (2015). *Histoire de la Syrie. 1918 à nos jours*, Paris, Tallandier, « Texto ».

BARON, Xavier (2017). *Histoire du Liban - Des origines à nos jours*. Tallandier. Paris. 588 p.

BAUDIS, Dominique (1979), *La Passion des chrétiens du Liban*, Paris, France-Empire.

BEN YEHYA Saleh (1995), « Histoire de Beyrouth », in *Annales d'histoire et d'archéologie*, Vol. n° 6, Beyrouth : Faculté des sciences et des sciences humaines, Université Saint-Joseph., 64 p.

BENEVOLO Leonardo (1994) *Histoire de la ville*, traduit de l'italien par Catherine Peyre, Paris : Parenthèses. 510 p.

BEYDOUN, Ahmad (1993). *Le Liban : Itinéraires dans une guerre incivile*. Karthala.

BONNE, E., & JEBABI, Y. (1999). *La reconstruction des villages de l'est de Saïda : liens avec la ville et enjeux communautaires*. In Huybrechts, E., & Douayhi, C. (Eds.), *Reconstruction et réconciliation au Liban: Négociation, lieux publics, renouement du lien social*. Beyrouth: Presses de l'Ifpo. doi:10.4000/books.ifpo.4409

BONNE, Emmanuel (1995) : *Vie publique, patronage et clientèle : Rafiq Hariri à Saïda*, Cahiers de l'Iremam n°6, Aix-en-Provence, IREMAM/CERMOC.

BOUSTANY, Fouad L. (1993). *Introduction à l'histoire politique du Liban moderne. Du XVII<sup>e</sup> siècle à 1943*, Beyrouth, Éditions FMA.

BOUTROS, Fouad (2010), *Mémoires*, Beyrouth, L'Orient-Le Jour.

BOUYRAT, Yann (2013). *Devoir d'intervenir ? L'expédition « humanitaire » de la France au Liban (1860)*, Paris, Vendémiaire.

BOUYRAT, Yann (2013). *La France et les Maronites du Mont-Liban. Naissance d'une relation privilégiée (1831-1861)*, Paris, Geuthner.

BRIQUEL-CHATONNET, Françoise, Gubel, Éric (2007). *Les Phéniciens. Aux origines du Liban*, Paris, Gallimard, « Découvertes ».

CATUSSE Myriam, ALAGHA, Joseph (2008) « Les services sociaux du Hezbollah. Effort de guerre, ethos religieux et ressources politiques » in MERVIN Sabrina (dir) : *Le Hezbollah : état des lieux*, Arles, Sindbad-Acte Sud, p. 117-140.

CHABRY, Laurent et Annie (1984), *Politique et minorités au Proche-Orient*, Paris, Maisonneuve et Larose.

CHARARA, Waddah (1980). *La paix civile froide*, Beyrouth, Centre d'études arabes [en arabe].

CHARARA, Waddah (2006) *L'État du Hezbollah. Le Liban en tant que société islamique*, Beyrouth, Dar An-Nahar [en arabe].

CHEBLI, Michel (1946). *Fakreddine II Maan, prince du Liban (1572-1635)*, Beyrouth, Imprimerie catholique.

CHURCHILL, Charles, HENRY, colonel (1994). *The Druzes and the Maronites under the Turkish Rule from 1840 to 1860*, Londres, Garnet Publishing.

CORM, Charles (1964). *La Montagne inspirée*, Beyrouth, Éditions de la revue phénicienne.

CORM, Charles (1967). *Byblos en Phénicie*, Beyrouth, Éditions de la revue phénicienne.

CORM, Charles (1986). *Géopolitique du conflit libanais*, Paris, La Découverte.

CORM, Charles (2012). *Le Liban contemporain. Histoire et société*, Paris, La Découverte.

CORM, Georges (1992) « Laïcité et confessionnalisme au Liban », *Confluences Méditerranée*, n°4, p. 27-42.

CORM, Georges (2003) : *Le Liban contemporain, Histoire et société*, Paris, La Découverte.

DAVIE May (2001), *Beyrouth: 1825-1975, un siècle et demi d'urbanisme*, Beyrouth : Ordre des ingénieurs et architectes. 136 p.

DAVIE Michael F. (1991), « Le cloisonnement confessionnel d'une ville : le modèle Beyrouthin » in *Mappemonde*, Paris : Reclus. pp. 8-11.

DAVIE Michael F. (1991), *Demarcation Lines in contemporary Beirut*, University of Durham, 18 p.

DAVIE Michael F. (1994), *Centre et centralité à Beyrouth, 1850-1995*, Aix-en-Provence : Séminaire : villes et territoires. 3 p.

DAVIE Michael F. (1994), *Les banlieues de Beyrouth : Espaces de crise*, Petites villes et développement local dans le monde Arabe, Tours : Centre d'études sur l'urbanisation du Monde Arabe. 6 p.

DAVIE Michael F., « "Beyrouth Est" et "Beyrouth Ouest" »: Territoires confessionnels ou espaces de guerre », in *Villes du monde Arabes* n° 2, Tours : Centre d'études sur l'urbanisation du Monde Arabe, pp.17-49.

DAVIE Michael F., (1993) : "Les Marqueurs de territoires idéologiques à Beyrouth (1975 – 1990)" in *Dans la ville, l'affiche*, Tours, EIDOS, pp 38-58

DIB, Boutros (dir.) (2006), *Histoire du Liban. Des origines au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Philippe Rey.

EL HOSS (2016), Salim, *For Truth and History. Experiences in Governance (1998-2000)*, Beyrouth, Kutub.

ELAYI, Josette (2013). *Histoire de la Phénicie*, Paris, Perrin.

EI-CHEIKH, Hanan (2010). *Toute une histoire*, Arles, Actes Sud.



EL-KHAZEN, Farid, SALEM, Paul (dir.), (1993) : *Les premières élections au Liban après la guerre*, Beyrouth, Dar An-Nahar/ Lebanese Center for Policy Studies [en arabe].

EL-KHAZEN, Farid, (1998). *Lebanon's First Postwar Parliamentary Election, 1992: an Imposed Choice*, Oxford, Centre for Lebanese Studies.

EL-KHAZEN, Farid, (2000). *The Breakdown of the State in Lebanon. 1967-1976*, London, New York, I. B. Tauris.

FILIU J. P. (1988), « Les phases de la répression israélienne au Sud-Liban », *Revue d'études palestiniennes* n° 16, 1985, p. 63-86 ; et Seguin J., *Le Liban-Sud, espace périphérique, espace convoité*, L'Harmattan, Paris.

FRANGIE, Samir (2012), *Voyage au bout de la violence*, Arles, Actes Sud.

GORTON, Ted (2014). *Renaissance Emir. A Druze Warlord at the Court of the Medici*, Northampton, Massachusetts, Olive Branch Press.

HAMDAN Kamal (1997). *Le conflit libanais : communautés religieuses, classes sociales et identités nationales*, Genève, Institut de recherche des Nations unies pour le développement social / Paris, éd. Garnet, 275 p.

HARRIS, William (2012). *Lebanon. A History (600-2011)*, New York, Oxford University Press.

HELOU, Charles (1999) *Mémoires*, Beyrouth, Librairie Antoine.

HIRST, David (2010) *Une histoire du Liban*, Paris, Perrin.

JABRE, Antoine (1980), *La Guerre du Liban*, Paris, Belfond.

KABBARA Nawaf, (1988) *Shehabism in Lebanon 1958-1970: The Failure of a Hegemonic Project*, PhD Thesis, University of Essex Government Department, 346 + 13 p.

KASSIR Samir (2003) *Histoire de Beyrouth*, Paris : Fayard, 2003, 732 p.

KASSIR Samir (2006) *Liban : un printemps inachevé*, Arles, Actes Sud, « Sindbad ».

Kassir, Samir (1994) *La Guerre du Liban*, Beyrouth, Karthala-Cermoc, 1994.

KHALAF Samir, (2006) *Heart of Beirut. Reclaiming the Bourj*, London, Saqi Books, 276 p.

KHOURY, Gérard D. (1993), *La France et l'Orient arabe. Naissance du Liban moderne (1914-1920)*, Paris, Armand Colin.

KHOURY, Gérard D. (2006), *Une tutelle coloniale. Le mandat français en Syrie et au Liban*, Paris, Belin.

KORBAN, Aline (2013) *L'Évolution idéologique du Hezbollah*, Paris, L'Harmattan.

LABAKI Boutros, ABOU REILY Khalil, (1993) : *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, Paris, L'Harmattan, 255 p.

LAURENT, Annie, BASBOUS, Antoine, (1983) *Une proie pour deux fauves. Le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie*, Beyrouth, Éditions Ad-Dairat.

MALSAGNE Stéphane, (1992) *Le chéhabisme sous la présidence du président Fouad Chéhab*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de CHEVALLIER D., Université de Paris IV-Sorbonne.

MALSAGNE Stéphane, (1997) *Les réformes économiques sous la présidence de Fouad Chehab*, DAE d'Histoire, Université Paris IV Sorbonne.

MALSAGNE Stéphane, (2002) « Aux origines du 'chéhabisme' : l'ascension militaire de Fouad Chéhab d'après des archives inédites (1921-1940) », *Chronos*, revue d'histoire de l'université de Balamand, n°5, p. 155-194.

MALSAGNE Stéphane, (2002) « La technocratie libanaise sous Fouad Chéhab : réalités et limites (1959-1964) », *Travaux et Jours*, Beyrouth, USJ, n°69, p.77-130.

MALSAGNE, Stéphane, (2011) *Fouad Chéhab (1902-1973)*, Paris, Karthala-IFPO.

MALSAGNE, Stéphane. *Fouad Chéhab 1902 – 1973, une figure oubliée de l'histoire libanaise*. Karthala – ifpo. Beyrouth, 2011. 696 p

MANTRAN, Robert (dir.) (1989), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard.

NABA, René, (1999) *Rafic Hariri*, Paris, L'Harmattan.

NACCACHE, Georges, (1983) *Un rêve libanais*, Beyrouth, Éditions FMA.

NACCACHE, Georges, (2001) , *Les Faits du jour. L'Orient (1924-1972)*, Beyrouth, L'Orient-Le Jour et Dar an-Nahar.

NAWAF, Salam, (1987) *Mythes et politiques au Liban*, Beyrouth, Éditions FMA.

ORIENT-INSTITUT BEIRUT. (2001) *History, Space and Social Conflicts in Beirut, the quarter of Zokak el Blat*. Beyrouth: Beiruter Texte und Studien 97. 411 p.

OSTERMANN, Didier (2020). *Le rôle de l'Église maronite dans la construction du Liban : 1500 ans d'histoire*, du V<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle Genève: Globethics.net. 142 p.

PICARD Élisabeth, (1988) *Liban, état de discorde*, Paris, Flammarion, 263 p.

- PICARD, Elizabeth, (1976) « Liban guerre civile, conflit régional », *Maghreb-Machrek*, n°73, été 1976, p. 53-69.
- PICARD, Elizabeth, (1985) « De la "communauté classe" à la résistance "nationale". Pour une analyse du rôle des Chi'ites dans le système politique libanais (1970-1985) », *Revue française de science politique*, n°6, vol. 35.
- PICARD, Élizabeth, (1996) « Les dynamiques politiques des chrétiens au Liban. Changement de statut et crise du leadership », *Maghreb-Machrek*, n° 153, juillet-septembre, p. 3-21.
- PICARD, Elizabeth, (1997) « Le communautarisme politique et la question de la démocratie au Liban », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 4, n°3, p. 639-656.
- PICARD, Elizabeth, (1994) « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures et Conflits*, n°15-16, automne-hiver, p. 49-70.
- PICARD, Elizabeth, (1996) « Les dynamiques politiques de chrétiens au Liban. Changements de statut et crise du leadership », *Maghreb-Machrek* n°153, p. 3-21.
- PICARD, Elizabeth, (2001a) « Élections libanaises : Un peu d'air a circulé... », *Critique internationale*, n°10, janvier, p. 21-31.
- PICAUDOU, Nadine, (1989) *La Déchirure libanaise*, Bruxelles, Complexe.
- RABBATH, Edmond (1973). *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise. p. 164.
- RABBATH, Edmond (1982), *La Constitution libanaise*, Beyrouth, Université libanaise, 1982.
- RABBATH, Edmond (1986), *La Formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Beyrouth, Université libanaise.
- RANDAL, Jonathan (1983), *La Guerre de mille ans*, Paris, Grasset, 1983.
- Rey, M. (2018). 11. Un autre Sykes-Picot. Sociohistoire d'un point de frontière. Dans : François Dubet éd., *Politiques des frontières* (pp. 226-244). Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.dubet.2018.01.0226>
- ROUGIER Bernard, (2004) *Le Jihad au quotidien*, Paris, PUF, 262 p.
- SACY André (2019), *Chroniques du Levant*, Ed. Aleph, Beyrouth.
- SALIBI, Kamal (1976) *Cross Roads to Civil War. Lebanon (1958-1976)*, New York, Caravan Books.
- SALIBI, Kamal (1988) *Histoire du Liban. Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Naufal.
- SALIBI, Kamal (1989) *Une maison aux nombreuses demeures, l'identité libanaise dans le creuset de l'histoire*, Paris : Naufal, 282 p.
- SALIBI, Kamal (1991) *Maronite Historians of Medieval Lebanon*, Beyrouth, Naufal.

SALIBI, Kamal, (1966) « Lebanon under Fouad Chehab », *Middle Eastern Studies*, 2/3, Avril, p. 217-226.

SARKIS, Jean (1993), *Histoire de la guerre du Liban*, Paris, PUF.

TRABOULSI Fawaz, (2007) *A History of Modern Lebanon*, Londres-Ann Arbor, Pluto Press, 306 p.

TRABOULSI, Fawaz, (1993) *Identités et solidarités croisées dans les conflits du Liban contemporain*, Paris, Thèse en Histoire, Université Paris VIII.

TUENI, Ghassan, *Une guerre pour les autres*, Paris, Lattès, 2004.

### **TRIPOLI**

APAYDIN & al. (2016) *Balancing heritage and tourism in Tripoli*. Sage. London.

BRUNO Dewailly. *L'espace public à travers le prisme du pouvoir : quelques éléments de réflexion à partir d'un cas tripolitein - Liban*. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, Association des amis de la revue de géographie de Lyon, 2002, 77 (3), pp.297-305. halshs-00137540

Challenges & developmental opportunities of Tripoli, 27 february 2016. IDAL

MOUNZER Awad (1985.), *A City Story, Tipoli The Lighthouse of the East* (Mounzer Aawad, Kissat Madinah, Dalil Tarabulus al-Siyahi, Trablus Manar al-Shark.

Mounzer Awad (1985.), *A City Story, Tipoli The Lighthouse of the East* (Mounzer Aawad, Kissat Madinah, Dalil Tarabulus al-Siyahi, Trablus Manar al-Shark

SEURAT Michel, (1985) « Le quartier de Bâb Tebbané à Tripoli (Liban) », in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Mashreq*, Beyrouth, CERMOC, p. 45-86.

SHEHADI Nadim, 1987, *The Idea of Lebanon: Economy and State in the Cénacle Libanais, 1946-1954*, Oxford, Centre for Lebanese Studies, 29 p.

SPEARS, Sir Edward (1977) *Fulfilment of a Mission. Syria and Lebanon (1941-1944)*, Londres, Leo Cooper.

Tripoli Environment and Development Observatory (TEDO) (2005a), *Social and Economic Assessment*, Union of Municipalities, Ministry of Interior

Tripoli Environment and Development Observatory (TEDO) (2005a), *Social and Economic Assessment*, Union of Municipalities, Ministry of Interior

UN-Habitat Lebanon (2016) *Tripoli City profile 2016*

WETZEL, R. & HALLER, J., *Le Quaternaire de la région de Tripoli*. Notes et Mémoires de la Délégation Générale de France au Liban. Section Géologique, No. 4., Beirut, 1945.

Yahya, M. and Nahas, C. (year). *Social Assessment and Stakeholder Analysis: Cultural Heritage and Tourism Development for Saida, Tripoli, Tyre, Byblos*

and Baalbek Report, prepared on behalf of Information International for the World Bank/CDR.

### **ZGHARTA**

KHAZEN S., (1954), *Tarikh Zgharta al-Qadim wal-Jadid* [histoire ancienne et moderne de Zgharta], Imprimerie Adib, Tripoli.

Wetzel, R. & Haller, J., *Le Quaternaire de la région de Tripoli. Notes et Mémoires de la Délégation Générale de France au Liban. Section Géologique, No. 4., Beirut, 1945.*

### **SAIDA**

Bonne, E., & Jebahi, Y. 1999. La reconstruction des villages de l'est de Saïda : liens avec la ville et enjeux communautaires. In Huybrechts, E., & Douayhi, C. (Eds.), *Reconstruction et réconciliation au Liban: Négociation, lieux publics, renouement du lien social.* Beyrouth: Presses de l'Ifpo. doi:10.4000/books.ifpo.4409

CHAABAN, Jad, HAMADE, Kanj, SROUR, Ilina (2013) *Saida Urban Sustainable Development Strategy.*

SACY André (2011), *Saida d'hier et d'aujourd'hui*, Ed. Aleph, Beyrouth.

Sacy André (2019), *Chroniques du Levant*, Ed. Aleph, Beyrouth.

*Saida Urban Sustainable Development Strategy*

YAHYA, M. and NAHAS, C. (year). *Social Assessment and Stakeholder Analysis: Cultural Heritage and Tourism Development for Saida*, Tripoli, Tyre, Byblos and Baalbek Report, prepared on behalf of Information International for the World Bank/CDR.

### **JEZZINE**

Filiu J. P. (1988), « Les phases de la répression israélienne au Sud-Liban », *Revue d'études palestiniennes* n° 16, 1985, p. 63-86 ; et Seguin J., *Le Liban-Sud, espace périphérique, espace convoité*, L'Harmattan, Paris.

*The union of Jezzine municipalities. Strategic Development plan for Jezzine region.* February 2012.

### **METHODOLOGIE**

GAUTHIER, Benoit, *Recherche Sociale*, Presses de l'Université du Québec, 619 p.

JARRIGEON, J. B. (2014). Introduction : visualisations urbaines et partage des représentations. (NecPlus, Éd.) *Communication & langages*, 25 à 30.

MACE, G. (1998). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche.* Québec: Les presses de l'Université Laval.

PÉTRY, G. M. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales.* Québec: Les presses de l'Université Laval.

# ANNEXES

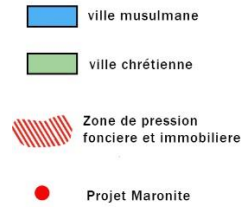
1. Cartes analytiques :
  - Arde – Raachine
  - Kfarfelous
2. Questions d'entretien
3. Cartes mosaïques des électeurs au Liban
  - Tripoli
  - Zgharta
  - Saida
  - Jezzine



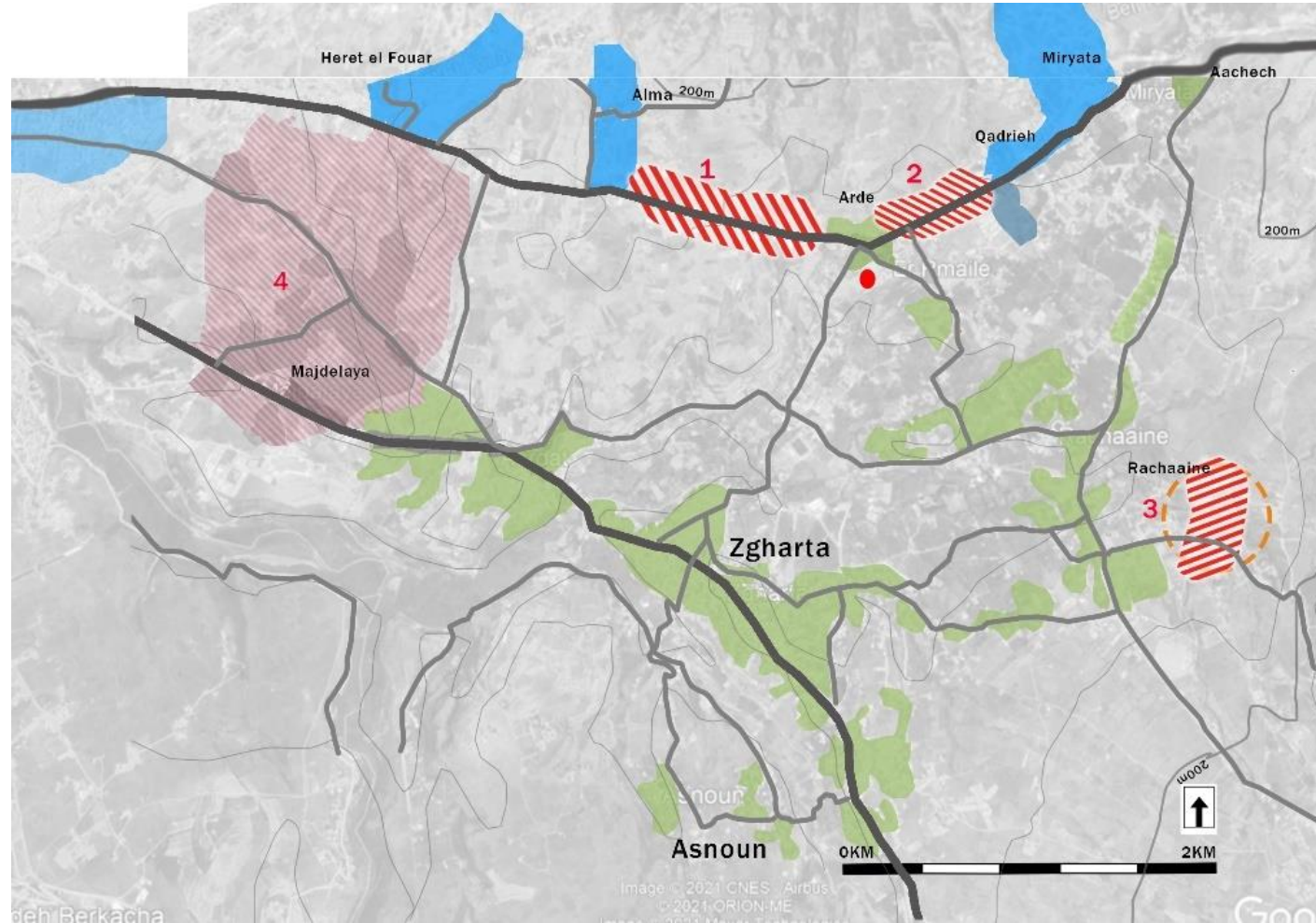
# 1. CARTES ANALYTIQUES

## Arde - Raachine

Reproduction de la carte N 16 : analyse de l'hétérotopie n 4 – Raachine Richard Khalil



- 1. Arde**  
Zone qui subit des achats successifs des terrains chrétiens par des musulmans
- 2. Qadrieh**  
1ère zone sous pressions foncière et immobilière. Reste quelques terrains chrétiens sous l'impulsion des pouvoirs locaux
- 3. Raachine**  
le foncier du village est divisé entre 50% de foncier chrétien et 50% de foncier musulman; ce dernier est sous litige légal entre propriétaires.
- 4. Majdelaya**  
Bien que la ville soit administrée par des chrétiens, les propriétés immobilières sont depuis longtemps la propriété de musulmans.







# Kfarfelous

Reproduction de la carte N 23 : analyse de l'hétérotopie n 17 – Kfarfelous

Richard Khalil



## Remembrement

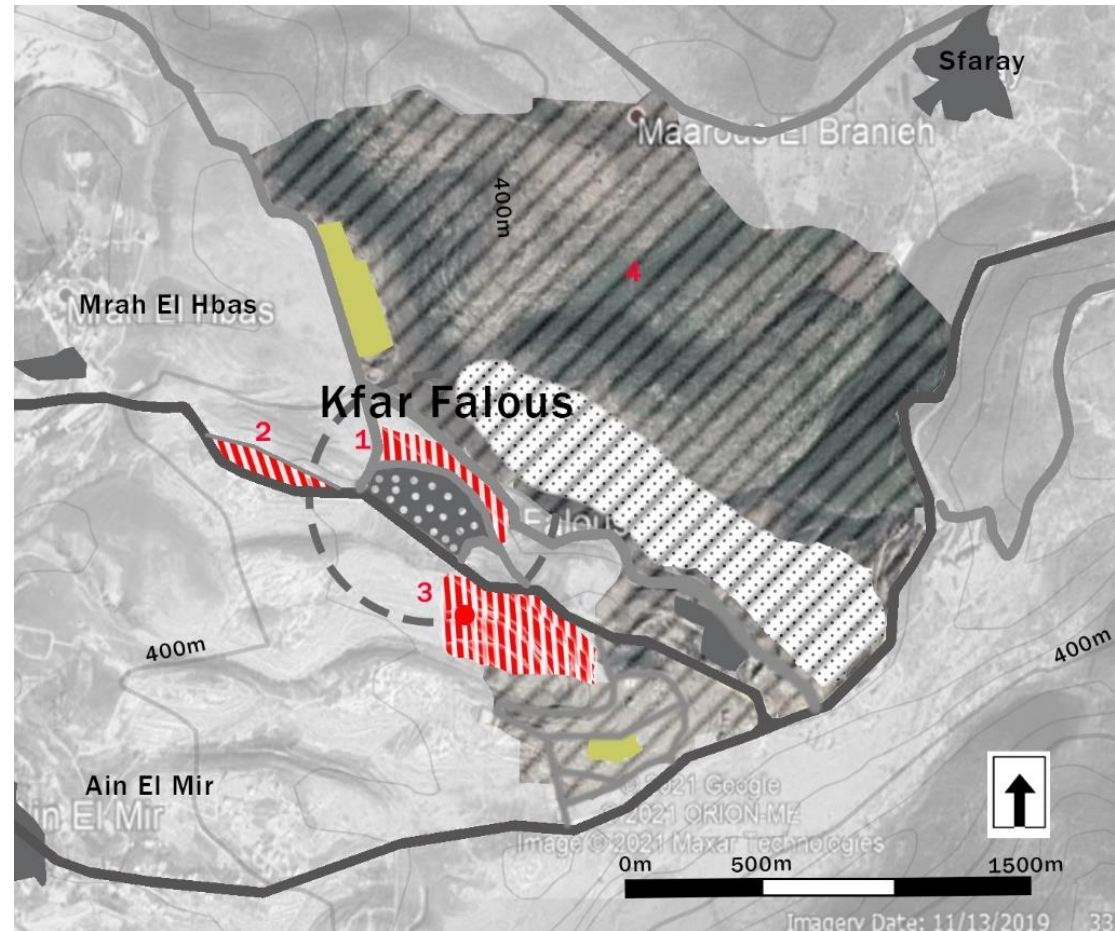
1. Achat du terrain par M. Serhal et division en 7 petites parcelles de 800m<sup>2</sup> vendues à 16,000\$

2. Achat d'une partie du terrain et division en 4 types de 600m<sup>2</sup> à 1200 m<sup>2</sup>. Vente à 125\$/m<sup>2</sup> pour 410m<sup>2</sup> de construction

3. Foncier sous pression. Famille Azar entrain de vendre même à des musulmans. Grande partie sécurisée

4. Territoire actuellement "sauvegardé" 27/08/2017 carrière officialisée pour servir des pierres pour le barrage de Bisri

2019 Achat des terrains par l'Église Maronite et des hommes d'affaires chrétiens





## 2. Questions d'entretien

### 1. Dédié aux maires

Nom :

Localité :

Année de service :

Quelle est le nombre d'habitants? Combien sont originaires d'ici ?

Peut-on avoir une idée des ratios de jeunes, de personnes âgées et des autres catégories ?

Y'a-t-il beaucoup de personnes qui ont émigrés de village ? entretient-ils des relations comme construire une maison ici ou envoyer de l'argent ?

Est-ce que le village est « uniforme » confessionnellement ?

Est-ce que cette « uniformité » se manifeste dans les élections ?

Comment est perçu la venue d'étrangers ? des immigrés syriens ? Y'a-t-il une politique d'intégration dans ce sens ?

Est-ce qu'on peut parler de certains actes conflictuels entre les différentes communautés ? sont-ils fréquents ? peut-on dire que le sentiment que la guerre et ses souvenirs ont été dépassé ?

Comment se font les partenariats électoraux municipaux et parlementaires?

Qui dictent ces partenariats? Sont-ils appréciés et demandés par la base des électeurs ou imposés par les responsables ?

Quelles sont les revendications les plus demandées ?

Quels sont les lieux touristiques dans votre localité ? les lieux historiques ? notions de mémoire collective.

Peut-on parler de particularités historiques, culturelles de la région, de la communauté?

---

Est-ce que votre localité a-t-elle un zonning ?

Ce zonning à l'échelle de la localité est-il avantageux pour un groupe sur un autre?

Le pouvoir local est-il permissif envers un groupe sur le compte d'un autre?

Qui sont les grands propriétaires du foncier dans ces localités? Combien en moyenne ont-ils de terrains?

Comment, à quelles vitesses et pour / par qui s'opère les transactions foncières?

Quel est le volume des transactions foncières? Les prix sont-ils équitables ?

Y'a-t-il des implications confessionnelles dans la vente / achat de terrains ?

Est-ce que ces dynamiques foncières sont-ils aussi applicables sur l'immobilier ?

Qui sont les promoteurs qui sont en train de construire et à qui vendent-ils ?

Est-ce que l'architecture reflète ou non un style identitaire particulier (sémiologie) ?

Quelles sont les ressources naturelles qui existent sur votre localité ?

Y'a-t-il des terrains agricoles ? est-il exploité ? est-il suffisant pour les besoins alimentaires du territoire ?

Quels sont les équipements existant sur le territoire ? Quel est l'état de ces infrastructures ?

Suffisent-ils aux besoins des résidents ?

Est-ce que l'accès est garantie à tous les groupes ou non ?



# مدينة طرابلس

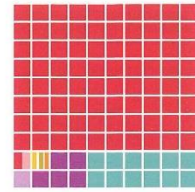
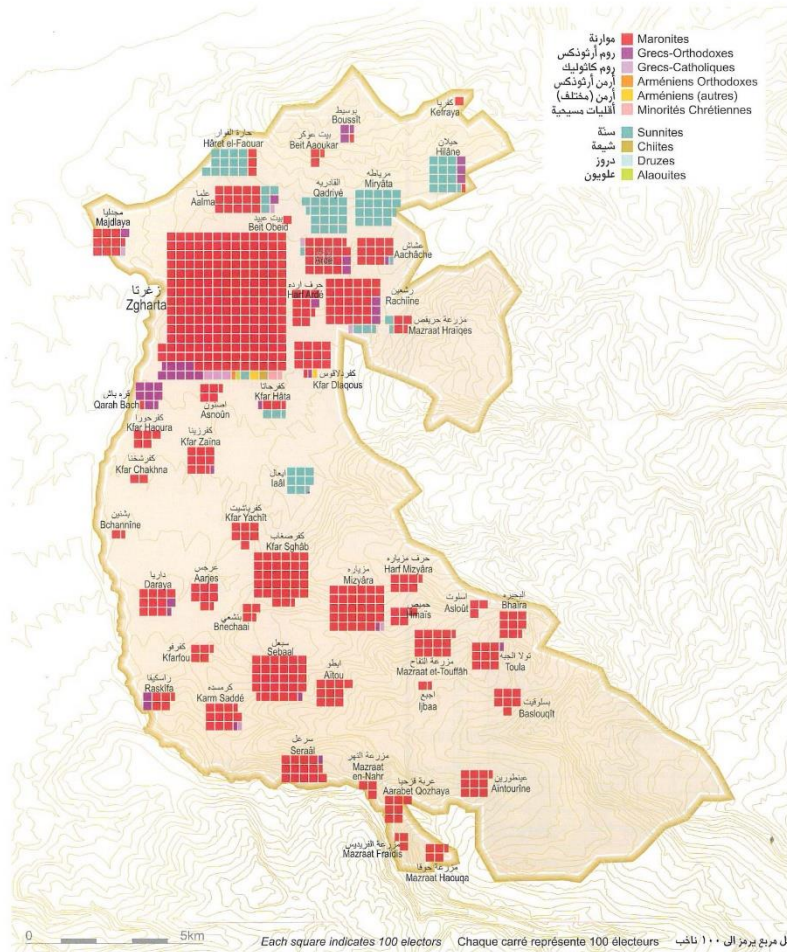
## Ville de Tripoli

Quartier	عدد الناخبين Nbr électeurs	الحي	
Tabbâné	47,051	التبانة	1
Mina (el-)	36,313	المنيا	2
Hdadîne	29,489	الحدادين	3
Qobbé	20,410	القبية	4
Souaïqa	17,585	السويقة	5
Nouri	10,796	النوري	6
Hadid	10,562	الحديد	7
Zâhrieh	7,117	الزحرية	8
Tall	6,351	التل	9
Remmâné	4,531	الرمانة	10
Qalamoun	4,296	الظلمون	11
Mhâtra	4,039	المهاترة	12
<b>Total électeurs</b>	<b>198,540</b>	<b>مجموع الناخبين</b>	

# ZGHARTA

Caza de Zgharta

حصص زعرتا



Pourcentage Caza

النسبة المئوية لمجموع اللضاء

Maronites	80.1%	موارنة
Sunnites	11.9%	سنة
Grecs-Orthodoxes	5.6%	روم أرثوذكس
Grecs-Catholiques	1.1%	روم كاثوليك
Minorités Chrétiennes	0.5%	أقليات مسيحية
Arméniens (autres)	0.2%	أرمن (مختلف)
Chiites	0.2%	شيعة
Arméniens Orthodoxes	0.2%	أرمن أرثوذكس
Alaouites	0.1%	علويون
Druzes	0.0%	دروز

0 5km Each square indicates 100 electors Chaque carré représente 100 électeurs كل مربع يرمز إلى 100 ناخب



## Caza de Zgharta

Localité	Nbr. électeurs	البلدة	Localité	عدد الناخبين	البلدة
Qarah Bach	818	قره باش	Zgharta	21,129	زغرتا
Aarjess	799	عرجس	Rachiine	3,324	راشيين
Aarbet Qozhaya	735	عربة قزحيا	Kfar Sghâb	3,271	كفر سغب
Kfar Yachit	714	كفر ياشيت	Mizyâra	3,053	مزيارة
Baslouqit	699	بسلوقيت	Sebaal	2,929	سبعل
Harf Mizyâra	696	حرف مزيارة	Aalma	2,159	علسا
Raskifa	693	راسكيفا	Ardé	2,082	ارده
Kfar Hâta	580	كفر حاتا	Miryâta	1,872	مريطه
Hmais	553	حميص	Qadriyé	1,755	القدرية
Kfar Haoura	531	كفر حورا	Hâret el-Faouar	1,631	حارة الفوار
Hraïqes	512	حريفص	Hilâne	1,628	حيلان
Kfarfou	504	كفر فو	Seraâl	1,382	سراعل
Asnoûn	489	اسنون	Kfar Dîaqous	1,320	كفر دلاقوس
Mazraat Haouqa	435	مزرعة حوقا	Aachâche	1,272	عشاش
Bnachaai	363	بنشعي	Mazraat et-Touffâh	1,268	مزرعة التفاح
Boussît	314	بوسيط	Majdlaya	1,172	مجدليا
Asloût	297	السلوت	Karm Saçdê	1,161	كرم سده
Mazraat en-Nahr	284	مزرعة النهر	Daraya	1,150	داريا
Beit Aaoukar	275	بيت عوكر	Aïtou	1,039	ايطو
Mazraat el-Fraidis	230	مزرعة الفريدس	Harf Ardé	1,036	حرف ارده
Kfar Chakhna	197	كفر شخنا	Aintourine	967	عينطورين
Bchannine	167	بشنين	Toûla	961	تولا الجيه
Ijbaa	159	اجبع	Kfar Zeïna	931	كفر زيننا
Beit Obeid	140	بيت عبيد	Bhâïra	887	البخيره
Kefraya	139	كفريا	laâl	862	ايعل
Total électeurs	71,564	امجموع الناخبين			

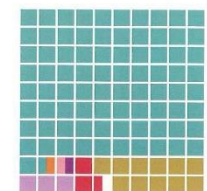
# Saida

Ville de Saïda (Sidon)

مدينة صيدا



- Maronites
- Grecs-Orthodoxes
- Grecs-Catholiques
- Arméniens Orthodoxes
- Arméniens (autres)
- Minorités Chrétiennes
- Sunnites
- Chiites
- Druzes
- Alaouites



Pourcentage Caza	النسبة المئوية لمجمل القضاء
Sunnites 81.6%	سنة 81.6%
Chiites 10.9%	شيعة 10.9%
Grecs-Catholiques 2.9%	روم كاثوليك 2.9%
Maronites 2.4%	موارنة 2.4%
Minorités Chrétiennes 0.6%	أقليات مسيحية 0.6%
Grecs-Orthodoxes 0.6%	روم أرثوذكس 0.6%
Arméniens Orthodoxes 0.4%	أرمن أرثوذكس 0.4%
Druzes 0.1%	دروز 0.1%
Arméniens (autres) 0.0%	أرمن (مختلف) 0.0%
Alaouites 0.0%	علويون 0.0%

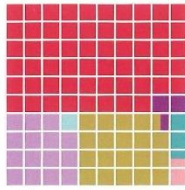
Each square indicates 100 electors / Chaque carré représente 100 électeurs / كل مربع يرمز الى 100 ناخب

Quartier	عدد الناخبين Nbr électeurs	الحي	
Dekermâne	7,908	الكريمان	1
Wastani	6,603	الوسطاني	2
Rijâl el-Aarbâine	6,177	رجال الاربعين	3
Kanâne	5,953	الكان	4
Châreh	5,091	الشارع	5
Msâlkhiyé	5,087	المسلكية	6
Kechek	4,577	الكشك	7
Sabil	4,518	السبل	8
Zoueltîni	2,505	الزويتني	9
Maksar el-Aabed	1,901	مكسر العبد	10
St Nicolas	1,809	سان نقولا	11
Sérait	1,552	السرائي	12
Qanâya	1,145	القانية	13
Total électeurs	54,826	مجموع الناخبين	

# Jezzine

Caza de Jezzine

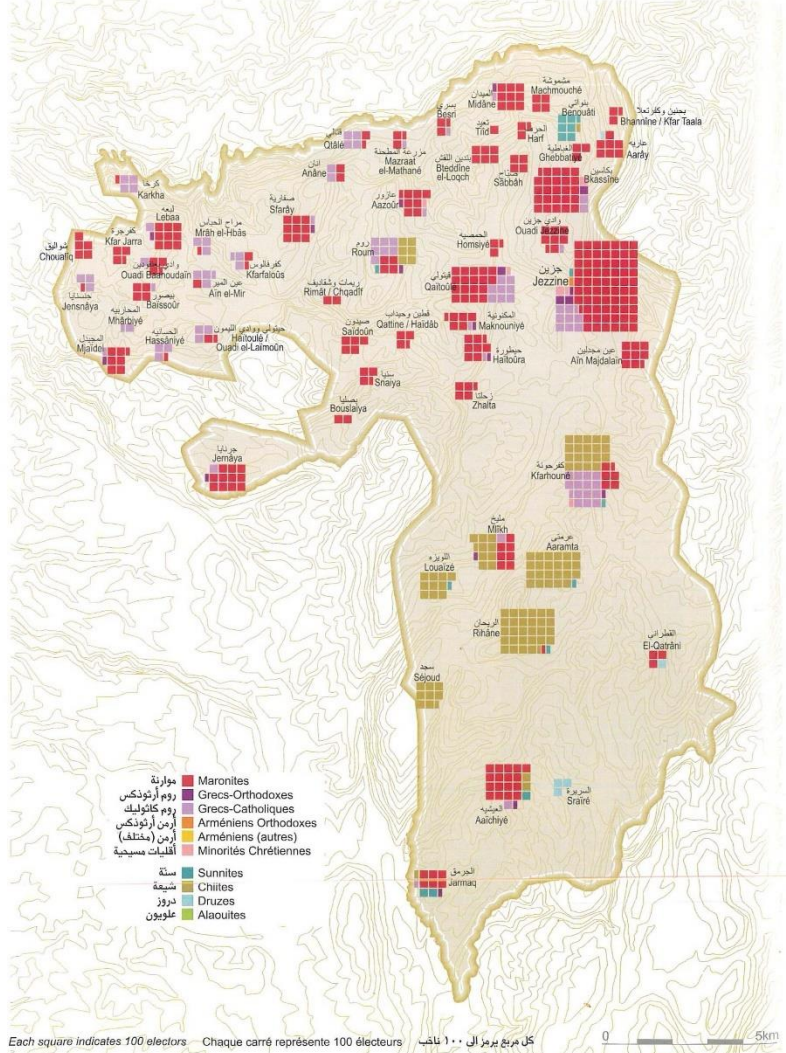
قضاء جزين



**Pourcentage Caza**

Religion	Percentage	Arabic Name
Maronites	57.8%	موارنة
Chrites	19.7%	شيعية
Grecs-Catholiques	14.8%	روم كاثوليك
Grecs-Orthodoxes	2.4%	روم أرثوذكس
Sunnites	2.4%	سنة
Minorités Chrétiennes	1.3%	أقليات مسيحية
Druzes	0.9%	دروز
Arméniens Orthodoxes	0.2%	أرمن أرثوذكس
Arméniens (autres)	0.1%	أرمن (مختلف)
Alaouites	0.0%	علويون

**النسبة المئوية لمجموع القضاء**



- موارنة Maronites
- روم أرثوذكس Grecs-Orthodoxes
- روم كاثوليك Grecs-Catholiques
- أرمن أرثوذكس Arméniens Orthodoxes
- أرمن (مختلف) Arméniens (autres)
- أقليات مسيحية Minorités Chrétiennes
- سنة Sunnites
- شيعية Chrites
- دروز Druzes
- علويون Alaouites

Each square indicates 100 electors / Chaque carré représente 100 électeurs / كل مربع يرمز إلى 100 ناخبين

# قضاء جزين

## Caza de Jezzine

Localité	Nbr électeurs	البلدة	Localité	عدد الناخبين	البلدة
Zhalta	497	زحلثا	Jezzine	8,066	جزين
Baïsoûr	490	ببصور	Kfarhouné	4,051	كفر حونة
Karkha	490	كرخا	Rihâne	2,987	الريحان
Sabbâh	471	سببأح	Bkassîne	2,905	بكاسين
Haïtoulé/Ouadi Laimouïn	462	حيتولي وادي الليون	Qaïtoulé	2,770	قفتولي
Ouadi Baanqoudaïn	458	وادي بعقودين	Aaramta	2,415	عزمتي
Ain el-Mir	456	عين المير	Aaichiyé	2,148	العشيه
Machmouché	432	مشموشة	Roum	1,821	روم
Kfarfaloûs	431	كفر فالوس	Mlikh	1,793	مليخ
Qatrâni	421	القطراني	Jernâya	1,270	جرنأيا
Anâne	408	انان	Louaizé	1,044	اللويزة
Qattine / Haïdâb	378	قطين وحيداب	Midâne	1,044	الميدان
Hassâniyé	369	الحسانيه	Lebaâ	1,035	لبعا
Kfar Jarra	363	كفر جرة	Sfarây	1,016	مسفارية
Snâiya	360	سنيأيا	Jarmaq	905	الجرمق
Jensnâya	359	جنسنأيا	Ain Majdalâïn	880	عين مجدالين
Mrâh el-Hbâs	346	مرأح الحباس	Ouadi Jezzine	866	وادي جزين
Besri	332	بصري	Aazoûr	860	عازور
Ghebbatiyé	326	الغببأية	Séjoud	860	سجد
Sraïré	325	السرايرة	Haïtoûra	822	حطورة
Mazraat el-Mathané	305	مزرعة المطحنة	Aarâyié	822	عراي
Harf	277	الحرف	Mjaïdel	712	المجدل
Hornsiyé	260	الحمصيه	Benouâti	691	بنواتي
Bhannine / Kfar Taala	257	بحنين وكفرتعلا	Bteddine el-Loqch	668	بتدين اللقش
Rimât / Chqadif	225	ريمات وشقاديڤ	Maknouniyé	629	المكنونية
Bouslaiya	213	بوسلأيا	Otâlê	557	اتالي
Mhârbiyé	198	المحاربيه	Choualiq	534	شواليق
Tiïd	130	تعيد	Saïdoûn	528	سايدون
Total électeurs	54,738	مجموع الناخبين			

# LISTE DES CARTES

<b>Carte 1:</b> carte historique montrant l'évolution de la région en relation avec les accords de Sykes-Picot .....	14
<b>Carte 2:</b> Répartition des confessions sur le territoire libanais. ....	15
<b>Carte 3:</b> Carte du Liban .....	86
<b>Carte 4:</b> Coupe topographique schématique.....	87
<b>Carte 5:</b> Le territoire de la "moutassarafiah" avec les frontières de l'actuel Liban.....	89
<b>Carte 6:</b> Réseau de polarisation du Liban - IRFED.....	92
<b>Carte 7:</b> Représentation des 20 plus grandes villes au Liban .....	95
<b>Carte 8:</b> Principes de structure urbaine.....	99
<b>Carte 9:</b> Plan de synthèse montrant l'intersection entre les régions chrétiennes et le SDATL.....	102
<b>Carte 10:</b> Positionnement des "villes complémentaires" considérées comme études de cas .....	106
<b>Carte 11:</b> "Villes complémentaires" sélectionnées pour le développement de la synthèse .....	110
<b>Carte 12:</b> localisation de notre région d'étude Tripoli - Zgharta à l'échelle du Liban.....	118
<b>Carte 13:</b> Agglomération de Tripoli, principes du développement des régions urbaines .....	122
<b>Carte 14:</b> Circonscriptions électorales de la région englobant Tripoli et Zgharta durant les 6 dernières élections .....	130
<b>Carte 15:</b> Positionnement stratégique de Tripoli à l'échelle du Moyen-Orient.....	134
<b>Carte 16:</b> analyse de l'hétérotopie n 4 – Raachine.....	148
<b>Carte 17:</b> Le Liban au Moyen Orient.....	173
<b>Carte 18:</b> Synthèses des dynamiques dans la région de Tripoli – Zgharta	179
<b>Carte 19:</b> Localisation de notre zone d'études Saida - Jezzine à l'échelle du Liban.....	184
<b>Carte 20:</b> Agglomération de Saida, enjeux du développement urbain .....	189
<b>Carte 21:</b> Région occupée par Israël au Sud Liban.....	193
<b>Carte 22:</b> Circonscriptions électorales des régions englobant Saida et Jezzine .....	199
<b>Carte 23:</b> Analyse de l'hétérotopie n17 – Kfarfelous.....	217
<b>Carte 24:</b> Synthèse des dynamiques dans la région Saida - Jezzine .....	240

# LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1:</b> la répartition confessionnelle des sièges de députés.....	17
<b>Figure 2:</b> Cheminement de la recherche sociale, page 13.....	25
<b>Figure 3:</b> Problématisation selon une logique inductive page 72 .....	26
<b>Figure 4:</b> Les auteurs retenus classés suivant les thèmes et les époques historiques .....	34
<b>Figure 5:</b> Le système urbain, Vilmin, Thierry page 26.....	78
<b>Figure 6:</b> Outil d'analyse des 9 indicateurs.....	82
<b>Figure 7:</b> Pyramides des âges entre 1970 et 2004.....	96
<b>Figure 8:</b> Taille moyenne des ménages .....	97
<b>Figure 9:</b> les moins de 20 ans et les plus de 60 ans par caza.....	97
<b>Figure 10:</b> Pyramides des âges suivant les confessions.....	98
<b>Figure 11:</b> interaction des composantes du système urbain à Tripoli Zgharta .....	146
<b>Figure 12 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de l'influence internationale .....	160
<b>Figure 13 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de la subordination territoriale .....	161
<b>Figure 14 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur du renouvellement des acteurs.....	162
<b>Figure 15 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur du système confessionnel .....	163
<b>Figure 16 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de la représentation territoriale identitaire.....	164
<b>Figure 17 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de la complexité socio-démographique .....	165
<b>Figure 18 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur de l'opposition rurale – urbaine .....	166
<b>Figure 19 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur du potentiel socio-économique .....	167
<b>Figure 20 :</b> Positionnement des points des références de Tripoli et de Zgharta sur l'indicateur des équipements .....	168
<b>Figure 21:</b> Récapitulatif des points de référence de Tripoli sur l'ensemble des indicateurs.....	169
<b>Figure 22:</b> Récapitulatif des points de référence de Zgharta sur l'ensemble des indicateurs.....	170
<b>Figure 23:</b> Comparaison entre les deux régions par rapport aux indicateurs .....	171
<b>Figure 24:</b> Interaction des composantes du système urbain dans Saida Jezzine .....	208
<b>Figure 25:</b> Photo aérienne avec localisation des trois îlots sécuritaires....	209

<b>Figure 26:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de l'influence international.....	223
<b>Figure 27:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de la subordination territoriale .....	225
<b>Figure 28:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur du renouvellement des acteurs .....	226
<b>Figure 29:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur du système confessionnel.....	227
<b>Figure 30:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de la représentation territoriale identitaire .....	228
<b>Figure 31:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de la complexité socio-démographique .....	229
<b>Figure 32:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur de l'opposition rurale - urbaine .....	230
<b>Figure 33:</b> Positionnement des points des référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur du potentiel socio-économique.....	231
<b>Figure 34:</b> Positionnement des points de référence de Saida et de Jezzine sur l'indicateur des équipements .....	232
<b>Figure 35:</b> Récapitulatif des points de référence de Saida sur l'ensemble des indicateurs .....	233
<b>Figure 36:</b> Récapitulatif des points de référence de Jezzine sur l'ensemble des indicateurs.....	234
<b>Figure 37:</b> Comparaison entre les deux régions par rapport aux indicateurs .....	236



# LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1:</b> Approche Sociale .....	31
<b>Tableau 2:</b> Approche Politique .....	31
<b>Tableau 3:</b> Approche Économique .....	32
<b>Tableau 4:</b> Approche Urbaine.....	33
<b>Tableau 5:</b> Liste des entretiens.....	38
<b>Tableau 6:</b> Outils de recherche.....	41
<b>Tableau 7:</b> les 20 villages les plus importants du Liban par nombre d'habitants .....	94
<b>Tableau 8:</b> Tableau comparatif entre IRFED et le SDATL.....	103
<b>Tableau 9:</b> Listes des zones d'études montrant les critères de sélections	107
<b>Tableau 10:</b> Circonscriptions électorales où se trouvent nos zones d'études, avec les nombres des électeurs.....	131
<b>Tableau 11:</b> Récapitulatif des hétérotopies .....	159
<b>Tableau 12:</b> Circonscriptions électorales avec le nombre des électeurs ..	199
<b>Tableau 13:</b> Récapitulatif des hétérotopies .....	222

# LISTE DES ENCADRES

<b>Encadré 1:</b> Influence internationale .....	72
<b>Encadré 2:</b> Subordination territoriale.....	73
<b>Encadré 3:</b> Renouvellement d'acteurs.....	73
<b>Encadré 4:</b> Système confessionnel .....	75
<b>Encadré 5:</b> Représentation territoriale.....	76
<b>Encadré 6:</b> Complexité sociodémographique.....	76
<b>Encadré 7:</b> Opposition rural-urbaine .....	80
<b>Encadré 8:</b> Potentiel socio-économique.....	80
<b>Encadré 9:</b> Équipements.....	81
<b>Encadré 10:</b> Description des composantes et des critères de sélection ...	105
<b>Encadré 11:</b> Hétérotopie 1 - Découpage électoral de Tripoli - Zgharta.....	133
<b>Encadré 12:</b> Hétérotopies 2 - position stratégique de Tripoli .....	135
<b>Encadré 13:</b> Hétérotopies 3 - îlots sécuritaires .....	138
<b>Encadré 14:</b> Hétérotopies 4 - Raachine .....	149
<b>Encadré 15:</b> Hétérotopies 5 - Palais présidentiel.....	152
<b>Encadré 16:</b> Hétérotopies 6 - Évènements touristiques.....	155
<b>Encadré 17:</b> Hétérotopies 7 - Sahat el Nour .....	156
<b>Encadré 18:</b> Hétérotopies 8 - Iaal .....	157
<b>Encadré 19:</b> Hétérotopie 10 - Réhabilitation de la mémoire .....	191
<b>Encadré 20:</b> Hétérotopie 11 - Occupation israélienne .....	192
<b>Encadré 21:</b> Hétérotopie 12 - Intégration territoriale .....	194
<b>Encadré 22:</b> Hétérotopies 13 - Élection parlementaire .....	200
<b>Encadré 23:</b> Hétérotopie 14 - Port de Saida .....	202
<b>Encadré 24:</b> Hétérotopie 15 - Zahrani - Nabatieh .....	204
<b>Encadré 25:</b> Hétérotopie 16 - Îlots sécuritaire .....	212
<b>Encadré 26:</b> Hétérotopie 17 - Est de Saida .....	216
<b>Encadré 27:</b> Hétérotopie 18 - Gommage et relecture sociale.....	219
<b>Encadré 28:</b> Hétérotopie 19 - Tourisme Jezzine .....	221

# LISTE DES PHOTOS

<b>Photo 1:</b> Photo de la Sainte Vierge à Mejdlaya .....	142
<b>Photo 2:</b> Saint Charbel à Ardeh .....	142
<b>Photo 3:</b> Rosaire suspendu au-dessus de la route à Ardeh .....	142
Photo 4: Mosquée à Meriata .....	142
<b>Photo 5:</b> Vue de loin du Projet Maronite de Ardeh.....	145
Photo 6: Projet Maronite de Ardeh en phase de construction .....	145
<b>Photo 7:</b> Vue du parking donnant sur les immeubles du Projet Maronite de Ardeh en phase finale .....	146
<b>Photo 8:</b> Festival Ehdenyat - Ehden, Zgharta.....	154
<b>Photo 9:</b> Shaet ou place Rachid Karame avant la modification du centre	156
<b>Photo 10:</b> Sahet ou place el Nour .....	156
<b>Photo 11:</b> Poteau électrique à laal portant des enseignes religieuses.....	157
<b>Photo 12:</b> Affiche de miliciens chiites face à une église Maronite dans la région de Jezzine.....	206
<b>Photo 13:</b> Le camp de Ain el Helou à proximité de Saida.....	210
<b>Photo 14:</b> Perspective virtuelle du Projet Maronite de Qrayeh .....	213
<b>Photo 15:</b> Photomontage du Projet Maronite de Qrayeh montrant les immeubles construits et leurs plan-masse .....	214
<b>Photo 16:</b> Diverses photos montrant les projets de Hariri à Kfarfelous....	215
<b>Photo 17:</b> Photo historique montrant la chute d'eau de Jezzine .....	221
<b>Photo 18:</b> la maison de la forêt, site éco-touristique .....	221

# TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	5
RÉSUMÉ.....	7
ABSTRACT.....	8
SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION.....	11
1.1 « D'où venez-vous ? » .....	11
1.2 Des frontières en mouvement.....	13
Plan de la thèse.....	18
Méthodologie.....	19
Question de recherche.....	19
Positionnement scientifique.....	24
a) Modèle de recherche.....	24
a1) Approche inductive.....	24
a2) Approche exploratoire.....	27
a3) Approche qualitative.....	27
b) Cadre opératoire.....	29
b1) Bibliographie.....	29
Le droit à la ville comme fondement théorique : .....	29
Le Liban en général et plusieurs régions spécifiques comme études de cas :.....	37
b2) Entretiens.....	37
b3) Observation.....	39
b4) Documentation – données secondaires.....	39
b5) Documentation visuelle.....	40
b6) Groupes de recherche.....	40
c) Considération déontologique.....	41
d) Les défis d'un terrain spécifique.....	41
Le défi des identités foncières et immobilières.....	42
Le défi du repérage des prix du foncier et de l'immobilier.....	43
Le défi de l'accès aux informations et de leurs crédibilités.....	44
Le défi des visites du terrain.....	44

PREMIÈRE PARTIE : LE DROIT A LA VILLE FACE AUX TERRITOIRES DE CONFLITS.....	47
CHAPITRE 1: Le droit à la ville : de l'identité au conflit.....	49
1.1 Les identités, source de diversité et de dynamique territoriale .....	50
1.2 représentativités spatiales entre frontières et échelles territoriales .....	52
1.3 Ségrégation et conflit résultants de l'évolution de la ville.....	56
1.4 le droit à la ville comme réponse au déséquilibre spatial .....	57
1.5 Champ conflictuel à défaut d'un équilibre spatial .....	61
1.6 Hétérotopies ou la lecture socio-spatiale des changements.....	63
1.7 Classification et analyses des hétérotopies : une lecture par indicateurs.....	69
1.7.1 La Gouvernance .....	70
Les couples relatifs au domaine de la gouvernance .....	71
- « Contrainte » relative à l'influence forte des voisins internationaux.....	71
- « Contrainte » d'une forme de subordination territoriale .....	72
- « Contrainte » du renouvellement d'acteurs. La question des élections parlementaires.....	73
1.7.2 Les Représentations Socio-spatiales .....	74
Les couples relatifs au domaine de la représentation socio-spatiale .....	75
- « Contrainte » relative au système confessionnel ; .....	75
- « Contrainte » relative aux représentations territoriales .....	75
- « Contrainte » relative à la complexité sociodémographique .....	76
1.7.3 Le Système Urbain .....	77
Les couples relatifs au système urbain .....	79
- « Contrainte » relative à l'opposition rural-urbain .....	79
- « Contrainte » relative au potentiel socio-économique .....	80
- « Contrainte » relative à la taille et l'opportunité d'accueillir des équipements .	81
CHAPITRE 2: Le Liban : l'ambition d'un développement équilibré .....	85
2.1 genèse du territoire .....	86
2.2 la mission IRFED, le développement équilibré.....	91
2.3 SDATL ou « l'équilibre des ressources » .....	98
2.4 Territoires complémentaires .....	104
<b>DEUXIEME PARTIE : CONTEXTUALISATION DU DROIT A LA VILLE AU LIBAN .....</b>	<b>113</b>
CHAPITRE 3: TRIPOLI – ZGHARTA : DEUX VILLES ENTRE ENCLAVEMENT ET OUVERTURE.....	115
3.1 Contexte général du territoire de Tripoli - Zgharta.....	116
3.2 Repérer les hétérotopies dans la région d'étude .....	122
La création de frontières.....	125

Les fédérations municipales.....	126
Les élections parlementaires .....	127
Construction de géographies (in)justes .....	134
Des tensions au niveau local .....	139
Trajectoire spatiale .....	151
3.3 lectures des indicateurs .....	158
3.4 Les conclusions dans le contexte Tripoli Zgharta.....	170
3.4.1 Planification de liaison ou transit inégalitaire :.....	172
3.4.2 La démographie comme facteur de bouleversement .....	174
3.4.3 Un polycentrisme asocial.....	175
3.4.4 Une gouvernance oligarchique .....	178
3.4.5 Conclusions .....	178
CHAPITRE 4: SAIDA – JEZZINE : DEUX VILLES ENTRE SOUCIS ET OUVERTURE .....	181
4.1 Contexte général du territoire de Saida - Jezzine .....	182
4.2 Repérer les hétérotopies dans la région d'étude .....	189
La création de frontières.....	196
Les fédérations municipales.....	196
Les élections parlementaires .....	197
Construction de géographie (in)justes.....	201
Des tensions au niveau local .....	206
1. Tandem Ain El Heloué - Est de Saida: le Blocage du foncier des deux côtés de Saida .....	209
2. QraiyeH.....	213
3. Kfarfalous .....	214
Trajectoire socio-spatiale.....	218
4.3 lectures des indicateurs .....	222
4.4 les conclusions dans le contexte de Saida Jezzine .....	235
4.4.1 Un territoire contrôlé.....	237
4.4.2 Démographie comme facteur de résistance.....	238
4.4.3 Un polycentrisme urbain et politique compétitif .....	238
4.4.4 Conclusions .....	239
5. CONCLUSION GÉNÉRALE.....	243
Le territoire libanais face au déséquilibre spatial.....	243
La conception d'un outil d'analyse .....	245
Une lecture des indicateurs .....	247

1. Des territoires de liaison et de transit .....	247
2. Une démographie comme facteur de complémentarité .....	247
3. Polycentrisme source de compétitivité .....	248
4. Gouvernance oligarchique .....	249
Extension / limitation de la zone d'influence .....	249
Perspectives .....	250
 BIBLIOGRAPHIE .....	 253
 ANNEXES .....	 277
1. CARTES ANALYTIQUES.....	279
Arde - Raachine .....	279
Kfarfelous .....	281
2. Questions d'entretien .....	283
3. Cartes mosaïques des électeurs au Liban .....	285
TRIPOLI .....	285
ZGHARTA .....	287
Saida .....	289
Jezzine .....	291
LISTE DES CARTES.....	293
LISTE DES FIGURES .....	294
LISTE DES TABLEAUX .....	296
LISTE DES ENCADRES.....	297
LISTE DES PHOTOS .....	298
TABLE DES MATIERES .....	299